Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15926 – 7 F — MERCREDI 10 AVRIL 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le chef de la Sécurité palestinienne souhaite la victoire de Shimon Pérès

Mohamed Dahalan confie ses craintes et ses espoirs au « Monde »

CHEF de la Sécurité palestinienne à Gaza, police secrète qui emploie plusieurs milliers d'agents et fonctionne sur le modèle du Shin Beth israélien, le colonel Mohamed Dahalan est le premier dirigeant palestinien d'envergure à s'exprimer ouvertement en faveur de la victoire, aux élections israéliennes du 29 mai, de Shimon Pérès et des travaillistes.

Au cours d'un entretien accordé samedi 6 avril, au correspondant du *Monde* à Jérusalem, Patrice Claude, et au quotidien américain de Boston, *Christian Science Monitor*, le colonel Dahalan, qui fut naguère emprisonné onze fois par les services israéliens avant d'être banni des territoires occupés en 1987, a cependant eu des mots très durs aussi bien envers l'actuel premier ministre d'Israël, accusé de *« violer »* les accords conclus, qu'à l'endroit de son adversaire de la droite nationaliste, Benyamin Netanyahou. Mais le colonel Dahalan, qui rend compte tous les soirs à 19 h 30 de l'activité de ses services à Yasser Arafat, voit plus loin. Selon lui, Shimon Pérès reste le meilleur *« partenaire »* possible en vue de la poursuite du processus de paix.

Cette opinion est partagée, d'après les sondages, par une petite majorité de Palestiniens malgré les duretés du bouclage imposé par Israël depuis six semaines aux 2,4 millions de résidents arabes des territoires occupés et autonomes. Pour le colonel, qui, à l'instar de beaucoup de militants nationalistes palestiniens, a appris l'hébreu dans les prisons d'Israël, l'élection d'un gouvernement Likoud sonnerait le glas du processus de paix. *« Je connais bien les Israéliens*, nous a-t-il déclaré. *Je suis sûr qu'ils ont compris qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un Etat palestinien indépendant. »*

Chargé de la lutte antiterroriste, Mohamed Dahalan a appris son métier à Tunis, l'ancien quartier général de l'OLP, aux côtés de Khalil El Wazir, dit Abou Jihad, lieutenant numéro un de Yasser Arafat et héros mythique du nationalisme palestinien assassiné en 1988 par les Israéliens. Il est aujourd'hui la bête noire des islamistes armés. *« Nous irons juqu'à la destruction totale de l'appareil militaire du Hamas. (...) Ensuite, nous pourrons reprendre le dialogue avec les dirigeants politiques intérieurs du mouvement »*, assure-t-il. Qualifié, pour la première fois la semaine dernière, de *« collaborateur sioniste »* dans un tract signé d'un groupe armé qui se réclame du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), le colonel est, avec son *alter ego* de Cisjordanie, Jibril Rajoub, directement à l'origine de l'arrestation, ces six dernières semaines d'environ mille sympathisants suspects du Hamas. Le directeur des services de sécurité intérieure palestinien estime que la coopération avec les services israéliens de sécurité est aujourd'hui *« proche de zéro »*. Mais il souhaite qu'elle reprenne.

Mohamed Dahalan a d'ailleurs reçu, la semaine dernière, Ami Ayalon, son homologue du Shin Beth qui vient d'entrer en fonctions, afin d'examiner les conditions d'un meilleur travail en commun pour prévenir de nouveaux attentats.

Lire page 3

Les collèges en crise attendent une réforme

M. Bayrou opte pour de timides ajustements



ALORS QUE les polémiques sur la faillite supposée de l'éducation nationale resurgissent, le collège apparaît comme le lieu des plus fortes tensions. M. Bayrou a choisi une réforme progressive, faite de timides ajustements, de la sixième à la troisième.

Lire page 8

■ Forte baisse à Wall Street

La chute des marchés financiers américains s'accompagne d'une remontée des taux obligataires outre-Atlantique. Une baisse consécutive des taux à long terme européens serait *préjudiciable* aux économies du Vieux Continent. La Bourse de Paris ouvrait en baisse de 0,55 % mardi 9 avril. p. 16

■ M. Chirac et les droits de l'homme

Dans son discours du Caire, le chef de l'Etat a estimé que la *« fidélité* [de la France] *aux droits de l'homme (...) ne doit pas nous empêcher de reconnaître que ces valeurs peuvent s'exprimer sous des formes différentes, à travers nos cultures et nos traditions respectives »*. p. 3 et notre éditorial p. 15

■ Les législatives de 1998

Les prochaines législatives mobilisent déjà les états-majors et les futurs candidats, spécialement les 92 députés RPR et UDF qui ont été élus avec moins de 53 % des suffrages exprimés. p. 6

■ Policier en Haïti



Les nouveaux policiers haïtiens se sentent désarmés face à la misère galo*pante et à la faiblesse de l'Etat.* p. 13

■ M. Juppé et les sans-papiers

Le premier ministre est saisi du cas des Africains en situation irrégulière réfugiés à Vincennes. Il devait recevoir mardi *9 avril plusieurs personnalités qui* cherchent à *« ouvrir la voie à un dialogue »*. p. 9

■ Désenclaver Gorazde

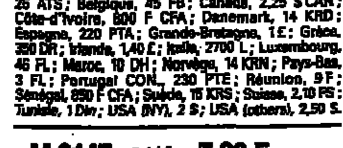
Dans cette ville de Bosnie-Herzégovine, *la population attend, sans toujours y* croire, que la communauté internationale tienne sa promesse de remplacer par une route un étroit chemin de montagne qui permet de rejoindre Sarajevo. p. 5

■ A cent jours des J.O.

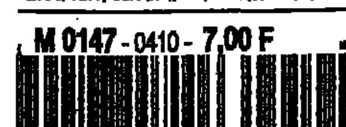
Les Jeux olympiques d'Atlanta commencent le 19 juillet. Les organisateurs doivent faire face à des critiques et à des incidents. p. 21

■ Frégate « furtive »

La première frégate française conçue pour être la moins détectable possible par les radars entre en service. p. 20



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0410 - 7,00 F

La Russie postcommuniste rit jaune

MOSCOU
de notre correspondant

Si l'URSS était un terrain propice à la plaisanterie, il est devenu difficile de faire une blague en Russie aujourd'hui. Les canulars du 1er avril, même les plus énormes, sont tombés à plat. *« Plus que dix-huit heures avant l'explosion ! »*, annonçait ce jour-là un journal populaire, expliquant que des terroristes avaient placé une bombe de 200 kilos dans Moscou. En raison des attentats variés, beaucoup se sont demandé s'il s'agissait d'une blague. L'agence Tass s'est distinguée en annonçant la mise au point d'une grenade en diamants pour que les riches mafieux puissent éliminer leurs concurrents avec « classe ». Il n'y avait pas de quoi amuser : une telle arme trouverait sans doute des clients.

C'est bien tout le problème : ici, la réalité dépasse trop souvent la fiction. Le très prévisible et codifié régime soviétique a cédé la place à une exubérante et imprévisible « nouvelle Russie ». Peut-être en raison de la Tchétchénie et d'autres conflits à caractère ethnique, les minorités ne sont plus un sujet d'amusement. Le « numéro un », hier généralement sclérosé et indéboulonnable, n'est plus la cible des plaisanteries mais de la colère. Les écarts de conduite et autres coups de « fatigue » (traduire : abus de boisson) du président russe élu ne font pas sourire, mais honte.

Heureusement, les « nouveaux Russes » sont apparus. Ce sont bien souvent des « anciens » – du parti, du KGB, des Jeunesses communistes, de la Mafia –, reconvertis dans le capitalisme grâce à leur pouvoir et à leurs relations. Ils offrent une cible de choix. Car ils disposent d'immenses fortunes vite et souvent mal acquises, qu'ils ne peuvent s'empêcher d'étaler, souvent avec une absence déplorable d'éducation (en cours d'acquisition pour leurs enfants). Exemples de blagues : *« Pourquoi changez-vous de Mercedes ? – Parce que le cendrier est plein. » « Combien as-tu payé ta cravate ? 500 dollars* [2 500 francs] *? Tu t'es fait avoir, j'ai payé la même 750 ! »* Un nouveau riche rencontre un nouveau pauvre, ex-camarade d'école. Ils échangent des nouvelles : *« Je n'ai rien mangé depuis une semaine »*, se plaint le pauvre. *« Ce n'est pas une façon de vivre. Tu dois te forcer »*, lui répond le nouveau riche.

Mais, là encore, le problème est que la limite entre l'humour et la réalité est presque indiscernable. Comme le montrent quelques histoires vraies. A Moscou, un magasin fait sa publicité en affirmant qu'il est *« le plus cher »*. Un millionnaire, venu d'Oural pour s'acheter une Rolls-Royce, a des problèmes pour la rapatrier ? Il achète un avion. Un autre décore son garage de lustres en cristal et de tapis persans. Après la poussée aux législatives de décembre 1995 de communistes surfant sur le mécontentement d'une population globalement appauvrie, un membre du gouvernement russe a simplement lâché : *« Il ne faudra plus changer de Mercedes tous les mois. »* Cela n'a fait rire personne.

Jean-Baptiste Naudet

L'Italie, les larmes aux yeux



MARCELLO MASTROIANNI

UN VIEUX professeur de *quatre-vingts ans ans fait sa* valise. Il va quitter sa maison, son fils qui l'hébergeait, sa dernière famille. Il va partir finir ses jours dans la solitude d'une maison de retraite. C'est l'heure de la dépossession, des bilans amers, des joies évanouies au crépuscule de la vie. Marcello Mastroianni a pris la route, en novembre 1995, pour une tournée qui lui fait retrouver le théâtre, qui, pour lui, représente la seule véritable *« épreuve de vérité »*. Le danger.

Il joue *Ultime Lune* (Les Dernières Lunes) de Furio Bordon à travers toute l'Italie, et l'Italie lui fait un triomphe. Partout où il est passé, un public debout, les larmes aux yeux, a acclamé à la fois l'homme et l'acteur, le personnage au terme de sa vie, qu'un moment il a cru confondre et qui lui a fait peur. Une mauvaise chute dans son appartement parisien, des complications pulmonaires ont laissé Marcello Mastroianni amaigri, fragile, plus proche encore du rôle. La tournée reprendra au début du mois de mai à Milan et dans d'autres villes encore. En 1997, si tout va bien, il reprendra la pièce à Paris. La traduction est en cours.

Lire page 25

Chine : une diva est de retour

« LES GRANDES puissances sont comme les divas : leur retour sur scène, comme leur sortie, ne peuvent se concevoir sans quelques crises. » Cette remarque de Fareed Zakaria, le directeur de la revue américaine *Foreign Affairs*, s'applique particulièrement bien aujourd'hui au cas de la Chine. Ce pays, dont la France accueille à partir du 9 avril le premier ministre, Li Peng, connaît, depuis le début des années 80, un développement économique spectaculaire. L'empire du Milieu tend ainsi à retrouver, dans le théâtre mondial, son rôle de grande puissance. On ne peut guère imaginer que ce retour se fasse sans quelques crises, à l'intérieur du pays comme sur la scène mondiale.

Engagées à partir de 1979, les réformes mises en œuvre à l'initiative de Deng Xiaoping ont provoqué un véritable décollage du pays. Il est certes difficile aujourd'hui de qualifier l'économie chinoise. Les dirigeants parlent d'*« une économie socialiste de marché »*. Il s'agit en réalité d'un système « en fusion », mélange complexe d'une organisation centralisée, planifiée, politisée à la soviétique et de capitalisme sauvage. Mais un fait ne peut être contesté : jamais, depuis les débuts de la révolution industrielle, un pays aussi peuplé (1,2 milliard d'habitants) n'avait connu pendant une période aussi longue (seize ans) une croissance aussi forte (une moyenne de 10 % par an). Des grandes cités complètement nouvelles émergeant au milieu de rizières, des capitales engorgées, une consommation d'énergie en plein boom, un poids croissant dans le commerce mondial : même si les chiffres doivent être observés avec prudence, les signes de ce décollage sont désormais visibles pour tous.

Officiellement, l'administration du plan de Pékin estime que la production totale chinoise (son PIB) aurait été multipliée par dix en quinze ans, atteignant 4 400 milliards de yuans (un yuan vaut 0,60 franc) en 1994, l'équivalent d'un gros tiers du PIB français. Selon les méthodes de calcul retenues, certains experts occidentaux affirment qu'avec une telle activité la Chine se place au neuvième rang dans le monde.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 15, nos informations page 2 et un point de vue page 14

DIPLOMATIE Le premier ministre chinois Li Peng arrive dans la soirée du mardi 9 avril, à Paris, pour une visite de trois jours. En raison d'éventuelles manifestations, son programme a été écourté à deux reprises : ses étapes au Luxembourg et aux Pays-Bas ont été annulées et son séjour français, amputé d'une extension en province, demeure *« évolutif »*. ● LI PENG, qui s'entretiendra, mercredi, avec Alain Juppé et, jeudi, avec Jacques Chirac, doit, vendredi, se rendre à Toulouse, pour visiter la chaîne de montage des Airbus, dont Pékin envisage d'acquérir plusieurs exemplaires. ● LA CHINE, qui est en délicatesse avec nombre de pays asiatiques, et aussi avec les Etats-Unis, en raison de sa diplomatie *« musclée »*, cherche, en commerçant avec la France, à amadouer un partenaire européen *(lire aussi notre éditorial page 15)*.

Paris attend de la visite de Li Peng une ouverture du marché chinois

Le premier ministre de Pékin, qui entame, mercredi 10 avril, un séjour en France, n'acceptera pas une interférence de la question des droits de l'homme dans les discussions politiques et économiques qu'il mènera avec Jacques Chirac et Alain Juppé

PÉKIN
de notre correspondant

Quoi qu'en espèrent les gouvernements français et chinois, la visite en France du premier ministre Li Peng, qui devait arriver, mardi 9 avril, à Paris, a peu de chances de lever les ambiguïtés qui caractérisent les relations entre les deux pays depuis la désillusion des années 80. L'invitation lancée à M. Li découle, selon Paris, de la normalisation des rapports franco-chinois, scellée par le communiqué conjoint du 12 janvier 1994. En réalité, il a fallu l'élection à la magistrature suprême de Jacques Chirac pour qu'elle se concrétise. Edouard Balladur avait dû *« se contenter »* de recevoir le chef de l'Etat Jiang Zemin, comme pis-aller face au veto de François Mitterrand s'agissant du premier ministre, très impliqué dans la répression de Tiananmen.

Qu'attendent les deux gouvernements de cette visite ? Officiellement, une relance des échanges économiques, un approfondissement des rapports politiques, la pleine réalisation de relations dont on souligne, côté français, qu'elles sont *« très privilégiées »*, notamment à cause de la *« qualité du dialogue »*. La Chine use de moins de superlatifs, se contentant de faire miroiter des contrats *« assez importants »*, et laissant le reste de côté. Côté chinois, en effet, demeure, derrière les sourires de façade, une certaine méfiance à l'égard de Paris.

La France accueille M. Li alors qu'un regain de nationalisme a conduit la Chine à se livrer à un jeu militaire nouveau face à Taïwan. Le premier ministre est loin d'être étranger à cette dérive. C'est précisément le moment où commence le programme français d'armement de l'île, en vertu des contrats signés au début de la décennie. Pour le Quai d'Orsay, ces livraisons, qui vont s'étaler jusqu'à la fin du siècle, ne sont plus remises en cause par le régime chinois. Celui-ci aurait accepté à la fois l'engagement de la France, dans le communiqué de 1994, de *« ne pas participer à l'armement »* de l'île, et, dans une moindre mesure, le fait que Paris puisse en avoir une interprétation différente de Pékin. C'est là l'essentiel de lettres non publiques échangées alors entre ministres des affaires étrangères.

« DROIT D'INGÉRENCE »

Ces lettres figurent au cœur des ambiguïtés présentes dans les rapports entre les deux pays. Elles devaient, dans l'esprit de Paris, permettre de continuer discrètement à vendre à Taïpeh du matériel qualifié de défensif accompagnant les gros contrats qu'ont été ceux des six frégates de classe *La Fayette* et des soixante chasseurs bombardiers Mirage-2000. Mais le degré d'accord à ce sujet entre les deux gouvernements demeure incertain. Une récente polémique à propos de l'éventuelle fourniture à Taïwan de petits missiles français, de type *Mistral*, montre qu'à tout le moins les zones d'ombre de la normalisation n'ont pas été dissipées. Officieusement, Pékin dit avoir placé la France *« sous observation »* en ce domaine.

L'inverse n'est pas entièrement faux. Bien qu'aucune condition écrite n'ait été consignée, il semble entendu que la France attend de ses concessions envers la Chine qu'elles permettent, sans trop tarder, de donner aux relations économiques une substance comparable aux rapports politiques. Le problème est peut-être là. Certes, la Chine souhaite maintenir avec Paris une apparence de bons rapports. En crise avec les Etats-Unis, en friction constante avec Londres à propos de Hongkong, elle a besoin de croire à une relation stable, à la surface des choses en tout cas, avec la France. Elle n'est pas pour autant très enthousiaste à propos des idées que lui soumet Paris sur la direction que doivent prendre les relations politiques franco-chinoises. La France souhaite aider Pékin à s'assumer sur la scène internationale en participant de manière croissante aux rencontres multilatérales sur des questions de fond, comme les crises à chaud, les problèmes de désarmement, ou de lutte contre la prolifération des technologies sensibles.

La Chine éprouve, face à cette proposition, de grandes difficultés à modifier son comportement traditionnel, qui est de favoriser le dialogue bilatéral avec ses interlocuteurs. Pékin a plutôt montré, ces derniers temps, un souci constant de contrecarrer tout précédent en matière de « droit d'ingérence » international dans les crises internes de pays déstabilisés, de crainte que la situation de ses régions « à problème » n'attire l'attention de la communauté internationale. Et quand Paris donne un coup de main aux Chinois à propos de dossiers où ils sont directement concernés, comme la passe d'armes en cours sur les droits de l'homme à la commission *ad hoc* des Nations unies à Genève, ils expriment des remerciements embarrassants et se refusent à toute concession.

Sur le dossier de l'interdiction par traité des essais nucléaires, l'influence de Paris est limitée. Les récents tirs français dans le Pacifique ont contribué à faire comprendre aux Chinois qu'ils auraient intérêt à se joindre à un club exclusif de puissances nucléaires qui imposeraient un interdit complet. Mais ils peuvent être tentés de jouer, au moins quelque temps, la carte des expériences dites « pacifiques », en se prévalant au besoin de l'entêtement de Paris l'an passé. Ils n'ont, pour le moment, pas accepté l'option zéro.

En outre, l'obstination française à continuer des essais en plein tollé international est source d'inspiration pour des militaires chinois enclins à régler selon leurs méthodes un dossier à leurs yeux prioritaire : celui de Taïwan. Ce serait, selon eux, une manière « gaullienne » d'ignorer les conséquences extérieures de priorités « nationales ».

L'ENJEU CULTUREL

Rien de tout cela n'invalide la nécessité d'échanges fournis entre les deux pays. Les relations individuelles montrent à quel point les Français restent appréciés de la population chinoise, malgré les refroidissements gouvernementaux des récentes années. Le hiatus se situe plutôt avec les administrations. Dans un domaine conçu comme stratégique par le pouvoir de Pékin, celui du culturel, la politique française demeure timorée, alors que celle de la Chine suit une vision politique. Pékin impose ses volontés aux manifestations artistiques françaises sur son territoire presque autant qu'aux siennes propres dans l'Hexagone. Pékin ne se cache pas de vouloir ouvrir un centre culturel en France, alors qu'il interdit, depuis des années, à Paris d'en ouvrir officiellement un – et ce même si un accord a été conclu pour entrouvrir, à Pékin, une Alliance française.

Dans l'intérêt même des milieux industriels qui s'intéressent à la Chine, il est impératif que les relations franco-chinoises se stabilisent en tous domaines sur une base raisonnée et équitable. Peut-être la visite de M. Li Peng aidera-t-elle à percevoir s'il est possible d'y réussir.

Francis Deron

Une rupture avec Taïwan qui allait de soi

Les relations franco-chinoises, établies le 27 janvier 1964, reposent sur un socle boiteux qui s'explique par un non-dit d'origine très gaullienne. Le général de Gaulle avait décidé de transférer à Pékin l'ambassade de France, alors à Taïwan, sans préciser les modalités diplomatiques de cette mesure. Pour Pékin, elle signifiait la rupture entre Paris et Taïpeh. Pour le Quai d'Orsay, chargé de faire en sorte que *« l'intendance suive »*, cette rupture allait de soi. De récentes révélations du ministre taïwanais des affaires étrangères, Fredrick Chien, suggèrent qu'il en était peut-être autrement pour ce qui concerne le régime alors dirigé par un Tchiang Kaï-chek vieillissant. Selon M. Chien, le chargé d'affaires de Taïwan à Paris avait alors reçu pour consigne de tenter d'y demeurer après la normalisation franco-pékinoise. Ce serait le Quai d'Orsay qui, sous la pression de Pékin, lui aurait ordonné de partir. *« Nous fûmes expulsés* de facto *par la force »*, ajoute M. Chien.

Un programme « évolutif »

Li Peng doit arriver à Paris, mardi 9 avril, dans la soirée, pour une visite officielle de trois jours. En raison d'éventuelles manifestations, le programme définitif n'est pas totalement arrêté et demeure *« évolutif »*, selon la jolie formule du Quai d'Orsay. Mercredi, M. Li doit rencontrer Alain Juppé – à cette occasion, seront signés les accords commerciaux (*Le Monde* du 9 avril) – puis participera à un dîner officiel au Quai d'Orsay. A 18 heures, un rassemblement est prévu place du Trocadéro, à Paris, à l'appel des organisations de défense des droits de l'homme. Jeudi, en fin de matinée, M. Li doit s'entretenir, à l'Elysée, avec Jacques Chirac qui le retiendra à déjeuner.

Des rencontres entre ministres des deux pays – affaires étrangères et commerce extérieur notamment – figurent aussi au programme. Vendredi, après avoir déjeuné avec des hommes d'affaires français, le premier ministre doit se rendre à Toulouse pour y visiter les usines Aérospatiale, où est assemblé l'Airbus, appareil dont la Chine s'apprête à commander plusieurs exemplaires. Une manifestation de défenseurs des droits de l'homme est prévue, ce jour-là, à Toulouse.

Quand Li Peng reçoit une délégation d'industriels français

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Li Peng engage la conversation : *« M. Desgeorges, vous avez grossi depuis notre dernière rencontre. »* Piqué au vif mais visiblement fier d'être ainsi distingué, l'interpellé répond du tac au tac au premier ministre chinois : *« Ah non, absolument pas, mais vous, vous avez encore rajeuni. »* L'esquisse d'un sourire aux lèvres, Li Peng rétorque : *« Eh ! non, hélas, les aiguilles de l'horloge ne tournent jamais à l'envers. »*

Ouverte par ce petit dialogue spontané, la rencontre, mercredi 27 mars, à Pékin, entre le premier ministre chinois et une délégation d'industriels français dirigée par Jean-Pierre Desgeorges, président du comité France-Chine du Conseil national du patronat français (CNPF), s'annonçait décontractée et directe. Vieil habitué de la Chine et *« vieil ami »* de Li Peng – il le connaît depuis plus de vingt ans –, M. Desgeorges, ex-PDG du groupe GEC Alsthom, jugera l'entretien *« particulièrement chaleureux »*. Pour le reste, la conversation, rapidement menée, fut pourtant très professionnelle, protocolaire et froide, à l'image, dit-on, de Li Peng.

Pour traduire le nouveau cours qui règne entre Paris et Pékin, et à quelques jours de sa visite en France, Li Peng avait pourtant bien fait les choses. Il recevait les dirigeants de GEC Alsthom, EDF, Aérospatiale, Hennessy et Krebs – dans la maison des hôtes étrangers de Diaoyutai, charmante demeure chinoise. A titre exceptionnel, il avait demandé à sa femme, Zhu Lin, fort élégamment vêtue, d'assister à l'entretien... sans prendre part à la conversation.

« UNE TRÈS BONNE DISCUSSION »

L'entretien reste finalement très guindé : les poignées de main rapides enregistrées sur pellicule, la photo de groupe, le thé, le tour de table... Ministre de l'énergie dans sa jeunesse, l'ingénieur Li Peng suit avec courtoisie et intérêt les propos des électriciens français. Par quelques interruptions rapides, il démontre qu'il assure toujours un suivi méticuleux des dossiers, surtout lorsqu'ils sont très techniques. De temps à autre, il transmet quelques ordres à ses collaborateurs présents. Il oublie, en revanche, de répondre au producteur de cognac, dont on dit néanmoins qu'il est un amateur. Le patron d'Hennessy n'était pourtant pas venu l'entretenir des droits de l'homme, mais... des droits de douane et des problèmes de contrefaçons.

Décodée par des experts locaux, la conclusion de Li Peng est d'un grand optimisme. *« J'ai eu, à Bangkok, une très bonne discussion avec Jacques Chirac »*, explique-t-il à ses interlocuteurs français. Il espère que *« l'amélioration des relations politiques va contribuer au développement des relations économiques »* entre Paris et Pékin. Et il veut profiter de son voyage pour donner *« un nouvel élan »* aux relations sino-françaises. L'entretien s'achève : Li Peng va recevoir, presque dans la foulée, Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies.

Erik Izraelewicz

La présidente du Sri Lanka étend l'état d'urgence à tout le pays

COLOMBO
de notre envoyé spécial

Le chef de l'Etat sri-lankais, Mme Chandrika Kumaratunga, a créé la surprise, lundi 8 avril, en décrétant l'état d'urgence sur l'ensemble du pays. Jusqu'alors circonscrite au nord-est de l'île, théâtre de violents combats entre l'armée et les séparatistes tamouls, ainsi qu'aux grandes villes, dont la capitale Colombo, cette mesure d'exception s'appliquera aussi, désormais, au sud, dominé par la majorité cinghalaise. Dans un message au Parlement, la présidente a justifié sa décision en invoquant le risque d'attaques terroristes des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), susceptibles de perturber des élections locales prévues en juin.

Cet argument n'a pas convaincu l'opposition conservatrice qui voit dans ce recours à une législation d'exception une manœuvre politique de Mme Kumaratunga (gauche) visant à se maintenir au pouvoir. *« Le gouvernement essaie d'utiliser l'état d'urgence pour contenir* [notre] *influence grandissante »*, a dénoncé Ranil Wickremesinghe, chef du Parti national unifié (UNP).

Le geste de Mme Kumaratunga est le signe d'un embarras croissant du gouvernement alors que les LTTE continuent d'infliger de lourdes pertes à l'armée. L'état de grâce dont le chef de l'Etat avait bénéficié parmi la majorité cinghalaise – après la prise, en décembre, de Jaffna, « capitale » de l'extrême Nord, où les Tigres avaient édifié un Etat de fait – semble s'être dissipé. Du coup, les combats se sont déplacés sur la côte orientale, dont les garnisons avaient été délestées pour renforcer l'offensive septentrionale, et ce alors que la situation est loin d'être pacifiée autour de Jaffna : l'armée a perdu 150 hommes pour le seul mois de mars.

Le constat de cet enlisement est cruel pour Mme Kumaratunga, qui était arrivée au pouvoir, en 1994, en promettant de mettre fin à une guerre civile qui a fait 50 000 morts en douze ans. Le chef de l'Etat a toujours été convaincu qu'une solution fédérale – bien qu'elle n'ait jamais utilisé ce mot, pour ne pas effrayer les Cinghalais – devrait permettre aux Tamouls d'exercer leur droit à la différence. Un projet de révision constitutionnelle, rendu public en janvier, propose donc de créer des conseils régionaux dotés de larges pouvoirs en matière foncière, fiscale et de sécurité. Outre qu'il se heurte à l'hostilité des groupes les plus radicaux de la majorité cinghalaise, ce plan de « dévolution » des pouvoirs a jusqu'à maintenant échoué à séduire les Tigres, qui ne semblent guère envisager d'autre option que de continuer la lutte armée.

Frédéric Bobin

Plusieurs pays invitent la Corée du Nord à cesser ses provocations

PLUSIEURS PAYS ont appelé, lundi 8 avril, la Corée du Nord à la retenue après que des soldats de Pyongyang fortement armés eurent, à trois reprises, depuis le 5 avril, violé la zone démilitarisée qui sépare les deux pays depuis l'armistice de 1953, désormais de facto considéré comme caduc par les « Nordistes » : le 4 avril, Pyongyang avait annoncé qu'elle renonçait à ses obligations découlant de cet accord.

Les Etats-Unis, pourtant, tout en se déclarant *« inquiets »* par la voix du secrétaire d'Etat à la défense, William Perry, ont écarté l'idée *« que le début des hostilités soit imminent »*. *« Nous n'avons constaté aucun signe de préparation d'offensive militaire »*, a déclaré le porte-parole du président Bill Clinton, Michael McCurry, à huit jours d'une brève visite que le chef d'Etat américain doit faire en Corée du Sud, le 16 avril, avant de se rendre au Japon. Steve Manuel, porte-parole du département d'Etat, n'en a pas moins écarté fermement l'hypothèse de répondre favorablement à la suggestion implicite de Pyongyang de lancer *« un processus de paix bilatéral »* entre Washington et la Corée du Nord, excluant donc Séoul.

Membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, la Corée du Sud a, quant à elle, engagé, à New York, les conversations préalables à une convocation du Conseil de sécurité. La possibilité d'un veto de la Chine, alliée de Pyongyang, demeure cependant l'hypothèse la plus plausible.

La France, pour sa part, a invité Pyongyang *« à exercer la plus grande retenue et à cesser ces violations répétées de l'accord d'armistice »*. Un porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé que Paris *« considère que* [cet] *accord constitue, avec le dialogue intercoréen, les fondements de la paix dans la péninsule coréenne »*.

Moscou a, de son côté, appelé la Corée du Nord à la *« retenue »*, et réitéré sa proposition d'organiser une conférence internationale sur les problèmes de la péninsule. Cette position devrait être rappelée à Pyongyang par le vice-premier-ministre Vitali Ignatenko, qui doit se rendre, mercredi, dans cette capitale.

Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, s'est aussi déclaré inquiet des incursions nord-coréennes dans la zone démilitarisée, jugeant ces actes *« extrêmement dangereux »*. A Manille, enfin, le président philippin, Fidel Ramos, a exhorté Pyongyang à arrêter ses provocations. – *(AFP)*

Les habitants de Monrovia fuient les combats entre factions libériennes

Les Etats-Unis sont prêts à évacuer les étrangers

QUINZE MILLE habitants de Monrovia se sont réfugiés, lundi 8 avril, sur un terrain de l'ambassade des Etats-Unis, afin d'échapper aux combats qui ont continué de faire rage dans la capitale du Liberia. Selon des responsables d'ONG ou d'agences des Nations unies, la situation alimentaire et sanitaire provoquée par l'afflux de déplacés est très précaire. Tous les témoignages font état de nombreuses victimes. Les Etats-Unis sont prêts à évacuer les ressortissants étrangers, comme ils l'avaient fait après le déclenchement de la guerre civile, en 1990. Plusieurs appareils militaires américains sont arrivés sur l'aéroport de Freetown, en Sierra Leone, pays frontalier du Liberia.

La faction qui est à l'origine de ces combats – la branche krahn du Mouvement uni de libération (Ulimo-k), dirigée par le « général » Roosevelt Johnson – détient en otage six familles libanaises ainsi que plusieurs soldats de la Force ouest-africaine d'interposition (Ecomog). Le commandant nigérian de l'Ecomog, le général John Inienger, a reconnu, lundi dans un entretien à la BBC, qu'il négociait la libération de ses hommes avec les Forces armées libériennes (AFL), autre faction armée, qui s'est rangée aux côtés de l'Ulimo-k.

L'Ecomog s'est, pour le moment, contentée de protéger les voies de communication et certains points stratégiques, avec un succès relatif puisque l'aéroport a dû être fermé. La population manifeste son amertume face à ce qui lui paraît être un manquement de la force de paix à son mandat. C'est la première fois depuis trois ans et l'opération « Pieuvre », lancée par le Front national patriotique libérien (NPFL) de Charles Taylor contre Monrovia, que la capitale est le théâtre de combats généralisés. Le spectre de la guerre, qui a fait 150 000 morts et déplacé les deux tiers des 4,2 millions d'habitants, s'était éloigné depuis que l'Ecomog assurait le maintien de l'ordre dans la région de Monrovia.

DES ALLIÉS EMBARRASSANTS

L'Ecomog, qui, malgré son étiquette multinationale, est dirigée militairement et politiquement par le Nigeria, apparaît très embarrassée par la formation d'une coalition groupant toutes les factions dirigées par les Krahns : Ulimo-k, AFL, Conseil pour la paix libérien (LPC) de George Boley. Pour faire pièce au NPFL, le Nigeria a souvent favorisé les factions issues de cette ethnie, majoritaire dans le sud-est du pays et dont était originaire le président Samuel K. Doe, qui a péri au début du conflit. Mais, pour l'Ecomog, ces alliés sont devenus embarrassants depuis que le Nigeria a reconnu Charles Taylor comme interlocuteur principal. Cette reconnaissance s'est concrétisée lors de la signature des accords d'Abuja, en août 1995, qui ont débouché sur la formation d'un gouvernement de transition rassemblant l'ensemble des groupes militaires.

Mais l'exercice qui consistait à proposer à chaque faction une rente gouvernementale équivalente au produit des exactions que chacune pratiquait sur sa portion de territoire était périlleux. Dès le départ, Roosevelt Johnson s'est estimé lésé. Il a ainsi été à l'origine des combats qui ont ensanglanté l'ouest du pays ces derniers mois. C'est maintenant tout le pays qui risque de replonger dans la guerre.

T. S.

Une guerre entre groupes rivaux

● **Le NPFL (Front national patriotique du Liberia)**, dirigé par Charles Taylor, a déclenché la guerre civile en pénétrant en territoire libérien, pendant la nuit de Noël 1989, afin de renverser le président Samuel K. Doe. Le NPFL disposait du soutien de la Côte-d'Ivoire et du Burkina. Mobilisant des enfants, terrorisant les populations, il prit le contrôle de la quasi-totalité du territoire avant d'être arrêté par la Force d'interposition ouest-africaine (Ecomog), en octobre 1990, devant Monrovia. Le NPFL reste la plus importante faction militaire. Sa capitale est installée à Gbarnga dans le centre du pays.

● **L'Ulimo-k et l'Ulimo-m (Mouvement uni de libération, divisé en branches krahn et mandingue)** sont constitués d'anciens combattants de l'armée gouvernementale, d'ethnie krahn et mandingue. D'abord unie, cette faction a été utilisée comme force d'appoint par le gouvernement de la Sierra Leone voisine dans la lutte antiguérilla. Depuis 1994, l'Ulimo s'est scindée sur des bases ethniques, et de fréquents affrontements opposent ses deux branches, au nord et à l'ouest du pays.

● **Les AFL (Forces armées libériennes) et le LPC (Conseil libérien de la paix)**, sont aussi issus de l'ancienne armée gouvernementale. Apparues en 1994, les AFL ont servi de force d'appoint au Nigeria, que ce soit sur le terrain ou lors des négociations de paix.

● **Les LDF (Forces de défense du Lofa) et le CRC (Conseil révolutionnaire central)** sont représentés au gouvernement, mais ne dépassent pas la taille de groupuscules.

Le chef de la sécurité palestinienne souhaite la victoire de M. Pérès aux élections du 29 mai

Selon le colonel Dahalan, le retour de la droite signerait la fin du processus de paix

Dans un entretien au *Monde*, le jeune chef de la sécurité palestinienne, le colonel Dahalan, trente-cinq ans, assure qu'après la vague d'attentats-suicides en Israël son objectif est désormais *« la destruction totale de l'appareil militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) »*. Il souhaite le succès des travaillistes de Shimon Pérès aux élections du 29 mai pour que le processus de paix puisse continuer.

GAZA
de notre envoyé spécial

Originaire de Gaza, où il naquit il y a trente-cinq ans, arrêté onze fois puis expulsé vers la Jordanie par Israël, en janvier 1987, pour ses activités nationalistes, le colonel Mohamed Dahalan est aujourd'hui l'un des hommes les plus puissants de l'Autorité palestinienne autonome. Nommé en juin 1994, par Yasser Arafat, à la tête des « services de sécurité préventive » de Gaza, police secrète qui compte plusieurs milliers d'agents et fonctionne de manière comparable au Shin Beth israélien, le colonel Dahalan a reçu, la semaine dernière, dans ses bureaux de l'enclave autonome, son homologue de Tel Aviv, l'amiral en retraite Ami Ayalon, directeur du service de sécurité intérieure de l'Etat juif.

« Ce n'était rien d'autre qu'une visite protocolaire », affirme au *Monde* le jeune colonel. *« Ami Ayalon vient d'être nommé à son poste et il voulait voir avec nous comment renouer une coopération actuellement très faible entre nos services. »* La récente vague d'attentats-suicides qui a causé la mort d'une soixantaine de personnes en Israël aurait sérieusement affecté cette coopération. *« Le Shin Beth nous a désignés comme le bouc émissaire de son échec à prévenir les quatre derniers attentats. (...) Lorsqu'ils ont tué Yéhia Ayache, en janvier, sur notre territoire, et en violation des accords conclus, je les avais prévenus que les représailles de la branche armée du Hamas seraient extrêmement violentes. »* Artificier des brigades « Ezzedine El Kassam », la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), Ayache était considéré par Israël comme le responsable direct des attentats qui avaient coûté la vie à une cinquantaine de personnes entre 1994 et 1995. Le colonel Dahalan, qui négociait alors une trêve des attentats avec un proche de Yéhia Ayache, affirme avoir *« assuré les Israéliens que Ayache était d'accord pour cesser toute action militaire. Ils l'ont tué quand même, pour des raisons médiatiques plus que sécuritaires, et ils ont eu à subir quatre attentats de représailles »*.

UN RÉSEAU ULTRASECRET

Depuis lors, le processus de paix israélo-palestinien est en panne, les territoires occupés et autonomes sont bouclés et la répression des militants suspects de sympathies islamistes bat son plein. Un millier de Palestiniens ont été arrêtés par le Shin Beth et l'armée israélienne, presque autant sont actuellement détenus par la police et la « sécurité préventive » palestinienne. *« Nous irons jusqu'à la destruction totale de l'appareil militaire du Hamas,* assure le colonel Dahalan ; *nous allons saisir toutes les armes en circulation, arrêter les derniers militants dangereux et ensuite nous pourrons reprendre le dialogue avec les dirigeants politiques intérieurs du Mouvement. »*

Pour le colonel Dahalan, comme pour la plupart des Palestiniens, ce n'est pas des territoires que viennent les ordres d'attentats anti-israéliens mais *« de Jordanie et de Syrie »* où sont installés plusieurs dirigeants palestiniens islamistes ou laïcs expulsés jadis de chez eux par Israël et radicalisés dans l'exil. C'est aussi *« à Amman et à Damas »* qu'il faut chercher *« ceux qui contrôlent, au sein du Hamas, l'organisation clandestine que nous venons de mettre au jour »*.

Ce réseau ultra-secret, mis en place, il y a deux ans, par les chefs extérieurs du Mouvement pour le cas où les activistes de l'aile militaire seraient « brûlés », arrêtés par les services de Yasser Arafat ou tentés d'abandonner la lutte armée, comprendrait, à l'en croire, environ quatre-vingts personnes à Gaza et peut-être autant ou plus en Cisjordanie. *« Nous en avons arrêté soixante-dix*, affirme le colonel Dahalan. *Il s'agit du réseau le plus dangereux du Hamas. Ces gens ont tué quatre officiers de police palestiniens et un membre de l'aile militaire qui était favorable à l'arrêt des attentats. Un autre était visé, il est en détention chez nous. »*

PAS D'ÉTATS D'ÂME

Selon le colonel Dahalan, qui reçoit dans le complexe flambant neuf, bureaux-casernement-prison, que les dons de la communauté internationale viennent de lui offrir à Gaza, c'est d'abord cette découverte, *« obtenue sans gadget électronique et sans les centaines de millions de dollars que les Etats-Unis et l'Europe accordent aux services de sécurité israéliens »*, qui aurait motivé la récente visite du nouveau patron du Shin Beth israélien. *« Nous leur avons révélé que certains membres de ce réseau disposent de permis légaux d'entrer en Israël »*.

Mohamed Dahalan n'a pas d'états d'âme. Entre la fidélité à ses anciens camarades de combat – c'est lui qui, de 1990 à 1994, au quartier général de l'OLP à Tunis, gardait le contact et transmettait les ordres aux jeunes activistes armés de l'Intifada – et ce qu'il croit être *« la meilleure voie pour notre peuple vers un Etat indépendant »*, il a choisi. *« Ma mission est de garantir la poursuite du processus de paix. C'est ce que je fais. »* Le reste est du ressort des Israéliens.

« Je n'ai aucune confiance dans les gouvernements d'Israël, confie le colonel, *mais je connais bien les Israéliens et je suis sûr qu'ils ont compris qu'il n'y a pas d'autre solution à un Etat palestinien indépendant. (...) Shimon Pérès rêve lorsqu'il croit que le problème peut être réglé par le biais de l'option jordanienne sans Etat palestinien. Il a le droit de rêver. Nous, en dépit de la véritable guerre qu'il nous a déclarée* [avec les mesures prises, ces dernières semaines], *nous voulons sa victoire aux prochaines élections. Car, si les Israéliens élisent* [Benyamin] *Netanyahou et sa clique, c'en est fini du processus de paix. »*

Patrice Claude

La presse arabe salue les positions de M. Chirac sur le Proche-Orient

JACQUES CHIRAC a conclu, lundi soir 8 avril, à Alexandrie, une visite de cinq jours au Proche-Orient qui l'a conduit du Liban en Egypte.

M. Chirac avait, le matin même, prononcé devant les étudiants de l'université du Caire un discours en faveur d'une présence européenne plus importante dans la région (*Le Monde* du 9 avril), allocution qui lui a également donné l'occasion d'évoquer, très brièvement, la question de la démocratie et des droits de l'homme. *« Notre fidélité* [à ceux-ci], *aux valeurs universelles de justice, de tolérance et de liberté, ne doit pas nous empêcher de reconnaître que ces valeurs peuvent s'exprimer sous des formes différentes, à travers nos cultures et nos traditions respectives »*, a expliqué M. Chirac.

Il a, d'autre part, plaidé pour une charte régionale chargée de définir la gestion de l'eau. Le président a proposé la création d'un institut international de l'eau et du développement. *« Evitons qu'au combat pour la terre ne succède la bataille pour l'eau »*, a conclu M. Chirac.

La visite du président français a été saluée par la presse égyptienne, qui oppose les positions de Paris, jugées *« équilibrées et honnêtes »*, selon le quotidien gouvernemental *Al Akhbar*, à celles des Etats-Unis, qualifiées de *« diplomatie des canons et des flottes de guerre »* par le quotidien *Al Goumhouria*.

SATISFACTION SYRIENNE

La Syrie s'est félicitée, pour sa part, de la visite du chef de l'Etat au Liban, qualifiant de *« constructive »* l'attitude de la France à l'égard de ce pays.

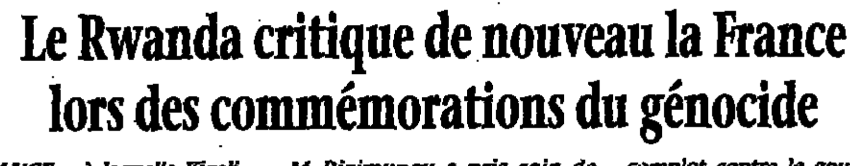
« La visite historique de M. Chirac au Liban est un pas considérable sur la bonne voie et ses déclarations sur un soutien français illimité aux efforts de pacification entrepris dans ce pays et sur une volonté française de jouer un rôle au Moyen-Orient ont assaini énormément les relations franco-arabes », écrivait lundi le quotidien gouvernemental *Techrine*.

Le journal se réjouit des *« termes clairs et sans équivoque »* du chef de l'Etat français appelant à l'application de la résolution 425 sur le retrait d'Israël du sud du Liban et *« invitant tous les Libanais à participer aux prochaines élections »*. *« Cette position française positive et constructive à l'égard du Liban aura certainement des retombées positives sur l'ensemble des relations euro-arabes »*, a ajouté encore *Techrine*, qui a souhaité *« un développement de cette politique qui sert les intérêts des parties arabe et française »*.

Au cours de sa visite au Liban, M. Chirac avait implicitement souhaité la fin de l'occupation syrienne du Liban en expliquant qu'une fois la paix revenue, après un accord avec Israël, les 30 000 soldats entretenus par Damas sur le sol libanais pourraient *« se retirer »*.

Avant son déplacement, le 28 mars, M. Chirac avait dépêché en Syrie un émissaire, Hervé Gaymard, actuel secrétaire d'Etat à la santé et chargé également du dossier de la dette syrienne. M. Gaymard avait remis un message au président syrien, Hafez El Assad. – *(AFP, Reuter.)*

Lire aussi notre éditorial page 15



Le Rwanda critique de nouveau la France lors des commémorations du génocide

LA FRANCE – à laquelle Kigali n'a pas pardonné son soutien à l'ancien régime du président Juvénal Habyarimana – s'est retrouvée, une fois encore, au banc des accusés, lors des commémorations du génocide qui ont donné lieu à une semaine de deuil national au Rwanda. Le président Pasteur Bizimungu a comparé, dimanche 7 avril, les relations entre les deux pays au combat de David contre Goliath. Il a accusé Paris de *« dénigrer »* le Rwanda dans *« l'unique but de dissimuler la réalité de l'implication française dans le génocide »*.

La principale cérémonie qui a marqué le deuxième anniversaire du déclenchement du génocide a été organisée à Murambi, près de Gikongoro, où quelque 50 000 personnes ont été tuées en 1994. Les restes des victimes y ont été symboliquement inhumés. Cette petite localité est située dans ce qui fut la *« zone humanitaire sûre »* mise en place lors de l'opération « Turquoise » de l'armée française, en juillet et août 1994.

M. Bizimungu a pris soin de souligner que ce choix n'était *« pas le fruit du hasard »*, affirmant que l'opération « Turquoise » avait permis à la France de *« protéger des extrémistes »* hutus. Il a accusé Paris de *« manipuler l'information pour faire croire qu'un deuxième génocide* [des Hutus par l'armée dominée par les Tutsis] *est actuellement en cours. La France,* a-t-il ajouté, *a envoyé au Rwanda des journalistes avec des idées préconçues pour discréditer le régime de Kigali et ainsi dissimuler son rôle dans le génocide »*.

COMPLOT

Le quotidien *Libération* avait, à la fin de février, accusé les autorités de Kigali d'être responsables de la mort de plus de 100 000 Hutus depuis leur accession au pouvoir. Dans son édition du mardi 9 avril, ce journal publie un entretien avec le général Paul Kagamé, vice-président et ministre de la défense, qui estime que les accusations portées contre l'Armée patriotique rwandaise (APR) sont un complot contre le gouvernement de son pays.

« Les assassinats dont parlent les organisations de défense des droits de l'homme n'ont pas tous la même cause, dit-il. *Il peut s'agir de vengeances individuelles contre des personnes suspectées de génocide. Ces meurtres, même si je ne les approuve pas, ne peuvent pas être considérés dans le contexte actuel comme des crimes ordinaires. D'autres crimes, dont je m'étonne qu'on ne parle jamais, sont ceux des milices qui s'infiltrent du Zaïre ou de la Tanzanie pour réduire au silence les témoins du génocide. »*

L'homme fort du Rwanda affirme que *« ni l'armée ni le gouvernement ne se sont livrés à des tueries systématiques, même s'il est possible que certains n'y soient pas opposés »*. Et il estime que, *« si la communauté internationale voulait faire un signe, elle ferait en sorte que le Tribunal international soit en mesure de poursuivre les coupables du génocide et elle ferait pression sur les Etats qui les abritent pour qu'ils soient extradés »*. – *(AFP.)*

L'effondrement de l'ex-URSS a aggravé les effets de la catastrophe de Tchernobyl

Dix ans après, les experts internationaux préparent le « G 7 nucléaire » de Moscou

Un millier d'experts internationaux sont réunis cette semaine à Vienne (Autriche) pour faire le point sur les conséquences sanitaires et socio-économiques de Tchernobyl. Les séquelles de l'explosion, le 26 avril 1986, d'un réacteur de la centrale ukrainienne, seront aussi à l'ordre du jour du sommet du G 7, les 19 et 20 avril, à Moscou. Sur place, une situation économique dramatique amplifie encore les effets de la catastrophe.

TCHERNOBYL
de notre envoyé spécial

Une « zone interdite » de 30 km de rayon autour de la centrale, où, pourtant, deux réacteurs fonctionnent toujours à plein régime. Des taches de contamination totalisant une surface de quelque 150 000 kilomètres carrés, sur laquelle vivent plus de quatre millions de personnes. Pour impressionnants qu'ils soient, ces chiffres sont impuissants à décrire le désastre.

Dans les hôpitaux de Minsk (Biélorussie), de Kiev (Ukraine) ou de Moscou, des dizaines de petits opérés attendent de rejoindre leurs parents et... la contamination. Dans les trois Républiques, 700 enfants sont atteints d'un cancer de la thyroïde directement attribuable à l'iode radioactif dégagé lors de l'explosion. Même si ce genre de tumeur se traite bien, quatre d'entre eux sont morts.

Selon les épidémiologistes de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire français (IPSN), qui travaillent sur place depuis plusieurs années, le nombre total de morts par cancer provoqués par la catastrophe dans les territoires contaminés pourrait atteindre 6 000 d'ici une soixantaine d'années. L'OMS avance le chiffre de 10 000 pour l'ensemble de la population de l'ex-URSS, et les chercheurs américains du Lawrence Livermore Laboratory ne prennent guère de risque en évoquant une fourchette de « 2 000 à 17 000 ».

Ces estimations doivent être toutefois corrigées par les effets de la crise économique qui frappe les pays de l'ex-URSS. Il est difficile de se protéger quand l'Etat n'a pas vraiment les moyens de fournir de la nourriture « propre » : or les habitants des territoires contaminés sont, le plus souvent, réduits à se nourrir des légumes de leur jardin et du lait de leurs vaches.

L'augmentation des maladies les plus diverses constatée par les médecins peut être attribuée tout aussi bien à la sous-nutrition ou au stress qu'aux effets directs ou indirects de Tchernobyl. A ce niveau, la distinction importe peu. Et, quand les habitants et les autorités locales invoquent la catastrophe, on a souvent l'impression qu'elle est avant tout un prétexte pour obtenir des pays occidentaux une aide économique indispensable.

Le même état d'esprit semble prévaloir au niveau des Etats. Ainsi l'Ukraine maintient-elle en exploitation deux réacteurs sur le site de Tchernobyl. Iouri Kostenko, ministre ukrainien de l'environnement et de la sûreté nucléaire, a répété, samedi 6 avril à Kiev, que *« l'arrêt de la centrale dépend du versement de compensations financières »*, bien que l'Ukraine ait signé un « mémorandum » l'engageant à la fermer à terme. *« Mais,* déplore-t-il, *il n'y a, pour l'instant, ni programme concret ni évaluation chiffrée ».« Cependant,* a-t-il ajouté, *un engagement politique solennel pris à Moscou par des pays aussi prestigieux que ceux du G 7 pourrait constituer une garantie en soi... »*

Jean-Paul Dufour

Les juges italiens veulent démêler les liens entre l'Etat et la Mafia

ROME
Correspondance

Le procès, qui s'est achevé vendredi 5 avril par la condamnation à dix ans de prison ferme pour complicité avec la Mafia de Bruno Contrada (*Le Monde* daté dimanche 7-lundi 8 avril), le numéro trois des services secrets civils italiens, n'est peut-être que le premier fil qui permettra de démêler l'écheveau complexe des relations présumées entre l'Etat et *Cosa nostra*. Le parquet palermitain compte en effet poursuivre son enquête et a obtenu la copie des procès-verbaux des témoignages des hommes politiques et des hauts fonctionnaires qui, lors du procès, ont tous témoigné en faveur de Bruno Contrada. De l'actuel ministre de l'intérieur à son prédécesseur Antonio Gava – d'ailleurs en procès à Naples pour ses liens supposés avec la Mafia locale – et aux anciens chefs des services secrets, tous devront expliquer comment et pourquoi ils ont gardé toute leur confiance à un homme qui, déjà depuis 1989, était soupçonné d'être de mèche avec la Mafia.

Cette année-là, Giovanni Falcone, le juge anti-Mafia qui devait être assassiné par *Cosa nostra* en 1992, échappa de justesse à un attentat non loin de Palerme. Falcone confia au chef de la police qu'il avait eu, à cette occasion, la nette sensation que le fonctionnaire des services secrets y était pour quelque chose. Mais Contrada ne fut nullement dérangé. Au contraire. Il resta en place, gravissant un à un tous les échelons d'une brillante carrière jusqu'à son arrestation, fin décembre 1992. Sur le bureau des juges de Palerme, une convergence d'accusations accablantes de plusieurs repentis : Contrada aurait été, pendant des années, le trait d'union entre des secteurs corrompus de l'Etat et *Cosa nostra*. Il aurait ainsi « protégé » des parrains en cavale et brouillé les pistes lors d'enquêtes, en particulier celle concernant l'assassinat d'un de ses collègues, le commissaire Boris Giuliano.

LA DROITE CRIE AU SCANDALE

Après trente et un mois passés en détention préventive, le « super-flic » avait finalement été assigné à résidence en attendant son procès. Jusqu'au bout, il a clamé son innocence, parlant d'un complot contre lui venu de l'intérieur des institutions, et surtout de la police, pour l'empêcher de devenir le patron de la DIA, la division anti-Mafia, que l'on était en train de créer au début des années 90. Mais ni ses protestations ni les témoignages en sa faveur n'ont fait le poids contre le dossier de l'accusation, qui a réussi à apporter également des preuves pour étayer les déclarations des repentis.

Il n'en reste pas moins que la droite crie au scandale et s'insurge contre une justice qui finirait par accorder plus de crédit aux dires des repentis qu'aux témoignages des grands commis de l'Etat. La polémique fait rage. Si, à gauche, on met en avant le respect des décisions de justice, à droite on n'hésite pas, comme le fait Tiziana Parenti, membre de Forza Italia, le mouvement de Silvio Berlusconi, et présidente de la commission parlementaire anti-Mafia, à qualifier la condamnation de *« procédure nazie »*. Tiziana Maiolo, présidente de la commission parlementaire de justice, quant à elle, renchérit : *« Le procès est devenu politique du moment que le tribunal et les repentis sont les mêmes que pour le procès Andreotti actuellement en cours à Palerme. »* Comme quoi, selon elle, on condamnerait Contrada en pensant à l'ex-président du conseil.

Salvatore Aloise

La privatisation ratée d'un joyau industriel du communisme tchèque

PRAGUE
de notre correspondant

Seul un poète aurait pu penser donner un nom de femme à une aciérie. C'était le cas de Carl Wittgenstein, le père du philosophe allemand Ludwig Wittgenstein, si amoureux de son épouse qu'il baptisa, en 1889, ses aciéries de Kladno (trente kilomètres au nord-ouest de Prague) du nom de Poldi, le diminutif affectueux de sa femme, Leopoldina. Comme cette preuve d'amour devait lui sembler insuffisante, il a aussi immortalisé son portrait sous la forme du sceau de la marque déposée Poldi Steel, un visage féminin surplombé d'une étoile. A plus de cent ans, la « vieille dame » traverse ces jours-ci la plus grave crise de son histoire.

Partiellement privatisée en 1993, l'aciérie Poldi, fierté du régime communiste pour avoir été un haut lieu du mouvement social entre les deux guerres, est menacée de mise en liquidation judiciaire par son propriétaire minoritaire, l'Etat tchèque. Elle serait le premier de ces monstres industriels qu'affectionnait l'économie planifiée à faire faillite. Alors que son imprévisible et insaisissable actionnaire principal, Vladimir Stehlik, espère sauver du naufrage l'entreprise, une violente polémique divise le gouvernement sur les responsabilités de l'échec de cette privatisation.

VENDUE AU PLUS OFFRANT

Poldi Kladno est lourdement endettée, produit peu (200 000 tonnes d'aciers spéciaux) et compte une main-d'œuvre pléthorique (près de 4 000 employés). La fermeté du gouvernement est exceptionnelle dans cette affaire car les entreprises endettées, en particulier vis-à-vis de l'Etat, sont nombreuses. Pendant plus de deux ans, l'Etat, actionnaire minoritaire, ne s'est pas occupé de l'entreprise. Fidèle au dogme ultralibéral du laisser-faire, il n'a apporté aucune aide, financière ou autre. Alors que les experts internationaux recommandaient de restructurer le secteur surdimensionné de la sidérurgie en République tchèque avant toute privatisation, le cabinet thatchérien de Vaclav Klaus décidait de vendre Poldi au plus offrant. Au lieu de tomber dans l'escarcelle d'un grand groupe international, Poldi a été mariée à Bohemia Art, la SARL de M. Stehlik, alors complètement inconnu du public et du milieu de l'acier.

Selon M. Klaus, la faute repose essentiellement sur les épaules de *« M. Stehlik, qui n'a pas su gérer son entreprise »* et, accessoirement, sur celles du ministre de l'industrie, de celui des privatisations et du chef du FNM, chargés de la privatisation de Poldi. Ces trois hommes, tous membres de l'Alliance démocratique civique (ODA), un des partis de la coalition gouvernementale, n'ont pas apprécié la critique assassine de leur chef, par ailleurs président du puissant rival, le Parti démocratique civique (ODS). A deux mois des élections législatives, alors que chaque parti tente de s'approprier la paternité des réussites de la transition tchèque, tous espèrent que la justice, d'ordinaire si lente, sera prompte à faire la lumière sur cette affaire.

Tandis que les ministres règlent publiquement leurs comptes, les ouvriers de Poldi continuent de croire en leur patron et espèrent une issue satisfaisante à la crise. Le gouvernement ignore toutefois quelles pourraient être les conséquences sociales de la mise en faillite de Poldi. Selon des estimations, quelque 30 000 personnes dépendent directement ou indirectement de l'activité de Poldi (salariés, employés des sous-traitants et leurs familles). Confiant dans les capacités d'absorption du marché du travail tchèque (3 % de chômage seulement), le cabinet estime que la cessation des activités sidérurgiques à Kladno ne poserait pas de problèmes majeurs. Sinon la fin d'une tradition de plus de cent cinquante ans. Et d'une belle histoire d'amour.

Martin Plichta

Plus de cent morts dans l'offensive turque contre les séparatistes kurdes

ISTANBUL
de notre correspondante

Vingt-sept soldats turcs et quatre-vingt-onze combattants kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKR) ont trouvé la mort dans la région de Lice, au nord-est de Diyarbakir, au cours de violents combats qui s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle offensive de printemps contre le PKK. Une douzaine de militants kurdes ont également été tués au cours de plusieurs autres accrochages dans divers districts du sud-est.

Ignorant le cessez-le-feu unilatéral déclaré par le PKK en décembre 1995, les forces de sécurité ont lancé, samedi 6 avril, des opérations de grande envergure contre le PKK, concentrant notamment leurs efforts sur le triangle Lice-Kulp-Bingöl. Au cours du ratissage de cette région, des combats ont éclaté entre les forces de sécurité et un groupe d'environ deux cent-cinquante militants kurdes, installés dans plusieurs grottes et abris naturels à une altitude d'environ 2 500 mètres. Un nombre important de militants kurdes auraient été blessés au cours de ces affrontements qui ont duré trois jours. Selon le quotidien *Turkish Daily News*, les forces turques auraient effectué parallèlement, le jour de Pâques, une brève incursion terrestre en Irak du Nord, alors que l'armée de l'air attaquait des positions du PKK du côté irakien de la frontière.

OCCIDENTAUX CONTROVERSÉS

Le nouveau gouvernement turc a récemment approuvé l'extension pour trois mois du mandat de l'opération « Provide Comfort », la force aérienne déployée par les Occidentaux pour protéger les Kurdes d'Irak du Nord. L'existence de cette force est très controversée en Turquie où, malgré la participation des militaires turcs, elle est parfois perçue comme un soutien indirect des Occidentaux aux séparatistes kurdes.

« Que personne ne doute que nous protégerons le territoire national d'une façon digne de nos martyrs », a déclaré le premier ministre, Mesut Yilmaz, adressant ses condoléances aux familles des soldats tombés au combat. Le premier ministre avait récemment laissé entrevoir la possibilité d'un assouplissement de la politique à l'égard de la minorité kurde, mais la mort de vingt-sept soldats risque de renforcer l'intransigeance des nationalistes qui estiment qu'une solution militaire est la seule approche possible pour résoudre la question kurde.

Nicole Pope

Flambée de violence en Irlande du Nord

BELFAST. La police de l'Ulster (RUC) a procédé, lundi 8 avril au soir, à une nouvelle opération pour disperser quelque trois cents loyalistes protestants, après quatorze heures de confrontation à l'entrée du quartier catholique de Lower Ormeau Road, dans le sud de Belfast. La police a chargé avec des matraques, obligeant les manifestants à se disperser dans les rues avoisinantes. Pour la première fois depuis la trêve proclamée en septembre 1994 par les loyalistes protestants et les nationalistes, les policiers ont tiré des balles en plastique et plusieurs personnes ont été arrêtées. Au moins deux personnes ont été blessées dans la panique.
La police avait interdit le défilé des Apprentis protestants, par crainte de violences. En effet, les Républicains estiment que cette parade, qui emprunte le même parcours depuis quatre-vingt-dix ans, est une provocation des loyalistes. Le ministre britannique à l'Irlande du Nord, sir Patrick Mayhew, a condamné ces attaques qui sont *« le fait de personnes qui cherchent une confrontation violente et le désordre »*. L'incident de lundi est le premier depuis juillet 1995, lorsque des affrontements entre police et manifestants avaient fait plusieurs blessés. – *(AFP, Reuter.)*

La nouvelle constitution tchadienne a été approuvée par référendum

N'DJAMENA. La nouvelle constitution tchadienne a été approuvée par référendum, avec 61,46 % de « oui » contre 38,54 % de « non », a annoncé, lundi 8 avril, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) en publiant les résultats de ce scrutin qui s'était déroulé le 31 mars. Ils reflètent les fortes différences régionales qui existent dans le pays, avec un très net succès du « non » dans les quatre provinces du sud-ouest du pays. Les fortes différences que l'on peut noter selon les préfectures reproduisent la coupure historique et culturelle du pays entre le Nord, le Centre et l'Est, de culture arabo-musulmane, et le Sud animiste et chrétien.
Les partis politiques du Sud étaient opposés à la constitution qui prévoit un état unitaire et avaient souhaité lors de la préparation du texte que le pays devienne un Etat fédéral. Ce référendum était le premier scrutin depuis l'adoption du multipartisme, en 1992. Après trois ans sous le régime de la *« transition »* et d'institutions provisoires, il devrait être la première étape de l'instauration d'institutions stables, définitives et démocratiques. La deuxième étape de ce processus doit être l'élection au suffrage universel du président de la République, prévue pour juin. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **POLOGNE : le président Alexandre Kwasniewski est arrivé à Moscou,** lundi 8 avril, pour une visite de trois jours qui devrait être dominée par la question de l'élargissement de l'OTAN à l'Est, vivement dénoncé par Moscou, et le récent rapprochement entre la Russie et la Biélorussie, qui préoccupe la Pologne. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : l'eau courante dans la plupart des villes du pays** n'est pas potable en raison de l'importante pollution industrielle et des canalisations défectueuses a révélé, lundi 8 avril, un rapport du ministère de la santé. Ce document recommande aux habitants des villes de plus de cinquante mille personnes de faire bouillir et de filtrer l'eau avant de la boire. – *(AP.)*

■ **MOLDAVIE : le président Mircea Snegur, et son premier ministre,** Andre Sangueli, sont en opposition ouverte à propos du sort du ministre de la défense, accusé de corruption par le chef de l'Etat. Le chef du gouvernement a indiqué, lundi 8 avril à la télévision, qu'il ne se pliera pas à la demande présidentielle. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : Jorge Rodriguez, cinquante et un ans, a succédé** le lundi 8 avril, à Eduardo Bauza comme chef de cabinet du président Carlos Menem. Considéré comme *« l'éminence grise »* du chef de l'état et habile politicien, M. Bauza a démissionné pour des raisons de santé. Il continuera à jouer un rôle déterminant comme secrétaire général du Parti justicialiste (péroniste). M. Rodriguez, qui était ministre de l'éducation, a été remplacé par Susana Decibe, quarante-huit ans. – *(Corresp.)*

■ ***La mutinerie de la prison de haute sécurité de Sierra Chica,*** située à 250 km au sud-ouest de Buenos Aires, a pris fin dimanche 7 avril lorsque les mille cinquante-deux insurgés ont libéré les dix-sept otages qu'ils détenaient depuis une semaine et mis fin à leur mouvement. Les mutins se plaignaient de la surpopulation des prisons et réclamaient la mise à l'isolement des prisonniers sidéens et une réduction de peine de deux ans pour toute année passée en préventive. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **BÉNIN : un gouvernement de dix-sept membres, dont Adrien Houngbédji est le premier ministre,** a été formé par le nouveau chef de l'Etat béninois, Mathieu Kérékou, a annoncé, lundi 8 avril, la radio nationale, en citant des *« sources bien informées »*. Me Houngbédji, cinquante-quatre ans, arrivé en troisième position au premier tour de l'élection présidentielle du 3 mars, avec près de 20 % des suffrages, avait appelé à voter en faveur de M. Kérékou au second tour. La création d'un poste de premier ministre n'est pas prévue par la Constitution. La liste communiquée par la radio nationale n'a pas été officiellement confirmée. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le prince héritier Sidi Mohammed** devait participer, mardi 9 avril, à Paris, à un colloque sur le partenariat entre le Maroc et l'Europe, organisé à l'initiative du Cercle d'amitié franco-marocain. Le prince héritier sera reçu à déjeuner, mercredi, par le président Jacques Chirac. Ce colloque se tient à quelques semaines de la visite officielle en France du roi Hassan II, prévue début mai. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : le Front des forces socialistes (FFS)** a répondu favorablement, lundi 8 avril, à l'invitation au dialogue du président Liamine Zeroual. Ces consultations, auxquelles le FLN (ancien parti unique) a lui aussi décidé de participer, devraient déboucher sur l'organisation d'élections législatives, en 1997. L'ouverture de ces entretiens a coïncidé avec un nouveau regain de violences, particulièrement meurtrières dans l'Algérois. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : la BBC a annoncé, lundi 9 avril, son intention de fermer** son service télévisé en langue arabe, diffusé vers le Moyen-Orient et l'Afrique. La chaîne satellite est gérée par la BBC et Orbit Communications, une société basée en Italie, dirigée par un prince saoudien. Des tensions seraient apparues entre la BBC et son partenaire à propos de la couverture par la BBC des affaires touchant à l'Arabie saoudite.

■ **IRAK : les négociateurs irakiens et l'ONU** ont entamé, lundi 8 avril, la troisième série de négociations sur la formule dite « pétrole contre nourriture », alors que la situation alimentaire reste dramatique du fait de l'embargo appliqué depuis 1990. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALGÉRIE : en échange d'un prêt de 400 millions de dollars (2 milliards de francs)** qui vient de lui être accordé, Alger doit privatiser plusieurs entreprises publiques et une banque d'Etat, a indiqué, samedi 6 avril, le ministre des finances. Ahmed Benbitour a précisé qu'il ne s'agira que de petites et moyennes entreprises et, à propos de l'établissement financier, de la Banque de développement locale (BDL). – *(AFP.)*

■ **JAPON : l'économie montre des signes de reprise progressive,** tirée par l'embellie dans le secteur du logement, les dépenses publiques et la production industrielle qui se redresse, a indiqué lundi 8 avril le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Yasuo Matsushita. La situation s'améliore aussi pour ce qui est de la confiance des patrons et pour les bénéfices des entreprises, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Flambée de violence en Irlande du Nord

La nouvelle constitution tchadienne a été approuvée par référendum

A Gorazde, « la liberté, ce n'est pas d'être escorté par des blindés »

Dans cette ville enclavée de la Bosnie-Herzégovine, la population attend, sans toujours y croire, que la communauté internationale tienne sa promesse de remplacer par une route étroit chemin montagnard qui permet, depuis le mois de mars, de se rendre à Sarajevo

A Gorazde, au sud-est de la Bosnie-Herzégovine, la population bosniaque vit toujours dans une enclave, *située au beau milieu de* la République serbe. Depuis la fin du mois de mars, un corridor relie bien Gorazde à Sarajevo, via les monts Igman, tel qu'il avait été défini lors des accords de Dayton. Le problème est *qu'aucune route n'emprunte* cet étroit chemin montagnard. Il est, actuellement, uniquement accessible à des véhicules militaires tout-terrain. La construction d'un ouvrage plus praticable, auquel les Américains pourraient participer – mais le traité de paix n'inclut pas d'obligation de construire une route pendant le mandat de l'OTAN, et les Bosniaques se sont contentés d'une promesse verbale –, prendra plusieurs années, et nécessitera des « travaux titanesques », selon les ingénieurs de la force multinationale. Dans l'attente de sa réalisation, dont personne ne sait avec certitude si elle sera un jour menée à son terme, la population exténuée survit dans une ville devenue le royaume de la rumeur, et où l'impatience se transforme parfois en désespoir.

GORAZDE
de notre envoyé spécial

Gorazde est sans doute la seule ville de Bosnie-Herzégovine dont le visage n'a pas radicalement changé durant l'hiver. Ici, les bénéfices de la paix se limitent à marcher au lieu de courir, à se nourrir un peu mieux... Sur les berges de la Drina, les promeneurs ont le pas lent, *le visage apaisé*. Les enfants sautillent autour des camions qui, trois jours par semaine, ravitaillent la ville. Gorazde, à l'orée du printemps, retrouve une certaine douceur de vivre. Pourtant, rien n'a fondamentalement évolué.

La population vit toujours dans une enclave, perdue dans le sud-est du pays, au beau milieu de la République serbe. Le traité de paix n'inclut pas d'obligation de construire une route pendant le mandat de l'OTAN, et les Bosniaques se sont contentés d'une promesse verbale des Etats-Unis de participer à ce travail titanesque. Aujourd'hui, après de premières missions de reconnaissance, des ingénieurs de l'Ifor estiment qu'il faudra *« deux ou trois ans avant de voir apparaître une véritable route entre Sarajevo et Gorazde »*.

« La situation à Gorazde est merveilleuse, comparée aux années de guerre, affirme Rijad Rascic, le président du district, *malheureusement, nous ne recevons aucune aide internationale, et nous n'avons toujours ni eau ni électricité. En fait, nous n'avons pas reçu un seul deutschemark depuis la signature du plan de paix. C'est risible... »* M. Rascic mentionne une promesse gouvernementale française d'une station de pompage et de filtrage de l'eau, mais le projet est en attente d'un accord officiel de Paris.

Les hommes de Gorazde, contrairement à ceux de Sarajevo ou de Mostar, ne s'affairent pas autour des bâtiments détruits, et ils tentent à peine de colmater les brèches dans les murs. A longueur de journée, ils déambulent autour *de la place centrale ou sur le pont.* La reconstruction attendra le retour de l'eau et de l'électricité.

« CRISE D'ADOLESCENCE »

Brian Sadler, le responsable de l'ONU à Gorazde, pense que les habitants traversent actuellement *« une crise d'adolescence »*. *« Les problèmes de la paix sont parfois plus importants que ceux de la guerre*, dit-il. *Lorsqu'ils étaient abandonnés, ils avaient appris à survivre. Aujourd'hui, ils se posent la même question que tous les adolescents du monde : que vais-je faire de moi-même ? La peur de l'inconnu ajoute à la lenteur du processus. »*

Brian Sadler confirme que *« les délégations officielles se sont bousculées depuis trois mois »*, mais qu'*« aucun visiteur n'a laissé 1 centime derrière lui »*. Là encore, le corridor fantôme est le principal coupable de la frilosité occidentale. *« J'ai l'impression*, poursuit M. Sadler, *que la communauté internationale attend que le gouvernement bosniaque réussisse à la convaincre que Gorazde est toujours une ville de Bosnie-Herzégovine. »*

Nombreux sont les habitants de Gorazde qui souhaiteraient en être convaincus. Certains pensent que la route ne sera jamais construite, et ils affirment être prêts à reprendre les armes afin de conquérir la route directe Gorazde-Sarajevo. D'autres commencent à se demander si Gorazde n'a pas été définitivement condamnée, si l'objectif n'est pas de provoquer un exode de la population, *puis d'offrir la ville* aux Serbes en échange d'autres territoires. Aucun élément ne permet de confirmer ces soupçons d'une population exténuée, à bout de nerfs. Le tracé choisi pour la liaison entre Gorazde et la Fédération croato-bosniaque est simplement étrange, alors qu'il existe deux axes principaux, qui demeurent sous contrôle serbe.

« Avant de songer au couloir lui-même, il faudrait peut-être se préoccuper de l'accès à ce couloir, note un ingénieur de l'Ifor. *Le terrain est affreusement accidenté, la région très souvent couverte de neige. Le tracé de Dayton ne respecte même pas les courbes naturelles des montagnes. »* La seule route envisageable partira des monts Igman, empruntera des sentiers jusqu'à Trnovo, puis longera la rivière Crna Reka jusqu'aux rives de la Drina. Ensuite, il restera encore à reconstruire des ponts afin d'atteindre Gorazde. *« Les Bosniaques empruntent déjà ce réseau de pistes avec des jeeps militaires*, raconte l'officier. *Ils ont déminé les sentiers, et ils traversent les rivières à gué. »*

Pour que le couloir soit utilisable par des véhicules classiques, il faudrait des mois, voire des années, de travail intensif. Des officiers français estiment toutefois qu'ils pourraient réaliser avant l'hiver une piste semblable à celle des monts Igman, *qui avait permis au cours de* l'été 1995 de désenclaver un peu Sarajevo.

PRISON À CIEL OUVERT

A Gorazde, conscient de l'immense problème du « couloir de Dayton », Rijad Rascic rêve d'une Bosnie-Herzégovine qui ne soit plus divisée en deux entités. *« Certes, nous devons établir ce corridor avec Sarajevo. Mais ensuite, nous devrons vivre de manière civilisée*, dit-il. *Nous devrons avoir des échanges économiques avec nos voisins. Tout futur partenaire est le bienvenu. »* En clair, M. Rascic n'exclut pas des contacts avec la « République serbe » ou le Monténégro.

Certains pensent également que, une fois les cicatrices refermées, l'accès à Gorazde se fera naturellement par le territoire serbe. Mais personne ne se risque à fixer une date à cette recomposition de la société bosniaque. Deux ans, dix ans, ou plus... Gorazde doit donc privilégier l'ouverture du corridor à la circulation, afin que la ville ne soit plus dépendante de l'humeur serbe. Actuellement, l'Ifor escorte chaque semaine trois convois à travers le territoire serbe. Des camions et des autobus rejoignent ainsi Sarajevo, et les jeunes de Gorazde en profitent souvent pour y poursuivre leurs études. La sensation de vivre dans une prison à ciel ouvert n'a toutefois pas disparu. *« La liberté, ce n'est pas d'être escorté par des blindés et des canons »*, note un homme.

L'enclave, qui sait que l'OTAN souhaite quitter le pays à la fin de l'année, craint que les Serbes ne reprennent ensuite position dans l'actuel corridor. *« Nous avons désormais les moyens militaires de défendre la ville*, analyse un officier bosniaque, *mais nous ne pourrons pas protéger ce couloir contre une éventuelle offensive. Trop enclavé, trop étroit. »*

La ville espère recevoir bientôt des informations précises de la communauté internationale. Les travaux commenceront-ils avant l'été ? Quand la route sera-t-elle praticable ? En attendant, Gorazde est devenue le royaume de la rumeur, où l'impatience se transforme parfois en désespoir. Le soir, aucun lampadaire ne vient éclairer les rues grises de la ville assiégée. Les hommes, de retour du front, s'ennuient. Ils n'osent pas encore concevoir de projet, comme si la paix était décidément trop fragile. Seul signe d'une certaine quiétude retrouvée : des jeunes ont célébré l'arrivée du printemps en plongeant dans la Drina. Aucun canon serbe ne menace plus les téméraires qui s'ébattent dans l'eau encore glaciale.

Rémy Ourdan

Belgrade et Skopje se reconnaissent mutuellement

La République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) et la Macédoine se sont reconnues mutuellement, lundi 8 avril. A l'issue d'un compromis, Belgrade a accepté de reconnaître la République voisine sous le nom de Macédoine, alors que ce pays a été admis à l'ONU, il y a trois ans, sous l'appellation provisoire, imposée par la Grèce, d'Ancienne République yougoslave de Macédoine (Fyrom). En échange, Skopje accepte *« la continuité d'Etat et la personnalité juridique internationale de la RFY »*. *« La reconnaissance de la Fyrom sous le nom de Macédoine n'aide pas la stabilité de la région et ne peut être considérée comme une action amicale envers la Grèce »*, a rétorqué, lundi, le ministère grec des affaires étrangères. De son côté, le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a salué comme *« un pas important »* l'accord entre Skopje et Belgrade, soulignant que désormais *« le dernier obstacle à la reconnaissance de la RFY par les Etats membres de l'Union européenne avait disparu »*. – (AFP.)

Le thème de la convertibilité du rouble fait son entrée dans la campagne présidentielle russe

IL Y A UN AN, la question se posait en Russie de savoir comment éviter la poursuite de la dégringolade vertigineuse du rouble, ponctuée de crises de changes éprouvantes. Aujourd'hui, les responsables de la politique monétaire, fiers d'avoir stabilisé le cours de la monnaie nationale, s'interrogent sur l'adoption d'un régime de change durable. En pleine campagne électorale, le gouverneur de la Banque centrale, Sergueï Doubinine, a proclamé, vendredi 5 avril, que la convertibilité complète du rouble était proche. La Russie serait prête, *selon lui*, à *signer* l'article 8 des statuts du Fonds monétaire international (FMI), qui interdit les restrictions aux opérations commerciales courantes et la pratique des taux de changes multiples. Les statuts du Fonds autorisent malgré tout plusieurs aménagements permettant d'*« exercer tous les contrôles nécessaires pour réglementer les mouvements internationaux de capitaux »*.

Moscou a instauré en juillet 1995 un *corridor* pour fixer la parité dollar-rouble (4550-5150 roubles pour 1 dollar depuis novembre). Celui-ci est valable jusqu'au 30 juin, et la monnaie russe paraît confortablement installée au milieu de la marge autorisée. *Mais dès le mois de février*, Boris Eltsine annonçait : *« Les jours du* corridor *sont comptés. »* Le régime actuel est en effet une forme de compromis entre une politique de changes flottants, où les parités peuvent fluctuer librement en fonction de l'offre et de la demande, et l'adoption d'un taux de change fixe.

Dans sa plate-forme électorale, le parti communiste ne proclame pas *d'objectifs de change*. Mais si le parti entend isoler largement la Russie de l'économie mondiale, comme il l'a fait savoir à plusieurs reprises, le retour à un taux de change administré, comme avant 1992, serait inévitable.

DIFFICILE TAUX DE RÉFÉRENCE

L'équipe de M. Doubinine ne raisonne pas ainsi. La libéralisation des taux de changes, des mouvements de capitaux, est au cœur de sa politique économique. Un changement complet de ligne risquerait de faire fuir les quelques investisseurs étrangers présents dans le pays, alors que les capitaux étrangers sont courtisés, notamment pour permettre le financement du déficit budgétaire. La plupart des économistes occidentaux reconnaissent qu'une certaine forme d'ancrage est nécessaire, en particulier pour freiner l'inflation et accompagner l'assainissement des dépenses publiques. Sans aller jusqu'à l'établissement d'un système de *currency board* aussi strict que celui mis en place par l'Estonie, M. Doubinine affirme avoir en main une bonne demi-douzaine de régimes de changes possibles.

La détermination d'un taux de change de référence est particulièrement difficile en Russie, compte tenu de l'ampleur des bouleversements économiques en cours. Un exemple, pourtant très éloigné de Moscou, est éclairant. Il est généralement admis que la raison principale de l'échec de l'entrée de la livre dans le Système monétaire européen (SME), en 1990, a été la mauvaise appréciation de son cours pivot : fixé à 2,95 marks, celui-ci était en fait *surévalué* et n'a pu résister à la pression des marchés financiers. En Russie, une mauvaise appréciation d'un cours de référence, assorti de la libéralisation complète du marché des changes, pourrait provoquer la défiance des marchés et un nouveau « mardi noir », comme ce jour d'octobre 1994 qui avait vu le rouble perdre d'un coup près de 20 % de sa valeur face au dollar. Jusqu'à *présent, en dépit de la forte* appréciation du rouble en termes réels induite par le *corridor*, l'excédent commercial n'a cessé de progresser. Il a atteint 20 milliards de dollars (100 milliards de francs) en 1995. Les protestations des exportateurs sont donc peu prises au sérieux. Reste *que ceux qui vendent des biens à* l'étranger sont aussi des électeurs, et souvent des potentats locaux...

DÉBAT TECHNIQUE OU POLITIQUE

Autre défi pour la Russie : comment assurer, dans une situation politique houleuse, l'indépendance de la banque centrale ? Celle-ci a prouvé, ces derniers mois, qu'elle était capable de mener une politique monétaire rigoureuse. *Cependant, « la situation est très politique. Ce serait un désastre si la banque s'opposait au gouvernement »*, met en garde Viktor Guerachtchenko. L'ancien président de la banque de Russie, converti au secteur privé, rappelle la situation allemande de 1990 : le président de la Bundesbank, Karl Otto Pöhl, s'opposait alors à une union monétaire rapide avec l'ex-RDA, finalement *intervenue au 1er juillet*. *« Techniquement, il avait raison, mais d'un point de vue politique, il se trompait »*, estime-t-il. M. Guerachtchenko est certainement marqué par son passé de haut fonctionnaire soviétique ; mais il faut reconnaître que, dans les pays industriels, la détermination du régime de change est du ressort du gouvernement. C'est le prochain président russe qui décidera comment gérer le rouble...

Françoise Lazare

PROSPECTIVE A deux ans des *élections législatives*, les *résultats* des scrutins partiels et les sondages d'intentions de vote occupent les esprits des députés et des responsables politiques. A *gauche comme à droite*, l'*hypothèse* d'une défaite de la majorité et d'une nouvelle cohabitation est considérée comme sérieuse dans l'état actuel de l'opinion. ● L'ANALYSE des partielles fait apparaître un affaiblissement de la majorité depuis *l'élection présidentielle de 1995* et un net redressement de la gauche ; mais c'est surtout le niveau du Front *national*, en progrès par rapport à 1993, qui inquiète les dirigeants de la droite. ● *DANS LES DÉPARTEMENTS*, les députés élus de justesse en mars *1993 se consacrent plus que* jamais à leurs circonscriptions, dans lesquelles les rapports de forces ont été parfois modifiés par les élections municipales de juin 1995.

La droite mesure son handicap pour les élections législatives de 1998

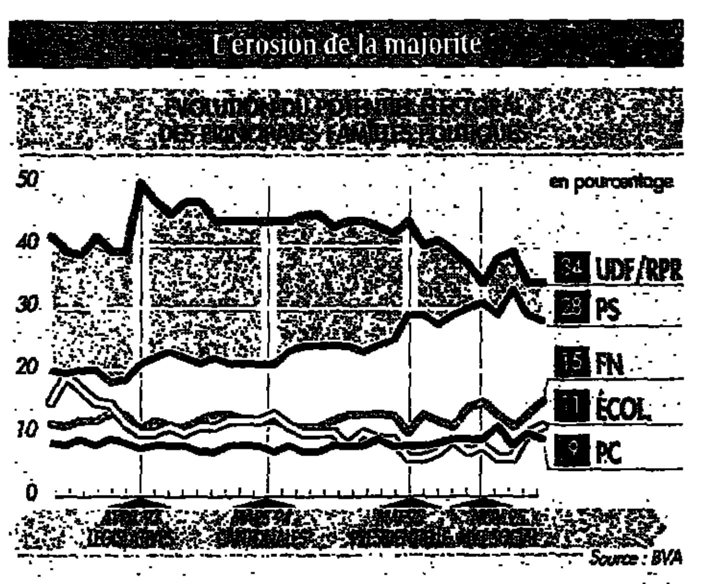
Les scrutins partiels et les sondages d'intentions de vote montrent que la majorité souffre aujourd'hui d'un déficit auprès des électeurs. Ses dirigeants redoutent une progression de l'extrême droite, qui permettrait à cette dernière de peser au second tour en faveur de la gauche

AU CREUX DE L'HIVER, les parlementaires n'avaient qu'une question à la bouche : quand Alain Juppé quitterait-il l'Hôtel Matignon ? Qui serait son successeur ? Le printemps venu, ces interrogations anxieuses ou gourmandes se sont effacées. Le premier ministre est *fidèle au poste, chacun ou* presque en a pris acte, pour l'immédiat. Du coup, les esprits se sont tournés vers le rendez-vous essentiel de mars 1998, vers ces élections législatives encore lointaines, mais déjà si proches.

Sur les estrades, cette échéance est devenue, en quelques semaines, la pierre angulaire des discours et des stratégies. Devant la *convention nationale du PS*, le 31 mars, Lionel Jospin avertissait son parti : « *Je ne sais pas quel sera le sort des urnes en 1998. La victoire n'est nullement certaine, même si nous devons la préparer. Parti d'opposition, nous pouvons être au pouvoir bientôt.* » Le 2 avril, devant la gauche rassemblée à Bercy pour réfléchir à la « *nouvelle union* » prônée par Robert Hue et par la direction communiste, le premier secrétaire du Parti socialiste revenait à la charge, évoquant la « *discipline républicaine* » qui rassemblera la gauche au second tour des législatives.

L'obsession n'est pas moins présente à *droite*. Le 29 mars, le premier ministre, se posant en « *chef de la majorité* », a fixé les règles du jeu. « *La majorité a besoin d'un RPR fort et d'une UDF forte* » pour aborder le rendez-vous de 1998, assurait M. Juppé, avant de prévenir qu'il veillera « *très personnellement, au moment des investitures pour les élections législatives, au respect de la règle d'union de la majorité* » entre le RPR et l'UDF (*Le Monde* du 30 mars). Edouard Balladur sillonne les routes de campagne. Charles Pasqua rentre dans l'arène pour mieux protéger, dit-il, le président de la République contre une éventuelle cohabitation. Et il ne fait pas de doute que le succès des deux François – Léotard et Bayrou – contre Alain Madelin, à la présidence de l'UDF, a résulté, pour beaucoup, de l'assurance qu'ils offraient aux grands électeurs de la confédération de se voir réinvestis.

Quant aux principaux intéressés – les députés eux-mêmes –, ils n'ont pas attendu ces consignes pour déserter l'Assemblée et labourer, encore et toujours, des circonscriptions dont la conquête, en 1993, tenait parfois du miracle. Même s'ils ne sont pas automatiquement les plus vulnérables, 92 députés (48 RPR et 44 UDF) sur les 466 que comptent les groupes RPR et UDF ont été élus avec moins de 53 % des suffrages exprimés. Ils sont 141 (81 RPR et 60 UDF) à être au-dessous de la barre de 55 % des suffrages.



Le potentiel électoral des principaux partis est calculé à partir des intentions de vote "si de nouvelles élections avaient lieu dimanche prochain".

« TRIANGULAIRES »

Pour préparer cette échéance, les cellules électorales des partis sont déjà sur le pied de guerre et distillent, au mieux de leurs intérêts, prévisions et projections. Dès l'automne, des rumeurs alarmistes couraient les couloirs du Palais-Bourbon : une étude du RPR, chuchotait-on, donnait pour battus 150 à 200 députés de la majorité. Depuis, Frédéric de Saint-Sernin, député (RPR) de Dordogne, chargé à l'Elysée de suivre les questions électorales, a affiné les analyses et établi un état des lieux, circonscription par circonscription, en prenant en compte les résultats des scrutins intervenus depuis 1993 et les atouts du candidat de gauche le plus probable. Prudent, il livre de rares indications, qui ne risquent guère d'affoler ses collègues, estimant à 30 le nombre des battus à coup sûr et à 129 les députés RPR presque assurés de leur réélection.

Le Parti républicain, lui aussi, a fait travailler ses spécialistes. Ils estiment prématuré de spéculer, aujourd'hui, sur les résultats de demain, mais assurent que la poussée du Front national pourrait faire perdre à la majorité de 30 à 60 sièges. Pour tous les observateurs, dans les partis comme dans les instituts de sondage, l'une des principales inconnues du scrutin de 1998 *tient en effet* au poids qu'aura alors le FN et à sa capacité de se maintenir au second tour, provoquant de redoutables « triangulaires ». Au PR, on évalue aujourd'hui entre 120 et 180 (contre 100 en 1993) le nombre de circonscriptions où le parti de Jean-Marie Le Pen serait en mesure de se maintenir.

L'extrême droite n'a pas attendu ces chiffres pour accentuer la pression sur la majorité et appeler ses électeurs à faire battre les candidats RPR et UDF aux élections partielles. Dès à présent, le Front national a établi une liste de 42 circonscriptions (en particulier dans les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône, le Languedoc-Roussillon et l'Ile-de-France) où il espère l'emporter. Les enquêtes d'opinion peuvent conforter ces espoirs.

Selon le tableau de bord mensuel de BVA, le PS a regagné, depuis le printemps 1993, une dizaine de points en intentions de vote, tandis que la majorité, au plus haut *jusqu'à l'élection de Jacques* Chirac, a perdu 10 points. « *Actuellement, la droite devance le Parti socialiste, mais elle est légèrement distancée par l'ensemble de la gauche. Les écologistes étant très affaiblis, le Front national est en effet en position d'arbitre* », confirme Philippe Méchet, directeur des études politiques de la Sofres, en soulignant que ces relevés d'intentions de vote ne sauraient avoir valeur de prévisions.

L'ÂGE DES SORTANTS

Beaucoup dépendra de l'état dans lequel la majorité abordera ce scrutin ; de sa capacité à surmonter les divisions de l'élection présidentielle et les séquelles de la bataille pour le contrôle de l'UDF ; enfin, de son aptitude à maîtriser la rivalité *traditionnelle* entre le RPR, premier groupe de l'Assemblée nationale, et l'UDF, qui aspire à le devenir. Le grand nombre de leurs députés sortants, dont la plupart devraient être réinvestis, ainsi que les règles nouvelles de financement des campagnes électorales, qui renforcent l'emprise des partis sur les candidats, constituent deux facteurs puissants de discipline dans *la majorité*.

Cependant, les élections partielles des derniers mois, comme les municipales de juin 1995, ont démontré la fragilité des disciplines partisanes et les risques de voir se multiplier les candidatures dissidentes. C'est d'autant plus vrai que, au RPR comme à l'UDF, on *entend rajeunir* les troupes : 61 députés sortants auront plus de soixante-dix ans en 1998...

Les aléas du calendrier ne sont pas moindres. *L'embouteillage* électoral prévu en 1998, année des élections régionales, cantonales et d'un renouvellement sénatorial, n'est pas de nature à simplifier les négociations au sein de la majorité. L'organisation de législatives, dans *la première partie du mandat de* M. Chirac, ouvre une perspective totalement inédite et imprévisible de cohabitation longue entre un président de droite et une majorité de gauche, comme le souligne Jean-Luc Parodi, conseiller de l'IFOP pour les études politiques.

Reste l'essentiel : le bilan sur lequel sera *jugé la majorité – notamment* en matière de chômage, de fiscalité et de maintien des acquis sociaux – et la capacité de l'opposition à proposer une alternative crédible.

Cécile Chambraud, Gérard Courtois et Jean-Louis Saux

Sur un siège éjectable

Elu député de la 3e circonscription de Dordogne avec 50,46 % *des suffrages exprimés*, soit 523 voix d'avance sur son concurrent communiste, le délégué général du RPR aux élections sait mieux que quiconque ce qu'est un siège éjectable. « *Je suis James Bond !* », s'amuse Frédéric de Saint-Sernin. Passé par l'extrême droite, chargé de relations *publiques* d'une entreprise de détergents, puis directeur de l'information à la mairie de Grenoble sous le mandat d'Alain Carignon, il avait intégré la direction du RPR en 1989.

Frédéric de Saint-Sernin avait en charge l'étude de l'opinion publique pendant la campagne de Jacques Chirac. Aux pires moments, il n'avait jamais douté du résultat. Agé de *trente-huit ans*, il fait partie de la douzaine de députés qui défendent bec et ongles la politique d'Alain Juppé dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Parallèlement, il continue d'analyser les humeurs des Français pour le compte de l'Elysée.

Série noire pour la majorité dans les scrutins partiels

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, les élections partielles assombrissent les dimanches de la majorité. Semaine après semaine, les électeurs *envoient ses candidats au tapis. Cette mauvaise* humeur à l'égard du pouvoir est, il est vrai, traditionnelle lors de partielles. Ce qui l'est moins, c'est la constance avec laquelle elle s'exprime, la rapidité avec laquelle elle a suivi l'élection présidentielle et le regain de santé de la gauche qu'elle traduit.

L'élection présidentielle d'avril-mai 1995 avait été suivie, en juin, juillet et septembre, *d'une série de législatives favorables à la majorité*, qui avaient permis aux anciens ministres d'Edouard Balladur de retrouver, sans coup férir, leur siège à l'Assemblée nationale. Ces élections avaient déjà dénoté, cependant, une nette amélioration de la situation de la gauche, comparée à ses résultats catastrophiques de 1993. La défaite de l'ancien ministre de la coopération Bernard Debré (RPR), en Indre-et-Loire, *à la fin du mois de septembre*, avait sonné une première alarme. Les cantonales partielles qui ont suivi l'ont transformée en inquiétude.

Entre septembre et fin novembre, vingt-sept cantons ont été soumis à renouvellement. La gauche, qui en détenait quatre, a conservé les siens. En revanche, la droite, qui en détenait vingt-trois, en a perdu dix au profit de la gauche. Ces échecs étaient d'autant plus inquiétants que plusieurs d'entre eux concernaient des cantons *laissés vacants, pour cause de cumul de mandats*, par des députés nouvellement élus en 1993 et qui avaient conquis des municipalités en juin 1995. Jean-Claude Mignon (RPR), nouveau maire de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), Philippe Bonnecarrère (RPR), nouveau maire d'Albi (Tarn), Patrick Labaune (RPR), maire de Valence (Drôme), Daniel Garrigue (RPR), maire de Bergerac (Dordogne), ont ainsi cédé la place *à des conseillers généraux de gauche.*

LE PARTI SOCIALISTE À 30 %

La série noire ne s'est pas arrêtée là, même si le rythme des mauvaises nouvelles cantonales s'est ralenti. Sur les trente-deux cantons renouvelés depuis décembre, la majorité, qui en détenait vingt et un, en a cédé six à la gauche. L'opposition, qui en détenait onze, n'en a concédé *que deux, au profit non de représentants de la* majorité mais d'élus inclassables. L'inquiétude a fait place à la consternation à l'occasion des élections législatives partielles organisées depuis décembre.

Sur douze circonscriptions qu'elle a remises en jeu, la droite en a perdu sept au profit de l'opposition. Le PS a non seulement reconquis trois sièges qu'il avait perdus en 1993 (1re circonscription des Hautes-Pyrénées, 9e de Seine-Maritime et 13e de Seine-Saint-Denis), mais encore il a *remporté des victoires dans des circonscriptions réputées inexpugnables pour la* droite : la 8e du Rhône, où le candidat de la majorité avait été élu dès le premier tour en 1988 et en 1993 ; la 6e du Var, département qui ne comptait plus de députés de gauche depuis 1988.

Dans tous les cas, y compris dans les circonscriptions conservées par la *majorité*, le PS mais aussi le PCF enregistrent une poussée *spectaculaire par rapport à 1993. Et même dans* trois des douze circonscriptions les voix de gauche, au premier tour, égalent ou dépassent le total des voix de gauche du premier tour de 1988. Le PS approche, en moyenne, les 30 % de voix au premier tour et le PCF progresse dans huit des douze circonscriptions par rapport à 1988.

De son côté, la majorité, qui ne parvient à conserver qu'à grand peine une circonscription aussi ancrée à droite que la 4e du Calvados, souffre à la fois de la démobilisation de son électorat et de ses propres divisions. Elle est également gênée par le Front national, qui progresse partout par rapport à 1993.

C. Ch.

Trois députés cernés dans le fief socialiste de l'Aude

CARCASSONNE
de notre envoyé spécial

« *Moi, j'aurai au moins la satisfaction d'avoir bien bossé* », dit le premier. « *Je suis modérément confiant, mais je suis serein : tout dépendra du national* », prévoit le deuxième. « *Si le gouvernement réussit, je partirai à 50-50. Aujourd'hui, je serais battu* », confie le troisième.

Elus par surprise, en 1993, contre trois socialistes sortants, les députés de l'Aude ont intégré, à moins de deux ans des élections législatives de 1998, le risque d'une défaite prochaine. Gérard Larrat (UDF-PR), Alain Madalle et Daniel Arata (RPR) font partie des 92 députés de la majorité qui n'ont été élus, lors de la grande marée de droite de 1993, qu'avec moins de 53 % des suffrages exprimés.

Plus que d'autres, leurs jours sont comptés, du *moins sur le papier*. Députés « de base », ils n'ont d'autre recours que de s'investir dans leur circonscription, en escomptant une remontée de la cote de confiance du gouvernement. Se classant, selon la formule irritée de l'un d'eux, parmi « *ces 557 députés* [sur 577] *qui ne sont jamais interviewés à Paris* », il ne leur viendrait pas à l'idée de se démarquer de l'action menée par Alain Juppé et par ses ministres.

« *La déception est réelle, mais elle ne se traduit pas par une désaffection dans nos rangs* », affirmait M. Madalle à l'automne de 1995. « *Nous avons toujours un problème de communication pour relayer les initiatives du gouvernement*, précise-t-il aujourd'hui, *mais l'image du président s'est améliorée. Chirac a rechaussé ses bottes de candidat, et ça plaît beaucoup !* » A la fin d'octobre, les trois députés de l'Aude avaient été reçus, avec d'autres, à la table du premier ministre. A mots couverts, ils reconnaissaient avoir trouvé M. Juppé « *un peu raide* ». Ils estiment, désormais, qu'il s'est « *beaucoup amélioré* ».

A l'ouest du département, Daniel Arata, député de la 3e circonscription, fait preuve du même volontarisme. « *Ça râle, c'est sûr*, dit-il, *mais j'ai toujours entendu râler, ici. Le militant est grognon sur les impôts.* » « *J'ai une circonscription rurale*, explique-t-il. *Or les agriculteurs sont contents, leurs revenus sont en hausse. J'ai aussi un régiment, mais, par chance, c'est la Légion étrangère, ce sont des professionnels.* » Ancien directeur de la Caisse d'épargne de Castelnaudary, M. Arata est beaucoup plus préoccupé par les conséquences de sa défaite aux élections municipales de 1995. *Arrivé en tête au* premier tour face au maire sortant, *lui aussi* RPR, le député avait vu la mairie lui échapper de peu au profit du PS, en raison d'un mauvais report des voix de droite. « *C'est comme si j'avais pris un platane à 300 kilomètres/heure* », avoue-t-il.

Depuis six mois, il bat la campagne. Chaque vendredi matin, il tient une permanence dans le fief de son très vraisemblable *concurrent socialiste* lors des prochaines élections législatives, Jean-Paul Dupré, le maire de *Limoux*, où plusieurs centaines d'emplois sont menacés. M. Arata a directement fait appel au cabinet du premier ministre. « *La liaison est assez facile*, dit-il. *On se connaît depuis que l'on a fait, ensemble, la campagne de Chirac.* »

Il en va un peu différemment à Narbonne, où Christophe Madalle, l'un des assistants parlementaires de son père, a eu à se plaindre de la légèreté de certains cabinets ministériels. Celui de François Fillon, alors ministre des technologies de l'information et de la Poste, a ainsi laissé le bénéfice *de l'annonce d'une expérience* pilote en matière de communication au maire de Narbonne, Hubert Mouly (divers droite). Catastrophe ! Là aussi, en juin 1995, après plus de vingt ans de bon compagnonnage, Alain Madalle était parti, sans succès, à l'assaut du siège de M. Mouly et, depuis, les relations sont tendues entre les deux hommes. Bien qu'ayant reçu l'assurance, il y a un mois, de bénéficier de l'investiture du RPR en 1998, M. Madalle s'attend à être concurrencé par un candidat de droite dissident aux élections législatives.

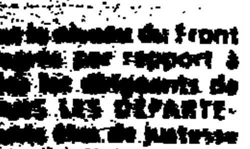
> « Nous ne sommes pas en position dominante. La sagesse commande l'union »

M. Larrat a *été, finalement*, le seul des trois députés de l'Aude à *avoir su éviter* l'écueil des élections municipales. Bien que balladurien, il a fait alliance avec le maire (RPR) de Carcassonne, Raymond Chésa, chef de file des chiraquiens dans le département. « *Nous ne sommes pas en position dominante*, dit-il. *La sagesse commande l'union.* » Lui-même, il a fait le choix de travailler en liaison avec Jacques Blanc (UDF-PR), président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, pour aider les *maires de sa circonscription*. « *Au début, c'était très dur*, se souvient-il. *J'étais invité dans les manifestations officielles, mais on ne me donnait pas la parole.* »

Dans l'ancienne circonscription de Léon Blum, M. Madalle, lui, a fait le tour de toutes les caves coopératives, où « *depuis 1898 ils n'avaient jamais vu un député de droite* ». Pour lui donner un coup de main, la direction nationale du RPR l'a même nommé, en début d'année, à la tête d'un groupe de travail sur la viticulture, tandis que M. Arata a été chargé d'une mission sur l'aménagement des zones *rurales par le premier ministre*. Cela sera-t-il suffisant ?

Mécontents de la loi Evin contre le tabagisme et l'alcoolisme, des milliers de viticulteurs de l'Aude s'étaient réfugiés dans l'abstention ou avaient voté blanc ou nul en 1993, mais, précise Jean-Claude Perez, premier secrétaire de la fédération socialiste, « *sans aller jusqu'à passer dans le camp d'en face* ». Grâce à un maillage peu commun, de l'ordre d'un militant *pour cent habitants*, le PS espère pouvoir reconquérir cet électorat. *Toutefois*, les socialistes de l'Aude hésitent encore sur la méthode à suivre. Leur défaite de 1993 a favorisé un renouvellement des élus. Faut-il poursuivre dans cette voie ou, de nouveau, faire appel aux anciens députés ? Le choix n'est pas tranché.

J.-L. S.



ns législatives de 1998

é dans les scrutins partiels

l'Aude

L'Institut François-Mitterrand a pour objet la connaissance de l'histoire contemporaine

Gilbert Mitterrand et Mazarine Pingeot en sont membres de droit

L'Institut François-Mitterrand a pour objet de *« contribuer à la connaissance de l'histoire politique et sociale de la France contemporaine »*. Son conseil d'administration comprendra 13 membres fondateurs, qui devraient être des proches de l'ancien chef de l'Etat ; 2 membres de sa famille, Gilbert Mitterrand et Mazarine Pingeot ; 2 membres de droit (ministère de l'intérieur, et ministre chargé des Archives de France).

LES STATUTS de l'Institut François-Mitterrand, fondation reconnue d'utilité publique par un décret publié au *Journal officiel* samedi 6 avril (*Le Monde* du 9 avril), a pour objet de *« contribuer à la connaissance de l'histoire politique et sociale de la France contemporaine »*, prévoient ses statuts.

L'Institut François Mitterrand *« réunit et conserve tous documents se rapportant à l'histoire de la seconde moitié du XXe siècle qui lui seront cédés ou confiés par leurs dépositaires ou détenteurs légaux ; il facilite aux historiens et chercheurs l'accès à ces documents. Il organise des rencontres, séminaires ou colloques qui favorisent les recherches entrant dans ses buts statutaires et peut faire connaître ses travaux par tous moyens appropriés, tels que communiqués, publications ou expositions »*, indiquent les statuts.

Cette fondation est administrée par un conseil qui comprend les treize membres fondateurs de l'Association pour l'étude et l'histoire politique et sociale de la France contemporaine. Cette association existait du vivant de François Mitterrand. L'ancien chef de l'Etat avait demandé à son ami Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel, de créer une fondation à partir de cette association existante. La liste des treize membres du conseil d'administration n'est pas publiée au *Journal officiel*. On suppose toutefois que M. Dumas devrait en être membre, de même que Michel Charasse, ancien conseiller à l'Elysée, ancien ministre, et Hubert Védrine, ancien secrétaire général de la présidence de la République.

Le conseil d'administation comprend, en outre, deux membres de droit, qui sont le ministre de l'intérieur et le ministre chargé des Archives de France, ou leurs représentants. Il comprend, enfin, deux membres de la famille de François Mitterrand, Gilbert Mitterrand, l'un de ses fils, et Mazarine Pingeot, sa fille (*Le Monde* du 3 avril).

La dotation de la fondation comporte une somme de 2 millions de francs, déposée sur le compte bancaire de l'Association pour l'étude de l'histoire politique et sociale de la France contemporaine. Cette somme provient, pour moitié, de la succession de François Mitterrand et, pour l'autre moitié, de versements faits par M. Dumas ; par la compagnie G7 (présidée par André Rousselet, proche de l'ancien chef de l'Etat) ; par la société Gervais-Danone (*que préside Antoine Riboud*) ; et par la société civile immobilière OJEJ, en vue de la reconnaissance de l'Institut François-Mitterrand comme établissement d'utilité publique. La dotation comprend en outre une somme de 2 millions de francs, apportée par l'Etat (ministère de la culture).

En outre, la fondation a reçu à titre gratuit de l'Association pour l'étude de l'histoire politique et sociale de la France contemporaine un appartement situé à Paris, 85, boulevard Saint-Michel (Paris 5e) et évalué à 3,5 millions de francs. Les ressources annuelles de la fondation se composent du revenu de la dotation, des subventions qui peuvent lui être accordées, du produit des libéralités dont l'emploi est autorisé, du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente, ainsi que du produit des ventes et rétributions perçues pour service rendu.

Erich Inciyan et Rafaële Rivais

RÉGIONS

Guerre municipale de sécession à Avignon

AVIGNON
de notre correspondante

La ville d'Avignon va-t-elle perdre d'un coup 13 % de sa population ? Fin mars, le conseil général de Vaucluse, appelé à donner son avis, s'est prononcé pour la scission (12 voix pour, 10 contre et une abstention) du quartier de Montfavet. Mais la procédure avait débuté il y a cinq ans, lorsque, le 24 avril 1989, ce quartier avait décidé de réclamer son indépendance. La décision finale appartient maintenant au préfet, à qui aucun délai n'est imposé pour faire connaître son choix.

A l'origine de cette « saga » juridico-politique réglementée par plusieurs articles du code général des collectivités locales, il y a le « ras-le-bol » des Montfavetains, las d'être lourdement imposés et de se sentir les éternels oubliés de la Cité des papes, alors que leur quartier possède la majorité des grands équipements de la ville (aéroport, parc des expositions, technopole agroalimentaire, réserve d'eau potable) ainsi que 40 % des réserves foncières.

Lorsque, à l'initiative d'Henri Agu, aujourd'hui conseiller général (RPR), l'association Montfavet, commune libre est constituée, les élus avignonnais pensent avoir affaire à quelques irresponsables dont l'entreprise de déstabilisation fera long feu. Mais la campagne de signatures recueille un tiers des inscrits sur les listes électorales, condition *sine qua non*, selon la loi, pour poursuivre la procédure.

Après l'enquête d'utilité publique lancée le 13 décembre 1993, le commissaire enquêteur rend ses conclusions le 26 janvier 1994. Elles sont défavorables, compte tenu de la grave situation financière de la ville (*Le Monde* daté 31 mars-1er avril). Les édiles avignonnais respirent. A l'automne 1995, un conseil municipal extraordinaire est organisé pour débattre du sujet : les élus, alors à majorité socialistes, votent contre l'autonomie des Montfavetains. Mais, six mois plus tard, le conseil général de Vaucluse se prononcera pour l'autonomie.

DES ENJEUX IMPORTANTS

Le préfet devra donc trancher entre une ville surendettée et mise sous tutelle, qui veut conserver l'intégralité de son territoire et de ses habitants, et une assemblée départementale, présidée par Régis Deroudhile (div. droite), soucieuse de marquer sa différence, en se plaçant du côté des « autonomistes ». Il faut dire que ces derniers se sont déclarés en faveur de l'adhésion à la COGA, c'est-à-dire la communauté de communes, initiée par l'ancien maire (PS) Guy Ravier avec le soutien de l'actuel député et maire (RPR) Marie-José Roig et du sénateur (RPR) Alain Dufaut, aujourd'hui premier adjoint d'Avignon. Cette adhésion permettra de mieux répartir la taxe professionnelle.

Les enjeux sont importants. Privée de 12 000 habitants, Avignon deviendrait une ville moyenne de 76 000 habitants seulement alors qu'elle bénéficie actuellement, par dérogation, du statut de ville de plus de 100 000 habitants et de toutes les aides financières correspondantes. Pour sa part, l'Union patronale crie casse-cou : *« A qui va-t-on faire croire qu'il y aurait un paradis fiscal jouxtant un goulag où l'impôt régnerait en maître ? Sûrement pas au monde de l'entreprise. »* Avignon, capitale culturelle européenne de l'an 2000, fière de son Festival de théâtre international, joue gros.

Monique Glasberg

L'économie parisienne se dégrade

L'AUGMENTATION des impôts que vont acquitter les Parisiens en 1996 est largement due à la médiocrité de la situation économique de la capitale (*Le Monde* du 28 mars). Face à cette crise, le maire, Jean Tiberi (RPR), s'échine pour parfaire l'image de *« capitale économique »* de Paris. *« Il importe de mieux valoriser les atouts exceptionnels dont dispose la capitale »*, explique Isabelle de Kerviler, adjointe (UDF) au maire, chargée du développement économique, pour expliquer la création d'un Comité d'expansion économique en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie.

L'objectif est, notamment, *« d'offrir un accueil de qualité aux entreprises candidates en un lieu bien identifié »* pour obtenir des implantations intra-muros soit en allant chercher de nouveaux investisseurs lointains et prestigieux, soit en convainquant quelques firmes de quitter la banlieue pour venir ou revenir dans la capitale où les prix sont devenus plus raisonnables. Les élus parisiens sont à la recherche de quelques « locomotives » pour redorer l'image de la capitale dans son ensemble, mais aussi pour promouvoir quelques projets comme Seine-Rive gauche et ses 900 000 mètres carrés de bureaux.

En réalité, plusieurs comités, clubs, associations chassent sur le même terrain, celui de l'implantation des entreprises étrangères. *« C'est le système des tribus gauloises »*, fulmine Jean-Maurice Esnault, président du club Paris capitale économique, un des faux nez de la chambre de commerce et d'industrie qui s'ajoute à l'Agence régionale pour l'implantation d'entreprises en Ile-de-France. En liaison avec la Datar et la Ville de Paris, notamment, ce club a lancé une étude sur les atouts et les handicaps de la région auprès des investisseurs étrangers. Car l'obsession de tous est d'arracher des sièges sociaux à la concurrence de Londres, Francfort et, bientôt, Berlin.

RECHERCHE DE SIÈGES SOCIAUX

Déjà, la concurrence commence à être forte sur le secteur des Foires et Salons, où Paris détient la première place mondiale. *« Après l'explosion des dernières années, la demande en mètres carrés aura tendance à stagner, car les entreprises font des économies sur ce poste aussi »*, prévoit Alain Grellety Bosviel, PDG du Parc des expositions de la porte de Versailles, qui envie ses collègues allemands de percevoir des aides de leurs Länder, alors que, lui, verse des royalties à la Ville de Paris.

Le rêve de tous les responsables du développement économique de la capitale et de la région est d'attirer des sièges sociaux. Une étude du cabinet Bernard Brunhes, réalisée à la demande de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, sur *« la nouvelle organisation des grandes entreprises »* devrait atténuer leur optimisme. Celle-ci aboutit à la conclusion que les grandes entreprises sont à la recherche de *« flexibilité, réversibilité et réactivité »*. *« Les évolutions dans les grandes entreprises vont vers moins d'emplois et moins de mètres carrés*, relève cette étude. *Il serait illusoire de penser que la reprise ou toute amélioration économique puisse les modifier »*.

Mieux vaudrait, peut-être, s'occuper du tissu des petites et moyennes entreprises et industries et du commerce, qui souffre cruellement. Pour cela, la Ville de Paris a imaginé le système des hôtels industriels. Il y en a trente dans Paris, représentant quelque 270 000 mètres carrés. *Ils sont remplis à 85 % par* des imprimeurs, confectionneurs, artisans qui acquittent des loyers inférieurs d'un tiers à ceux du marché, mais, observe un responsable de ce secteur, aujourd'hui le marché a rattrapé les bailleurs parisiens, et certains locataires quittent la capitale pour des locaux en proche banlieue.

Pourtant, ces locaux sont une des seules formes d'aide que la Ville peut apporter à la création d'emplois. D'ailleurs, Nicole Catala, adjointe (RPR) chargée de l'emploi, souhaite qu'une partie de ces bâtiments, ainsi que des boutiques d'immeubles sociaux, soient réservées à quelques-unes des vingt et une entreprises d'insertion et aux associations intermédiaires qui offrent du travail aux chômeurs de la capitale. L'autre face de la détérioration de la situation économique de la capitale est, en effet, un taux de chômage de 13 % et 54 000 allocataires du RMI, chiffres qui dépassent la moyenne nationale.

Françoise Chirot

Le remboursement de la dette sociale met en difficulté le casino d'Enghien-les-Bains

LE CASINO d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) *est mis en difficulté* par une disposition du remboursement de la dette sociale qui va entraîner une nouvelle charge de 7 millions de francs par an. Le PMU (Pari mutuel urbain), la Française des jeux, et tous les établissements de jeux sont en effet mis à contribution par l'ordonnance gouvernementale qui prévoit que les jeux de hasard sont désormais soumis au RDS sur la base des mises et non plus des gains. *Le Syndicat national des établissements de jeux a déposé* un recours devant le Conseil d'Etat contre cette décision.

Exploité par le groupe Lucien Barrière, le casino d'Enghien-les-Bains, unique établissement de jeux en Ile-de-France, est le seul à ne pas exploiter la roulette française et les machines à sous. L'établissement est tenu malgré tout d'entretenir une saison théâtrale et un établissement thermal. Il envisage de déposer prochainement, avec le soutien de la municipalité, une demande d'exploitation de machines à sous pour lui permettre de faire face à ces nouvelles charges obligatoires.

DÉPÊCHES

■ **BERCK-SUR-MER :** Danièle Lhomme, membre du Parti socialiste, âgée de cinquante et un ans, a été élue, vendredi 5 avril, maire de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais). Elle succède à Claude Wilquin, décédé le 22 mars. Mme Lhomme est entrée au conseil municipal de Berck-sur-Mer en 1983, sur la liste de M. Wilquin, et a occupé les *fonctions de conseillère municipale déléguée à l'enseignement et à* la culture jusqu'en 1989, puis d'adjointe au tourisme, à la culture et à la communication.

■ **PENSÉE UNIQUE : Philippe de Villiers a estimé, mardi 9 avril, sur Europe 1,** que *« la France est en train de glisser à l'abîme »*. Dénonçant la mainmise de *« la pensée unique »* et du *« politiquement correct »* sur la conduite des affaires du pays, le président du Mouvement pour la France a affirmé que ces deux paramètres consistent à *« faire coucher la droite dans le lit de la gauche »*. M. de Villiers a assuré ne pas voir de différence sur la politique européenne, fiscale, culturelle ou familiale *« entre Alain Juppé et son prédécesseur »* à l'Hôtel Matignon.

■ **RADICAL : l'ancien ministre Roger-Gérard Schwartzenberg,** président délégué de Radical, s'est prononcé, mardi 9 avril, dans un communiqué, en faveur de la dénomination « Radical de gauche », proposée quelque jours plus tôt par Jean-Michel Baylet, président du mouvement. Il a jugé trop *« littéraire »* l'appellation de « Changement radical » proposée par Bernard Kouchner, président délégué à l'innovation politique du mouvement.

Saisi par le parti radical d'André Rossinot (UDF), Radical avait été *condamné par la cour d'appel de Paris*, le 26 mars, à changer de nom sous quatre mois.

■ **LUTTE OUVRIÈRE : le « Forum » unitaire de Bercy,** qui réunissait le 2 avril l'ensemble des responsables des forces de gauche autour de Robert Hue, à l'exception d'Arlette Laguiller, n'a été qu'un *« dialogue complice »* qui ne prend pas en compte *« l'intérêt des travailleurs »*, estime l'organisation trotskiste Lutte ouvrière (LO) dans son hebdomadaire en date du 5 avril. LO rappelle que, lors d'un meeting unitaire, organisé en 1972 par le PS, le PCF et les radicaux de gauche, porte de Versailles, *L'Humanité* avançait le chiffre de 100 000 personnes, contre *« 8 000 à 10 000 »* le 2 avril à Bercy.

ENSEIGNEMENT Créé en 1975 par la réforme Haby, le collège dit unique est aujourd'hui un concentré des crises du système éducatif. La sélection par l'échec et *le malaise des enseignants ont relancé les polémiques*, alors que le ministère de l'éducation nationale tente par petites touches de réorganiser ce cursus, de la sixième à la troisième. ● SELON ANTOINE PROST, historien, *« une partie du problème actuel du collège découle de la disparition de la préparation au CAP en trois ans »*. L'hétérogénéité des classes devient *« ingérable »*, dit-il, tout en mettant en garde contre la tentation d'orienter les jeunes dans *« des filières étanches »*. ● AU HAVRE, le collège Jean-Moulin trie et oriente 1 200 élèves. Son principal s'investit dans la formation professionnelle, pour les élèves *« qui n'ont plus d'appétit pour l'école »*.

Les échecs du collège en font le maillon faible du système éducatif

Les polémiques resurgissent sur la faillite supposée de l'éducation nationale. Les nombreuses difficultés rencontrées de la sixième à la troisième par les élèves et les enseignants mettent en cause une organisation quasiment inchangée depuis vingt ans

VOILÀ REVENU le temps des attaques virulentes contre l'école, portées y compris par ses acteurs. Le « tableau noir » dressé par la commission Fauroux sur le système éducatif campe le décor. La disparition de quelques équations simples – réussite scolaire égale réussite sociale, ou école égale démocratisation – à la faveur de la crise économique est relayée dans la presse par quelques éditoriaux retentissants. *Le Point*, dans son édition datée du 23 mars, dénonce l'*« éducation : échec national »*. *L'Express*, la même semaine, estime que *« l'école gâche nos enfants »*, à l'occasion de la sortie du livre de François de Closets sur *Le Bonheur d'apprendre*, que celui-ci juge assassiné. Certains désespèrent des résultats des élèves d'aujourd'hui comparés à ceux des élèves des années 20 – trop mauvais –, comme des résultats au bac 1995 – trop bons. Jusqu'aux enseignants qui viennent de signifier dans une étude récente (*Le Monde* du 6 mars) leurs doutes sur l'efficacité du système éducatif.



ANALYSE

Le collège, qui en est le pilier central, est dans la ligne de mire. C'est là, de la sixième à la troisième, que se noue l'avenir des élèves. C'est à son propos que font rage les débats sur l'école : celui des illusions perdues de la démocratisation, celui de la sélection, celui de la professionnalisation. Alors qu'un décret du ministère de l'éducation nationale tente de ravaler l'édifice *(lire ci-dessous)*, les polémiques resurgissent. En début d'année, les violences intervenues dans des établissements scolaires ont pris une dimension particulière. Essentiellement concentrées au collège, elles ont désigné celui-ci comme le lieu de tension le plus fort du système. Collège « unique » depuis Valéry Giscard d'Estaing et la réforme Haby de 1975, c'est-à-dire accueillant théoriquement tous les élèves de la sixième à la troisième, l'« école moyenne » aurait manqué sa cible.

DIFFÉRENCES PERSISTANTES

Il est vrai que, si *« les inégalités sociales de réussite scolaire se réduisent »*, selon la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), les différences de carrières scolaires selon le milieu d'origine persistent au collège : 92 % des enfants de cadres parviennent en quatrième sans redoubler, mais seulement 65 % des enfants d'ouvriers non qualifiés et 57 % de ceux d'inactifs. Lors des tests d'évaluation réalisés en début de sixième, les enfants d'ouvriers qualifiés obtiennent en moyenne 11 points de moins en français que les enfants de cadres ; les enfants d'inactifs, 15 points. De même, le niveau général de l'élève à l'entrée en sixième *« constitue de très loin le prédicteur le plus sûr de l'issue du parcours au collège »*, selon une autre enquête de la DEP (*Le Monde* du 12 mars). Autrement dit, le niveau initial des élèves laisse *« une empreinte forte »* sur leur cheminement ultérieur.

A des enseignants, des élèves, des parents qui ont entendu pendant dix ans le message des *« 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat »*, on dit aujourd'hui qu'il s'agit d'une *« duperie »*. Depuis trois ans, les taux de passage en seconde chutent de façon significative, tandis qu'augmentent les redoublements en fin de troisième (plus de 10 %) et les sorties vers l'apprentissage (5,7 %). Les familles elles-mêmes demandent de moins en moins le passage en seconde générale – 69 % en 1995 contre 73 % en 1991 –, comme le relève la *Géographie de l'école* (mars 1996). Au total, l'histoire du collège unique ressemble à celle des mathématiques modernes. Conçues dans une idéologie d'école pour tous, elles devaient donner lieu à une notation plus objective que les disciplines littéraires, apanage supposé des classes aisées. Trop abstraites pour les nouveaux publics du collège, elles sont devenues un redoutable outil de sélection. Cet instrument supposé de démocratisation a abouti à pérenniser les inégalités.

« KIT DE SURVIE »

De plus, les inégalités s'accroissent entre les établissements, comme le souligne Antoine Prost *(lire ci-dessous)*. Ainsi sur les « classes européennes », utilisées comme mode de sélection, de même que l'on choisissait naguère l'allemand en première langue ou une nouvelle option latin, on peut entendre dans un grand rectorat trois réponses différentes selon l'interlocuteur, y compris qu'elles sont *« illégales »* ! Inlassablement dénoncée, l'orientation par l'échec vers les formations professionnelles ou technologiques n'a guère évolué. L'expérimentation de sixième a été généralisée avant même qu'en soient connus les résultats. Pourtant, il ne suffit pas de donner plus d'autonomie aux établissements : encore faut-il que ceux-ci aient la volonté et les moyens de s'en servir. C'est bien ce qu'a prouvé l'échec de la première rénovation pédagogique des collèges conduite par Louis Legrand au début des années 80. Les 368 collèges qui se sont « lancés » l'an dernier, de gré ou de force, testaient déjà depuis plusieurs années leurs propres solutions pour lutter contre l'échec. Il s'agissait d'enseignants et de chefs d'établissement motivés. *Mais ailleurs ?*

Autre point faible, les contenus de l'enseignement. A l'heure où la commission Fauroux plaide pour un *« kit de survie »* délivré à tout jeune quittant le système scolaire à seize ans, tandis que le président du Conseil national des programmes, Luc Ferry, proposait une façon neuve de concevoir les programmes du collège, la révision entreprise ne semble pas avoir trouvé sa voie : tout au plus s'agit-il d'un toilettage, assorti d'un louable souci de clarté. La voie explorée par François Bayrou, celle de la *« confiance au terrain »*, de la *« souplesse »* accordée aux établissements concernant deux piliers traditionnels de l'enseignement, les horaires et les programmes – jusqu'à être qualifiée de *« déréglementation »* par certains syndicats – est-elle en mesure d'y répondre ? Cela reste à prouver. Une partie de la droite voit dans l'apprentissage un remède à tous les maux. La gauche a refusé de se saisir de la question. Il faudra bien pourtant renforcer le chaînon central du système éducatif. Sous peine d'explosion.

B. G.

Nouvelles sixièmes et cinquièmes expérimentales

● **Calendrier.** Les nouvelles sixièmes ont été expérimentées dans 368 collèges durant l'année 1994-1995 et *« généralisées »* dès cette année. La même expérience se poursuit en cinquième cette année scolaire.

● **Horaires.** L'horaire de français est renforcé (il peut être porté à six heures), ce qui doit permettre un travail en petits groupes. Celui d'éducation physique et sportive est de quatre heures. Une grande souplesse est laissée aux établissements sur la durée et la fréquence des cours en général.

● **Etudes dirigées.** Elles devraient être systématiques pour tous les élèves.

● **Soutien.** La lutte contre l'échec peut passer par la constitution de groupes à effectifs réduits ou de classes particulières à condition de *« ne pas constituer de filières »*.

● **Education civique.** Une circulaire de décembre 1995 en fixe les ambitions rénovées, signalant que les chefs d'établissement doivent *« mettre en place un projet interdisciplinaire »*.

● **Programmes.** Les nouveaux programmes de sixième sont parus en janvier et seront applicables à la rentrée 1996. Ceux de cinquième et de quatrième sont soumis à la concertation.

● **Cycles.** La sixième constitue le cycle d'observation (elle peut donc être redoublée). La cinquième et la quatrième forment le cycle central. La troisième devient le cycle d'orientation.

Antoine Prost, historien

« Ne pas orienter les jeunes dans des filières étanches »

« Le collège dit « unique » a vingt ans. Il a servi à organiser la massification de l'enseignement, sans vraiment savoir traiter l'échec. Pourquoi ?

– Une partie du problème actuel du collège découle de la disparition de la préparation au CAP en trois ans, à partir de la fin de la cinquième. Avant, une partie des jeunes en échec sortait du collège à ce niveau par l'orientation. Aujourd'hui, elle y reste. Mais il y a un moment où l'on ne peut plus gérer l'hétérogénéité. En gros, il existe trois solutions : vous créez pour ces élèves des établissements différents ; vous instaurez des sections différentes à l'intérieur d'un même établissement ; ou vous divisez les élèves en groupes à l'intérieur des classes.

» La première solution a prévalu avant la Vᵉ République. La deuxième a inspiré la réforme de 1963, due à la volonté du général de Gaulle. C'est le début de l'unification progressive des collèges : on retarde les orientations décisives, les filières longues et courtes ne divergent plus à partir de la sixième, mais de la quatrième, puis de la seconde. La fin de ce processus, c'est la réforme Haby de 1975, qui abolit la différence entre les collèges d'enseignement général (CEG) et les collèges d'enseignement secondaire (CES). La troisième solution était *grosso modo* celle du rapport Legrand. Mais plus on avance dans la scolarité, plus l'hétérogénéité des élèves s'accroît. Dans le primaire, les maîtres peuvent la gérer. En sixième, c'est plus difficile. Un moment vient où des classes totalement hétérogènes sont ingérables.

– Comment qualifier le modèle actuel ?

– Aujourd'hui, c'est la deuxième solution qui prédomine : celle de classes et de sections différentes dans le même établissement. Une certaine différenciation pédagogique entre élèves est inévitable. Ce qui est grave, c'est qu'elle ait des fondements sociaux et qu'elle soit irréversible. D'un point de vue démocratique, il importe que les jeunes puissent passer d'une voie à l'autre, se rattraper et qu'ils ne soient pas orientés dans des filières étanches. La filiérisation ne règle rien. On met les élèves « ailleurs », et ensuite ?

– Pourtant, le primaire supérieur n'a-t-il pas été un facteur de promotion sociale ?

– Si, mais sur des bases très différentes. Les élèves ne progressent que si les enseignants se battent avec eux pour les faire réussir. L'instituteur du cours complémentaire jouait sa réputation sur le nombre d'élèves qu'il réussissait à faire passer au lycée. C'était un enjeu fort pour lui et se trouver dans un cours complémentaire représentait son bâton de maréchal.

» Il me paraît préférable d'accepter la différence entre les sections à l'intérieur d'un même établissement plutôt que d'accroître les disparités entre établissements. Car c'est bien la réalité que l'on observe : les différences s'accentuent entre établissements. Y a-t-il encore une réalité nationale des collèges ? N'est-ce pas une consolation mythique à laquelle on se raccroche ?

– Le dessein de l'école moyenne, plaque tournante du système éducatif, apparaît-il clairement aujourd'hui ?

– Il me semble que le moment vraiment décisif est l'école primaire, pas le collège. Tous les élèves qui sont en difficulté au collège le sont déjà à l'école primaire et arrivent en sixième avec un très lourd handicap. Pour moi, le discours que tient l'école dans les quartiers défavorisés pose un vrai problème : il n'est pas crédible. Quand l'école dit *« travaillez bien à l'école et vous réussirez dans la vie »*, c'est à la fois illogique et dangereux. On ne peut pas faire reposer la crédibilité de l'école sur quelque chose qui ne dépend pas d'elle : par exemple, le fait que les jeunes aient un emploi ou pas.

» Le chômage des jeunes ne disqualifie pas l'école, mais l'économie et la société. Il faut que l'école soit jugée sur son efficacité propre, à savoir des résultats éducatifs et culturels. L'école peut à la rigueur armer un individu pour des débouchés professionnels immédiats. Mais ce qui compte, c'est que les élèves deviennent des hommes complets : intelligence, savoir, cœur et caractère. C'est comme cela qu'ils tiendront dans les difficultés de la vie. »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

Un premier bilan en demi-teinte

TROIS CENT SOIXANTE-HUIT collèges ont expérimenté, en 1994-1995, une nouvelle organisation de la classe de sixième fondée sur une plus grande souplesse horaire, l'institution d'études dirigées obligatoires et des dispositifs de soutien aux élèves les plus faibles. L'évaluation réalisée par l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) et la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) sur ces « nouvelles sixièmes », généralisées cette année, n'apporte pas de réponse décisive quant aux résultats.

Si la DEP estime que les élèves des collèges expérimentaux ont fait davantage de progrès en français et en mathématiques que leurs condisciples de collèges « ordinaires » entre le début et la fin de la sixième, ce n'est l'avis ni de leurs professeurs, ni des chefs d'établissement, ni de l'inspection générale. Peut-être est-ce dû au fait, avance la DEP, qu'ils jugent *« les acquis des élèves à l'aune d'objectifs de fin de sixième, alors que l'évaluation effectuée a pris en compte des compétences de début de collège »*. Tout dépend, en effet, si l'on cherche à mesurer un progrès ou à prouver que l'élève est *« au niveau »*...

Opinions contradictoires là encore : les méthodes de travail et d'organisation des élèves évoluent peu du début à la fin de l'année, alors que les chefs d'établissement ont une opinion plutôt positive des études dirigées, supposées apprendre quelques règles aux enfants dans ce domaine.

En matière de civisme – une place particulière devait être faite à l'éducation civique –, le constat est plutôt mauvais. Les élèves se montrent très attachés à la démocratie de proximité du collège à travers l'élection des délégués de classe. Mais *« la tolérance à la fraude et au mensonge progresse entre le début et la fin de l'année scolaire »*. Un projet global concernant l'éducation civique a été mis en place par 40 % des établissements expérimentaux seulement. En revanche, le « climat » de l'établissement est ressenti comme meilleur par les élèves et les adultes.

B. G.

★ « L'expérimentation de la nouvelle sixième », dossier d'*Éducation et formations*, nº 63, mars 1996.

Comme une grande gare de triage

LE HAVRE
de notre envoyée spéciale

C'est un collège comme il s'en est construit des milliers dans les années 70, juché sur les hauteurs du Havre, dans un secteur qui pourrait être classé en zone franche. Jean-Moulin est juste un peu grand que la moyenne : 1 200 élèves. Hocine est assis, tout raide, à côté de son père, en face du professeur, qui parle : *« Mais oui, il a les moyens. Tu le sais bien, c'est ta moyenne de cinquième qui te mettra dans une bonne quatrième, tu comprends ? »* Le père : *« Avec des élèves intéressants... » « Oui, c'est ça »*, acquiesce l'enseignant. Stéphanie aussi est venue avec son père. Pour la réunion parents-professeurs du deuxième trimestre, en cinquième. Chacun attend son tour dans le couloir et défile, vaguement angoissé. *« Il faut finir l'année en beauté si tu veux aller dans une quatrième valable. Si tu travailles dur en quatrième et en troisième, tu auras le choix pour ton métier. »*

Antony est *« un peu mou »*, il faut qu'il se *« ressaisisse »*, *« parce que, même pour faire un stage chez un patron, il faut être débrouillard, pas endormi »*. Quant à Mikaël, il baisse les yeux, laissant passer l'algarade : *« Tu es au deuxième rang, tu devrais travailler, tu sais bien que tu ne peux pas redoubler : donc, essaye d'aller dans une classe correcte. »* Pour Sébastien, le coup de semonce est clair : *« Vois ce que tu vas faire dans trois ans. Si un jour tu demandes un BEP et que l'on constate sur ton dossier que tu es agité en classe, on ne te prendra pas. »* Des parents demandent une *« quatrième techno »* parce qu'ils *« ne savent pas quoi faire de leur enfant »*. D'autres s'entendent dire que la quatrième *« n'est pas envisageable avec des résultats pareils, même en section technologique »*. Bien que le palier d'orientation de fin de cinquième n'existe théoriquement plus, bien que 5 % seulement des enseignants considèrent que l'orientation entre dans leurs attributions, le collège continue de fonctionner comme une grande gare de triage.

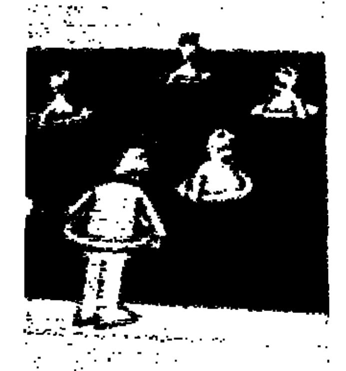
ÉTUDES DIRIGÉES

Le principal, Alain Vassor, ne plaisante pas avec les études dirigées, que ses élèves boudent. Peu friand de circulaires et de directives parisiennes pour diriger ce gros établissement, il tente néanmoins d'appliquer à la lettre la consigne, pour ces deux heures d'étude hebdomadaires réservées aux sixièmes. *« Nous avons du mal à comprendre que des parents soucieux de la réussite de leur enfant refusent cette aide et, de cette façon, préfèrent qu'ils échouent »*, écrit-il aux parents, les sommant de prendre position : il faut cocher soit la case *« Souhaite qu'il bénéficie des études dirigées »*, soit *« Refuse et assume la responsabilité d'un éventuel échec de mon enfant à la fin de l'année scolaire »*.

Complètement investi dans la formation professionnelle, pour les élèves *« qui n'ont plus d'appétit pour l'école »*, il lit chaque dossier que ceux-ci constituent à l'issue de leur stage en entreprise. Dans la quatrième 1 se trouvent les élèves lents, âgés de quatorze ans maximum, qui réintégreront une quatrième normale ou technologique. La quatrième 2 fait office de *« classe d'aiguillage »* pour les élèves faibles, à qui l'on apprend des techniques de recherche d'emploi et qui font des *« mini-stages »* en entreprise. Les quatrièmes ont quinze ans ou plus et se trouvent en situation d'échec complet. Dans la classe de CPA (préparatoire à l'apprentissage), Cindy, quinze ans, se morfond. Elle suit alternativement au collège ses cours d'anglais, de français, de *« réglementation »*, puis travaille dans une boulangerie de 8 h 30 à 17 heures pour 50 francs par semaine. *« Ma voisine dans l'immeuble veut faire ça aussi, elle en a assez des cours. Mais je lui ai dit de ne pas suivre mon exemple, parce que j'ai perdu quelque chose. J'ai perdu l'école. »*

B. G.





Les armées ont dénombré plus de 48 000 appelés illettrés en 1995

Une jeune recrue sur trente est concernée

EN 1995, dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme lors des opérations de sélection du contingent, les armées ont testé 55 467 jeunes appelés en fin de scolarité – en 3e maximum – sans avoir obtenu de certificat ni de diplôme. Sur ce total, seules 6 903 recrues ont fait preuve d'une compréhension satisfaisante d'un texte, ce qui représente 2 % environ de la totalité des conscrits ayant passé les batteries de sélection. Tous les autres jeunes, soit les 48 564 cas restants, ont présenté de lourds handicaps et sont considérés comme illettrés ou proches de l'illettrisme.

Ces résultats ont été diffusés, mercredi 3 avril, aux députés membres de la mission sur le service national, par la direction centrale du service national (DCSN) qui, sous l'égide du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLCI), recense, depuis mai 1990, les cas les plus flagrants avant toute sélection psychotechnique.

La DCSN a identifié 11 793 appelés (soit 3,5 % des Français sélectionnés) qui n'ont témoigné d'*« aucune performance en lecture »*, ce qui constitue le résultat le plus faible dans l'échelle de l'illettrisme. Le quart de ces jeunes ont été exemptés de tout service. Ils ont été 3 613 à être à peine en mesure d'identifier les mots isolés. *Plus du tiers d'entre* eux ont dû être exemptés. De même, et toujours au sein de la population qui a arrêté ses études à la 3e, 6 105 (soit 1,8 % de la totalité des recrues ayant subi les tests de sélection) ont démontré qu'ils ne pouvaient comprendre que des phrases simples. Pour cette raison, 23,1 % d'entre eux ont dû être exemptés par les armées.

La plupart des conscrits placés dans cette situation d'échec scolaire relèvent de deux autres catégories. La première, avec 10 726 cas, concerne des jeunes qui ont une compréhension approximative d'un texte (en particulier, ils ont du mal à identifier les mots et la syntaxe) ; cela représente 3,2 % des sélectionnés. Pour 16 327 autres, qui constituent la seconde catégorie par l'importance, la compréhension d'un texte est *« non satisfaisante »* (en dépit de bases correctes en vocabulaire); cela représente 4,9 % de la sélection. Un conscrit sur cinq, dans ces circonstances, échappe au service : dans le premier cas, le taux des exemptions est de 20,9 % ; de 22,5 % dans le second.

NON SCOLARISÉS

D'une manière générale, les exemptions sont, dans ces cas d'échec scolaire, plus fréquentes que la moyenne nationale (19 % en 1995 comme en 1994). A la différence des dispenses (4,3 %), qui sont prononcées pour des raisons sociales ou administratives, les exemptions sont décidées sur dossier médical. Dans le cas des illettrés, l'échec scolaire *s'ajoute*, en réalité, selon la DCSN, à des situations médicales souvent déjà défavorisées au départ.

La DCSN indique enfin que le *taux des exemptions est très fort* (il approche les 81 %) pour la population qui se déclare non scolarisée et dont il est difficile d'apprécier en détail le volume et l'origine. En effet, la quasi-totalité de ces non-scolarisés ne se prêtent pas volontiers aux procédures qui permettent de déceler l'illettrisme.

Jacques Isnard

Alain Juppé est saisi du cas des Africains sans papiers

Vingt-cinq personnalités cherchent à « ouvrir la voie à un dialogue »

Après l'expulsion de l'église Saint-Ambroise de quelque trois cents Africains sans papiers, le premier ministre Alain Juppé devait recevoir, mardi 9 avril, l'abbé Pierre et l'archevêque de Paris, Mgr Lustiger. Ce même jour doivent débuter des discussions entre le « collège de médiateurs » et les services de l'hôtel Matignon.

APRÈS L'EFFERVESCENCE, la discrétion. L'affaire des Africains sans papiers pourrait entrer dans une nouvelle phase marquée par des contacts entre les représentants des familles et le gouvernement sous l'égide de personnalités. Plus de deux semaines après leur expulsion, le 22 mars, de l'église Saint-Ambroise et, le surlendemain, du gymnase Japy, trois cents personnes, hommes, femmes et enfants, continuent d'être hébergés par les compagnies de théâtre installées à la Cartoucherie de Vincennes, dont le théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine.

Mettant en avant l'ancienneté de leur présence en France et, pour certains, la naissance d'enfants en France, voire de nationalité française, ils demandent leur régularisation avec une détermination dont la force a pris de court les associations humanitaires.

Pour tenter de trouver une issue à cette situation lourde d'incertitudes, deux initiatives se dessinent. D'une part, le premier ministre devait recevoir Mgr Lustiger et l'abbé Pierre, à Matignon, mardi 9 avril au matin. Ces retrouvailles symboliques d'Alain Juppé avec l'archevêque de Paris et le fondateur d'Emmaüs interviennent après la mise en cause, par ce dernier, de *l'attitude du premier ministre lors* de l'expulsion de Saint-Ambroise et de la décision d'employer la force pour chasser les sans-papiers réfugiés *dans l'église, décision que* Mgr Lustiger avait justifiée par des raisons sanitaires.

Ce rendez-vous à Matignon pourrait servir de prélude à l'ouverture d'une médiation entre les Africains et le gouvernement. Tel est, en tout cas, le souhait des vingt-cinq personnalités qui ont constitué un « collège de médiateurs » pour *« ouvrir la voie à un dialogue avec le gouvernement » (Le Monde* du 9 avril).

> Les « médiateurs » réclament « la suspension de toute mesure d'éloignement du territoire pour permettre de trouver les solutions humainement acceptables »

Seize d'entre elles, parmi lesquelles Stéphane Hessel, ambassadeur de France, Noël Copin, ancien directeur de la rédaction de *La Croix*, Louis Schweitzer, secrétaire général de la fédération protestante, l'amiral Antoine Sanguinetti, *les juristes* Pierre Lyon-Caen, Paul Bouchet, Mireille Delmas-Marty et Jean-Michel Belorgey, se sont réunies à la Cartoucherie dans la soirée *du lundi 8 avril. « Devant la gravité et l'urgence de la situation des familles d'immigrés rassemblées à la Cartoucherie et dans la crainte de développements dramatiques »*, ils demandent dans un communiqué, *« la suspension de toute mesure d'éloignement du territoire pour permettre de trouver les solutions humainement acceptables qu'appellent la diversité des cas constatés »*. Ces personnalités *« estiment que, pour y parvenir, la voie d'une médiation de bonne foi serait appropriée »* et se disent *« disposées à en envisager les modalités avec les autorités compétentes »*.

Cette initiative, soutenue par Droits devant !, la Ligue des droits de l'homme, le Gisti et la Cimade, devait se concrétiser, dès mardi, par un contact entre l'ambassadeur Stéphane Hessel et les services du premier ministre. L'idée d'une médiation avait été soutenue par l'archevêché de Paris et les associations dès les premiers jours de l'occupation de Saint-Ambroise. Elle avait été abandonnée du fait des interventions policières et des accusations portées par Mgr Lustiger contre les associations humanitaires. Relancée ensuite par des responsables associatifs, catholiques, protestants et laïques, elle devrait, dans l'esprit de ses promoteurs, permettre l'examen des dossiers individuels des sans-papiers.

Prudents et réalistes, les « sages » reconnaissent que la régularisation globale revendiquée par les Africains paraît peu probable. Mais il leur reste à convaincre le gouvernement d'accepter le principe de discussions sur des cas concrets souvent pathétiques, dont certains illustrent les impasses juridiques et *humaines nées des lois Pasqua sur* l'immigration et Méhaignerie sur la nationalité. Ceci au moment précis où le gouvernement prépare un durcissement de cette législation.

Philippe Bernard

DÉPÊCHES

■ **ÉCOUTES : Paul Barril a réagi aux propos du président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Paul Bouchet, qui** l'avait notamment désigné comme l'un des auteurs des fuites vers la presse de transcriptions d'écoutes de la cellule de l'Elysée (*Le Monde* du 29 mars). Remarquant que la CNCIS a obtenu la levée du secret-défense pour les seules écoutes indiquant que M. Barril a opéré des fuites vers la presse, il demande, dans un communiqué publié lundi 8 avril, que M. Bouchet *« dénonce le 11 avril chez le juge Valat les personnes qui ont pratiqué des écoutes illégales de 1983 à 1993 »*.

■ **SECRET DE L'INSTRUCTION : le juge d'instruction lyonnais Marc Laleix a rendu une ordonnance de non-lieu, le 26 mars,** en faveur de quatre journalistes lyonnais dont un rédacteur du *Monde*, Robert Belleret. Mis en examen en 1993 pour recel de violation du secret de l'instruction, M. Belleret et ses confrères avaient fait l'objet d'une plainte avec constitution de partie civile déposée par Michel Noir en raison d'articles consacrés aux développements judiciaires de l'affaire Noir-Botton (*Le Monde* du 8 novembre 1993).

■ **MÉDECINE : le comité des médecins à diplôme étranger** (CMDE), après avoir été reçu par les autorités sanitaires, a demandé au président de la République, dans un communiqué publié dimanche 7 avril, d'*« intervenir pour trouver des solutions définitives »* à leurs problèmes. Selon le CMDE, la loi du 4 février 1995, qui prévoit un statut unique de *« praticien adjoint contractuel »* pour les médecins ayant obtenu leur diplôme en dehors de la CEE et moyennant un concours d'aptitude, ne pourra concerner que 1 000 praticiens sur les 8 000 employés dans le service public hospitalier.

■ **FAITS DIVERS : deux personnes ont péri, mardi 9 avril, dans un incendie** qui s'est déclaré dans un immeuble du 19e arrondissement, à Paris. Le sinistre, dont on ignore l'origine, a pris naissance dans un studio situé au 7e étage.

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE L'ALLIER
Direction de la Réglementation
et des Libertés Publiques
bureau de l'environnement

PREFECTURE DU CHER
Direction des relations avec les collectivités
territoriales et du cadre de vie
bureau de l'environnement

PREFECTURE DE LA CREUSE
Direction de la Réglementation
et des Libertés Publiques
bureau de l'environnement

PREFECTURE DE L'INDRE
Direction de la Réglementation
et de l'Administration Générale
bureau de l'environnement

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
Direction des Collectivités Territoriales
et de l'Environnement
bureau de l'urbanisme

PREFECTURE DU LOIR ET CHER
Direction de la Réglementation
bureau de l'environnement
et du cadre de vie

AVIS D'ENQUETES

PROJET DE BARRAGE DE CHAMBONCHARD SUR LA RIVIERE CHER

Le public est informé de l'ouverture simultanée par arrêté interpréfectoral (Allier, Cher, Creuse, Indre, Indre et Loire, Loir-et-Cher) en date du 11 mars 1996, des enquêtes publiques suivantes, relatives au projet de barrage de Chambonchard sur la rivière Cher, dont le maître d'ouvrage est l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (EPALA) et qui s'inscrit dans le cadre de la charte d'exécution du plan « Loire Grandeur Nature », conclu le 6 juillet 1994 entre l'Etat, l'EPALA et l'Agence de l'eau :

OBJET DES ENQUETES

I – une enquête publique préalable :

– à la déclaration d'intérêt général du projet (article 31 de la loi n° 92.3 du 3 janvier 1992 sur l'eau).

– à la délivrance de l'autorisation prévue par l'article 10 de la loi n° 92.3 du 3 janvier 1992 sur l'eau pour la construction du barrage proprement dit et de ses annexes et la réalisation de sa retenue.

– cette enquête vaudra (article 3 du décret n° 93 - 1182 du 21 octobre 1993) enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers nécessaires à :

- – la construction du barrage proprement dit et de ses annexes,
- – la réalisation de la retenue,
- – la réalisation des aménagements rendus nécessaires par la création du barrage et de sa retenue en vue :
  - du rétablissement des voies de communication,
  - du rétablissement des réseaux divers,
  - du relogement des habitants,
  - de la reconstruction de l'église de Chambonchard.

– elle tiendra lieu de l'enquête préalable à la délivrance de l'autorisation de défrichement (articles L. 311.1, L. 312.1 et R. 311-3-1 du code forestier).

– elle portera également sur la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols de la commune d'Evaux-Les-Bains dans le département de la Creuse (article R. 123-35-3 du code de l'urbanisme).

Cette enquête se déroulera dans les formes et conditions prévues par les articles R. 11-14-1 à R. 11-14-15 du code de l'expropriation et de l'article 2 du décret n° 93-1182 du 21 octobre 1993.

II - une enquête parcellaire

sur le territoire des communes de La Petite-Marche dans le département de l'Allier, Chambonchard et Evaux-les-Bains dans le département de la Creuse en vue de déterminer les parcelles à acquérir nécessaires à la construction du barrage de Chambonchard proprement dit et de ses annexes ainsi qu'au relogement des habitants, et d'identifier les propriétaires et titulaires de droits réels.

DATES DES ENQUETES

Ces enquêtes se dérouleront du LUNDI 29 AVRIL 1996 AU VENDREDI 14 JUIN 1996 INCLUS.

COMPOSITION ET SIEGE DE LA COMMISSION D'ENQUETE

La composition de la commission chargée de conduire ces enquêtes est la suivante :

– Président : M. François VIVIER, officier en retraite
14, rue du Cardinal de Polignac - 43000 LE PUY-EN-VELAY - Téléphone : 71.02.02.85 ou 48.56.38.19

– Membres : M. Robert DECLOQUEMENT, officier en retraite
1, Boulevard Marchant Duplessis - 37000 TOURS - Téléphone : 47.64.49.13

M. Daniel CHAILLOU, ingénieur géologue géotechnicien
60, rue de l'Oradou - 63000 CLERMONT-FERRAND - Téléphone : 73.90.10.51

M. Jacques CAILLARD, ingénieur préretraité de la Sté Peugeot
Rue du Vieux Quai - 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE - Téléphone : 70.34.52.24

M. Fernand SIMONNET, retraité de l'agriculture
Begouneix - 23110 SAINT-PRIEST - Téléphone : 55.82.35.99

Le siège des enquêtes est fixé à la :
SOUS-PREFECTURE DE MONTLUÇON
Place de la Comédie - B.P. 234 - 03109 MONTLUÇON CEDEX
Téléphone : 70.02.25.00 - Fax : 70.02.25.01

CONSULTATION DES DOSSIERS

Pendant la durée de l'enquête, du LUNDI 29 AVRIL 1996 AU VENDREDI 14 JUIN 1996 INCLUS, le dossier de l'enquête mentionné au I ci-dessus, ainsi qu'un registre préalablement coté et paraphé par le président de la commission d'enquête ou un membre de celle-ci, seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture, dans les lieux désignés ci-après :

- – à la Préfecture de l'ALLIER :
  - Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques, bureau de l'Environnement
- – à la Préfecture du CHER :
  - Direction des relations avec les collectivités territoriales et du cadre de vie, bureau de l'Environnement
- – à la Préfecture de la CREUSE :
  - Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques, bureau de l'Environnement
- – à la Préfecture de l'INDRE :
  - Direction de la Réglementation et de l'administration générale, bureau de l'Environnement
- – à la Préfecture d'INDRE ET LOIRE :
  - Direction des collectivités territoriales et de l'environnement, bureau de l'urbanisme
- – à la Préfecture du LOIR-ET-CHER :
  - Direction de la Réglementation, bureau de l'Environnement et du cadre de vie
- – à la Sous-Préfecture de MONTLUÇON (Allier)
- – à la Sous-Préfecture de ST-AMAND-MONTROND (Cher)
- – à la Sous-Préfecture de VIERZON (Cher)
- – à la Sous-Préfecture d'AUBUSSON (Creuse)
- – à la Sous-Préfecture d'ISSOUDUN (Indre)
- – à la Sous-Préfecture de ROMORANTIN (Loir-et-Cher)
- – dans les mairies de :

Département de l'Allier : L'Etelon, Meaulne, Urçay, Audes, Estivareilles, Nassigny, Reugny, Vallon-en-Sully, Marcillat-en-Combraille, Mazirat, La Petite-Marche, St-Genest, St-Marcel-en-Marcillat, Ste-Thérence, Villebret, Montluçon, St-Victor, Vaux, Lavault-Ste-Anne, Lignerolles, Teillet-Argenty, Désertines.

Département du Cher : Lunery, St-Florent/Cher, Villeneuve/Cher, Chateauneuf/Cher, Corquoy, Crezançay/Cher, St-Loup-des-Chaumes, Vallenay, Venesmes, St-Georges/La Prée, Lapan, St-Caprais, Brinay, Preuilly, Quincy, Foecy, Ste-Thorette, Epineuil-le-Fleuriel, St-Georges de Poisieux, Ainay-le-Vieil, Bouzais, Bruère-Allichamps, Colombiers, Court, Drevant, Farges-Allichamps, La Groutte, La Perche, Nozières, Orval, St-Amand-Montrond, Mery/Cher, St-Hilaire de Court, Thenioux, Vierzon.

Département de la Creuse : Budelière, Chambonchard, Evaux-les-Bains.

Département de l'Indre : Chabris.

Département d'Indre et Loire : Ballan-Miré, Berthenay, La Riche, Savonnières, St-Genouph, Villandry, Athée/Cher, Azay/Cher, Bléré, Chenonceaux, Chisseaux, Civray-de-Touraine, Dierre, Francueil, La Croix en Touraine, St-Martin-le-Beau, Joué-les-Tours, Larçay, La Ville-aux-Dames, Montlouis/Loire, Veretz, St-Avertin, St-Pierre-des-Corps, Tours.

Département de Loir-et-Cher : Châtres/Cher, La Chapelle-Montmartin, Langon, Maray, Mennetou/Cher, St-Julien/Cher, St-Loup, Villefranche/Cher, Angé, Bourré, Chissay-en-Touraine, Faverolles/Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard, St-Georges/Cher, St-Julien-de-Chedon, Chatillon/Cher, Couffi, Mareuil/Cher, Noyers/Cher, Pouillé, St-Aignan, St-Romain/Cher, Seigy, Thésée, Gièvres, Selles/Cher.

Pour l'enquête parcellaire, mentionnée au II ci-dessus, un dossier d'enquête et un registre préalablement coté et paraphé par les maires et les sous-préfets concernés, seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture dans les sous-préfectures de Montluçon et Aubusson et dans les mairies de :

Département de l'Allier : La Petite Marche

Département de la Creuse : Chambonchard et Evaux-les-Bains.

Les observations du public relatives à ces enquêtes pourront être :

– consignées par écrit sur les registres d'enquêtes prévus à cet effet aux lieux définis ci-dessus,

– adressées au Président de la commission d'enquêtes :

- Monsieur François VIVIER, Président de la Commission d'enquête du Barrage de Chambonchard
Sous-Préfecture de Montluçon, Place de la Comédie - BP 234
03109 MONTLUÇON CEDEX - FAX : 70.02.25.01

– exprimées oralement auprès du ou des membres de la commission d'enquête qui recevront personnellement le public aux lieux, jours et heures suivants :

Département de l'Allier		
Sous-Préfecture de Montluçon	lundi 29 avril	9 heures à 12 heures
	jeudi 30 mai	9 heures à 12 heures
	vendredi 14 juin	10 heures à 12 heures et 14 heures à 16 heures 30
Mairie de la Petite Marche	vendredi 10 mai	14 heures à 17 heures
	jeudi 13 juin	14 heures à 17 heures
Département de la Creuse		
Sous-Préfecture d'Aubusson	lundi 29 avril	14 heures 30 à 17 heures 30
	jeudi 30 mai	14 heures 30 à 17 heures 30
Mairie de Chambonchard	vendredi 10 mai	10 heures à 12 heures
	jeudi 6 juin	14 heures à 17 heures
Mairie d'Evaux-les-Bains	mercredi 15 mai	14 heures à 17 heures
	mercredi 12 juin	14 heures à 17 heures
Département du Cher		
Préfecture du Cher - Bourges	vendredi 24 mai	8 heures 45 à 11 heures 30
Sous-Préfecture de Saint-Amand-Montrond	vendredi 24 mai	13 heures 30 à 16 heures 30
Sous-Préfecture de Vierzon	vendredi 7 juin	14 heures à 17 heures
Département d'Indre et Loire		
Préfecture d'Indre et Loire - Tours	mercredi 5 juin	9 heures à 12 heures
Département du Loir et Cher		
Mairie de Montrichard	mardi 4 juin	14 heures à 17 heures
Sous-Préfecture de Romorantin	vendredi 7 Juin	9 heures à 12 heures

Dans un délai d'un mois après la clôture de l'enquête la commission d'enquête établira pour chacune des enquêtes un rapport relatant son déroulement et rédigera pour chacun de leurs objets des conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non.

A l'issue de la procédure, et pour chaque enquête, une copie du rapport et des différentes conclusions de la commission d'enquête sera adressée au Président du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, au Président de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (EPALA), aux maires des communes où se sont déroulées les enquêtes, ainsi qu'aux préfets et sous-préfets concernés, pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication des rapports et des conclusions auprès des préfets concernés, dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

Le Préfet de l'Allier
Paul MASSERON

Le Préfet du Cher
Victor CONVERT

Le Préfet de la Creuse
Jean GODFROID

Le Préfet de l'Indre
Nicolas THERIS

Le Préfet d'Indre et Loire
Daniel CADOUX

Le Préfet du Loir et Cher
Catherine DELMAS-COMOLLI

Le marché international de la viande sera considérablement modifié en 1996

La crise de la « vache folle » provoque une ruée sur l'agneau

Gros importateur de vaches britanniques, la France va devoir, en 1996, importer de la viande bovine d'autres pays européens. D'une manière générale, la crise de la « vache folle » va beaucoup modifier les courants commerciaux en Europe et dans le monde. Les prix de l'agneau connaissent déjà une nette embellie (+ 21 % au Royaume-Uni).

À SUPPOSER que le gouvernement de Londres mène à bien, sur cinq ou six ans, son programme d'élimination du cheptel soupçonné d'avoir été infecté, ce ne sont pas les 200 000 à 250 000 tonnes d'équivalent carcasses en moins chaque année sur le marché européen qui suffiront à rééquilibrer le marché de l'offre et de la demande en Europe. Ramenés à l'échelle de l'ensemble de l'Union européenne (UE), ces tonnages ne représentent que 3 % de la consommation globale de viande bovine. *« En choisissant de réformer – c'est-à-dire d'abattre – le troupeau à peine plus vite que le renouvellement normal des cheptels laitier et allaitant, le gouvernement Major et l'UE ont opté pour une méthode relativement douce »*, notent les responsables de l'Institut de l'élevage, dans le numéro d'avril de leur revue *Tendances*.

La filière qui a approvisionné le consommateur français avec de la vache anglaise (plus de 100 000 tonnes d'importation l'an dernier) ne sera pas en peine pour trouver des substituts dans d'autres pays européens. *« Si la compétitivité des viandes britanniques, liée aux forts abattages dans ce pays et aux dévaluations successives de la livre, se trouve annulée, d'autres pays d'Europe ne demandent pas mieux que de satisfaire les besoins. Le retour de vaches d'Allemagne, d'Irlande, des Pays-Bas, voire des pays du Sud, est à attendre, pour soutenir la reprise de la consommation nationale »*, quand elle se manifestera, estiment les conjoncturistes de ce secteur.

REMPLACEMENT

Il est possible aussi qu'on assiste à un remplacement de la vache par des jeunes bovins dès cet été, jeunes animaux qui, d'ailleurs, auront pris du poids puisque les éleveurs, aujourd'hui, les gardent dans leurs prés. Il est sûr, en tout cas que les courants commerciaux, en Europe et dans le monde, vont sensiblement se modifier en 1996.

La France a en effet vu ses importations de vaches britanniques presque doubler entre 1992 et 1995, et le Français est, avec l'Italien, le plus gros consommateur européen de viande bovine (27 et 26 kilos par habitant et par an). La consommation en Grande-Bretagne, en revanche, s'effrite depuis 1987, nos voisins d'outre-Manche semblant préférer une viande d'animaux jeunes (abattus avant deux ans et demi) et renvoyant à l'export les vaches de réforme. Londres se fournit essentiellement en Irlande, le marché anglais étant essentiel pour les éleveurs de Dublin.

Le marché du lait ne devrait pas être sensiblement perturbé. Pour le fromage, par contre, notamment le cheddar, la production britannique ne couvre que les trois quarts des besoins : la France qui est, avec l'Irlande, le plus gros fournisseur des Anglais pourrait en tirer profit.

Les malheurs de la vache font le bonheur... de l'agneau. Contrairement à la même période de 1995, les prix connaissent une nette embellie en Europe. Durant les trois dernières semaines de mars, on a noté à Rungis une hausse de 8 francs le kilo de carcasse. La progression a continué depuis l'apparition du scandale de la « vache folle ». En Grande-Bretagne, on peut parler d'une progression fulgurante : + 21 % par rapport aux cours de 1995. Une embellie qui profite aux ovins britanniques et néo-zélandais essentiellement, mais peu à la France où la production de moutons, très subventionnée, n'est malheureusement pas assez développée.

François Grosrichard

Les chats sont mieux protégés que les hommes

JUSQU'A PREUVE du contraire, les chats français peuvent manger tranquilles. A en croire vétérinaires et spécialistes, les Whiskas, Gourmet, Delikat et autres spécialités félines sont plutôt plus sûres, et en tout cas mieux contrôlées que certains pâtés d'origine douteuse destinés aux humains. *« Nous sommes complètement rassurés, il n'y a aucune inquiétude à avoir en France »*, assure le docteur Roger Wolter, directeur du laboratoire de nutrition animale à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort. Certes les aliments pour chats incorporent des sous-produits de la viande ; certes soixante matous britanniques sont morts d'une maladie semblable à l'encéphalopathie spongiforme bovine. Mais précisément parce qu'il y avait risque, on a multiplié les précautions.

Depuis 1990, un règlement interdit aux fabricants européens de *petfood* (aliments pour animaux de compagnie) d'utiliser un certain nombre d'abats bovins « à risque » (cervelle, rate, moelle, intestins, thymus et amygdales) en provenance de Grande-Bretagne. Mieux, les professionnels affirment que, depuis 1991, ils se sont d'eux-mêmes interdit, par une charte interne, d'intégrer dans leurs conserves tous les abats soupçonnables, quelle que soit leur provenance. Les produits de triperie que vient d'interdire le gouvernement aux hommes le seraient donc déjà depuis cinq ans aux chats et aux chiens. Enfin, s'agissant des croquettes, les fabricants auraient, depuis la même date, éliminé toutes les farines d'équarissage d'origine incertaine.

C'est, bien sûr, incontrôlable. Mais un certain nombre de faits plaident en faveur de l'innocuité des aliments. D'abord aucun cas de « chat fou » n'a jusqu'ici été signalé en France ni même en Europe continentale, affirment les vétérinaires. Et même en Angleterre, où des précautions semblables ont été appliquées (pour les animaux familiers bien avant les humains...), la maladie paraît aujourd'hui stoppée : tous les chats atteints (huit en 95, un seul depuis le début de l'année) étaient nés avant 1990. Ces résultats, souligne le docteur Wolter, confirment *a posteriori* que les mesures de prévention sanitaire ont été efficaces. Par ricochet, ils renforcent aussi la suspicion d'une contamination des chats par les abats de bovins britanniques.

Les fabricants d'aliments pour chats ne sont pas plus vertueux que la moyenne. Mais la nature même de leur industrie les pousse à la prudence. Leurs principaux concurrents sont les aliments « maison », préparés par les maîtres eux-mêmes (estimés à 50 % du marché potentiel). Il leur faut donc convaincre en permanence un public *a priori* soupçonneux de l'innocuité et des qualités nutritionnelles de leurs produits. Tout cela à partir de matières premières bon marché non consommées par l'homme.

PRODUITS LOCAUX

La discipline est en outre aidée par la géographie : la France, pays agricole, est largement autosuffisante en sous-produits animaux. Les importations et les trafics sont donc marginaux, d'autant que le coût du transport compte beaucoup dans des produits de faible valeur. La plupart des usines sont situées à proximité des lieux d'élevage ou de pêche et s'approvisionnent en produits locaux. Eliminer quelques abats à risque ne pose pas problème : *« Notre usine est en Bretagne et on a tout ce qu'il faut sur place*, assure la Conserverie morbihannaise, *qui alimente les grandes surfaces en produits sans marque, d'ailleurs on utilise surtout du porc et de la volaille. »*

Ajoutons qu'avec vingt fabricants et vingt-neuf usines dans l'Hexagone, les contrôles sont faciles. Quatre groupes couvrent les trois quarts du marché. Unisabi (neuf marques dont Ronron, Whiskas, Kitekat, Canigou, etc.), filiale du géant américain Mars, vend près de la moitié des aliments pour chats et chiens. Suivent Nestlé, inventeur des croquettes pour chats (Friskies, Gourmet), Royal Canin, filiale de Guyomarch, leader des croquettes pour chiens, et enfin Spillers, un groupe britannique qui vient de racheter la filiale française du groupe américain Quakers (Felix, Fido, Delikat). Tous l'affirment : le *petfood* est un des produits alimentaires les plus réglementés et fait l'objet de contrôles plus sévères que ceux destinés à l'alimentation humaine.

Reste une question : que sont devenues les boîtes d'aliments pour chats importées de Grande-Bretagne avant l'interdiction, le 21 mars, de tous les produits à base de produits bovins *« made in UK »* ? Jusqu'à cette date, le groupe Spillers importait de Grande-Bretagne des produits sans marque destinés aux grandes surfaces. Que sont devenues ces boîtes ? Ont-elles été retirées des rayons ? Le groupe reste évasif : *« Il y a une bonne coopération avec les distributeurs. Le problème est récent. On fait des études pour voir comment on va faire »*, dit le porte-parole. En attendant, un seul conseil pour les propriétaires attentifs : se limiter aux produits de marque, tous *« made in France »*, et, pour les autres, vérifier l'origine inscrite sur l'étiquette...

Véronique Maurus

ernational de la viande
lement modifié en 1996

eux protégés que les homm

هكذا من الاصل

DISPARITION

■ **GREER GARSON**, actrice d'origine irlandaise, est décédée samedi 6 avril à Dallas (Texas), à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Née en 1903 en Irlande du Nord, Greer Garson a commencé sa carrière dès 1932 sur les planches des théâtres britanniques. Embauchée en 1939 par la Metro Goldwyn Mayer, elle fait ses débuts au cinéma la même année dans *Au revoir Mr Chips*, de Sam Wood. Après *Orgueil et préjugé*, de Robert Z. Leonard, et *Les Oubliés*, de Mervyn LeRoy (1940), elle remporte deux années plus tard l'Oscar de la meilleure actrice pour *Mrs Miniver*, où elle incarne, aux côtés de Walter Pidgeon, une femme britannique confrontée aux horreurs de la seconde guerre mondiale. Ce film de William Wyler, qui obtint cinq autres Oscars, dont celui du meilleur film et du meilleur réalisateur, fit beaucoup pour rallier l'opinion américaine au soutien à l'Angleterre face à l'Allemagne nazie. Après la guerre, Greer Garson apparaît encore dans plusieurs films à succès, dont le *Jules César* de Joseph Mankiewicz.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 6 avril sont publiés :

● **François Mitterrand** : un décret portant reconnaissance comme établissement d'utilité publique de la fondation dite « Institut François-Mitterrand ».

● **Information** : un décret portant suppression de l'Observatoire juridique des technologies de l'information.

● **Mayotte** : un décret portant publication de l'ordonnance du 12 octobre 1992 relative à l'aide juridictionnelle dans la collectivité territoriale de Mayotte.

● **« Pantouflage »** : une instruction portant application du décret du 11 janvier 1996 relatif à l'exercice d'activités privées par des militaires placés dans certaines positions statutaires, ou ayant cessé définitivement leurs fonctions.

● **Police** : un décret modifiant le texte précédent, relatif à l'organisation de l'Ecole nationale supérieure de la police.

Au *Journal officiel* du dimanche 7 avril sont publiés :

● **Bruit** : une circulaire relative à la lutte contre les bruits de voisinage.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Le 6 mars 1996,
nous a quittés notre bien-aimée mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Marie BAKALOVA,

dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu à Stara-Zagora (Bulgarie).

Une messe sera dite à sa mémoire, le samedi 4 mai, à 17 heures, en l'église russe, 12, rue Daru, Paris-8e.

Familles Bakalov, Gherardi, Pouthier, Joffre.

– La fédération Interco CFDT et sa branche Police nationale,
Le syndicat CFDT de la Police Ile-de-France,
Tous les militants de la CFDT Police,
ont le regret de faire part du décès de

René COUDERC,

survenu le jeudi 4 avril 1996.

Secrétaire national de la branche Police à la fédération Interco CFDT, de 1983 à 1993, il demeurera dans nos mémoires comme un exemple de militantisme courageux, dévoué, solidaire, fraternel et humaniste mis quotidiennement au service des autres.

Les messages de condoléances sont à adresser à : Mme Anne-Marie Couderc, 15, rue Saint-Cirq, 82300 Caussade.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 6 avril, à 14 heures, à Montpezat-de-Quercy.

– Mme Pierrette Couvrat,
son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy COUVRAT,

le 7 avril 1996, dans sa soixante-quinzième année.

La levée du corps aura lieu le mercredi 10 avril, à 14 heures, au funérarium de Fontainebleau (77).

L'inhumation aura lieu ce même jour, à 17 h 30, au cimetière de Bourbon-L'Archambault (Allier).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Henry Haut,
sa mère,
Florence Haut,
son épouse,
Jean-Philippe et Jean-François,
ses fils,
François et Hélène Haut,
son frère et sa belle-sœur,
Emeric Pinon, Eliane Haut,
Les familles Moulin,
Les familles Houzé, Lemoine, Pignero et Leconte,
Ainsi que tous ceux qui l'aimaient,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean HAUT,
professeur à la faculté de médecine,
chef de service au Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts,

survenu le 3 avril 1996, dans sa soixante-sixième année.

La levée du corps aura lieu 10, rue Méchain, Paris-14e, mercredi 10 avril à 8 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

108, rue de Rennes,
75006 Paris.

– Mme Pierre Lainé,
son épouse,
Mme Valérie Lainé,
sa fille,
Adrien Baysse,
son petit-fils,
Les familles Lainé, Fidon, Bluysen,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre LAINÉ,
ancien président-directeur général de la Manufacture française de tapis et couvertures,

survenu le 3 avril 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 avril, à 9 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

24, rue Ampère,
75017 Paris.

– Mme Ph. de La Gueronnière, dite Isabelle Robinet,
Marianne, Gaëtane et Lorène Robinet,
Mme Dominique Robinet
et sa fille Claire,
ont le chagrin de faire part du décès du

docteur Colin ROBINET,

survenu le 5 avril 1996, à l'âge de trente-neuf ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Jean Méheut,
son épouse,
M. et Mme François Méheut,
M. et Mme Jacques Méheut,
M. et Mme Laurent Greilsamer,
ses enfants,
Nicolas, Caroline, Sophie, Jean-David, François et Tristan,
ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean MÉHEUT,

survenu le dimanche 7 avril 1996, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu, jeudi 11 avril, à Lacave (Lot).

15, rue Jean-Longuet,
92290 Châtenay-Malabry.

– M. et Mme Alain Vannier,
Nicolas Vannier,
ses enfants et petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert VANNIER,
née **Renée SELIGMAN,**

survenu le 6 avril 1996, à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 avril, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge, avenue de la Porte-de-Montrouge, Paris-14e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

23, rue Edouard-Mortier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Ruth Van Seggelen,
M. Michiel Van Seggelen,
Ainsi que les familles Van Seggelen, Laarhoven et Van Buul,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. André VAN SEGGELEN,

survenu le 5 avril 1996, à l'âge de soixante-trois ans.

13, avenue du Général-de-Gaulle,
67000 Strasbourg.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 avril, à 10 h 30, en l'église de la Très-Sainte-Trinité, rue de Boston, à Strasbourg, suivies de l'enterrement au cimetière nord de Strasbourg-Robertsau.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

Remerciements

– Marguerite Rudloff,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,

profondément touchés et réconfortés par l'immense élan de sympathie, d'amitié et d'affection qui s'est porté vers

Marcel RUDLOFF,
ancien sénateur et maire de Strasbourg,
président du conseil régional d'Alsace,
membre du Conseil constitutionnel,

dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui par leur présence aux obsèques, leurs messages, leurs envois de fleurs, se sont associés à leur peine,
les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

23, rue Goethe,
67000 Strasbourg.

– M. et Mme André Vuarnet,
Et toute la famille,
profondément touchés de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

Jean-Noël VUARNET,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

– Une messe musicale sera célébrée à l'occasion du soixantième anniversaire de la disparition de

Antonia Merce ARGENTINA,

le samedi 20 avril 1996, à 12 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Un gala en son hommage sera présenté dimanche 14 avril, à 15 heures, au centre culturel Georges-Pompidou de Vincennes. Tél. : 43-74-12-35.

Anniversaires de décès

– Le 10 avril 1989.

Claire LISLE

s'endormait dans l'espérance de la Résurrection.

Ayez une pensée ou une prière pour elle et pour ceux qu'elle aimait.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Conférences

– **Conférences de l'Etoile. « Dieu en débat ».**
Débat contradictoire entre André Comte-Sponville, philosophe athée, et Alain Houziaux, théologien. Au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, les lundi 6, 13 et 20 mai à 20 h 30.
Entrée libre, libre participation aux frais.

Colloques

Samedi 13 avril
GROUPE BASTILLE
Le payement
Psychanalyse, Argent et Crises

10 heures-16 h 30, confrontation et réflexions suscitées par la mise en œuvre du projet.

17 heures, assemblée générale des membres de l'**« Association des amis du groupe Bastille »**.

Salle Léo-Lagrange,
12, cité Malesherbes, Paris-9e

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

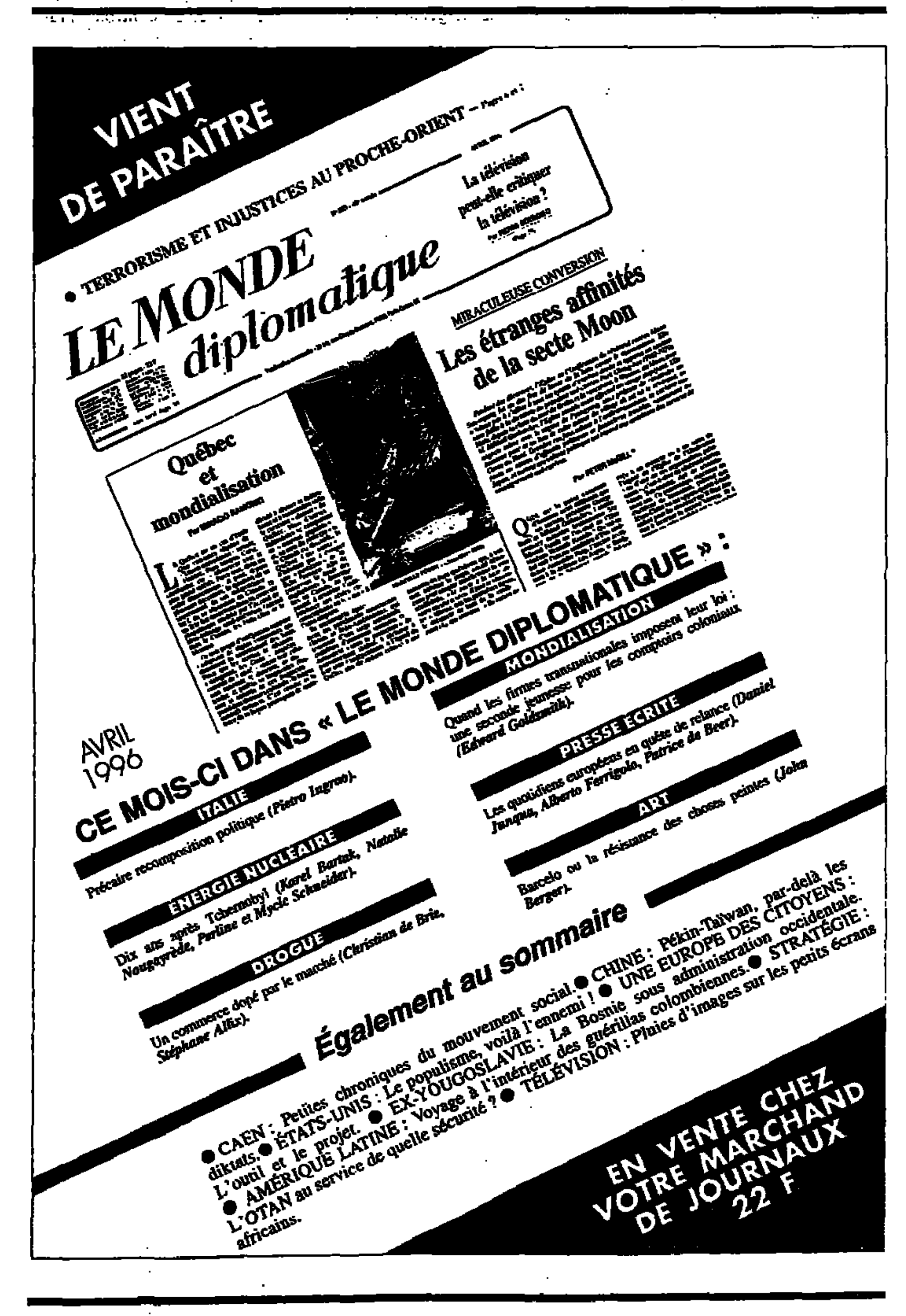
● **Séminaires**
Jean-Michel Rey : **« A propos du sublime »**, 15 avril, 6, 13, 20 mai, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, Usic, 18, rue de Varenne, Paris-7e.
Francis Affergan : **« L'événement anthropologique et les problèmes de la refondation »**, 30 avril, 18 heures-20 heures, salle de débats A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.
François Balmès : **« Du Père à l'Autre, Dieu dans la psychanalyse »**, 16 avril, 21 heures-23 heures, salle Jean-XXIII, Usic, 18, rue de Varenne, Paris-7e.
Gérald Sfez : **« Machiavel et le religieux en politique »**, 5, 12 avril, 18 heures-20 heures, amphis A et B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85.
Autres renseignements : 44-41-46-80.

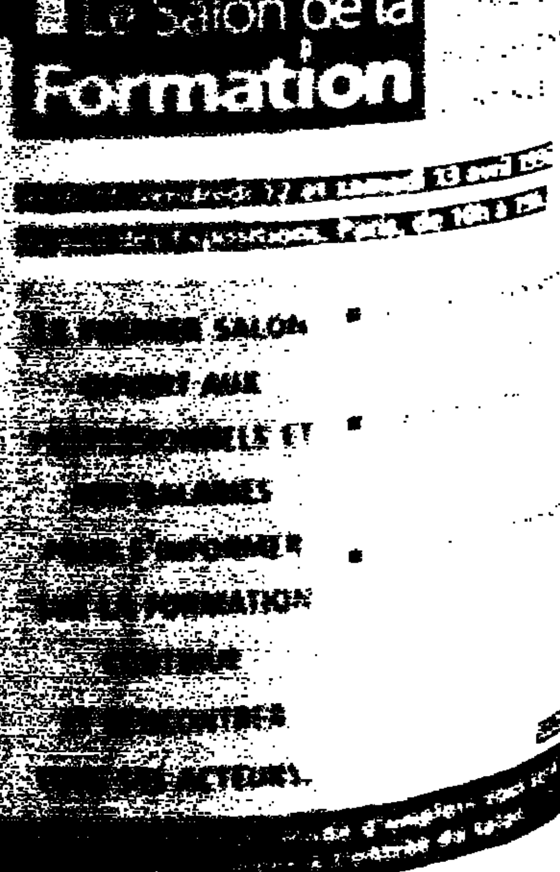
Communications diverses

– **Dimanche 14 avril 1996, à 11 heures**, Maurice Godelier et Jacques Hassoun présenteront leur livre **Meurtre du Père/Sacrifice de la sexualité** (éd. Arcanes), à la librairie **La Terrasse de Gutenberg**, 9, rue Emilio-Castelar, Paris-12e.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 11 avril 1996, à 20 h 30 : soirée de « Mimouna » autour de A. Levy : **« Il était une fois les Juifs marocains »** (éd. L'Harmattan).







Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du dimanche 7 avril.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur* :
Lucien Hartmann, membre de l'Académie nationale de médecine.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* :
Dominique Machet de La Martinière, président de sociétés ; François Nourissier, président de l'Académie Goncourt.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *commandeurs* :
Marie-Claire Franzini, née Scamaroni, vice-présidente du Comité d'action de la Résistance ; François Perrot, déporté-résistant.

Justice

Est promu *commandeur* :
Paul-André Sadon, premier avocat général honoraire à la Cour de cassation.

Education nationale

Est promu *commandeur* :
Jean-Marie Lehn, professeur au Collège de France, Prix Nobel de chimie.

Affaires étrangères

Est promu *commandeur* :
Jean-Jacques de Bresson, conseiller d'Etat honoraire, président de la commission de recours des réfugiés et apatrides.

Coopération

Est promu *commandeur* :
Claude de Peyron, ancien conseiller technique de Jacques Chaban-Delmas.

Travail et affaires sociales

Est promu *commandeur* :
Claude Vimont, président du conseil scientifique d'un observatoire régional de l'emploi et de la formation.

Intérieur

Sont promus *commandeurs* :
Charles Ceyrac, maire de Collonges-la-Rouge (Corrèze) ; Paul Graziani, ancien sénateur des Hauts-de-Seine, ancien député ; Joël Thoraval, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris.

Économie et finances

Sont promus *commandeurs* :
Jacques Friedmann, inspecteur général des finances, président du conseil d'administration d'une compagnie d'assurances ; Bernard de Nonancourt, président de société.

Culture

Est promu *commandeur* :
Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France.

Industrie, postes, télécommunications et commerce extérieur

Est promu *commandeur* :
Jacques Calvet, président-directeur général de Peugeot SA.

Agriculture, pêche et alimentation

Est promu *commandeur* ;
Georges Delbard, président-directeur général honoraire d'une société d'horticulture.

Aménagement du territoire, ville et intégration

Est promu *commandeur* :
Pierre Pène, maire de Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône).

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* :
Henri Fouquet, ancien magistrat consulaire, président-directeur général et administrateur de sociétés ; Gérald Heim de Balsac, président et administrateur de sociétés, adjoint au rédacteur en chef de la revue *La Cohorte*, de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Marcel Tessier, directeur honoraire à la Société nationale des chemins de fer français ; Xavier Trellu, professeur agrégé de lettres, ancien membre du Parlement ; René Vuillaume, administrateur national de la Société nationale Les Médaillés militaires.

Sont nommés *chevaliers* :
Claude Alaplantive, ancien chef de programme dans une société de construction aéronautique ; Marguerite Camio, épouse Carpentier, ancienne assistante sociale du corps des personnels féminins de l'armée de terre ; Joseph Carrel-Billard, administrateur national de la Société nationale Les Médaillés militaires ; le Père Marius Imberdis, ecclésiastique ; Mieczyslaw Orlowski, administrateur national de la Société nationale Les Médaillés militaires ; Claude Panel, directeur central honoraire d'une banque ; Marie-Véronique Poggioli, ancienne infirmière de la Croix-Rouge ; Albert Rothut, ancien chef inspecteur divisionnaire de la police nationale ; le docteur René Triau, médecin biologiste, vice-président du comité français de l'Unicef ; André Vimes, conseiller honoraire à la cour d'appel de Caen ; Jean Zecler, directeur d'école honoraire.

Premier ministre

Sont promus *officiers* :
Bernadette Aubriot, en religion mère Marie-Albane, religieuse, infirmière ; Georges Bordonove, homme de lettres, écrivain ; Michel Bouquet, artiste dramatique ; Françoise Cachin, directeur des Musées de France ; Yves Coppens, professeur au Collège de France ; Yvette Droesch, née Hornère, dite Yvette Horner, musicienne, accordéoniste ; Pierre Dumas, ancien ministre, conseiller général ; Chaloum Slama, cardiologue dans un hôpital.

Sont nommés *chevaliers* :
Gilbert Avril, membre d'une association nationale caritative ; Michel Bouchcrot, maire, président d'une association ; Jacques Cressard, ancien professeur, membre honoraire de l'Assemblée nationale ; Raoul Chevreul, vice-président et secrétaire général d'une association caritative ; Françoise Chrétien-Rudetzki, née Dab, présidente d'une association ; Edmond Deyris, président-directeur général de sociétés ; Paul Dujardin, vice-président d'un office de tourisme ; André Dussollier, artiste, comédien ; Yves Duteil, maire, auteur, compositeur, interprète ; Jacques Fabre, dit Bélisle-Fabre, ancien président d'un tribunal de commerce ; Gérard Fossé, secrétaire général d'une fédération syndicale ; Iradj Gandjbakhch, professeur de médecine, chef de service à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière ; Paul Godefroy, médecin ; Sabine Lenginey, née Azéma, artiste dramatique ; Michel Lhôpitault, président-directeur général de société ; Bernard Mourgues, délégué général d'une fondation ; Jean Pasquier, agriculteur, conseiller municipal ; Jacques Pelletier, ancien ministre, Médiateur de la République ; Fradji Perez, chef de service de médecine nucléaire ; Simone Petruv, née Lecarpentier, secrétaire au secrétariat général du gouvernement ; Danièle Pomey, née Rey Marie, médecin ; Jean-Didier Roux, adjoint au directeur des Journaux officiels ; Yves Salmon, directeur général d'une fédération agricole ; Denise Savie, née Serres, maire ; Jacqueline Sémo, née Rachè, présidente d'une association de déportés et internés ; Francine Sénégas, née Pomarède, maire, viticultrice ; Henry Zattara, praticien hospitalier.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *officiers* :
Yves Cantin, vice-président de l'Amicale des anciens parachutistes SAS et des anciens commandos de la France libre ; Jean Dousse, vice-président délégué interdépartemental d'une confédération nationale d'anciens combattants ; Guy Laurentin, ancien directeur de l'Association des anciens de la 2e division blindée ; Marie-Thérèse Raymond, née Proux, vice-présidente de l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance ; Henri Bouvier, déporté-résistant ; Paul Klein, interné-résistant ; François Lécureuil, déporté-résistant.

Sont nommés *chevaliers* :
René Albiges, président de l'Association nationale des anciens combattants de l'armée d'Afrique ; Jean-Baptiste Buresi, président d'une association d'anciens combattants ; André Lehmann, président départemental de l'Association des anciens de la 2e division blindée ; Jean Nogues, conseiller national de l'association Rhin et Danube ; Robert Perrouse, vice-président départemental de la Société nationale Les Médaillés militaires ; Daniel Wojkowiak, vice-président de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie ; Joseph Coarasa, interné-résistant ; Henri Gennesseaux, déporté-résistant ; Geneviève Lebrell, née Chaugne, déportée-résistante ; René Levy, interné-résistant ; Léonard Magni, déporté-résistant ; Claude Mouriquand, interné-résistant ; Louis Bages, Pierre Barbaza, Jean Beglia, Raoul Caffarena, Joseph Ciaramella, André Gilbert, François Jaffré, Paul Jolly, Georges Rosenzweig, Adrien Ruby, Albert Ruchier-Berquet, Albert Troubat, André Viala, anciens combattants 1914-1918.

Outre-mer

Est promu *officier* :
Jacques Drollet, ancien président du conseil d'administration d'une banque en Polynésie française.

Sont nommés *chevaliers* :
Olivier Beugnot, directeur de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer et de l'Institut d'émission d'outre-mer ; Jean-Paul Kihl, sous-directeur des affaires administratives et financières de l'outre-mer au ministère ; Eustache Lafontaine, ancien président du conseil de prud'hommes de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) ; Michel Renard, conseiller général du Marigot (Martinique).

Jeunesse et sports

Est promue *officier* :
Perrine Pelen, épouse Mazzega-Fabbro, ancienne championne de ski.

Sont nommés *chevaliers* :
Joseph Bohar, vice-président et trésorier général d'un club de tir de la police nationale ; Roger Chrestian, vice-président d'un centre régional de médecine sportive ; Jean-Pierre Lacoux, président de la Fédération française de handball ; Colette Paviet-Salomon, née Astier, présidente d'un syndicat intercommunal, coorganisatrice des Jeux olympiques d'Albertville ; Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif français ; Emile Stahl, président d'honneur d'un club sportif ; Christian Rathat, anesthésiste-réanimateur ; Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers ; Michel Thierry, inspecteur général à l'inspection générale des affaires sanitaires.

Justice

Sont promus *officiers* :
Jean-Claude Aydalot, conseiller à la Cour de cassation ; Jean Balestas, avocat au barreau de Grenoble, ancien bâtonnier ; Charles Choucroy, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, ancien président de l'ordre des avocats aux conseils ; François Gibault, avocat au barreau de Paris ; Pierre Hébrard, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Jean Léonnet, conseiller à la Cour de cassation ; Bernard Poullain, conseiller à la Cour de cassation ; Philippe Sauzay, conseiller d'Etat.

Sont nommés *chevaliers* :
Claude Alberca, président de chambre à la cour d'appel de Chambéry ; Georgette Benas, avocat général près la cour d'appel de Paris ; François Cachelot, conseiller à la Cour de cassation ; Jean-Robert Campana, avocat au barreau de Paris ; Michel Capponi, avocat au barreau de Nice, ancien bâtonnier ; Jean Chabasse, avocat honoraire au barreau de Paris ; Cécile Chatel, épouse Petit, directeur de la protection judiciaire de la jeunesse ; Jean-Louis Chaton, ancien notaire à Troyes, président de la Chambre nationale des professions libérales ; Alain Daron, avocat au barreau de Périgueux, ancien bâtonnier ; Laurent Davenas, procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Evry ; Françoise Gallot, épouse Monod, avocat au barreau de Paris ; Jean-Charles Lorentz, avocat général près la cour d'appel de Colmar ; Claude Marlier, président de chambre à la cour administrative d'appel de Paris ; Daniel Martin, avocat général à la Cour de cassation ; Xavier Micaux, président de chambre à la cour d'appel d'Angers ; Marcel Peronnet, expert agréé par la Cour de cassation ; Jean-Pierre Pierangeli, président du tribunal de première instance de Papeete ; Christian Raoult, avocat au barreau de Versailles, ancien bâtonnier ; Pierre Roman, conseiller à la Cour de cassation ; Claude Salama, président de chambre à la cour d'appel de Douai ; Laure Wallut, épouse Baste-Morand, présidente honoraire de l'Association nationale des visiteurs de prisons.

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Sont promus *officiers* :
Jacques Beguin, professeur de droit, directeur de recherche au CNRS ; Pierre Cabanes, professeur d'histoire à l'université de Nanterre ; François Dreyfus, écrivain, professeur des universités à l'université Paris-I-Sorbonne ; Romain Gaignard, professeur des universités, directeur du centre d'initiation à l'enseignement supérieur de l'académie de Toulouse ; Bertrand Saint-Sernin, professeur de philosophie à l'université Paris-VI-Sorbonne ; Jean-Marie Martin, président du pôle universitaire et scientifique européen de Grenoble.

Sont nommés *chevaliers* :
Simone Ahlfors, née Varlet, attaché d'administration scolaire et universitaire au rectorat d'Orléans-Tours ; Bernard Allain, professeur des universités à l'université Lille-III ; Michelle Amiel, née Cermeno, proviseur du lycée polyvalent Evariste-Galois à Noisy-le-Grand (93) ; Bernard Bigot, professeur des universités, chef de la mission scientifique et technique ; Michel Bodin, professeur honoraire des universités ; Jeannine Bourquin, née Chonavel, directrice d'un établissement d'enseignement adapté dans le Loiret ; Catherine Brechignac, née Teillac, directeur scientifique au CNRS ; Françoise de Davydoff, née Maltron, inspecteur général de l'éducation nationale ; Serge Haroche, directeur du département de physique de l'Ecole normale supérieure de Paris ; Joseph Hudault, professeur des universités à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne ; Françoise Huttin, chef du service de l'éducation nationale à Saint-Pierre-et-Miquelon ; Daniel Maindron, professeur des écoles ; Alain Morvan, recteur de l'académie d'Amiens ; Yves Petroff, directeur de recherches au CNRS ; Nicole Petuya, née Faury, proviseur du lycée professionnel H.-Baradat de Pau ; Alain Redslob, professeur des universités à l'université Paris-II ; Paul Schaeffer, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Val-d'Oise ; Dominique Schnapper, née Aron, écrivain, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Georges Septours, directeur des personnels enseignants des lycées et collèges au ministère ; Lucette Degail, ingénieur de recherche au CNRS ; Pierre Ferron, directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique ; Daniel Levine, directeur de recherches au Musée de l'homme ; Jean-Claude Mounolou, directeur du centre génétique moléculaire du CNRS ; Jean-Michel Yolin, directeur au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Défense

Sont promus *officiers* :
Jean Cadoux, conseiller international en armement ; Amaury Haïna du Fretay, président-directeur général d'un groupe ; Benoît Robinel, administrateur civil hors classe, chef de service.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Raphaël Alventosa, administrateur civil hors classe, directeur ; Jacques Bouchard, directeur des applications militaires ; Yvon Déniel, président d'une union mutualiste ; Bernard Dortomb, directeur dans une société ; Jean-Claude Giraud, ingénieur navigant d'essais ; Fernand Jézonin, président-directeur général d'une société ; Christian Marchand, directeur général adjoint d'une société ; Guy Rupied, directeur général dans un office de matériel aéronautique ; Serge Thévenot, directeur dans une société.

Équipement, logement, transports et tourisme

Sont promus *officiers* :
Bernard Félix, ancien président-directeur général d'une société de construction de matériels ; Jacques Mathieu, conseiller dans une entreprise de bâtiment et travaux publics ; Marius Belmain, ingénieur général des ponts et chaussées.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean Antoni, président-directeur général de sociétés d'HLM ; Jeanne Bauchet, née Prodel, administrateur de sociétés ; Sabine Beysson, née Bonneil, dite Baïetto-Beysson, directeur général d'un établissement public d'une ville nouvelle ; Simone Boutmy, née Commelin, membre d'une chambre de commerce et d'industrie ; Gilles Dillard, ingénieur général de l'aviation civile ; Pascal Lora, président-directeur général d'une entreprise de transports maritimes ; Gérard Mathieu, ingénieur en chef hors classe à la SNCF ; Noël Millet, inspecteur général de l'aviation civile ; Philippe Moisset, directeur d'un organisme de promotion touristique ; Hubert Roux, ingénieur général des ponts et chaussées ; Renée Salvador, née Hervé, président-directeur général d'une société de bâtiment et travaux publics ; Alain Wils, président d'une société de transports ; Raymond Fossac, président-directeur général d'une société de promotion et de construction ; Jean-Paul Garcia, délégué général d'une fédération nationale de promoteurs constructeurs ; Robert Perrin, ancien président-directeur général d'une entreprise générale de maçonnerie ; Jean-Jacques Sanron, ancien administrateur de sociétés ; Maurice Tordjmann, administrateur de biens ; Martine Bonny, née Imbert, chef de service à l'administration centrale ; Jacqueline Leroy, née Renard, secrétaire générale d'une association caritative œuvrant dans le domaine de l'aéronautique ; Jacques Roudier, directeur à l'administration centrale.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Sont promus *officiers* :
Jacques Le Blanc, ambassadeur de France en Nouvelle-Zélande ; Jean-Bernard Mérimée, ambassadeur de France en Italie.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean Austin, consul général de France à Haïfa ; Dominique Girard, ambassadeur de France en Australie ; Daniel Labrosse, deuxième conseiller à la représentation permanente de la France auprès de l'ONU à Vienne ; Jean-Didier Roisin, ambassadeur de France à Madagascar ; Jacqueline Senut, épouse Kebaïli, consul général de France à Porto.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers* :
Jean Labesse, directeur général d'un organisme pour la coopération industrielle et l'investissement ; Philippe Malaud, ancien ministre, ancien député, ancien ministre plénipotentiaire hors classe ; Jean Ricommard, administrateur de sociétés, conseiller honoraire du commerce extérieur.

Sont nommés *chevaliers* :
Yves Alemany, président-administrateur délégué d'une société, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger ; Claude Bassou, président de société ; François Besson, responsable de l'exportation dans une société industrielle ; Marcel Braud, président-directeur général d'un groupe de sociétés ; Martine Dreneau, épouse Rebello de Carvalho, professeur de lettres à l'université de Porto (Portugal) ; Hubert Gruseck-Lutz, président de la gérance d'un groupe industriel ; Alain de Krassny, président du directoire d'une société, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger ; Claude Le Brun, directeur de sociétés, administrateur du lycée franco-mexicain ; Jean-Marie Monteil, président-directeur général d'une compagnie d'assurances ; Jean-Pierre Queneudec, professeur de droit international, conseil du ministère ; François Roque, proviseur de lycée (Andorre).

Coopération

Sont promus *officiers* :
René Gardes, président d'une association de journalistes ; Gabriel Massa, président de l'association France-Burkinabé.

Sont nommés *chevaliers* :
André Duhart, expert international pour la lutte antiacridienne ; Michel Fichet, président de société ; Jean-Marie Fressoz, président-fondateur d'une association caritative tiers-mondiste ; Pierre Gény, chargé de mission au ministère ; Alfred Hamm, chef de bureau au ministère ; Salim Ismaïl, président-directeur général d'une société à Madagascar ; Philippe Letteron, ancien conseiller pour les affaires africaines et malgaches.

Affaires européennes

Est promu *officier* :
Henry Dujol, ancien maire d'Albertville, ancien vice-président du Comité d'organisation des Jeux olympiques.

Sont nommés *chevaliers* :
Gilbert Castille, ancien ingénieur agronome, ancien administrateur à la Commission des Communautés européennes ; Véronique de la Cropte de Chanterac, épouse Lamielle, directeur général du groupe de l'Ecole supérieure de commerce de Paris ; Aïssa Dermouche, directeur général du groupe de l'Ecole supérieure de commerce de Nantes.

FRANCOPHONIE

Sont nommés *chevaliers* :
Michel Anthonioz, directeur général adjoint de la chaîne de télévision Arte ; Jean-Louis Foulquier, directeur des Francofolies ; Mady Schaffer, née Ben Arous, directrice d'un centre régional de formation professionnelle d'avocats.

Travail et affaires sociales

Sont promus *officiers* :
Henri Dubois, ancien président de l'Union internationale de l'hospitalisation privée ; Pierre Lataix, ancien président d'un comité de la Ligue nationale contre le cancer ; Yves Lemoine, vice-président de l'Association des régimes de retraites complémentaires.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Paul Antona, professeur, consultant en droit du travail ; Jacques Boncompain, ancien médecin généraliste ; Jean-Pierre Bouillon, ancien inspecteur d'établissements d'enseignement de sourds et d'aveugles ; Jean-Luc Cazettes, président de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ; Adrien Donat, président de la Fédération nationale des aînés ruraux de France et d'outre-mer ; Louis Douste-Blazy, président d'honneur d'une union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux ; Claudine Esper, née Bergoignan, directeur général de la Ligue nationale contre le cancer ; Lucien Galmard, conseiller principal de l'ANPE ; Françoise Malaussene, née Fau, présidente de la Fédération nationale des groupements de particuliers employeurs ; Christiane Martel, née Deleplanque, présidente de l'Union nationale des associations et services de soins à domicile ; Marie-Françoise Mirot, née Dupont, secrétaire générale d'un comité national ; Paul Monteil, chef d'entreprise ; Danièle Refuveille, présidente du Comité français du Fonds de développement des Nations unies pour la femme ; Bernadette Roussille, née Guillier de Chalvron, inspecteur général des affaires sociales ; Jacques Schor, président de la Fédération française des arts graphiques ; Jean Wemaëre, président de la Fédération de la formation professionnelle.

Emploi

Est promu *officier* :
Jean-René Caminade, commissaire pour l'emploi des Alpes-de-Haute-Provence.

SANTÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE

Est promu *officier* :
Guy Cocatrix, président-directeur général de clinique.

Sont nommés *chevaliers* :
Pierre Bareiss, praticien hospitalier, professeur des universités ; Paul Bellet, trésorier de l'Académie nationale de pharmacie ; Philippe Blot, praticien hospitalier, professeur des universités ; Jean Cohen, directeur du centre de stérilité de l'hôpital de Sèvres ; Simonne Roy, présidente d'un comité de la Croix-Rouge française ; Claude Sanguy, directeur de laboratoire d'audioprothèse ; Jacqueline de Sèze, née Le Cardinal, directrice de l'association France-Parkinson.

Intérieur

Sont promus *officiers* :
Jeanne Bordeaux-Montrieux, née Thénard, ancien maire de Talmay (Côte-d'Or) ; Jean-Pierre Delpont, préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin ; Gaston Le Taillandier de Gabory, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine ; André Rodot, agent contractuel au ministère.

Sont nommés *chevaliers* :
Michel d'Aillières, ancien sénateur de la Sarthe, ancien député, maire d'Aillières-Beauvoir ; Christiane Anger, née Tano, vice-présidente du conseil général de la Vendée, ancien maire de Maillezais ; Michel Bouchet, commissaire divisionnaire de police ; Charles Boursier, administrateur civil honoraire ; Mgr Henri Brincard, évêque du Puy-en-Velay (Haute-Loire) ; Jean Callewaert, directeur général des services du conseil régional de Basse-Normandie ; Michel Carlier, brigadier de police ; Francisque Collomb, ancien sénateur du Rhône, ancien maire de Lyon ; Daniel Duglèry, inspecteur général de la police nationale, directeur central de la sécurité publique ; Elisabeth Fabre, née Noguès, ancien adjoint au maire de Meylan (Isère) ; Mgr François Favreau, évêque de Nanterre ; Roger Ferre, maire de Valdivienne (Vienne) ; Paulette Fost, née Levern, ancien sénateur de la Seine-Saint-Denis, maire de Saint-Ouen ; Sylvain Gauthier, maire de Saint-Cyr (Haute-Vienne) ; Gaston Jamain, colonel honoraire des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire ; Maurice Jeandon, ancien député des Vosges, ancien maire de Saint-Dié ; André Lajoinie, ancien député de l'Allier ; Jacques Laurent, ancien maire de Marcillac-Lanville (Charente) ; David Leban, conseiller de Paris, adjoint au maire de Paris ; Mireille Mallet, née Sardou, chef de section à la préfecture des Bouches-du-Rhône ; Jean-Jacques Martial, commissaire divisionnaire de police ; Marcel Matteucci, sous-préfet de Lodève ; André Mirtin, ancien député des Landes, ancien maire de Parentis-en-Born ; Paul Mollot, ancien conseiller régional de Languedoc-Roussillon, ancien maire de Quillan ; Bernard Perrachon, conseiller général du Morbihan, maire de Ménéac ; Daniel Quantin, contrôleur général de la police nationale ; Mohamed Rabahi, agent de service au ministère ; Jean-Claude Rousselle, contrôleur général de la police nationale ; André Savonne, conseiller régional de Languedoc-Roussillon, maire de Rochefort-du-Gard (Gard) ; Charles Sulman, président du consistoire israélite de la région du Nord de la France.

Économie et finances

Sont promus *officiers* :
Jean Bernard-Chatelot, trésorier-payeur général de l'Hérault et de la région Languedoc-Roussillon ; Gérard Calot, inspecteur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques ; Bernard Ménasseyre, conseiller maître à la Cour des comptes ; Robert Raymond, directeur général de l'Institut monétaire européen.

Sont nommés *chevaliers* :
Michel Baldenweck, professeur associé de gestion à l'université de Rouen ; Lucien Cauvet, trésorier-payeur général de la Vienne et de la région Poitou-Charentes ; Jean Conrié, directeur, adjoint au directeur général des impôts ; Charles Cornut, délégué général adjoint de l'Association française des banques ; Jean Debaecker, directeur de banque, président du comité des banques de Lyon ; Gilles Guitton, inspecteur des finances, président de banque ; Gérard Hugelé, chef des services fiscaux à Nancy ; François Lambert, ancien président-directeur général de société ; Claude Lamotte, président-directeur général de banque ; Jean-Louis Ninu, trésorier-payeur général de l'Isère ; Louis Ravassod, ancien président de société ; Roland Rézel, directeur régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ; Hélène Rollin, née Duhau, chef des services fiscaux à Rouen ; Jean-Pierre Schneider, directeur général d'un groupe bancaire

Budget

Est promu *officier* :
Jean Maheu, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien président-directeur général de Radio-France.

Sont nommés *chevaliers* :
Henri Bocognano, contrôleur financier ; Henri des Courtils, trésorier-payeur général du Haut-Rhin ; Michel Danet, sous-directeur au ministère ; Jean-Marie Guébenno, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien ambassadeur ; Gérard Iglesias, agent de constatation principal de 2e classe des douanes ; Gérard Mialet, chef des services fiscaux à Grenoble ; Alain Wacongne, chef des services fiscaux à Bordeaux.

Finances et commerce extérieur

Est promue *officier* :
Marie Derome, née Tremblay, dite Derome-Tremblay, présidente de société, conseiller du commerce extérieur.

Sont nommés *chevaliers* :
Jules Coulon, ancien président du directoire d'un groupe ; Jean-Pierre Landau, inspecteur général des finances, directeur au ministère.

Relations avec le Parlement

Sont nommés *chevaliers* :
Mohammed Benkouda, président d'une Union nationale de travailleurs rapatriés ; Françoise Dinnequin, conseiller, chef de division au service des commissions à l'Assemblée nationale ; Bernard Moreau, conseiller hors classe, chef de division au service des archives de l'Assemblée nationale.

Environnement

Est promu *officier* :
Guy Pringalle, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Claude Charry, ingénieur des eaux et forêts ; Michel Elbel, président d'une société de surveillance de la qualité de l'air ; Marguerite Fernex, née de Turckheim, ancienne présidente d'une association de protection de la nature ; Eliane Fustec, directeur de recherche au CNRS ; Axel Ghestem, président d'une association pour l'étude et la protection de l'environnement ; Jean-François Mattei, président de société ; Nicole Reboul, née Delettrez, chargée de mission au ministère.

Culture

Sont promus *officiers* :
Marie Carven, épouse Mallet, directrice d'une maison de couture ; Aldo Ciccolini, pianiste concertiste ; Sonia Fis, dite Sonia Rykiel, créatrice de mode ; Jeanne-Marie Prudhommeaux, épouse Hugues, dite Jeanne-Michèle, artiste-peintre.

Sont nommés *chevaliers* :
Pierre-André Boutang, conseiller du président de la chaîne de télévision Arte, producteur ; Hervé Chabalier, journaliste, producteur d'un magazine d'informations ; Noël Couëdel, directeur de la rédaction du *Parisien* ; Jean-Benoît Frèches, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Xavier Larère, président de sociétés ; Henri-François Le Tonnelier de Breteuil, président d'association ; Jean Loppin de Montmort, administrateur général d'un groupe de presse ; Jacques Machurot, président d'une entreprise d'affichage publicitaire ; Jean-Pierre Marty, président de l'Union nationale des diffuseurs de presse ; Danielle Mathieu, administrateur de théâtre, présidente d'association ; Patrick Modiano, écrivain ; Serge Royaux, architecte-décorateur ; Francis Veber, cinéaste.

Industrie, poste et télécommunications

Sont promus *officiers* :
Jean-Louis Beffa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Jean-Emile Blard, ancien directeur de sociétés industrielles ; Charles Sinanian, président d'un organisme professionnel.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean Belouet, administrateur et directeur commercial de société ; Victor Bonnafoux, ancien maître imprimeur ; Pierre Carlier, directeur à EDF ; Jeanne de Castelbajac, née Empereur-Bissonnet, président-directeur général de société ; André Gagey, gérant de société ; Louis Kerguiduff, ancien président-directeur général d'une association coopérative ; Jean-Marie Lancelin, directeur adjoint d'une compagnie ; Christian Moraux, chargé d'une sous-direction au ministère ; Magdeleine Moureau, née Laberrere, documentaliste ; Thérèse Nissiat, née Bristen, gérante de société ; Jacques Pettens, président-directeur général de société ; Jean-Pierre Rodier, président-directeur général d'un groupe industriel.

Poste, télécommunications et espace

Sont promus *officiers* :
Michel Chevalet, journaliste scientifique ; Don Jacques Luciani, président du conseil de surveillance d'une filiale de La Poste.

Sont nommés *chevaliers* :
Alain Baroin, directeur à La Poste ; Pierre Bernhard, directeur dans un institut de recherches ; Jacques Champeaux, directeur à France Télécom ; Jacques Goujat, inspecteur général des postes et télécommunications ; Jeanne Poyen, née Moret, présidente d'une commission informatique ; Marie-Claude Vellay, née Henrotin, dite *Le Floc'h*, directeur du Musée de la poste.

Agriculture, pêche et alimentation

Sont promus *officiers* ;
Raymond Jondet, président honoraire de l'Académie vétérinaire de France ; Alain Parrès, président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins ; Jean-Claude Sabin, président d'une chambre régionale d'agriculture.

Sont nommés *chevaliers* :
Alain Bachelet, président-directeur général d'un groupe agroalimentaire ; Yves Barbieux, président-directeur général d'une société agroalimentaire ; Jacques Bonduel, ancien président-directeur général d'une brasserie ; Pierre Capes, dit Gérard, président d'une chambre d'agriculture ; Pierre Coulbois, président de section au Conseil général du génie rural, des eaux et des forêts ; Jérôme Déon, exploitant agricole ; Jacques Derieux, président de société agroalimentaire ; Anne Farey, née Jolibois, présidente du comité d'action sanitaire et sociale à la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole ; Denis Onfroy, ancien président du conseil de direction d'un office national interprofessionnel ; Jacques Schyve, président d'une chambre départementale d'agriculture ; Paul Vialle, directeur de l'Institut national agronomique Paris-Grignon ; Armand Zinsch, président national de la Société française des roses.

Aménagement du territoire, ville et intégration

Sont promus *officiers* ;
Marc Aron, président d'associations de lutte contre le racisme ; Roland Dhordain, journaliste à Radio-France, fondateur d'émissions sur l'espace rural.

Sont nommés *chevaliers* :
Edmond Alphandéry, ancien ministre, président d'Electricité de France ; Hélène Brault, née Pressange-Dubost, adjoint au maire de Compiègne, fondatrice d'une association en faveur de l'enfance ; Jean-Claude Deheeger, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, directeur de l'Inventaire forestier national ; Mgr Louis Dufaux, évêque de Grenoble, président du Conseil national de la solidarité ; Bernard Jacquier, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Charles Lambert, architecte et urbaniste spécialisé dans l'aménagement du territoire ; Pierre Louvot, ancien sénateur ; Marc Marcangeli, vice-président du conseil général de la Corse-du-Sud ; Jeannine Turcat, née René, vice-présidente d'un comité de la Croix-Rouge.

Ville et intégration

Est promu *officier* :
Mohammed Arkoun, professeur émérite des universités.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Marie Bertrand, directeur d'administration centrale ; Maurice Dorinié, maire adjoint ; Jean Lancray, maire ; Louis Laspalles, président d'une association ; Jean Obazon, président d'une association ; Yves Rollin, principal de collège.

Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Sont promus *officiers* :
Bernard Cambournac, président honoraire d'une chambre de commerce et d'industrie ; Jacques Goguet, président honoraire d'une chambre de métiers ; Charles Urbain, président d'une fédération de syndicats professionnels ; Jean Valentin, ancien président-directeur général d'une société.

Sont nommés *chevaliers* :
Jacques Canton, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Anny Courtade, née Fastelli, administrateur d'un groupe national d'achat ; Claude Dimner, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Roland Gardin, président-directeur général de société ; Guy Joubert, président-directeur général de société ; Dominique Lenoir, président-directeur général de société ; Jean-Alain Mariotti, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Guy Monier, président-directeur général de société ; Jean Montagnon, président-directeur général de société ; Alexandre Moura, président-directeur général de société ; Jean-Pierre Pochat, artisan ; Jacques Rabès, ancien artisan ; Bernard Rousseau, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Michel Sammarcelli, président-directeur général de société ; Jean-Claude Sensemat, président-directeur général de société ; Gérard Trémège, président d'une chambre de commerce et d'industrie.

Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Sont promus *officiers* :
Louis Périssol, maire ; Robert Trimbach, président de district, maire ; Henri Vettier, maire.

Sont nommés *chevaliers* :
Aimé Bellina, directeur d'un centre de gestion de la fonction publique territoriale ; Claude Bertrand, directeur de cabinet d'un maire ; Bernard Boubé, préfet ; Christian Chapuis, receveur-percepteur des finances ; Michel Couillet, ancien député ; Jacqueline Hanin, née Blanchard, conseiller général ; Monique Jacques, née Serre, chef de bureau dans un service administratif de l'ENA ; Madeleine Mazière, née Bauer, vice-présidente d'un conseil régional ; Jacques Moreau, professeur dans une université ; Hubert Ocquetin, vice-président d'un conseil général ; Michèle Vissac, née Bompard, conseiller régional.

ÉTRANGERS EN FRANCE

Affaires étrangères

PROTOCOLE

Est nommé *chevalier* :
Vittorio Rossi, écrivain, dramaturge, metteur en scène.

Affaires européennes

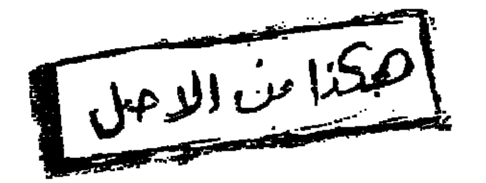
Sont nommés *chevaliers* :
Erik Dietman, artiste ; Luis Pasqual, artiste, directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe à Paris.

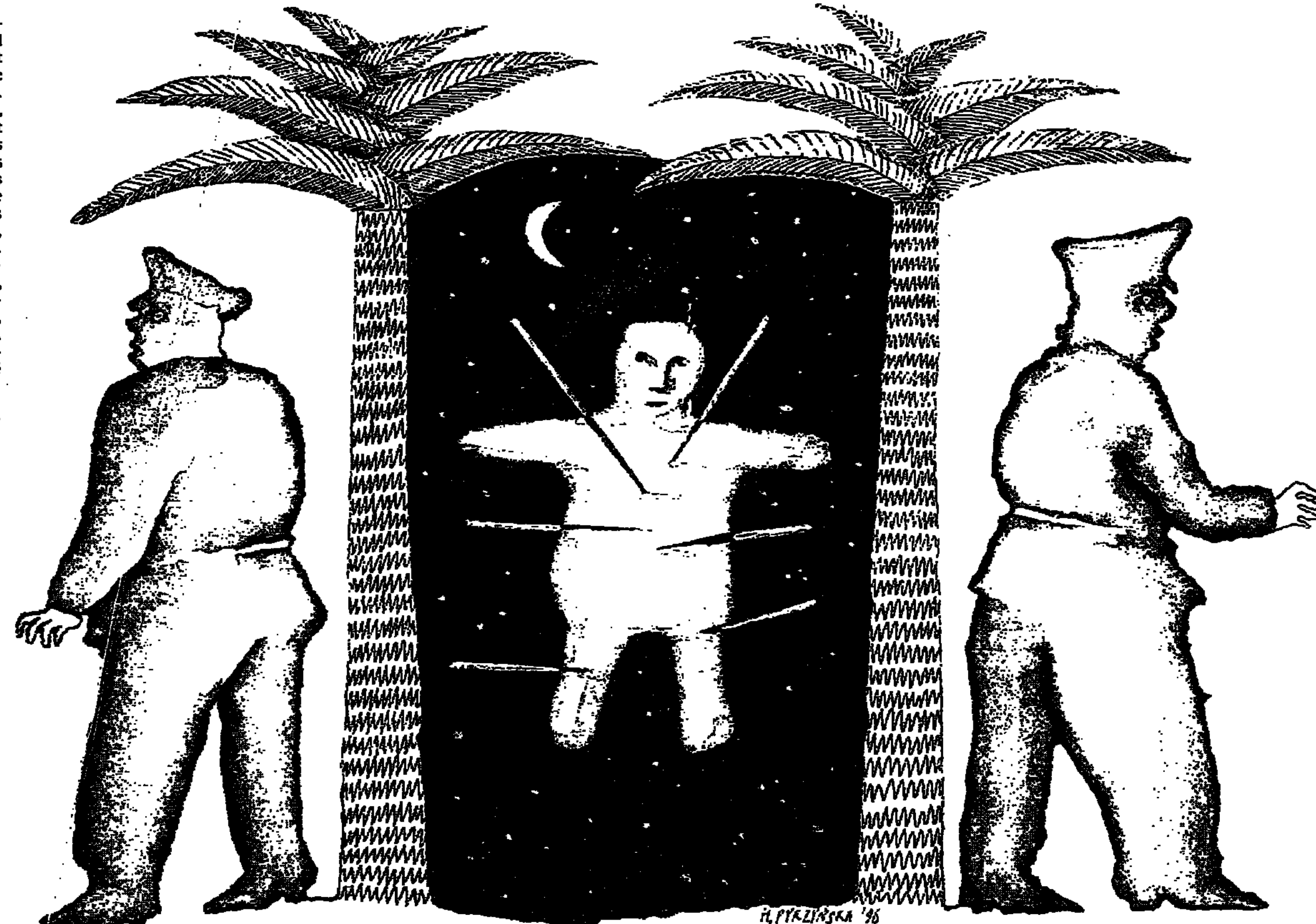
Promotion spéciale à l'occasion de l'inauguration du monument érigé à la mémoire des victimes des événements d'Afrique du Nord (1952-1962)

Relations avec le Parlement

Est promu *officier* :
Alain Rumfola, trésorier général d'une section départementale de la Fédération nationale des plus grands invalides de guerre.

Sont nommés *chevaliers* :
Abdelhamid Belaroussi, président d'un comité associatif de rapatriés ; Abdelkader Salah, président d'honneur départemental d'une communauté harkie ; Sauveur Torrente, président fondateur d'une association de rapatriés.





Policier en Haïti : mission impossible

Même armé d'un Smith & Wesson calibre 38, on ne peut rien contre les forces maléfiques du vaudou. Les jeunes policiers haïtiens le savent bien. De même se sentent-ils désarmés face à la misère galopante et à la faiblesse de l'Etat

A CERCA-CAVAJAL, dans le nord d'Haïti, la nuit est plus noire que partout ailleurs. C'est, en tout cas, ce que pensent les huit jeunes policiers affectés à ce bout du monde. Comme les cinq mille recrues de la nouvelle police nationale d'Haïti (PNH), ils flottent, avec leurs airs de gamins, dans des uniformes trop grands. Leur mission, définie par le président Aristide en octobre 1994, lorsqu'il a démantelé l'armée responsable du coup d'Etat de 1991, est aussi ingrate que leur âge. A vingt ou vingt-trois ans, il leur incombe de faire respecter l'autorité de l'Etat dans un pays de sept millions d'habitants, où l'expression « droits de l'homme » n'a eu pour tout effet, pendant des décennies, que de faire éclater de rire des milliers de miliciens (« tontons macoutes »), uniquement intéressés à racketter une population percluse de misère.

Les PNH émergent du néant. Ils travaillent et vivent à peu près seuls. Sans repères, sans le secours d'anciens, ils ont peu, voire aucun contact avec leur hiérachie ; ils ne peuvent compter que sur le secours de quelques policiers internationaux des Nations unies (Civpol), chargés de les assister sur le terrain. Ils ne disposent ni de véhicules, ni de moyens de transmission, ni de lampes torches, ni de casques, ni de boucliers. Le Smith & Wesson qu'ils arborent à la ceinture est leur seule possession.

Mais, à Cerca-Cavajal, la nuit, les jeunes policiers savent que même un revolver calibre 38 ne peut résolument rien contre les poules noires, les loups-garous et autres maléfices. Ils patrouillent le jour à contrecoeur ; dès que la nuit tombe, la peur vire à la trouille. Cinq mois après leur installation, dans une région où la tradition vaudoue demeure forte, ils découvrent l'effroi. Le 21 novembre 1995, l'un d'eux *« a été frappé par une force maléfique et passa trois jours en lambeaux »*, écrivent-ils dans un rapport adressé à leur hiérarchie. Le 3 décembre 1995, à 0 h 35, ils étaient *« en plein sommeil »* quand un autre *« s'est réveillé pour un besoin physiologique ; il a trouvé dans sa chambre une grosse poule noire, tandis que la porte était bien fermée »*. Le 8 décembre, à 23 h 25, les policiers étaient à peine rentrés qu'ils entendent *« des bruits de toutes sortes (tambours, sifflets, etc.), c'était une véritable cérémonie vaudouesque »*, assurent-ils. Le lendemain, ils enquêtent : *« Nous avons parlé,* racontent-ils, *avec les voisins limitrophes : ils n'avaient rien entendu de tout ce qui s'était passé dans la soirée. Mais un agent communal, habitué du sous-commissariat, nous a déclaré que cette cour était vraiment hantée »*. Depuis ce jour, ils ne dorment plus *« et entendent des tirs de rafales d'armes automatiques »*. Le 8 janvier 1996 : ils *« jugent nécessaire de se rendre à Hinche »*, le chef-lieu de leur district, *« pour sauvegarder leur vie et mettre au courant »* leur inspecteur sur cette série de *« faits fériques observés »*. Bref, ils désertent.

Après les avoir attentivement écoutés, les autorités leur donnent l'ordre de regagner leur sous-commissariat, sous peine d'être radiés de la police. *« En tant que responsable,* déclare Mario Andrésol, commissaire à Port-au-Prince, *j'aurais pris la même décision que la direction de la police. Mais en tant qu'Haïtien, j'aurais recommandé à ces jeunes policiers de se protéger ; d'aller voir leur tante ou leur grand-mère. Sinon, c'est sûr qu'ils vont se faire avoir, soit par le sorcier du coin, soit par les paysans. »* L'histoire de ces huit PNH est commune à tous ceux que la direction générale de la police envoie dans les campagnes ; tous se demandent comment ils vont en sortir. A Carice, près du mont Organisé, dans le nord-est, quand la dizaine de PNH est arrivée, il n'y avait rien, pas même de commissariat. Ils ont loué une maison, avec leur propre argent. Quand ils procèdent à une interpellation, ils hébergent le prisonnier chez eux ; et le prévenu passe la nuit attaché au pied du lit de l'un d'entre eux.

Les portes des geôles du sous-commissariat de Saut-d'Eau, près de Mirebalais, à une soixantaine de kilomètres de Port-au-Prince, sont dépourvues de serrures. Les PNH cadenassent les cellules avec leurs menottes. Allongé sur une natte de paille posée à même le sol, un prisonnier accusé du vol d'une vieille machette et d'une paire de chaussures trouées incarne la misère haïtienne. Il illustre à lui seul l'expression des statisticiens selon laquelle *« 85 % de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté absolue »*. Il dit qu'il est *« bien traité »* ; il est inquiet pour ses proches, à deux jours de marche d'ici. *« Tout va bien »*, même s'il n'a rien mangé de la journée ; il ne se souvient plus si, hier, *« il a eu quelque chose »*. Les PNH asssurent qu'ils vont s'occuper de lui, s'ils en ont les moyens. L'un deux sort de sa poche une billet de dix gourdes (environ 3,30 francs). *« Je n'ai plus que ça pour une semaine, en supposant que je sois payé »*, dit-il, planté au milieu de l'unique pièce où ils vivent. Les lits de camp sont repliés et entassés dans un coin ; dans un autre, les sacs de provisions s'entassent, désespérément vides.

Le dénuement de la police haïtienne est général, y compris dans la capitale, bien que la Mission des nations unies (Minhua) fournisse une aide logistique pour quelques mois encore, en vertu d'une résolution laborieusement adoptée le 29 février par le Conseil de sécurité. Si la dizaine de PNH d'un sous-commissariat ou les soixante-dix d'un commissariat n'ont que leurs jambes pour se déplacer, les trois cent quarante policiers du commissariat de Pétionville, à Port-au-Prince, ne disposent que de deux véhicules. En France, pour le même effectif, *« le garage est d'au moins vingt unités »*, remarque un Civpol français.

A Mirebalais, Carl, jeune inspecteur de vingt et un ans, représente l'espoir incongru de cette nouvelle police. Assurant se *« sentir bien »* dans cette ville de quinze mille habitants, il entretient des contacts suivis avec la municipalité ainsi qu'avec les représentants de l'ONU. Pourtant, à éplucher la chronique des faits divers, Carl est plutôt une exception. La direction générale de la police passe son temps à classer les rapports qui voudraient attirer son attention sur les exactions de policiers qui, comme au temps de la dictature, usent de leur pouvoir à des fins personnelles. *« Ils agissent toujours en civil, avec leur revolver pendant à la hanche »*, explique, désabusé, un responsable de la police qui a eu maille à partir avec une bande de sept policiers malfrats, dont l'impunité doit tout au militantisme politique dont ils se parent.

A son plus haut niveau, la direction de la police n'en a pas fini avec un vieux système de relations troubles, fondé sur le copinage, alors que l'idée de départ était d'en finir avec les abus grâce à une force au-dessus de tout soupçon. Cette nouvelle police donne l'impression qu'elle peut basculer à tout instant dans le chaos et les extrêmes. De nombreuses armes circulent toujours dans le pays, et des policiers assurent que les gangs de la capitale ont *« des M 16, des riot guns, des pistolets 9 mm »*. Affirmation d'autant plus crédible que, lors de leur intervention en août 1994, les Américains n'ont rien fait, par méfiance envers le président Aristide, pour désarmer les groupes liés à l'armée.

Sur le papier, la nouvelle police offre la garantie que le pays ne connaîtra plus les errements du passé. Recrutés au niveau bac minimum, ils ont été formés à la hussarde aux Etats-Unis, au Canada et à Port-au-Prince selon un projet conçu et financé par les Américains, à concurrence de 34 millions de dollars (170 millions de francs).

SELON Alain Delmas, un policier français détaché dans le cadre de la mission de l'ONU à Port-au-Prince, *« en théorie, ils peuvent être opérationnels en quatre mois »*. Mais *« pour la pratique, ils ont besoin de temps. Le point positif c'est que l'on part de rien ; tout est à construire »*. Si la plupart sont consciencieux, professionnels et respectent les lois, *« sur le terrain, ils paniquent très vite. Face à la foule, ils ont tendance à dégainer trop facilement »*, ajoute-t-il.

Les PNH de la capitale affrontent une peur plus commune, celle de la violence urbaine. Ne serait-ce qu'à Cité Soleil – l'un des bidonvilles de la capitale –, une trentaine de gangs prospèrent sur un terreau de misère. Ils sont confrontés à un lourd héritage : la fin de la dictature s'est accompagnée d'une grave insécurité et d'une flambée du banditisme. D'autant plus que l'instauration d'un cadre démocratique n'a pas eu d'incidence sur les conditions de vie de la population. *« Le problème, c'est que, le matin, il y a eu la nuit »*, murmure un PNH du commissariat de Cité Soleil. Ce qu'il ne parvient pas à articuler, c'est qu'à Cité Soleil le premier travail des PNH consiste à ramasser les cinq ou dix cadavres que la nuit à livrés : règlements de comptes, pauvres types fauchés par des tap-tap (taxis collectifs), malades que leurs proches ont jetés à la rue parce qu'un enterrement, même modeste, c'est trop d'argent. Ici, la mortalité de zéro à cinq ans est de 40 %.

« J'ai été formé pour aider le peuple et participer à la mise en place de la démocratie dans mon pays », déclare d'une voix monotone Wilfried, le chef de section du commissariat. Il récite son catéchisme de l'académie de police comme s'il devait repasser son examen d'embauche : il n'a *« pas peur »*, il n'a jamais eu peur, sinon *« il ferait un autre métier »* ; il a toujours *« voulu être policier »* ; il trouve normal d'être payé *« trois fois plus que les autres fonctionnaires »*, parce qu'il fait un métier dangereux et que lui et *« ses collègues doivent être exemplaires »*. Un autre PNH qui, jusque-là, assistait silencieusement à l'entretien, se laisse aller : *« Ma peur, je la vois dans le regard des autres, alors je ne regarde personne quand je patrouille. »*

« Ma peur, je la vois dans le regard des autres, alors je ne regarde personne quand je patrouille »

A Port-au-Prince ou ailleurs, *« les PNH n'aiment pas patrouiller. Pourtant, c'est le secret du succès de leur mission »*, estime Thomas Erhardy, un Civpol français responsable du commissariat de Cité Soleil. *« Nous essayons de leur faire comprendre que l'îlotage »* est un élément essentiel de la légimité de leur présence dans ces quartiers difficiles, parce que *« la population a besoin de les voir, de les connaître, de savoir qu'elle peut s'adresser à eux »*.

Dans cet Haïti qui n'a pas fini de payer le prix des trois années de l'embargo qui fut imposé par la communauté internationale – à la suite du coup d'État conduit par le général Cédras en 1991 –, les violations flagrantes des droits de l'homme ont considérablement diminué depuis le retour du président Aristide, en octobre 1994. Mais la justice demeure trop en retard dans ce mouvement, ce qui contribue à affaiblir l'autorité de la nouvelle police. Une école de la magistrature doit former les nouveaux juges, mais le temps presse, parce que la justice la plus courante demeure expéditive. Chaque jour égrène son chapelet de cadavres de voleurs lynchés, avec, sur eux, pour bien nommer leur crime, le produit de leur larcin : une poule, une chèvre, un cochon.

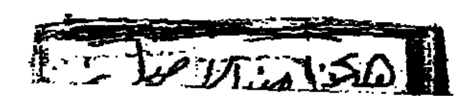
EN Haïti, aujourd'hui encore, tout un chacun peut être désigné comme un loup-garou, un zombie ou un voleur et être lynché, brûlé vif en pleine rue, sans que la police y puisse quoi que ce soit. La faiblesse de l'Etat conduit de nombreux juges, mal payés, à monnayer leurs prestations. La vénalité de certains désespère les policiers, qui inondent le commissaire du gouvernement du tribunal civil de Port-au-Prince de rapports dans lesquels ils déversent toute leur amertume. De nombreuses affaires sont classées, au mépris des évidences, faute de moyens, par des juges débordés, qui font payer aux victimes leurs *« actes et* [leurs] *déplacements »*.

L'ordre en Haïti présente les stigmates d'une fiction entretenue par la présence militaire et civile de l'ONU. En juillet prochain, lorsque *la mission des Nations unies* ne sera plus là, les autorités rechercheront-elles une coopération étrangère ou renforceront-elles les corps d'élite ou « spéciaux » ? Ces derniers existent déjà : ce sont les « intérimaires » (anciens militaires reversés dans la police), l'anti-gang, les gardes privées ou encore la garde présidentielle ; ils s'affrontent, çà et là, Uzi à la main, dans les rues de Port-au-Prince, s'assiègent de commissariats en locaux occultes et alimentent la plus grande confusion auprès de la population et des policiers moins aguerris.

En tout état de cause, la nouvelle police haïtienne paraît une bien dérisoire réponse aux conséquences sociales d'une économie exsangue, d'une misère généralisée, car ce n'est pas elle qui éliminera l'insondable désolation des bidonvilles qui s'étendent à perte de vue.

Alain Abellard

Dessin : Hania Pyrzynska



L'honneur retrouvé de M. Li Peng

par Pancrace Berville

LE 4 juin 1989, l'armée chinoise tire sur des manifestants pacifiques à Pékin. On ne connaît pas le nombre exact de victimes, des centaines en tout cas. M. Li Peng est alors premier ministre, et au premier rang de la répression. Le 13 décembre 1995, la « justice » chinoise condamne Wei Jingsheng à quatorze ans de prison, pour s'être exprimé librement et pour avoir voulu dénombrer les victimes du 4 juin 1989. Wei Jingsheng a déjà fait quatorze ans de prison, de 1979 à 1993, pour avoir prôné la liberté d'expression. Les dirigeants chinois cultivent le comique de répétition. M. Li Peng est toujours premier ministre.

Le 23 mars 1996, les Taïwanais vont aux urnes et désignent, pour la première fois dans l'histoire d'une société chinoise, leur président au suffrage universel. En engageant des exercices militaires à grande échelle, accompagnés de tirs de missiles, au large des côtes de l'île, le gouvernement de Pékin tente de déstabiliser le bon déroulement du scrutin. M. Li Peng est toujours en exercice.

Le 24 mars 1996, Pékin annonce officiellement que les assemblées élues de Hongkong seront dissoutes le 1er juillet 1997 pour être remplacées par un *« conseil législatif désigné »*. M. Li Peng est encore premier ministre.

Le 9 avril 1996, M. Juppé invite M. Li Peng en France. Sait-il seulement ce qu'il fait ? Derrière les pauvres justifications en forme de lieu commun qui sont avancées, il n'y a rien d'autre qu'amnésie et aveuglement. Inviter M. Li Peng en France, c'est commettre une erreur politique et une faute morale en même temps.

M. Li Peng, bon père de famille et honnête bureaucrate, avait tout pour devenir un de ces dirigeants chinois dont l'absence de personnalité équilibre le manque d'idées quand, en 1989, confronté à la crise sociale et politique qui a ébranlé la Chine, il a choisi de devenir un symbole : celui de la répression dans le sang d'un mouvement pacifique. Dès cette nuit du 4 juin, le destin de M. Li est scellé devant l'histoire ; le rond-de-cuir devient bourreau, et bouc émissaire.

Les dirigeants chinois l'ont si bien compris qu'ils ont nommé à la tête du pays M. Jiang Zemin, sans divergence de fond connue avec M. Li, mais qui avait pour lui de s'être trouvé à Shanghaï au moment du soulèvement et d'avoir su réprimer en silence, et sans doute sans violence. Lui pourra, le jour venu, essayer de se désolidariser de son premier ministre et du massacre qu'il symbolise.

Les valeurs que l'on brade, afin de l'accueillir mieux, sont celles qui fondent notre nation

Entre-temps, nous aurons reçu à Paris un Chinois méprisé en Chine même, et qu'aucun dirigeant occidental n'aurait accepté de rencontrer il y a quelques années.

Et que nous dit-on ? A défaut de grands principes, il faudrait se satisfaire de grands contrats ! N'y a-t-il pas de limite à ce triste négoce : ma dignité contre ton argent ? Féliciterons-nous M. Li d'avoir fait massacrer des étudiants qui manifestaient pacifiquement afin de vendre à la Chine une troisième centrale nucléaire ou des Airbus ? *« Les puissances établies par le commerce peuvent subsister longtemps dans leur médiocrité ; mais leur grandeur est de peu de durée. »* Nos gouvernants pourraient utilement méditer cette phrase, qui n'est que de Montesquieu. Elle leur rappellerait que gouverner, c'est d'abord écouter sa conscience.

Sur la Chine, un mot encore : certains se plaisent à évoquer la différence chinoise, et affirment que les hommes et les femmes qui y vivent n'ont rien à voir avec nous. C'est bien mal les connaître, et surtout leur faire injure que de croire qu'un bol de riz et deux coups de trique suffisent à leur bonheur. Les apologistes du Chinois docile feindraient-ils de voir chez leurs interlocuteurs le miroir de leurs propres vertus, aux fins de justification d'un commerce amoral ? Notre logique est une logique marchande, fondée sur une idée dangereusement limitée de la richesse des nations. La logique de M. Li est une logique d'empire : le suzerain est unique et les vassaux innombrables. Les deux sont très exactement complémentaires.

En d'autres temps, notre pays avait plus de constance, vertu rare et essentielle de la diplomatie : c'est à elle que l'on reconnaît une grande nation. Jamais le général de Gaulle n'aurait reçu Franco. Ceux qui d'ailleurs invoquent les mânes du général, à l'appui – au secours, devrions-nous écrire – d'une grande politique chinoise, feraient bien de relire avec attention le texte de la conférence de presse au cours de laquelle il annonçait, le 31 janvier 1964, la reconnaissance diplomatique de la Chine populaire.

Il y parlait d'un *« Etat s'efforçant sans relâche à la centralisation, replié d'instinct sur lui-même et dédaigneux des étrangers, mais conscient et orgueilleux d'une immuable pérennité »*. Voilà pour l'Etat chinois. Il y parlait également d'*« appareil totalitaire »*, le distinguait d'un *« peuple fier »*, et nous exhortait à ne pas nous bercer d'illusion sur les rapports de peuple à peuple qui pourraient s'établir à la faveur de cette reconnaissance. Voilà bien le cœur du mensonge. L'homme que l'on reçoit aujourd'hui est haï de son peuple et les valeurs que l'on brade, afin de l'accueillir mieux, sont celles qui fondent notre nation. Ici deux peuples sont perdants, et le despote et le marchand triomphent. Les hautes responsabilités qu'exerce M. Li ne changent rien à l'affaire. Jamais il n'a eu un soupçon de regret, une once de remords. Au contraire, il prend aujourd'hui sa revanche en France même, puisque c'est la France qui avait condamné le plus durement ses exactions. Elle n'avait alors pas manqué de courage.

Face contre face ; la politique est aussi affaire d'apparence et de symbole. Aujourd'hui, M. Li retrouve son honneur perdu. Ceux qui nous gouvernent savent-ils seulement qu'ils sacrifient le leur ? Et le nôtre aussi.

***Le pseudonyme collectif Pancrace Berville** dissimule plusieurs hauts fonctionnaires qui ont occupé des postes en Asie.*

Travail : la Grande-Bretagne, loin des mythes

par David Davis

LE chômage frappe 18 millions de personnes en Europe, soit 11 % de la population active, ce qui ne peut que nous émouvoir tous : responsables économiques, hommes politiques, simples citoyens. La reconquête de l'emploi est un des enjeux majeurs de cette fin de siècle.

L'action que nous avons menée sur ce front et les réformes du marché du travail que nous avons engagées dès 1979 en Grande-Bretagne alimentent bien des mythes. Nous admettons volontiers que la voie que nous avons choisie puisse ne pas convenir à certains de nos partenaires européens. C'est d'ailleurs pourquoi nous plaidons pour que la politique sociale reste du ressort des nations et ne soit pas transférée à la compétence de l'Union. Mais nous tenons aussi à détruire certains mythes qui entourent ces réformes.

Elles auraient mis à mal l'économie. Faux. Depuis 1980, l'activité a davantage augmenté en Grande-Bretagne (+ 34 %) que dans les économies faisant l'objet d'un encadrement plus étroit (France + 31 %, Allemagne + 29 %, Italie + 28 %), alors qu'elle avait connu précédemment un taux de croissance inférieur. Les réformes structurelles sont longues à mettre en place, mais le regain de souplesse que nous en avons tiré porte aujourd'hui ses fruits en termes de gains de productivité et de baisse du chômage.

Les salariés en auraient fait les frais. Faux. La richesse nationale a nettement augmenté en termes constants. Les revenus réels moyens ont progressé de plus d'un tiers entre 1979 et 1992-93, et toutes les catégories socio-économiques en ont recueilli les fruits, chômeurs compris. Il est absurde de parler d'accroissement de la pauvreté quand le chômage recule et que les sans-emploi continuent d'être indemnisés.

Nous avons engagé des réformes dès 1979. Et nous avons amélioré la situation plus qu'ailleurs en Europe

Les réformes auraient nui à la sécurité de l'emploi. Faux. Il n'y a pas eu perte nette d'emplois en Grande-Bretagne depuis 1979, le nombre d'actifs occupés étant resté de l'ordre de 25,5 millions. En outre, moins il y a de contraintes réglementaires, moins les entreprises cherchent à contourner les textes en recourant, par exemple, au travail temporaire, mode d'emploi singulièrement dépourvu de protection. Le travail à durée déterminée ne représente que 6,3 % de l'emploi au Royaume-Uni, contre 10,9 % en France.

Les grèves seraient la « maladie » du pays. Faux. Nos réformes n'ont pas eu pour prix un retour à l'agitation sociale. Les relations au travail s'améliorent sans relâche. Aussi loin que remontent les archives – 1891 – jamais le nombre de journées de travail perdues pour cause de grève n'avait été aussi bas qu'en 1994. Sur douze mois, de novembre 1994 à novembre 1995, il est de vingt fois inférieur à la moyenne des années 80.

Les groupes les plus vulnérables auraient sombré dans l'exclusion. Faux. La flexibilité du marché du travail a favorisé l'insertion des catégories traditionnellement les plus exposées. Le taux de chômage des jeunes (15,7 %) est près de deux fois inférieur à ce qu'il est en France et nettement en deçà de la moyenne communautaire, de même que le taux de chômage des femmes, un des plus bas d'Europe.

Il n'y aurait plus de protection sociale et l'Etat-providence aurait volé en éclats. Faux. Alléger les charges qui pèsent sur les entreprises ne veut pas dire supprimer les indispensables solidarités ni démanteler l'Etat-providence. Depuis 1979, l'effort social de la nation a augmenté d'environ 4 % l'an en termes réels. Depuis le début de la législature actuelle, en 1992, c'est dans le double souci de maîtriser les dépenses tout en favorisant l'activité et en préservant le niveau de vie qu'ont été conduites les réformes. L'indexation des prestations a fait rempart contre l'inflation.

La Grande-Bretagne est même plus généreuse que certains de ses partenaires européens à l'égard de certaines catégories. Un exemple : les 18-25 ans célibataires, à la recherche d'un premier emploi, qui sont secourus à hauteur de 2 000 francs par mois en Grande-Bretagne, alors qu'ils n'ont droit à rien en France s'ils n'ont personne à leur charge.

Tout ceci met en pièces le procès de *« dumping social »* que l'on fait à la Grande-Bretagne, l'accusant de prendre les emplois de ses voisins européens par ses pratiques de sous-protection. Si nous combattons le chapitre social au niveau européen, ce n'est pas parce qu'il nous obligerait à améliorer nos conditions de travail – ce qui n'est pas dit – mais parce qu'il s'agit d'un domaine dont nous voulons garder la maîtrise à l'échelle nationale et que nous ne voulons pas voir dépendre de constructions échafaudées à Bruxelles, pas plus que nous ne voulons reprendre à notre compte des systèmes qui conviennent peut-être à nos voisins mais pas à nous.

Nous partons aussi d'approches différentes, dans la mesure où nous avons tout fait pour réduire le coût du travail. Quand, sur 1 000 francs de salaire perçus par son employé, l'employeur britannique verse 180 francs supplémentaires au titre des charges, c'est 410 francs que doit, lui, verser en sus l'employeur français. Les entreprises sont d'autant plus susceptibles de créer des emplois qu'on abaisse le coût du travail.

Nous n'avons pas de SMIC non plus. Mais cela ne veut pas dire que le travail peu qualifié soit synonyme de pauvreté. Nous avons un système de *« crédit familial »*, dont bénéficient 750 000 personnes pour un coût annuel de 5,5 milliards de francs. C'est une prestation qui vient en complément du salaire pour garantir aux actifs un revenu plus confortable que la prise en charge du chômage. Il s'agit d'inciter les demandeurs d'emploi à renouer avec le travail, et à retrouver du même coup espoir et dignité. C'est une mesure d'insertion, qui est en outre beaucoup moins coûteuse pour le contribuable que le traitement social du chômage.

Notre action s'est traduite par une amélioration de la situation, nettement plus sensible qu'ailleurs en Europe : nous avons ramené notre taux de chômage à 8,6 %. Et elle a fait de la Grande-Bretagne une destination de choix pour les investissements extérieurs puisque, avec un sixième de la population de l'Union, elle accueille 30 % des capitaux étrangers qui y sont investis.

Certes, il a fallu des changements pour arriver à ces résultats. Mais il ne faut pas avoir peur du changement. Il est possible de maintenir un niveau élevé de protection sociale tout en gagnant en compétitivité, à condition de mettre en place un environnement propice à la croissance de l'emploi. En cinq ans, la baisse du chômage intervenue en Grande-Bretagne a permis à 750 000 personnes de reprendre le chemin du travail. Nous sommes bien décidés à poursuivre sur cette voie.

***David Davis** est ministre délégué au Foreign Office, chargé des affaires européennes et stratégiques. (Traduit de l'anglais par Marie-Laure Lanchou).*

Le financement de l'innovation en France

par Philippe Lagayette

ALORS que la France bénéficie d'un taux d'épargne national élevé, les capitaux susceptibles de s'investir durablement dans les PME, qui pourtant souffrent d'un manque structurel de fonds propres, demeurent extrêmement rares. Moins de 300 millions de francs ont été investis en 1995 dans les PME-PMI innovantes, en création ou en démarrage. C'est pourquoi le premier ministre fixait, à l'automne dernier, lors de la présentation du plan gouvernemental en faveur des PME, l'objectif de porter cette somme à 1 milliard par an d'ici trois ans.

Cette insuffisance chronique de fonds propres n'est pas sans conséquence sur le développement économique et sur l'emploi. Pour l'ensemble des PME, elle signifie un accès au crédit plus difficile, une plus grande fragilité en période de basse conjoncture, et une moindre capacité à investir à moyen et long terme.

Pourtant, le rôle des petites et moyennes entreprises sur le marché du travail est majeur. Employeurs les plus nombreux, les PME sont, en phase de reprise de l'activité, les premières à recréer des emplois. Durant les dix dernières années, ce sont les petites entreprises qui ont embauché, alors que les plus importantes ont à peine maintenu ou réduit l'emploi.

Il faut souligner la capacité des entreprises innovantes à engendrer des emplois qualifiés, et à offrir de réelles possibilités de promotions aux jeunes diplômés en particulier. Elles renouvellent le tissu industriel dans sa partie la plus féconde pour l'économie. Ces questions ont été au cœur des discussions du sommet du G7 sur l'emploi à Lille, où les participants ont réaffirmé à la fois le rôle positif des technologies nouvelles en termes de création d'emplois et la nécessité d'aider les PME à se développer. Favoriser le financement des PME innovantes constitue donc un véritable enjeu national pour l'emploi, surtout en période de conjoncture difficile.

La Caisse des dépôts, investisseur institutionnel, apporteur de fonds propres, a engagé en juillet 1994 un important programme d'investissement en direction des PME dans le but de contribuer à combler cette lacune. Depuis cette date, 1 milliard de francs ont déjà été engagés au titre de diverses opérations de renforcement de fonds propres. Pour l'innovation, qui exige des concours substantiels, une société d'investissement dédiée aux PME-PMI innovantes, CDC-Innovation, a été développée et dotée de 400 millions de francs.

L'action de la Caisse des dépôts ne peut évidemment être qu'un élément. La croissance des apports de fonds propres aux PME ne s'accélérera que par la mobilisation de capitaux d'investisseurs privés de multiples sources. L'enjeu est donc aussi de favoriser l'orientation de l'épargne vers ce secteur de l'économie.

Le développement des fonds de pension pourrait contribuer à cet objectif. Gérés à long terme, ces fonds ont besoin d'orienter une partie de leurs investissements vers des horizons longs. Comme le montre l'exemple des fonds de pension américains, une partie des actifs peut normalement aller vers le capital des entreprises non cotées.

En France, l'introduction de fonds de pension devra toutefois se faire en complément de notre système de retraite actuel, qui fonctionne d'abord par répartition. L'accumulation de capital dans des fonds de pension, constituant un troisième niveau de cotisations, ne sera donc que progressive. Pour des raisons de diversification des placements enfin, les fonds ne pourront investir dans les PME qu'une faible fraction de leurs ressources.

Il convient donc, en attendant que ces nouveaux fonds aient un impact significatif, de réfléchir à d'autres voies pour inciter l'épargne privée à s'investir dans le haut de bilan des PME.

Un moyen d'y parvenir pourrait être de prévoir, en contrepartie des avantages fiscaux dont ils bénéficient, que les produits d'épargne les plus longs existant actuellement sur le marché, les produits d'assurance-vie, investissent une petite quotité de leur collecte annuelle dans des PME non cotées. A titre d'exemple, 1 % de la collecte des produits d'assurance-vie aurait représenté, en 1995, 3 milliards de francs. Ce flux aurait permis d'augmenter de 50 % le montant des capitaux apportés aux PME par l'ensemble des investisseurs.

Sans peser de manière significative sur la gestion ou sur les résultats de l'assurance-vie – ou en permettant au contraire de les améliorer, la rentabilité de l'investissement dans des PME convenablement sélectionnées étant à long terme supérieure au taux d'intérêt –, cette mesure aurait un effet rapide et concret sur un marché actuellement anormalement étroit, en regard du potentiel de l'économie et de ses besoins.

Elle permettrait par ailleurs de mettre directement l'épargne des particuliers au service de l'emploi. Elle mobiliserait des capitaux privés, en laissant à leurs gestionnaires une entière liberté de choix des PME, ou des fonds d'investissement dans les PME, dans lesquels les actifs concernés seraient investis.

Dans la bataille économique d'aujourd'hui, les PME jouent un rôle précieux. La France en est largement pourvue. Mais elle ne dispose pas, en dépit du développement du capital-investissement et de la création récente et nécessaire du nouveau marché, des moyens suffisants pour financer ces entreprises qui ont un besoin majeur de capitaux pour croître, investir, innover et créer des emplois. Il est désormais urgent que notre économie se les donne, comme l'ont fait, chacun à leur manière, nos principaux partenaires.

***Philippe Lagayette** est directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.*

AU COURRIER DU MONDE

L'ÉLEVAGE EN CORSE

L'attitude adoptée par l'administration chargée de la gestion de l'élevage bovin en Corse (...), relève de la désinformation dans l'unique objectif d'amener Bruxelles à infléchir sa position. (...) Là où une loi et un décret ministériel imposent très naturellement aux éleveurs de bovins de disposer d'un minimum de treize hectares de surfaces cultivées pour obtenir le statut d'agriculteur, *« l'accord local »* considère que la possession de 13 bovins suffit. Et puisque, en faisant inscrire treize vaches à son nom, tout le monde peut, en Corse, obtenir la qualité d'agriculteur ainsi que les avantages et les subsides qui en découlent, les candidats sont évidemment très nombreux : lors de l'étude d'un plan de débroussaillement et d'aménagement forestier réalisée en 1993 sur quatorze communes de montagne, il s'est avéré que, sur 334 exploitations d'élevage, 174 déclaraient à la MSA (Mutualité sociale agricole) ne cultiver aucune surface agricole ! Ainsi, en Corse, l'administration modifie en toute illégalité les normes régissant les modalités d'élevage, bien qu'elle n'en ait absolument pas la compétence. (...) Comment se nourrissent ces milliers de vaches laissées en totale divagation ? La réponse est gênante puisque, depuis dix ans, tous les rapports et études consacrés aux causes des incendies en Corse démontrent que le seul moyen, et surtout le plus économique (pour l'éleveur), d'alimenter ce bétail errant, est l'ouverture de pacages par le feu. Ainsi la facture des fraudes aux primes se complète-t-elle par celle des incendies qui ont déjà provoqué plusieurs accidents mortels et la destruction d'une bonne partie du patrimoine forestier insulaire.

Antoine Siméoni,
président du Syndicat
des propriétaires forestiers
privés de la Haute-Corse.

RÉFORME FISCALE : PASSER AUX ACTES

Il est surprenant que dans votre présentation du dossier impôt – « Le maquis des impôts » – et des pistes de réforme, vous ne mentionniez pas une réforme déjà prête depuis 1992, qui n'attend que le vote d'une loi fixant sa date d'application. Il s'agit de la révision des « valeurs locatives cadastrales », c'est-à-dire des bases de calcul des impôts locaux. Ces bases datent de 1970. Elles sont l'une des principales sources d'injustice et d'archaïsme de notre fiscalité, et par la taxe d'habitation, elles touchent la plupart des ménages (à la différence de l'impôt sur le revenu qui n'est payé que par un contribuable sur deux). La réforme est prête. Bien entendu, elle entraînera des transferts entre contribuables : essentiellement au bénéfice des occupants de logements HLM, c'est-à-dire des catégories de citoyens plutôt défavorisés. A-t-on peur de « faire du social » en matière de fiscalité ? D'expliquer au plan local que plus de justice fiscale ne peut se traduire par une baisse des impôts pour tous ? N'est-ce pas un effet pervers supplémentaire du cumul des mandats ?

Jean-Marie Gohardière,
Nantes (Loire-Atlantique)

هكذا من الاصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Chine : une diva est de retour

Suite de la première page

D'autres experts, comme ceux des Nations unies, situent la Chine à la deuxième place, derrière les Etats-Unis mais devant le Japon. La moitié des jouets fabriqués dans le monde le sont désormais en Chine, ainsi que les deux tiers des chaussures, une part importante aussi des bicyclettes, des lampes et des petits appareils électroniques de base.

Ce décollage n'est pas sans provoquer, naturellement, de fortes tensions, à l'intérieur du pays tout d'abord. La Chine reste un pays en développement, avec un revenu annuel réel par tête de 2 500 francs environ. Les risques y sont multiples. Ils sont mis en évidence par les dirigeants communistes chinois eux-mêmes. Les écarts se creusent entre la campagne et la ville, entre les cités côtières – en pleine expansion – et les provinces du centre, entre les riches et les pauvres, entre les salariés du secteur d'Etat et ceux qui sont employés dans le privé.

> Même si le lien n'est pas direct, la fin de l'inflation et l'augmentation du chômage dans les pays industrialisés ne sont pas sans rapport avec la montée en puissance de l'empire du Milieu

L'agriculture – le IXe Plan quinquennal (1996-2000), adopté début mars à Pékin, le souligne – redevient ainsi un problème-clé de la Chine. Dans une première étape (au début des années 80), les réformes engagées dans les campagnes avaient été un succès : pour son alimentation, le pays était devenu autosuffisant. Aujourd'hui, les conditions démographiques, écologiques et économiques ont conduit le pays dans une situation difficile. Il est à nouveau obligé d'importer des céréales. L'appauvrissement des campagnes – où vivent encore les deux tiers de la population – et la pénurie alimentaire sont redevenus des menaces réelles pour la poursuite du développement. L'écart, croissant, entre les provinces est un autre risque. Le boom capitaliste des provinces du Sud contraste toujours avec la léthargie des régions du Centre et de l'Ouest. Pékin souhaite organiser une redistribution entre les provinces, mais la capitale se heurte au refus des plus riches.

L'explosion des inégalités sociales dans cette société finalement très matérialiste est un autre danger. L'expansion a donné naissance à une classe de nouveaux riches, souvent issus du parti, mais il a jeté dans le même temps sur les routes une armée de travailleurs migrants et pauvres sans aucune protection. Elle a aussi favorisé un développement spectaculaire de la corruption et de la criminalité.

Le risque interne est en définitive politique. L'histoire tend à démontrer que l'enrichissement économique provoque presque systématiquement, notamment parmi les couches moyennes émergentes, une demande de démocratie. Le nationalisme est alors souvent l'arme utilisée par les régimes déstabilisés. La libéralisation économique engagée dans les pays d'Europe de l'Est comme dans certains pays d'Asie (la Corée du Sud, Taïwan...) a conduit à une libéralisation politique. La question est de savoir si la Chine connaîtra un même enchaînement.

Les tumultes liés au retour de la diva chinoise ne sont pas seulement internes. Le décollage de la Chine ne va pas sans provoquer aussi quelques perturbations pour l'économie internationale. En quelques années seulement, la Chine est devenue une puissance significative dans le commerce mondial. Elle pesait à peine 1 % des échanges mondiaux en 1979, mais déjà près de 3 % aujourd'hui. Ses exportations sont en pleine expansion. Au rythme actuel, la Chine pourrait, en l'an 2000, dépasser la France et devenir le quatrième exportateur mondial. Pékin dégage des excédents commerciaux de plus en plus élevés vis-à-vis des pays riches et accumule des réserves en devises considérables (plus de 75 milliards de dollars à la fin 1995). L'empire du Milieu est devenu aussi un véritable aimant pour l'ensemble des entreprises occidentales. Il est, après les Etats-Unis, la première destination des investissements directs internationaux.

Cette nouvelle posture chinoise justifie, pour le reste du monde, deux interrogations au moins. Tout d'abord, la montée en puissance de la Chine modifie les relations entre l'offre et la demande sur l'ensemble des marchés mondiaux. C'est vrai pour les matières premières : les besoins de la Chine en céréales risquent par exemple de provoquer une hausse des cours mondiaux. C'est vrai aussi pour les biens d'équipement, où Pékin peut jouer de sa capacité d'achat pour obliger à des baisses massives de prix. Le déversement de biens de consommation *made in China* sur les marchés occidentaux est un autre facteur de déstabilisation. Même si le lien n'est pas direct, la fin de l'inflation et l'augmentation du chômage dans les pays industrialisés ne sont pas sans rapport avec cette montée en puissance de la Chine.

La seconde interrogation porte sur la pérennité, avec l'émergence d'une nouvelle grande puissance, des règles du jeu du commerce international. Malgré ses demandes répétées, la Chine n'a pas été admise, jusqu'à présent, au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le refus occidental a peut-être été, du point de vue des Occidentaux, une erreur. Pékin est en effet en train de s'apercevoir que sa puissance pourrait lui suffire pour participer aux échanges mondiaux sans avoir à en respecter les règles. Le vrai problème commercial américain et européen, ce n'est plus le Japon, c'est déjà la Chine.

Un nouveau monde s'organise : à l'opposition Est-Ouest se substitue un duopôle Etats-Unis-Chine. Outre-Atlantique, la multiplicité des contentieux avec Pékin (Taïwan, la prolifération nucléaire avec le Pakistan, les droits de l'homme, un déficit commercial croissant...) a d'ores et déjà provoqué une vaste polémique sur la meilleure manière de préparer ce futur paysage géo-économique mondial. La presse américaine recommande à Washington une approche plutôt conciliante avec le régime d'aujourd'hui. La visite de Li Peng à Paris est l'occasion de lancer ce débat en France.

Erik Izraelewicz

Le Monde

ÉDITORIAL

Droits de l'homme en péril

S'ils ont encore quelques illusions, les dissidents, victimes de la torture et de l'arbitraire dans le tiers monde, feraient bien de s'en défaire : l'Occident est en passe de renoncer à défendre un de ses principes fondateurs, celui de l'universalité des droits de l'homme. Cela s'accomplit sous la pression de quelques grands pays, notamment la Chine dont la France accueille, mardi 9 avril, le premier ministre, Li Peng. Comme s'il voulait prendre les devants, celui-ci avançait, lundi soir sur France 2, que *« dans le monde, des pays différents ont des conceptions différentes sur le problème des droits de l'homme »*.

C'est la version asiatique du débat sur les droits de l'homme : les différences culturelles justifieraient une approche différente – en réalité, un refus pur et simple d'en parler. L'Europe a, malheureusement, souscrit à cette version et, en conséquence, accepté lors du sommet euro-asiatique de Bangkok, en mars, de n'évoquer la question qu'en catimini. Les Etats-Unis suivent la même ligne : ils ont abandonné l'idée d'établir un lien entre les droits de l'homme, notamment en Chine, et le développement des échanges économiques.

La nouvelle devise est : commerce d'abord. Les plus idéalistes font valoir qu'ouvertes aux biens et aux services venus de l'Ouest les frontières le seront aussi aux idées. Les réalistes affirment que les admonestations publiques n'ont jamais fait progresser la cause des droits de l'homme. Les cyniques observent que tel marché perdu par la France, pour cause de discours courageux sur les droits de l'homme, serait de toute façon remporté par un autre.

Mais l'habillage le plus pervers de cette évolution reste ce que l'on peut appeler le discours sur la spécificité : en clair, la reprise par les Occidentaux de la fameuse thèse asiatique de la « différence ». Quelques heures avant que France 2 ne diffuse les propos de Li Peng, Jacques Chirac, à l'université du Caire, faisait une nouvelle concession à la thèse de la prétendue différence : *« Notre fidélité aux droits de l'homme, à des valeurs universelles,* disait le président, *ne doit pas nous empêcher de reconnaître que ces valeurs peuvent s'exprimer sous des formes différentes »*.

Si la remarque est déjà difficilement justifiablequand il s'agit des formes que peut prendre la démocratie (en février 1990, M. Chirac doutait que le pluripartisme fût adapté à l'Afrique), elle est inacceptable quand il s'agit des droits de l'homme. Car si l'on n'y prête garde, elle ouvre la porte à la plus douteuse des logiques : celle qui revient à dire qu'il y aurait une « spécificité » de la Chine, du monde arabe ou de l'Afrique qui les dispenserait de respecter pleinement les droits de l'homme. En matière de droits de l'homme, il n'y a pas de relativisme culturel : la torture reste la torture, partout intolérable. Au moment où le pape Jean Paul II pourfend le *« relativisme éthique »*, M. Chirac, qui prétend s'inspirer de son enseignement, le contredit sur un point essentiel. Peu importe la manière dont on l'enrobe, le cours nouveau du *discours occidental sur les droits de l'homme* représente une régression, politique et morale.

Déplacement *par Hachfeld*



DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Alain Peyrefitte

■ De Gaulle avait décidé de reconnaître Pékin sans aucun préalable. Et pourtant, c'était après, pendant (et avant) des violences sans commune mesure avec Tiananmen (...). Il pensait que la meilleure, la seule façon d'arracher la Chine à ses convulsions récurrentes et à ses exactions alternées, c'était de rompre le cordon sanitaire qui l'entourait (...). Après le drame du 4 juin 1989, François Mitterrand crut devoir, néanmoins, mettre la Chine en quarantaine, jusqu'à fournir des armes offensives à Taïwan. Il a sacrifié à l'idéologie les intérêts non seulement économiques mais politiques de la France. Sans le moindre profit pour les droits de l'homme chinois. En 1993, Edouard Balladur sut imposer au président finissant un retour au réel et rendre aux relations franco-chinoises le caractère qu'elles n'auraient (une fois marquée la consternation qu'imposait la décence) jamais dû perdre. Le voyage aujourd'hui en France de M. Li Peng, premier ministre depuis huit ans, et qui a connu ces hauts et ces bas, montre que la page est bien tournée.

FRANCE INTER
Bernard Guetta

■ Mois après mois, la défense des droits de l'homme s'efface toujours plus de l'agenda des Etats, car les grandes démocraties occidentales ne se sentent plus assez fortes pour embarrasser leurs négociateurs du sort des libertés, des prisonniers et du pluralisme politiques (...). C'est une régression, bien sûr, mais qui n'a pas que des inconvénients, car il y avait plus d'un danger à laisser des Etats, fussent-ils démocratiques, s'identifier aux libertés et en fixer les normes.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La politique économique et sociale est revenue au classicisme, alors que l'originalité de la politique extérieure se confirme (...). Quoi qu'on pense de chacun des choix, les initiatives en Bosnie, la reprise des essais nucléaires, la professionnalisation de l'armée, la vigueur et la clarté des engagements européens, la politique arabe et la visite de Li Peng, tout cela ne pêche ni par banalité ni par timidité.

Génie du lieu *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LE MONDE déménage. D'ici fin avril, toute sa rédaction aura quitté la rue Falguière pour le 21 *bis*, rue Claude-Bernard. Le contenu du journal se ressentira-t-il du changement de cadre, comme c'est le cas pour certaines œuvres d'écrivains ? Aux lecteurs d'en juger.

En cinquante et un ans d'existence, ce sera notre troisième domicile. Dans les carnets d'adresses, on reconnaît les amis instables aux pages entières qu'occupent leurs coordonnées successives. Neuvième, quinzième, cinquième arrondissement de Paris : dans l'espace comme dans le temps, *Le Monde* a peu bougé.

Les quarante-six ans passés dans ses premières pénates l'ont marqué à vie (1944-1990). Coincé entre les murailles haussmanniennes des Grands Boulevards, le siège du *Temps* dont il héritait avait des airs de banque protestante en difficulté. Le XIXe siècle s'y survivait. Les esprits, le ton, subissaient le moralisme des origines et le marron des linoléums. Un sou était un sou. Le vouvoiement s'imposait aux frères novices. La référence valait vertu : « Voir *Le Monde* du... » L'environnement détonnait. Dans les impasses pour compagnies d'assurances, hôtels deux étoiles et thés dansants invitaient aux mornes gaietés de l'adultère de bureau. La jeune équipe découvrait la planète comme les puceaux d'alors le péché : avec fierté dans la gaucherie.

Les six ans de la rue Falguière (1990-1996) auront moins compté. Nous ne changions pas de rive mais d'époque, rattrapés par la modernité de tout le monde. Ascenseurs vitrés, passerelles et sols translucides laissaient voir le trajet des rumeurs, doléances et affinités ; du nanan pour la sociologie de terrain ! Les commerçants ignoraient les nouveaux venus, hormis quelques restaurants qui les avaient suivis dans leur migration. Le quartier était encore traumatisé par l'effet de souffle du « Maine-Montparnasse ». Les ateliers d'artistes gardaient leur secret, derrière leurs bouquets d'acacias. De son passé champêtre, Vaugirard ne conservait que le souvenir des canassons d'avant-guerre grimpant vers les abattoirs, tête basse, la crinière rabattue sur l'œil.

Les revues de presse n'ont guère utilisé le synonyme de *« quotidien de la rue Falguière »*, comme c'était l'habitude pour la rue des Italiens. *Le Figaro* a également perdu l'étiquette de journal *« du Rond-Point »*, en quittant les Champs-Elysées. Moindre influence ? Plutôt changement de statut et de rôle, dans la formation, moins villageoise, des opinions.

Même si les lois de l'économie ont décidé du déplacement, notre arrivée au Quartier latin traduit un ajustement de la géographie à l'histoire. La faveur du titre auprès des enseignants prédestinait les rédacteurs à rejoindre un jour les hauts lieux de l'Université, dont beaucoup étaient issus. Ils n'ont sans doute rien perdu à attendre. En mai 1968, on s'arrachait *Le Monde* imprimé sur la rive droite ; édité à un jet de pavé de la barricade Gay-Lussac, il aurait sans doute servi à allumer des feux, les émeutiers étant portés à imputer les péchés du capitalisme aux symboles culturels proches de la Sorbonne !

Les déménagements révèlent un attachement, plus fort qu'on ne se l'avoue, au lieu de travail et aux trajets qu'il exige. C'est une moitié de nos vies quotidiennes qui reste collée aux murs, à certains parcours. L'envie prend d'emporter à la maison des reliques du boulot, comme certains collègues, à l'inverse, constellent leur bureau de photos personnelles. Une nuit qui suivait le départ de la rue des Italiens, j'ai surpris un respectable ancien en train d'arracher et d'emporter chez lui des téléphones à cornet datant du *Temps*, en bougonnant : *« Il n'y a pas de raison ! »* J'en connais d'autres qui, longtemps après, descendaient encore, machinalement, au métro Opéra.

L'abandon de la rue Falguière ne devrait pas inspirer tant de fétichisme et de nostalgie. L'esprit qui souffle sur la montagne Sainte-Geneviève atteindra vite la rue Claude-Bernard, encore que l'immeuble tourne le dos aux placettes pittoresques de la Mouff'. L'ambiance y est plus feutrée et calfeutrée que sous la bulle de verre de Vaugirard. On se croirait en Suisse, après la Scandinavie.

Le temps n'est plus de l'entreprise de presse aux rotatives grondant en sous-sol comme les entrailles d'un vieux cargo, aux télétypes crépitants, aux abat-jour d'opaline, aux encriers violets, aux *pots de colle couleur de miel. L'in*formatique a tout unifié, aseptisé, sans que l'on puisse mesurer l'effet de ses facilités de correction sur le style des articles, pas plus qu'on ne saurait imaginer du Proust raturé à l'ordinateur. De Caracas à Hongkong, des aéroports aux cliniques, ce sont partout les mêmes enfilades de salles climatisées, où trônent les mêmes écrans bleu glacier imposant à leur servant la même posture, le même regard d'autiste perplexe – image de notre fin de siècle où la physionomie de l'humanité au travail, elle aussi, s'est mondialisée.

Pour un journal, c'est dans ses colonnes, entre ses lignes, qu'il faudra désormais chercher le « génie du lieu ».

BOURSE Wall Street a fortement baissé lundi 8 avril et perdu 1,56 % en clôture après l'annonce, vendredi, de la création de 140 000 emplois non agricoles aux Etats-Unis en mars. Les économistes n'en attendaient en moyenne que 60 000. Ce chiffre a fait disparaître les faibles espoirs d'une nouvelle baisse de ses taux par la Réserve fédérale, mais a relancé les craintes de surchauffe et d'inflation outre-Atlantique. ● LES TAUX OBLIGATAIRES américains ont continué à augmenter lundi jusqu'à leur plus haut niveau depuis huit mois à 6,88 %. Ils avaient remonté brutalement vendredi de 6,66 % à 6,83 %. ● LES MARCHÉS EUROPÉENS, fermés pour la plupart vendredi et lundi en raison de Pâques, devaient ouvrir en forte baisse mardi. Une remontée des taux à long terme en Europe serait préjudiciable aux économies du Vieux Continent.

Les marchés financiers américains subissent une nouvelle secousse

Wall Street a perdu 1,56 % lundi 8 avril après avoir abandonné près de 2,5 % au milieu de la journée. Les analystes anticipaient un recul important des places européennes mardi 9 avril. Paris abandonnait 0,8 %

LES MOIS se suivent et se ressemblent à Wall Street. Après avoir lourdement chuté le 8 mars et perdu un peu plus de 3 % à la suite de l'annonce surprise de la création en février de 705 000 emplois (chiffre révisé depuis à 624 000), la grande Bourse américaine a récidivé lundi 8 avril. Elle a cédé 88,51 points, soit 1,56 % à 5 594,37 points après l'annonce vendredi soir, alors que la Bourse était fermée en raison du week-end pascal, de la création en mars de 140 000 emplois au lieu des 60 000 attendus. A chaque fois la réaction a été la même : les taux d'intérêt à long terme sont brutalement remontés, et les craintes de surchauffe et d'inflation sont réapparues. Le 8 mars, l'indice Dow Jones avait perdu 171,24 points, sa plus forte baisse depuis cinq ans, et lundi 8 avril au plus fort de la décrue, le Dow Jones abandonnait encore plus de 140 points (– 2,48 %). Les « coupe-circuits », destinés à freiner les transactions informatisées lorsque la variation du Dow Jones dépasse les 50 points, ont été déclenchés dès l'ouverture et sont restés en marche toute la journée. L'indice Standard and Poor's 500 (SP 500), à base plus large que le Dow Jones, a perdu pour sa part 1,77 % en fin de séance. Les cotations sur le marché à terme de Chicago des « futures » sur l'indice SP 500 ont été interrompues à deux reprises par des « coupe-circuits ».

Il a fallu des ordres d'achat de sociétés liées à la haute technologie en fin de séance – après que la maison de courtage Lehman Brothers eut signalé que les prix des puces à mémoire étaient en hausse – pour limiter les pertes. Les analystes considèrent que la baisse aurait pu être plus violente si la plupart des places boursières européennes n'avaient pas été fermées lundi, ce qui a limité les ordres de vente en provenance du Vieux Continent.

Ce sont les valeurs les plus sensibles à l'évolution des taux d'intérêt comme les groupes financiers et les sociétés de services qui ont le plus baissé. Les analystes craignent que la hausse presque ininterrompue depuis seize mois de la Bourse de New York arrive à son terme. Elle s'est construite sur trois facteurs : des taux d'intérêt stables, la croissance des profits des entreprises et une inflation maîtrisée. D'ores et déjà, les taux à long terme sont repartis à la hausse depuis plusieurs semaines et approchaient lundi 7 %.

TAUX ÉLEVÉS, BÉNÉFICES FAIBLES

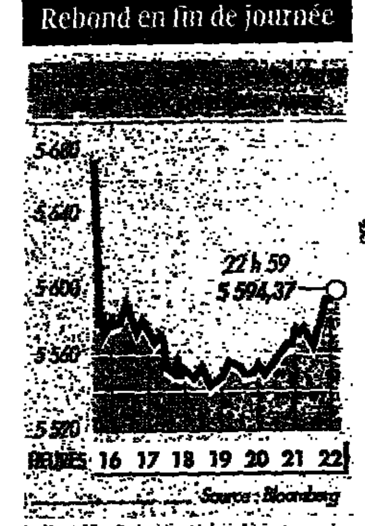
Des taux plus élevés signifient également des bénéfices plus faibles pour les entreprises, en raison de l'augmentation du coût de leur financement et de la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs. C'est surtout ce second aspect qui inquiète les investisseurs. Les ménages américains sont particulièrement sensibles à l'évolution du coût de leurs emprunts immobiliers (*mortgages*), dont les taux sont variables et liés au rendement des obligations. Dans son bulletin d'analyse économique du mois d'avril, le Crédit lyonnais souligne que *« le cycle d'expansion économique dure depuis (presque trop) longtemps aux Etats-Unis, que l'endettement des ménages progresse et que la croissance des bénéfices des entreprises ralentit, ce qui va freiner les dépenses d'investissement. Une nouvelle augmentation substantielle des rendements obligataires devrait également contribuer au ralentissement de l'économie du fait de ses conséquences sur la richesse des ménages et sur les taux hypothécaires »*.

L'endettement croissant des ménages, qui représente un niveau sans précédent de plus de 90 % de leur revenu annuel disponible, les rend très vulnérables à une remontée prolongée des taux et inquiète les spécialistes. *« Déjà en 1990, le surendettement des ménages avait été l'une des causes* de la *récession »*, indique le Crédit agricole dans sa revue d'analyse économique du mois d'avril. *« Aujourd'hui, face à des revenus progressant moins vite (croissance modérée des salaires, moindre performance des placements financiers) ou à un patrimoine moins valorisé (hypothèse d'une correction à Wall Street), les ménages pourraient, comme par le passé, réduire leur consommation pour alléger leur endettement »*, ajoute le Crédit agricole.

D'ici à la fin de la semaine, Wall Street aura d'autres raisons de se faire peur : jeudi, seront publiées les statistiques des prix à la production et des ventes de détail en mars et, vendredi, celles des prix à la consommation pour le même mois. Le moindre signe de tension inflationniste pourrait être suivi d'une nouvelle correction. Elle ne serait pas forcément injustifiée : la Bourse de New York a gagné près de 52 % depuis décembre 1994. Une performance quasiment sans précédent.

E. L.

Rebond en fin de journée



L'indice Dow Jones a perdu jusqu'à 140 points (2,48%) avant de se reprendre en fin de séance et de céder à la clôture 88,51 points (1,56%).

COMMENTAIRE

UN PARADOXE APPARENT

Cela fait deux fois en l'espace d'un mois que les marchés financiers américains baissent brutalement après l'annonce de chiffres jugés « trop bons » de créations d'emplois. Une réaction vient immédiatement à l'esprit : les marchés sont incompréhensibles et démontrent une nouvelle fois qu'ils sont irrationnels et dangereux.

Pourtant – ce qui n'est pas toujours le cas – leur comportement s'explique aisément. A condition de replacer les chiffres de créations d'emplois dans leur contexte : celui d'une croissance ininterrompue depuis cinq ans qui a ramené le taux de chômage américain en dessous de 6 % de la population active, niveau considéré par les économistes comme un « seuil naturel ». Ce taux de chômage est même aujourd'hui de 5,6 % outre-Atlantique, à comparer aux 11,8 % en France.

Du coup, l'annonce aux Etats-Unis de 705 000 créations d'emplois en février et de 140 000 en mars – chiffres nettement supérieurs chaque fois aux prévisions – n'est pas perçue comme un signe de bonne santé de l'économie, mais, au contraire, d'emballement et de surchauffe. Ce qui signifie un risque de reprise de l'inflation. Les marchés de taux craignant par-dessus tout la hausse des prix, les taux des obligations sont remontés en flèche.

Dans la foulée, le marché des actions a fortement baissé. Il anticipe, avec la remontée des taux, de moins bonnes performances des entreprises. Elles vont souffrir de conditions de financement moins favorables et d'une modification du comportement des consommateurs, très sensibles au niveau des taux. Les ménages américains risquent de voir leur pouvoir d'achat se réduire : ils sont fortement endettés et leurs crédits immobiliers (« *mortgages* »), à taux variables, sont directement indexés sur les rendements obligataires.

La boucle est bouclée. Ce qui était en apparence une bonne nouvelle pour les Etats-Unis ne l'est pas forcément. Moins de chômage ne signifie pas, aux yeux de Wall Street, une économie en meilleure santé.

Eric Leser

Les rendements obligataires remontent fortement

LES MARCHÉS obligataires internationaux font à nouveau l'objet de vives tensions. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en forte baisse (un point de recul), mardi 9 avril. La veille, le rendement de l'obligation américaine à trente ans était remonté à 6,88 %, son plus haut niveau depuis huit mois. Les investisseurs restent sous le choc des statistiques du chômage, publiées vendredi 5 avril, qui ont confirmé le rebond de l'économie américaine.

Ces statistiques constituent à double titre une mauvaise nouvelle pour les marchés obligataires. En premier lieu, elles éloignent la perspective d'un assouplissement de la politique monétaire américaine, scénario prévu par les économistes en début d'année. Les opérateurs parient maintenant au contraire sur un resserrement de celle-ci au cours des prochains mois. Selon leurs anticipations, reflétées par les cours des contrats à terme, les taux d'intérêt à trois mois, qui se situent aujourd'hui à 5,46 % outre-Atlantique, remonteront à plus de 6 % en fin d'année. Une telle hausse des taux d'intérêt à court terme augmenterait le coût d'achat des obligations.

De surcroît, les signes de rebond de l'économie américaine inquiètent les détenteurs d'obligations dans la mesure où ils pourraient entraîner l'apparition de tensions inflationnistes. Une hausse des prix se traduit par une dépréciation des titres à rendement fixe, la valeur des coupons versés annuellement et du capital remboursé à l'échéance diminuant.

Au plus haut depuis 8 mois



Les investisseurs s'inquiètent d'un retour des tensions inflationnistes.

Le taux de chômage aux Etats-Unis se situe à un niveau suffisamment bas (5,6 %) pour alimenter une hausse des salaires. De nombreux investisseurs ne partagent pas le sentiment, aujourd'hui très répandu dans les milieux industriels, selon lequel la globalisation de l'économie mondiale a permis de vaincre définitivement l'inflation. Ils observent avec anxiété la récente remontée des prix des matières premières (l'indice du Commodity Research Bureau, qui mesure leur évolution globale, s'est inscrit lundi 8 avril à son plus haut niveau depuis sept ans et demi) et la vigueur des cours de l'or (plus de 400 dollars par once), généralement considérés comme un indicateur avancé de l'inflation.

En raison de la mondialisation des marchés financiers et malgré le décalage conjoncturel qui existe entre les deux continents (risque de surchauffe outre-Atlantique, stagnation de l'activité en Europe), le choc subi par les obligations américaines se transmet aux titres européens. Une étude des économistes de la banque Paribas montre qu'une hausse de 1 % des taux d'intérêt à long terme américains se traduit par une progression parallèle de 0,76 % des rendements obligataires allemands.

Pierre-Antoine Delhommais

Chrysler vend deux unités de défense à Raytheon

CHRYSLER se recentre sur son cœur d'activité. Le troisième constructeur américain d'automobiles a annoncé, lundi 8 avril, la vente à Raytheon, l'un des cinq principaux groupes de défense outre-Atlantique, de deux unités de sa division Chrysler Technologies spécialisées dans la défense, pour 475 millions de dollars (2,3 milliards de francs).

Cette opération concerne Electrospace Systems (Richardson, Texas) et Technologies Airborne Systems (Waco, Texas). La première (1 100 personnes) conçoit et fabrique des équipements de guerre électroniques et de transmissions sécurisées. La seconde (plus de 1 700 personnes) est spécialisée dans l'aménagement à la demande et la maintenance d'avions. Elles représentent un chiffre d'affaires cumulé de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs) et un carnet de commandes de 700 millions de dollars.

Cette opération constitue une nouvelle étape dans le processus de concentration de l'industrie de défense américaine. Motivée par la réduction des budgets militaires non seulement au Pentagone, mais aussi dans la plupart des pays industrialisés, cette restructuration a conduit, en janvier dernier, à l'annonce du rachat de Loral par Lockheed Martin pour 9,1 milliards de dollars. Récemment, Northrop Grumman a également annoncé l'acquisition de Westinghouse Electric pour 3 milliards de dollars.

Chrysler, qui, dans l'électronique de défense, conserve pour le moment son entité Pentastar Electronics, devrait mettre à profit cette cession pour continuer à racheter ses propres actions. D'autres désengagements pourraient suivre. A l'image de Chrysler, General Motors pourrait lui aussi abandonner ce secteur. Le numéro un de l'automobile outre-Atlantique, qui vient de rendre sa liberté à sa filiale de services informatiques EDS, a déclaré étudier la vente ou la mise sur le marché de Hughes Electronics.

Les PME françaises ne « pillent » pas assez la recherche publique

Le passage des chercheurs dans l'industrie est très difficile

Quelques PME innovantes exploitent les fruits de la recherche publique française pour se développer et s'introduisent ensuite en Bourse aux Etats-Unis. Les collaborations entre recherche publique et entreprises sont difficiles. Et les découvertes scientifiques françaises ne se transforment donc pas assez souvent en vrais succès industriels. Les chercheurs français n'ont pas assez une mentalité d'entrepreneurs.

LA RECHERCHE publique est-elle pillée à des fins privées ? Telle est la polémique soulevée par le débauchage du professeur Daniel Cohen, cofondateur du Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH), fondation financée sur fonds publics et spécialisée dans la recherche sur le génome humain. Avec plus d'une vingtaine de collaborateurs, Daniel Cohen vient de rejoindre la société de biotechnologie Genset. Financée par des sociétés de capital-risque, Genset va s'américaniser avant l'été, en s'introduisant sur le Nasdaq, marché boursier américain où sont cotées les plus grandes réussites de la haute technologie, et, accessoirement, chez son cousin français, le Nouveau Marché.

A l'image de Genset, d'autres PME utilisent la recherche publique. Silmag développe à Grenoble une nouvelle génération de disques durs issue d'une technologie du Laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation (LETI) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Elle prévoit aussi de s'introduire prochainement en Bourse, comme Biovector Pharma, société pharmaceutique toulousaine, qui exploite une technologie du CNRS.

Certaines PME s'empressent d'émigrer aux Etats-Unis pour bénéficier de l'environnement favorable aux sociétés innovantes. Sangstat, spécialisée dans la transplantation d'organes et cotée sur le Nasdaq depuis 1993, a débuté ses recherches en collaboration avec le Centre hospitalier universitaire de Nantes, mais son fondateur, Philippe Pouletty, a préféré s'installer à Paolo Alto, en Californie. Pixtech, introduite sur le Nasdaq en juillet 1995, exploite une technologie sur les écrans plats, développée par le LETI. Pour faciliter sa cotation, cette société, baptisée à l'origine Pixtel, a américanisé son nom et déplacé son siège outre-Atlantique.

« Les gens ont le droit de partir avec ce qu'ils ont dans le cerveau », tranche Philippe Claude, responsable en France de la société de capital-risque Atlas Venture, pour défendre le recrutement des scientifiques. *« Pour transférer au privé une technologie, les publications ne suffisent pas. Il faut aussi les hommes »*, précise Jean-Claude Porée, représentant de l'Association nationale pour la valorisation de la recherche et l'innovation (Anvar) à Bruxelles.

Les transferts du public vers le privé font en fait figure d'exceptions. Plus nombreux, ils permettraient de donner naissance à de vrais succès industriels et commerciaux. *« La recherche française est bonne mais elle est d'abord utilisée par les Américains*, explique Pascal Brandys, PDG de Genset, *il y a outre-Atlantique 1 200 sociétés de biotechnologie contre une dizaine en France »*.

« Nous n'arrivons pas à faire passer les chercheurs dans l'industrie », reconnaît Alain Bugat, directeur des technologies avancées du CEA. *« Le statut du chercheur fonctionnaire à 100 % n'incite pas à la prise de risques »*, souligne Philippe Pouletty, PDG de Sangstat. Le CEA veut pourtant favoriser l'essaimage de ses chercheurs et les inciter à créer leur entreprise. *« Depuis 1988, 77 sociétés ont été créées et il en reste aujourd'hui 68. Elles ont permis la création de 800 emplois »*, explique Alain Bugat. L'intégration des chercheurs dans l'entreprise relève parfois du pari, tant les mentalités sont divergentes. *« Le chercheur fait dix tentatives pour trouver une solution. L'industriel qui fait dix tentatives a droit à une seule erreur, sinon il fait faillite »*, lance Roberto Gemi, PDG de l'entreprise informatique Silmag. L'état d'esprit français fait que les scientifiques se consacrent à leurs travaux de recherche plutôt qu'à la mise au point d'applications, financièrement rentables, de leurs découvertes. Quand les transferts ont lieu, ils ne se passent pas toujours comme prévu, ainsi qu'en témoignent les difficultés de Biovector Pharma. Cette PME avait dans ses effectifs une petite dizaine de transfuges du CNRS. Ils ont quitté la société dont la direction a changé trois fois. *« Notre société était restée un laboratoire du CNRS, qui a compté jusqu'à quarante chercheurs stagiaires, au lieu de devenir une entreprise où l'on cherchait à transformer une technologie en produit »*, explique Alain Etienne, nouveau responsable scientifique de l'entreprise.

L'idéal est de faire cohabiter deux hommes, un grand scientifique avec un entrepreneur, les chercheurs n'étant que rarement de futurs patrons. Le PDG fondateur de Genset, Pascal Brandys, polytechnicien diplômé en économie de Stanford, a débuté sa carrière dans le capital-risque, tandis que son cofondateur, Marc Vasseur, était professeur de virologie moléculaire à l'université Paris-VII. Le PDG de Silmag Roberto Gemi, est un ancien du groupe informatique italien Olivetti, mais il a pour pilier scientifique Jean-Pierre Lazari, ancien directeur du LETI. *« On a trop souvent cru que le succès d'une entreprise high-tech, c'était la science. Cela n'en représente que 20 %. Il y a mille autres obstacles qui doivent être surmontés par le management »*, explique Philippe Pouletty.



INTÉRESSEMENT AUX BÉNÉFICES

Une solution consiste à laisser les chercheurs dans leurs laboratoires, tout en les intéressant au succès des entreprises privées. L'équipe de Jean-Paul Soulillou, professeur d'immunologie à l'université de Nantes, qui a travaillé pour Sangstat, touche aujourd'hui les fruits de son travail. *« Une vingtaine de chercheurs ont eu des stock-options, ce qui leur donne au cours actuel une plus-value de l'ordre de 7 millions de francs »*, explique Philippe Pouletty.

L'intéressement des chercheurs fonctionnaires aux bénéfices des entreprises, pour lesquelles ils travaillent, crée des conflits d'intérêt. *« Légalement, un fonctionnaire ne peut pas avoir des actions dans une entreprise avec laquelle il a un contrat, et encore moins en être dirigeant »*, explique Francine Belaïsch, directeur du département du partenariat pour le développement économique et social de l'Inserm. Des rigidités préjudiciables à l'industrie. *« Il faut faire tomber le tabou de l'argent, accepter que les chercheurs gagnent beaucoup d'argent avec les industriels »*, lance Philippe Pouletty, en dénonçant les barrières mises à la – très forte – rémunération des chercheurs.

Arnaud Leparmentier

Les sociétés n'ont pas les moyens de payer comptant les brevets

« L'ARGENT PUBLIC de la recherche va beaucoup aux grandes entreprises », affirme Philippe Claude, patron français de la société de capital-risque Atlas Venture, qui pense que les PME ne « pillent » pas indûment la recherche publique. *« Cette recherche entraîne souvent la création d'emplois et aide les entreprises à rester compétitives.* In fine, *le contribuable devrait s'y retrouver »*, poursuit-il. *« La Silicon Valley a dû en grande partie son essor à la recherche de l'université publique de Berkeley, et celle, privée, de Stanford. Elle s'est développée grâce à de grands scientifiques qui ont participé à la création d'entreprises »*.

Les PME n'ont pas pour vocation de financer la recherche fondamentale. Elles peuvent juste essayer de transformer une technologie en un produit rentable, ce qui exige des sommes considérables, apportées par des sociétés de capital-risque. Ces PME n'ont pas les moyens d'acheter les technologies publiques. *« Elles doivent conserver toutes leurs ressources pour développer leur produit »*, explique Jean-Bernard Schmidt, patron de la société de capital-risque Sofinnova.

Pour bénéficier des retombées de leurs découvertes, qui ne valent rien si aucun industriel ne s'y intéresse, les laboratoires peuvent négocier des redevances (quelques pourcents du chiffre d'affaires de la PME). *« Le LETI nous a consenti une licence d'exploitation qui lui permettra de toucher 2 % de nos revenus pendant dix-huit ans »*, explique Roberto Gemi, PDG de Silmag. Les universités américaines récoltent chaque année plusieurs dizaines de millions de dollars de royalties, qui constituent l'une de leurs ressources principales.

DES ACCORDS OFFICIEUX

Les centres de recherche publics peuvent aussi prendre une participation au capital de la société. Le Centre d'étude du polymorphisme humain du professeur Cohen va récupérer environ 5 % du capital de Genset, tandis que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a pris une participation proche de 10 % dans Pixtech. La recherche française n'a pas encore de mentalité capitaliste. L'Inserm n'est au capital que de quatre sociétés et ses participations ne sont visiblement pas gérées dans l'espoir de multiplier par dix, vingt ou cent la mise de départ, comme l'espèrent les sociétés de capital-risque.

D'autres accords sont plus officieux : *« Une des conditions des accords avec des sociétés comme Pixtech ou Silmag est qu'elles continuent de produire en France »*, indique Alain Bugat, directeur des technologies avancées du CEA. Ces deux entreprises ont créé des usines après avoir été logées durant plusieurs mois dans les locaux du LETI à Grenoble.

Les ressources essentielles restent les contrats de collaboration entre la recherche publique et les entreprises : *« Nous signons plus de six cents contrats par an avec les entreprises, pour un montant d'environ 100 millions de francs »*, explique Francine Belaïsch pour l'Inserm, dont le budget total est de 2,7 milliards de francs. Le CEA a pour sa part signé en 1994 plus de mille deux cents contrats et engrangé quelque 550 millions de francs de recettes externes, tandis que le département des sciences pour l'ingénieur du CNRS est en collaboration avec cinq cents partenaires industriels.

Ar. L.

Grève à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

ALLONGEANT la liste des cordonniers mal chaussés, les salariés de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) étaient appelés à faire grève le mardi 9 avril pour protester... contre leurs conditions de travail. La CFDT, seul syndicat présent dans cette structure qui emploie soixante-treize personnes et dépend du ministère du travail, proteste contre la précarité des statuts des nombreux contractuels.

Chargée de capitaliser le savoir-faire en matière d'organisation du travail et de conseiller les entreprises, l'Anact fonctionne depuis sa création, en 1974, selon un principe original : les chargés de mission sont des contractuels de droit public bénéficiant d'un contrat à durée déterminée (CDD) de cinq ans, non renouvelable. Grâce à ce système, l'Anact peut recruter des consultants ayant déjà une expérience professionnelle. Elle peut les rémunérer entre 14 000 et 18 000 francs nets par mois, nettement plus que la moyenne des agents contractuels de la fonction publique. Comme l'Anact jouit plutôt d'une bonne image auprès des entreprises, la reconversion des consultants ne pose aucun problème.

Le système a fonctionné pendant plus de vingt ans. Pourquoi se grippe-t-il aujourd'hui ? En 1991, lors du transfert à Lyon d'une partie des activités de l'Anact, le ministère du travail avait accepté d'accroître le nombre d'embauches, toujours pour une durée de cinq ans. Dans les dix-huit mois qui viennent, 50 % des chargés de mission devront donc avoir quitté l'établissement. Or, le marché de l'emploi des cadres inquiète les consultants pour leur avenir.

Autre modification : l'Anact crée depuis quelques années des agences régionales qui sont des associations de droit privé coprésidées par les conseils régionaux. Du fait de leur statut, celles-ci embauchent des agents sous contrat à durée indéterminée. Les agents de l'Anact ne peuvent que s'estimer lésés par rapport à leurs collègues travaillant en régions.

Pour résoudre cette crise, la direction a négocié avec la CFDT et le ministère des finances. Elle propose que les agents bénéficient d'un premier CDD de cinq ans, suivi d'un nombre indéterminé de CDD de trois ans. Mais Bercy trouve ce schéma trop onéreux et la CFDT – qui a rompu les négociations – propose de créer des contrats à durée indéterminée avec une clause de mobilité.

Matignon devra trancher ce différend entre le ministère du travail et celui des finances. Une occasion, pour l'Anact, de voir dans quelle estime la tiennent les plus hautes autorités de l'Etat.

Frédéric Lemaître

Danone crée un comité d'entreprise européen

Cette décision constitue une première. Le gouvernement va transposer la directive de Bruxelles dans le droit français

LES DIFFICULTÉS rencontrées par Danone en France pour fermer deux usines n'empêchent pas le groupe de mener un dialogue social ambitieux. Franck Riboud, vice-président directeur général du groupe Danone, vient de conclure sa première grande négociation sociale en signant un accord sur la *« constitution d'un comité d'information et de consultation du groupe Danone »*. D'ores et déjà, l'UITA (Union internationale des travailleurs de l'alimentation), à laquelle adhèrent la CFDT et FO, a accepté de signer ce texte. Ce sont ses représentants qui présentaient l'accord, à Paris, le mardi 9 avril. Les autres syndicats français devraient eux aussi signer sans tarder.

Depuis 1987, la direction générale du groupe et les représentants de l'UITA se rencontrent tous les ans et ont déjà signé des *« avis communs »* sur la formation qualifiante, l'égalité professionnelle et le droit syndical. Mais aucun accord formel n'avait été conclu. Le texte constitue donc une première. Il concerne les activités dans lesquelles Danone a une *« responsabilité directe »*, parce qu'il *« détient plus de 50 % des filiales considérées ou qu'il est en position dominante »*. Le comité créé est une instance d'information et de consultation sur les orientations du groupe. Danone va plus loin que la directive européenne en autorisant le comité à *« négocier des avis communs et des plate-formes d'action notamment en matière d'emploi, de formation, d'information, de sécurité-conditions de travail et d'exercice du droit syndical »*.

AU-DELÀ DE L'UNION EUROPÉENNE

La constitution du comité présente une autre particularité : composée de cinquante personnes, dont trente représentants du personnel de Danone et vingt permanents syndicaux, la délégation syndicale est désignée par l'UITA. Aucun pays n'a plus de dix représentants. En France, la CGT en a trois, la CFDT, FO et la CGC deux chacune et la CFTC un seul. Le périmètre du comité dépasse largement les frontières de l'Union européenne : les pays d'Europe centrale où le groupe est implanté seront représentés et les responsables de l'UITA pour l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine assisteront également aux réunions annuelles qui seront préparées par un comité de pilotage paritaire.

Cet accord intervient, alors que le conseil des ministres du mercredi 10 avril devait adopter le projet de loi transposant dans le droit français la directive européenne sur le comité d'entreprise européen. Ce projet reprend le texte européen mais élargit la définition de la notion de groupe. Il rend également possible la fusion de ce comité avec le comité de groupe.

F. Le.

Les Galeries Lafayette ont perdu 293 millions de francs en 1995

LE GROUPE des Galeries Lafayette (70 magasins Galeries Lafayette et Nouvelles Galeries, 12 BHV, et 200 Monoprix, Uniprix et Inno), a enregistré en 1995 une perte nette part du groupe de 293 millions de francs, contre un bénéfice de 14 millions de francs en 1994. Le chiffre d'affaires a reculé de 2,3 %, notamment à la suite des grèves et des attentats, pour s'établir à 28,8 milliards de francs, contre 29,5 milliards de francs en 1994.

Le groupe compte sur la fermeture et la cession de magasins déficitaires (trois ont déjà été vendus), ainsi que sur un programme d'adaptation des effectifs (principalement sous la forme de pré-retraites du FNE) pour enregistrer, dès l'exercice 1996, une amélioration du résultat courant. Les comités centraux d'entreprise ont demandé la nomination d'un expert comptable (*Le Monde* des 21-22 janvier).

DÉPÊCHES

■ **SYNTHELABO : la filiale pharmaceutique de L'Oréal** a enregistré en 1995 un bénéfice net part du groupe (hors plus ou moins-values) de 793,9 millions de francs, en hausse de 16,7 % par rapport à l'année précédente, pour un chiffre d'affaires de 9,32 milliards, selon un avis financier paru mardi 9 avril. En 1996, Synthelabo prévoit d'atteindre un chiffre d'affaires supérieur à 10 milliards de francs et une marge nette de 9 %.

■ **COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS (CGIP) : la holding** présidée par Ernest-Antoine Seillière, a vu en 1995 son résultat net divisé par deux à 514 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 26,1 milliards de francs, en baisse de 0,75 %. En 1994, la CGIP avait réalisé un bénéfice de 1 milliard, à la suite de la vente de la société cimentière Cedest, qui lui avait procuré une plus-value de 667 millions.

■ **MARIE-BRIZARD : le groupe français de spiritueux** a annoncé mardi 9 avril une perte de 25,9 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs pour 1995. Le groupe, qui a engagé de lourdes restructurations à la suite du rachat de Berger (anisette), indique que les *« effets les plus positifs de cette prise de contrôle se feront sentir en 1996 »*.

■ **PATHÉ : le groupe cinématographique** *« n'est pas intéressé par le rachat de la MGM* [studio d'Hollywood mis en vente par le Consortium de Réalisation, cahrgé de vendre les actifs du Crédit lyonnais] *ni par une prise de participation dans TF 1 »* a déclaré Jérôme Seydoux, PDG du groupe de communication, dans un entretien à l'hebdomadaire *Le Film français*. Selon lui, *« ayant à choisir entre Hollywood et l'Europe, Pathé choisit l'Europe »*.

■ **MCDONNELL DOUGLAS : Michael Sears** a été nommé président de la division avions civils du deuxième constructeur aéronautique américain. La désignation de l'ancien directeur du programme d'avions de combat F/A-18 pour prendre *la tête des programmes civils illustre, selon le constructeur*, « la volonté de McDonnell Douglas de marquer des points *dans la compétition intense que se livrent les constructeurs civils »*.

■ **MICROSOFT : le groupe américain**, numéro un mondial des logiciels, devait annoncer le 9 avril une alliance dans les réseaux informatiques d'entreprises avec Digital Equipment et MCI. Les trois partenaires visent le marché des réseaux Intranet, ces réseaux informatiques internes fondés sur la technologie d'Internet. Cette alliance devrait faire contre-poids à celle d'AT&T, d'IBM et du plus connu des spécialistes de logiciels pour Internet, Netscape.

■ **SAMSUNG : le conglomérat sud-coréen** a annoncé le 8 avril son intention d'investir 77 milliards de dollars (390 milliards de francs) d'ici à l'an 2000, afin d'être moins dépendant de son activité semi-conducteurs. Le projet vise à tripler les ventes à l'étranger pour atteindre 100 milliards de dollars de chiffre d'affaires et à concentrer les investissements dans le multimédia, la biotechnologie et les écrans à cristaux liquides.

■ **TÉLÉPHONE MOBILE : le nombre d'abonnés au radiotéléphone** en Europe de l'Ouest a progressé de plus de 60 % en 1995 pour atteindre 22,6 millions, selon la société d'études Dataquest, qui ajoute que 43 % de ces abonnés utilisent désormais un équipement numérique (norme GSM, ou norme DCS 1800).

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a gagné 1,49 %, mardi, après avoir cédé 1,3 % la veille. L'indice Nikkei a gagné 319,93 points, à 21 744,17 points.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, mardi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 397,60-397,90 dollars contre 393,90-394,20 dollars le 3 avril en clôture.

■ **LE DOLLAR** était en légère hausse, mardi, en milieu d'après-midi, sur le marché des changes de Tokyo, où il cotait 107,89 yens contre 107,56 la veille en fin de séance.

■ **WALL STREET** a plongé, lundi 8 avril, à la suite de la publication de bonnes statistiques de l'emploi aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones a chuté de 88,51 points, à 5 594,37.

■ **LES TAUX** à long terme américains sont montés à 6,88 % contre 6,67 % jeudi soir. Après avoir commencé l'année à 5,96 %, ces rendements ont perdu 50 % des gains de 1995.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Bonne résistance à Paris

APRÈS QUATRE JOURS chômés en raison des fêtes pascales, la Bourse de Paris fléchissait mardi 9 avril dans le sillage de Wall Street qui avait fortement baissé lundi en raison de signes de croissance rapide de l'économie américaine. En recul de 0,55 % à l'ouverture, l'indice CAC 40, qui la semaine précédente avait aligné trois records annuels, affichait une perte de 0,64 % une heure plus tard. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises réduisaient leurs pertes n'affichant plus qu'un repli de 0,28 % à 2 069,19 points. Le marché restait actif avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,5 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

La Bourse américaine a mal accueilli de bonnes statistiques concernant l'évolution de l'emploi aux Etats-Unis en mars. L'économie a créé plus de 140 000 emplois soit le double du chiffre attendu. La bonne santé de l'économie américaine ruine les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt américains et relance les craintes d'une surchauffe de l'économie et d'une résurgence de l'inflation.

Les gestionnaires remarquaient que le marché résistait assez bien compte tenu des événements américains. En fait le marché bénéficie selon eux des liquidités en quête de placement après la baisse des taux ces derniers mois.

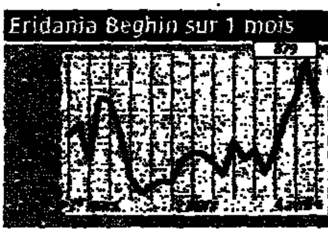


CAC 40 5 jours

Eridania Beghin Say, valeur du jour

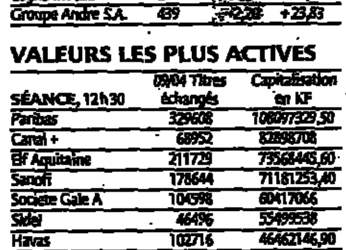
LE TITRE Eridania Beghin Say a fléchi, jeudi 4 avril à la Bourse de Paris. Il a terminé en clôture sur un recul de 2,87 %.

Le groupe a affiché un bénéfice pour 1995 en hausse de 26 %, mais sa direction s'est montrée prudente pour 1996. L'essentiel de la hausse du résultat net a été réalisé grâce à un déficit fiscal sur des pertes antérieures. Le taux d'imposition du groupe est, en effet, passé de 41 % en 1994 à 27 % en 1995. Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation sont restés stables. Eridania distribuera un dividende net de 33 francs, en hausse de 10 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

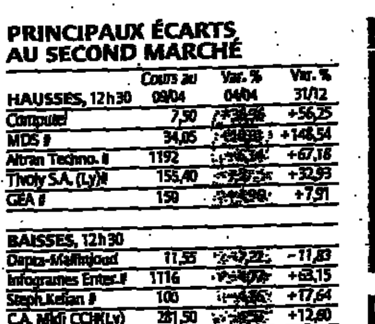
HAUSSES, 12h30	Cours au 09/04	Var. % 04/04	Var. % 31/12
Eurotunnel	5,30	[illegible]	−20,30
Degremont	485	[illegible]	+15,33
Cerus Europ.Reun	89,70	[illegible]	+48,26
Bertrand Faure	169	[illegible]	+35,20
Sade (Ny)	194	[illegible]	+11,43
Jean Lefebvre	331,80	[illegible]	+17,65
Intertechnique 1	560	[illegible]	+30,84
Valeo	264,50	[illegible]	+16,62
Plastic-Omn.(Ly)	410	[illegible]	+22,02
Cred.Fon.France	64	[illegible]	−9,60
BAISSES, 12h30			
Metrologie Inter.	21,45	[illegible]	+60,07
Galeries Lafayette	1600	[illegible]	+34
Ingenico	74,50	[illegible]	+113,76
Ecco	1138	[illegible]	+53,57
Sidel	1187	[illegible]	−22,21
Europe 1	1251	[illegible]	+24,34
UFB Locabail	469	[illegible]	+17,25
UAP	111,40	[illegible]	−12,90
Legris Indust.	249	[illegible]	+56,21
Groupe Andre S.A.	439	[illegible]	+23,83



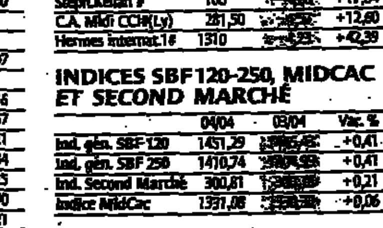
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	09/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Paribas	329608	108097329,50
Canal +	68952	82898708
Elf Aquitaine	211729	73568445,60
Sanofi	178644	71181253,40
Societe Gale A	104598	60417066
Sidel	46496	55499538
Havas	102716	46462146,90
Carrefour	11387	42148840
Chargeurs	27950	37850828
Eaux (Gle des)	70797	37799091

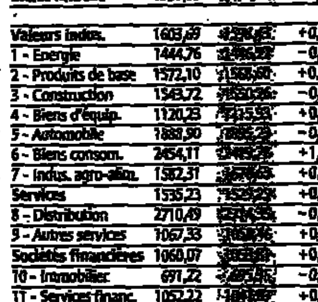
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



HAUSSES, 12h30	Cours au 09/04	Var. % 04/04	Var. % 31/12
Compunet	7,50	[illegible]	+56,25
MDS #	34,05	[illegible]	+148,54
Altran Techno. #	1192	[illegible]	+67,18
Thoty S.A. (Ly)#	155,40	[illegible]	+32,93
GEA #	150	[illegible]	+7,91
BAISSES, 12h30			
Dapta-Mallinjoud	11,55	[illegible]	−11,83
Infogrames Enter.#	1116	[illegible]	+63,15
Steph.Kelian #	100	[illegible]	+17,64
C.A. Midi CCI(Ly)	281,50	[illegible]	+12,60
Hermes Internat.1#	1310	[illegible]	+42,39

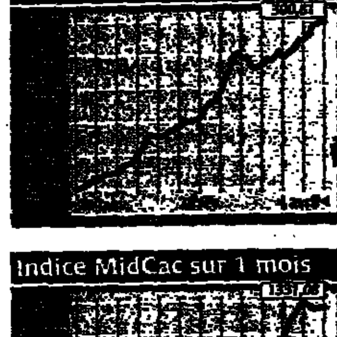


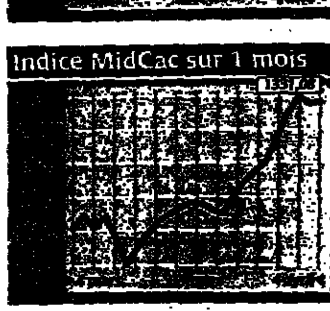
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	04/04	03/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1451,29	[illegible]	+0,41
Ind. gén. SBF 250	1410,74	[illegible]	+0,41
Ind. Second Marché	300,81	[illegible]	+0,21
Indice MidCac	1331,08	[illegible]	+0,06
Valeurs indus.	1603,69	[illegible]	+0,33
1 - Energie	1444,76	[illegible]	−0,10
2 - Produits de base	1572,10	[illegible]	+0,22
3 - Construction	1543,72	[illegible]	−0,42
4 - Biens d'équip.	1120,23	[illegible]	+0,44
5 - Automobile	1888,90	[illegible]	−0,33
6 - Biens consom.	2454,11	[illegible]	+1,42
7 - Indus. agro-alim.	1582,31	[illegible]	+0,23
Services	1535,23	[illegible]	+0,39
8 - Distribution	2710,49	[illegible]	−0,14
9 - Autres services	1067,33	[illegible]	+0,84
Sociétés financières	1060,07	[illegible]	+0,59
10 - Immobilier	691,22	[illegible]	−0,59
11 - Services financ.	1052,22	[illegible]	+0,99
12 - Sociétés invest.	1364,90	[illegible]	+0,08







Tokyo au plus haut, depuis quatre ans

LA BOURSE DE TOKYO a atteint, mardi, son plus haut niveau depuis le 10 février 1992, les investisseurs étant soulagés par le recul limité de Wall Street, lundi, grâce à des achats réalisés sur les valeurs technologiques. L'indice Nikkei a gagné 319,93 points, soit 1,49 %, à 21 744,17 points.

La veille, Wall Street a plongé sous l'impact d'une vague de liquidations sur le marché obligataire intervenues à la suite de très bonnes statistiques de l'emploi pour mars aux Etats-Unis publiées vendredi.

Ces statistiques ont éloigné les chances d'une nouvelle baisse des taux directeurs par la Réserve fédérale. Wall Street est restée fermée pour le Vendredi saint et a réagi en retard à la hausse des taux d'intérêt.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a chuté de 88,51 points (soit 1,6 %) à 5 594,37 points. Il avait perdu plus de 140 points en cours de journée. Les coupe-circuits, destinés à freiner les transactions informatisées lorsque la variation du Dow Jones dépasse les 50 points, ont été déclenchés dès l'ouverture et ont fonctionné toute la journée.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 04/04	Cours au 03/04	Var. en %
Paris CAC 40	2074,96	2064	+0,53
New-York/DJ Indus.	5684,69	5689,74	−0,09
Tokyo/Nikkei	21471,20	21464,70	+0,03
Londres/FT100	3755,50	3725,18	+0,81
Francfort/Dax 30	2495,18	2494,40	+0,03
Frankfort/Commer.	888,16	888,30	−0,02
Bruxelles/Bel 20	1964,07	1966,34	−0,12
Bruxelles/Général	1692,22	[illegible]	−0,12
Milan/MIB 30	971	[illegible]	−1,85
Amsterdam/Gé. Cbs	359	357,30	+0,47
Madrid/Ibex 35	345	[illegible]	—
Stockholm/Affarsal	1459,55	[illegible]	—
Londres FT30	2796,80	[illegible]	+0,45
Hong Kong/Hang S.	11139,90	11139,90	—
Singapour/Strait t	2396,48	2381,30	+0,64

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

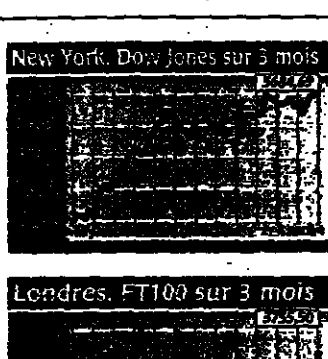
	04/04	04/04
Alcoa	60,50	60,37
American Express	50	50
Allied Signal	58,50	58,62
AT & T	64	64
Bethlehem	13,50	13,62
Boeing Co	85,75	86,87
Caterpillar Inc.	69,12	68,25
Chevron Corp.	57,25	57,37
Coca-Cola Co	83,87	83,87
Disney Corp.	64,87	65,62
Du Pont Nemours&Co	83,75	84
Eastman Kodak Co	70,75	71,75
Exxon Corp.	84,37	83,87
Gén. Motors Corp.H	55,25	54,75
Gén. Electric Co	80,12	80,25
Goodyear T & Rubbe	52,25	51,87
IBM	119	119,87
Intl Paper	38,62	38,62
J.P. Morgan Co	85	85
Mc Don Dougl	92,50	92,62
Merck & Co.Inc.	64,12	63,50
Minnesota Mng.&Mfg	65,12	65,62
Philip Moris	91,75	92,25
Procter & Gamble C	87	86,62
Sears Roebuck & Co	48,87	48,50
Texaco	86,75	86
Union Carb.	48,75	49,37
Utd Technol	113,50	113,75
Westingh. Electric	19,50	19,75
Woolworth	15,50	15,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	04/04	03/04
Allied Lyons	5,02	5
Barclays Bank	7,23	7,26
B.A.T. industries	5,08	4,85
British Aerospace	8,68	8,65
British Airways	5,36	5,35
British Gas	2,34	2,36
British Petroleum	5,77	5,72
British Telecom.	3,77	3,71
B.T.R.	3,22	3,18
Cadbury Schweppes	4,86	4,87
Eurotunnel	0,66	0,62
Forte	3,70	3,52
Glaxo	8,13	8,05
Grand Metropolitan	4,14	4,14
Guinness	4,57	4,53
Hanson Plc	1,89	1,88
Great Ic	6,84	6,63
H.S.B.C.	10,01	9,95
Impérial Chemical	9,02	8,93
Legal	6,96	6,92
Marks and Spencer	4,29	4,22
National Westminst	6,46	6,41
Peninsular Orienta	5,16	5,22
Reuters	7,57	7,31
Saatchi and Saatch	1,30	1,31
Shell Transport	8,62	8,55
Smithkline Beecham	6,90	6,85
Tate and Lyle	4,93	4,88
Univeler Ltd	12,11	12,07
Zeneca	13,95	13,87

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	04/04	03/04
Allianz Holding N	2730	2754
Basf AG	409	409,10
Bayer AG	507,70	506,80
Bay hyp&Wechselbk	37,45	36,88
Bayer Vereinsbank	45,85	45,90
BMW	795,50	783,50
Commerzbank	337,50	339,50
Continental AG	25,88	25,99
Daimler-Benz AG	790	796
Degussa	539	542,50
Deutsche Babcock A	91,50	92
Deutsche Bank AG	74,70	74,90
Dresdner BK AG FR	39,60	39,60
Henkel VZ	555	552
Hoechst AG	518,50	524,30
Karstadt AG	545,50	547,70
Kaufhof Holding	476	472,50
Linde AG	917,50	918
DT. Lufthansa AG	239,80	238,50
Man AG	401,50	404
Mannesmann AG	543	544,20
Mettallges AG	31,95	31,70
Preussag AG	410,30	410,50
Rwe	59,55	59,38
Schering AG	116,80	117,80
Siemens AG	808,10	809,50
Thyssen	269	269,50
Veba AG	76	74,25
Viag	619	613
Wellag AG	717	719



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

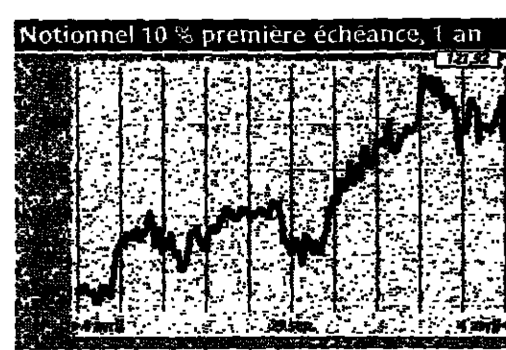
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Net recul du Matif

LE CONTRAT À TERME sur les obligations d'Etat françaises a ouvert en forte baisse, le 9 avril. Après un quart d'heure de transactions, l'échéance juin cédait 60 centièmes, à 121,24 points, après avoir perdu plus de 1 point lors des premiers échanges. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 0,15 % au-dessus de celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en très forte baisse, le rendement du titre à trente ans remontant jusqu'à 6,88 %, son plus haut niveau depuis huit mois. La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,94 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs espèrent un geste de l'institut d'émission sur ses taux directeurs à l'issue de sa réunion, jeudi 11 avril.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,93	6,59	7,41	2
Allemagne	3,25	6,39	7,13	1,50
Grande-Bretagne	5,88	8,21	7,72	3,90
Italie	9,84	10,90	11,14	5,80
Japon	0,50	3,02	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,34	6,28	6,64	2,70

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/04	Taux au 03/04	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,42	5,40	100,53
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6	5,96	100,76
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,35	6,33	100,97
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,58	6,57	100,78
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,25	7,19	100,39
Obligations françaises	6,85	6,86	100,34
Fonds d'Etat à TME	−1,70	−1,76	100,89
Fonds d'Etat à TRE	−1,35	−1,34	100,67
Obligat. franç. à TME	−1,05	−1,13	99,95
Obligat. franç. à TRE	+0,17	+0,20	100,16

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 04/04	Vente 04/04	Achat 03/04	Vente 03/04
Jour le jour	3,9375	—	3,9375	—
1 mois	3,92	4,07	3,68	4,06
3 mois	4,03	4,15	4	4,10
6 mois	4,12	4,25	4,06	4,18
1 an	4,25	4,37	4,25	4,35
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,0664	—	4,0664	—
Pibor Francs 3 mois	4,1445	—	4,1484	—
Pibor Francs 6 mois	4,2422	—	4,2500	—
Pibor Francs 9 mois	4,3125	—	4,3203	—
Pibor Francs 12 mois	4,3828	—	4,3828	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6094	—	4,6250	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6094	—	4,6250	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6825	—	4,7031	—

MATIF

Échéances 04/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	88875	121,92	121,94	121,82	121,84
Sept. 96	471	120,68	120,68	120,58	120,56
Déc. 96	37	119,42	119,42	119,40	119,38
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,02
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	15205	95,72	95,75	95,72	95,73
Sept. 96	4299	95,69	95,70	95,68	95,70
Déc. 96	4377	95,52	95,55	95,51	95,53
Mars 97	1918	95,28	95,32	95,27	95,29
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	1329	90,26	90,26	90,08	90,08
Sept. 96	—	[illegible]	—	—	89

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	10365	[illegible]	2082	2063	2079
Mai 96	657	2056,50	2069	2056,50	2069
Juin 96	343	2057	2062,50	2037	2050
Sept. 96	68	[illegible]	2064,50	2061	2062,50

LES MONNAIES

US/F → 5,0465 | US/DM ↗ 1,4790 | US/¥ ↗ 106,9500 | DM/F ↘ 3,4064 | £/F ↘ 7,6985

Progression du dollar

LE BILLET VERT était en forte hausse, mardi matin 9 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4815 mark, 107,99 yens et 5,05 francs.

Le dollar n'était pas affecté par le net recul, la veille, des actions et des obligations américaines. Il restait en revanche soutenu par la publication, le 5 avril, des statistiques du chômage aux Etats-Unis au mois de mars. Celles-ci, qui ont confirmé le rebond de l'économie américaine, ont du même coup éloigné la perspective d'un assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, lequel aurait réduit la rémunération des placements libellés en dollars.

Sur le marché des devises européennes, le franc était stable vis-à-vis de la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,4080 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/04	% 03/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	340,6400	[illegible]	329	[illegible]
Ecu	6,3380	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0465	[illegible]	4,7300	[illegible]
Belgique (100 F)	16,5770	[illegible]	16,0300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	304,6900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2310	[illegible]	2,9500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,2500	[illegible]	82,7000	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9390	[illegible]	7,5300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,6985	[illegible]	7,2500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0955	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	75,8300	[illegible]	68,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	421,2100	[illegible]	411	[illegible]
Norvège (100 k)	78,6700	[illegible]	72,7000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,4450	[illegible]	47	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0720	[illegible]	3,7500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7175	[illegible]	3,3900	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7142	[illegible]	4,5100	[illegible]
Finlande (mark)	108,9400	[illegible]	101,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	09/04	04/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4790	[illegible]	+0,03
TOKYO : USD/Yens	106,9500	[illegible]	+0,05

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0485	[illegible]	5,0488	[illegible]
Yen (100)	4,7139	[illegible]	4,7207	[illegible]
Deutschemark	3,4065	[illegible]	3,4111	[illegible]
Franc Suisse	4,2170	[illegible]	4,2341	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,2261	[illegible]	3,2269	[illegible]
Livre sterling	7,6926	[illegible]	7,7085	[illegible]
Peseta (100)	4,0676	[illegible]	4,0575	[illegible]
Franc Belge	16,580	[illegible]	16,599	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,03	[illegible]	4,25
Eurodollar	5,37	[illegible]	6,06
Eurolivre	6,87	[illegible]	6,06
Eurodeutschemark	3,31	[illegible]	3,28

L'OR

	cours 04/04	cours 03/04
Or fin (k. barre)	63800	63800
Or fin (en lingot)	64400	64250
Once d'Or Londres	394,65	393,75
Pièce française(20f)	368	367
Pièce suisse (20f)	368	366
Pièce Union lat(20f)	368	368
Pièce 20 dollars us	2565	2570
Pièce 10 dollars us	1280	1290
Pièce 50 pesos mex.	2385	2375

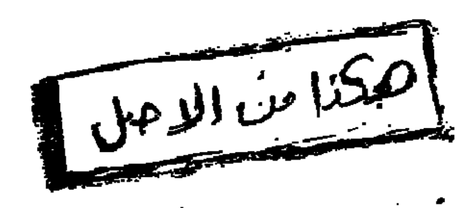
LE PÉTROLE

En dollars	cours 04/04	cours 03/04
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	04/04	03/04
Dow-Jones comptant	213,38	[illegible]
Dow-Jones à terme	351,85	[illegible]
CRB	253,71	[illegible]
MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2488	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2476,50	[illegible]
Aluminium comptant	1606	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1636,50	[illegible]
Plomb comptant	819	[illegible]
Plomb à 3 mois	795,50	[illegible]
Etain comptant	6390	[illegible]
Etain à 3 mois	6420	[illegible]
Zinc comptant	1052	[illegible]
Zinc à 3 mois	1076	[illegible]
Nickel comptant	8020	[illegible]
Nickel à 3 mois	8100	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,70	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	143,15	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	—	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	1965	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 9 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 PARIS ↘ **−0,22 %** CAC 40 : 2070,47

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7764	7735	− 0,37	165,35
B.N.P. (T.P)	935	934	− 0,10	60,26
Cr.Lyonnais(T.P.)	834	826	− 0,95	80,21
Renault (T.P.)	1820	1825	+ 0,27	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	2010	2010	—	183,71
Saint Gobain(T.P.)	1250	1255	+ 0,40	83,63
Thomson S.A (T.P)	1065	1069	+ 0,37	56,02
Accor	765	760	− 0,65	28
Air Liquide	919	909	− 1,08	14
Alcatel Alsthom	472,80	470,40	− 0,50	15
Alcatel Cable	464	463,10	− 0,19	10
Alspi	467,20	459	− 1,75	15
AGF-Ass.Gen.France	143,90	142,80	− 0,76	4
Axa	309,30	310	+ 0,22	5,58
Axime	616	616	—	—
Bail Investis	866	865	− 0,11	70,15
Bancaire (Cie)	549	544	− 0,91	10
Bazar Hot. Ville	469	467	− 0,42	16
Bertrand Faure	165	169	+ 2,42	3,50
BIC	557	563	+ 1,07	5
BIS	544	539	− 0,91	4
B.N.P.	200,60	203,70	+ 1,54	3,20
Bollore Techno.	582	575	− 1,20	32
Bongrain	2641	2675	+ 1,28	61
Bouygues	509	512	+ 0,58	12
Canal +	1199	1213	+ 1,16	15
Cap Gemini Sogeti	168	164,50	− 2,08	7
Carbone Lorraine	680	681	+ 0,14	10
Carrefour	3699	3719	+ 0,54	26
Casino Guichard	181,30	180	− 0,71	4
Casino Guich.ADP	127	126	− 0,78	4,25
Castorama DI (Li)	910	920	+ 1,09	10,60
C.C.F.	241,40	242	+ 0,24	4,50
CCMX(ex.CCMC) Ly	57	56	− 1,75	2,40
Cegid (Ly)	482,50	484	+ 0,31	26
CEP Communication	477	472	− 1,04	8
Cerus Europ.Reun	87,50	89,70	+ 2,51	10
Cetelem	1082	1076	− 0,55	10
CGIP	1229	1210	− 1,54	35
Chargeurs	1348	1358	+ 0,74	14
Christian Dior	699	699	—	5,50
Ciments Fr.Priv.B	249,80	249,90	+ 0,04	17,50
Clarins	598	599	+ 0,16	8
Club Mediterranee	477,50	476	− 0,31	7
Coflexip	216	214	− 0,92	3,30
Colas	911	911	—	28
Comptoir Entrep.1	14	13,95	− 0,35	7,50
Comptoir Moder.	1900	1875	− 1,31	26

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
CPR	435	439	+ 0,91	20
Cred.Fon.France	62,95	64	+ 1,66	28
Credit Local Fce	396,50	394,50	− 0,50	12,66
Credit Lyonnais CI	209,60	208	− 0,76	10
Credit National	401	398	− 0,74	12
CS Signaux(CSEE)	227	226	− 0,44	4,50
Damart	4230	4220	− 0,23	65
Danone	790	785	− 0,63	16
Dassault-Aviation	461	451	− 2,16	8,50
Dassault Electro	281	276	− 1,77	4,30
De Dietrich	257	260	+ 1,16	53
Degremont	470	485	+ 3,19	8
Dev.R.N-P.Cal #Li	52	51,05	− 1,82	—
DMC (Dollfus Mi)	267,90	268	+ 0,03	4
Docks France	909	915	+ 0,66	13
Dynaction	160	157	− 1,87	3
Eaux (Gle des)	539	534	− 0,92	13,25
Ecco	1173	1138	− 2,98	12
Eiffage	810	812	+ 0,24	13,70
Elf Aquitaine	347,40	347	− 0,11	13
Eramet	362	367,50	+ 1,51	5,40
Eridania Beghin	879	872	− 0,79	30
Essilor Intl	1320	1320	—	11,50
Essilor Intl ADP	903	905	+ 0,22	12,30
Esso	666	660	− 0,90	17
Eurafrance	1925	1935	+ 0,51	48
Euro Disney	14	14	—	0,68
Europe 1	1260	1231	− 2,30	19
Eurotunnel	5	5,30	+ 6	—
Filipacchi Medias	905	915	+ 1,10	12
Finextel	76,50	75,40	− 1,43	4,40
Fives-Lille	540	537	− 0,55	11
Fromageries Bel	5100	5050	− 0,98	40
Galeries Lafayette	1664	1600	− 3,84	11
GAN	155	155,10	+ 0,06	4
Gascogne (B)	500	503	+ 0,60	8,50
Gaz et Eaux	2173	2199	+ 1,19	55
Geophysique	330	328,50	− 0,45	8
G.F.C.	417	417	—	18,50
Groupe Andre S.A.	448,90	439	− 2,20	6
Gr.Zannier #(Ly)	99,70	99,80	+ 0,10	2
GTM-Entrepose	349,90	346,50	− 0,97	8
Guilbert	792	780	− 1,51	12
Guyenne Gascogne	1637	1626	− 0,67	25
Havas	451	455,10	+ 0,90	8,50
Havas Ad.Euro RSCG	578	575	− 0,51	11,30
Imetal	725	723	− 0,27	12,50
Immeubl.France	331,10	329	− 0,63	15
Ingenico	77	74,50	− 3,24	2
Interbail	267	271	+ 1,49	32
Intertechnique 1	550	560	+ 1,81	23,50
Jean Lefebvre	325	331,80	+ 2,09	9
Klepierre	621	618	− 0,48	28,67
Labinal	712	704	− 1,12	23,58
Lafarge	334,60	334,90	+ 0,08	10
Lagardere (MMB)	128,20	128,90	+ 0,54	2,80
Lapeyre	286	287	+ 0,34	4,90
Lebon	244	244	—	7
Legrand	947	942	− 0,52	3,38
Legrand ADP	641	641	—	5,96
Legris Indust.	254,80	249	− 2,27	8
Locindus	878	879	+ 0,11	28,58
L'Oreal	1536	1526	− 0,65	13,20
LVMH Moet Vuitton	1266	1263	− 0,23	5,50
Lyonnaise Eaux	468,30	465	− 0,70	18,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Marine Wendel	417	417	—	15
Matra-Hachette	126,70	127,30	+ 0,47	2,70
Metaleurop	54,50	54,80	+ 0,55	4
Metrologie Inter.	23,60	21,45	− 9,11	—
Michelin	250	248,30	− 0,68	2,25
Moulinex	86	86	—	4
Navigation Mixte	741	742	+ 0,13	40
Nord-Est	140,80	138	− 1,98	5,50
Nordon (Ny)	475	475	—	—
NRJ #	625	613	− 1,92	5,40
OLIPAR	125	126,60	+ 1,28	—
Paribas	329,40	330,20	+ 0,24	12
Pechiney	219	218	− 0,45	—
Pechiney CIP	241	241	—	9,50
Pechiney Intl	108,60	109	+ 0,36	3
Pernod-Ricard	317,50	316,10	− 0,44	4
Peugeot	752	747	− 0,66	6
Pinault-Prin.Red.	1404	1404	—	22,50
Plastic-Omn.(Ly)	403	410	+ 1,73	7,50
Poliet	545	537	− 1,46	7,50
Primagaz	565	573	+ 1,41	20
Promodes	1350	1336	− 1,03	10,50
Publicis	406	405,20	− 0,19	4
Remy Cointreau	143,90	144	+ 0,06	4,60
Renault	145,80	145,10	− 0,48	3,50
Rexel	1150	1135	− 1,30	11,50
Rhone Poulenc A	130,30	130	− 0,23	2,80
Rochette (La)	34,30	34,50	+ 0,58	1,20
Roussel Uclaf	1145	1141	− 0,34	14,58
Rue Imperiale(Ly)	4200	4200	—	100
Sade (Ny)	190	194	+ 2,10	12,50
Sagem SA	3210	3185	− 0,77	22,50
Saint-Gobain	616	614	− 0,32	15,50
Saint-Louis	1440	1439	− 0,06	38
Salomon (Ly)	3348	3311	− 1,10	24
Salvepar (Ny)	422	420	− 0,47	17,50
Sanofi	392	397,10	+ 1,30	6
Sat	2065	2069	+ 0,19	27,50
Saupiquet (Ns)	1600	1601	+ 0,06	20
Schneider SA	222	224,20	+ 0,99	17
SCOR SA	187	187,80	+ 0,42	2
S.E.B.	800	800	—	9,30
Sefimeg	345	343	− 0,57	14,20
SEITA	207,50	207	− 0,24	5,20
Selectibanque	107	107	—	12,59
SFIM	1110	1100	− 0,90	30
SGE	128,90	129,50	+ 0,46	5
Sidel	1222	1187	− 2,86	13,50
Simco	464	466,30	+ 0,49	20,76
S.I.T.A	1064	1070	+ 0,56	9
Skis Rossignol	1790	1770	− 1,11	22
Sligos	480	480,60	+ 0,12	9
Societe Gale A	586	582	− 0,68	16
Sodexho	1980	1990	+ 0,50	22
Sommer-Allibert	1455	1475	+ 1,37	38
Sophia	222	221	− 0,45	34,50
Spir Communication	596	597	+ 0,16	14,80
Strafor Facom	368,50	369,90	+ 0,37	6
Suez	215	214,20	− 0,37	8,20
Synthelabo	397,50	399,50	+ 0,50	3,74
Technip	465,20	466	+ 0,17	8
Thomson-CSF	131,90	129,50	− 1,81	2
Total	351,20	350,70	− 0,14	8
UAP	114	111,40	− 2,28	3
UFB Locabail	480	469	− 2,29	10

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
UCC DA (M)	290	285	− 1,72	3,54
UIC	92,35	93,80	+ 1,57	25
UIF	446	452	+ 1,34	22
UIS	163	161,20	− 1,10	14,47
Unibail	520	528	+ 1,53	27
Union Assur.Fdal	638	637	− 0,15	14
Usinor Sacilor	82	81,85	− 0,18	—
Valeo	260	264,50	+ 1,73	2,20
Vallourec	252,10	251	− 0,45	6,30
Via Banque	197,50	194,80	− 1,36	12
Worms & Cie	285	280	− 1,75	8
Zodiac ex.dt divid	1136	1118	− 1,58	9
Elf Gabon	880	880	—	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol. #	253,10	253	− 0,03	3,68
Adidas AG #	358	362,20	+ 1,17	—
American Express ■	251,10	245,30	− 2,30	0,96
Anglo American #	316,90	316,90	—	1,76
Amgold #	492	513	+ 4,26	8,55
Arjo Wiggins App.	15,65	15,85	—	0,22
A.T.T. #	322,80	306,30	− 5,11	1,41
Banco Santander #	241	244,50	+ 1,57	1,92
Barrick Gold #	154	157,50	+ 2,27	0,22
B.A.S.F. #	1388	1410	+ 1,58	25,88
Bayer #	1725	1740	+ 0,86	33,92
Blenheim Group	22	22	—	0,26
Buffelsfontein #	14,25	15	+ 5,26	1,79
Cordiant PLC	9,85	9,95	+ 1,01	—
Crown Cork ord.	239,10	237	− 0,87	1,07
Crown Cork PF CV	238	230	− 3,36	—
Daimler Benz #	2751	2730	− 0,76	28,32
De Beers #	155,80	155,50	− 0,19	0,61
Deutsche Bank #	253,90	253,60	− 0,11	50,31
Dresdner Bank #	135	134,90	− 0,07	35,12
Driefontein #	76,90	79,60	+ 3,51	0,68
Du Pont Nemours #	423	420,10	− 0,68	2,23
Eastman Kodak #	364,80	350,10	− 4,02	1,68
East Rand #	3,98	4,10	+ 5,01	0,10
Echo Bay Mines #	67,85	70	+ 3,16	0,13
Electrolux #	241	241,10	+ 0,04	5,99
Ericsson #	98,20	101	+ 2,85	2,62
Exxon Corp. #	420,10	418,60	− 0,35	3,22
Ford Motor #	178,50	176,30	− 1,23	1,51
Freegold #	47,60	49,50	+ 3,99	0,13
Gencor Limited #	19,20	19,25	+ 0,26	0,09
General Elect. #	402,10	402	− 0,02	1,96
General Motors #	275,10	275,20	+ 0,03	3,72
Gle Belgique #	398	400	+ 0,50	14,60
Grd Metropolitan	32,10	32,60	+ 1,55	4,72
Guinness Plc #	36,35	36,70	+ 0,96	0,32
Hanson Plc ■	14,40	14,40	—	0,23
Harmony Gold #	61,10	62,50	+ 2,29	0,47
Hitachi #	49,65	50,30	+ 1,30	0,22
Hoechst #	1770	1779	+ 0,50	25,80
I.B.M #	599	603	+ 0,66	1,07
I.C.I #	70	70	—	0,90
Ito Yokado #	299,50	298,60	− 0,30	0,22
Matsushita #	82,75	82,80	+ 0,06	0,25
Mc Donald's #	249,70	242,80	− 2,76	0,29
Merck and Co #	323,90	313,60	− 3,17	1,46
Mitsubishi Corp.#	66,85	66,35	− 0,74	0,16
Mobil Corporat.#	590	591	+ 0,16	3,97
Morgan J.P. #	426,90	408,20	− 4,38	3,46
Nestle SA Nom. #	5690	5660	− 0,52	73,29
Nipp. MeatPacker #	73,70	73,80	+ 0,13	0,62
Norsk Hydro #	218,50	220,40	+ 0,86	2,86
Petrofina #	1441	1448	+ 0,48	40,82
Philip Morris #	463	459,60	− 0,73	4,30
Philips N.V #	181	179,70	− 0,71	3,67
Placer Dome Inc #	144,80	146,80	+ 1,38	0,28
Procter Gamble #	435,30	430	− 1,21	1,69
Quilmes	220,50	224	+ 1,58	8,01
Randfontein #	40,90	41,35	+ 1,10	0,74
Rhone Poul.Rorer #	324	318,90	− 1,57	1,29
Royal Dutch #	731	732	+ 0,13	9,01
R T Z #	74	73,60	− 0,54	0,62
Sega Enterprises	231,90	230	− 0,81	0,93
Saint-Helena #	36,60	38	+ 3,82	1,40
Schlumberger #	414	424,70	+ 2,58	1,87
SGS Thomson Micro.	183,90	184,50	+ 0,32	—
Shell Transport #	67,60	67,35	− 0,36	0,97
Siemens #	2752	2755	+ 0,10	32,52
Sony Corp. #	303,60	304,50	+ 0,29	1,01
Sumitomo Bank #	98,40	101	+ 2,64	0,17
T.D.K #	261	266,20	+ 1,99	1,01
Telefonica #	80,50	80,45	− 0,06	0,91
Toshiba #	38,70	38,60	− 0,25	0,20
Unilever #	683	683	—	3,41
United Technol. #	572	564	− 1,39	2,35
Vaal Reefs #	472	490	+ 3,81	9,71
Volkswagen A.G #	1775	1788	+ 0,73	7,62
Volvo (act.B) #	117,70	115	− 2,29	1,63
Western Deep #	222,50	227,40	+ 2,20	3,33
Yamanouchi #	114,30	116,10	+ 1,57	0,56
Zambia Copper	3,29	3,27	− 0,60	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

MARDI 9 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,45	3,936
CEPME 8,5% 88-97CA	104,11	2,642 d
CEPME 9% 89-99 CA#	110,53	5,526
CEPME 9% 92-06 TSR	113,05	7,230
CFD 9,7% 90-03 CB	117,61	3,798
CFD 8,6% 92-05 CB	112,30	1,452
CFF 10% 88-98 CA#	108,15	4,727
CFF 9% 88-97 CA#	103,85	4,721
CFF 10,25%90-01CB#	108,15	8,246
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,24	2,781
CLF 9%88-93/98 CA#	106,83	1,746
CNA 9% 4/92-07	—	8,458
CRH 8,6% 92/94-03	111,20	6,767
CRH 8,5% 10/87-88#	108,58	9,855
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,15	3,339
EDF 8,6% 92-04 # ■	112,35	8,074
Emp.Etat 6%93-97 #	107,76	4,443 o
Finansder 9%91-06#	115,39	2,395 o
Finansd.8,6%92-02#	111,96	7,786
Floral9,75% 90-99#	112,41	7,085
OAT 8,5% 87-97CA#	104,58	6,287
OAT 9,90%85-97 CA#	108,19	8,223 o
OAT 88-98 TME CA	102,35	7,240
OAT 9/85-98 TRA	—	5,515 d
OAT 9,50%88-98 CA#	109,37	7,579
OAT TMB 87/99 CA	99,65	0,981
OAT 8,125% 89-99 #	108,30	2,270
OAT 8,50%90/00 CA#	110,49	0,349
OAT 85/00 TRA CA	105,42	4,349
OAT 10%5/85-00 CA#	115,88	8,770
OAT 89-01 TME CA	103,20	1,240
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,48	5,228
OAT 8,50% 89-19 #	112,51	3,948
OAT 8,50%92-23 CA#	112,60	2,898
SNCF 8,8% 87-94CA	108,31	2,683 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	896	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	240	240
Bains C.Monaco	572	570
B.N.P.Intercont.	343,20	355
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge ◆	900	900
CBC ◆	106,50	106,50
Centenaire Blanzy	411	412,50
Ceragen Holding ◆	20	20
Champex (Ny) ◆	14,15	14,15
CIC Un.Euro.CIP	350	351
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2300	2300
Cpt Lyon Alem	400	390,10
Concorde-Ass Risq	690	700
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13	13
Credit Gen.Ind.	30,50	23,70
Darblay	441	425
Didot Bottin	690	690
Eaux Bassin Vichy	4795	4795
Ecia	740	743
Ent.Mag. Paris ◆	1549	1549
Eridania Beghin CI	861	861
Fidei	49	58
Finalens	383	397
F.I.P.P.	98	100
Fonciere (Cie)	496,90	497
Fonciere Euris	224,90	227
Foncina #	440	445
France I.A.R.D. ◆	1006	1005
France S.A.	1101	1100
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	396	393,50
Genefim	140	146
Gevelot ◆	1585	1585
G.T.I (Transport)	337	350
Immobail	130	130
Immobanque	731	750
Im.Marseillaise	6400	6420
Invest.(Ste Cle.) ◆	1310	1310
Lille Bonnieres	2569	2500
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre #	172,10	171,90
Lucia	50,50	50
Monoprix ◆	170	170
Metal Deploye	424	424,10
Mors #	14,90	15,25
Navigation (Nle) ◆	67,50	67,50
Paluel-Marmont ◆	319	319
Pap.Clairefont(Ny)	1400	1402
Parfinance	211,50	212,10
Paris Orleans	275	275
Piper Heidsieck	1450	1425
Porcher ◆	210	210
Promodes (CI)	826	838
PSB Industries Ly	345,90	349,90
Rochefortaise Com.	211	208
Rosario ◆	191,20	191,20
Rougier #	488	485
S.A.F.I.C Alcan ◆	281	281
Saga	207	213
Salins du Midi	489,90	482,50
Savoisienne (M) ◆	130,10	138,10
Silic	747	750
S.I.P.H. ◆	175	175
Sofal ◆	96,90	96,90
Soffo ◆	261,30	261,30
Sofitam act.a reg.	67,70	77,50
Sofragi ◆	3780	3780
Soudure Autogene ◆	990	990
Sovabail ◆	330	330
Taittinger	1740	1700
Tour Eiffel	290	280
Elyo	227	228,50
Vicat	485	505
Viraz ◆	125,20	125,20

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1160	1160
Fiat Ord	17,90	18
Gevaert	296,10	296,10
Gold Fields South	160,10	160,10
Kubota Corp.	32,90	32,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	48,25	48,25
Ottomane(cie Fin.)	255	255
Robeco	376,50	376,80
Rodamco N.V.	145,10	141,20
Rolinco	407	407,80
Solvay SA	2901	2901

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

MARDI 9 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	59,95	60
AFE #	446	449
Aigle #	191,10	195
Albert S.A (Ns)	134	129
Altran Techno. #	1123	1132
Montaignes P.Gest.	656	652
Assystem #	609	615
Bque Picardie (Li) ◆	601	601
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	248,90	248,40
Bque Vernes	610	590
Beneteau #	563	563
B I M P	75	75
Boiron (Ly) #	563	565
Boisset (Ly)#	227	227
But S.A.	335	332
Cardif SA	860	850
C.E.E #	329	329,50
CEGEP #	152	150,50
Cermex # (Ly)	339	335
CFPI #	282	279
Change Bourse (M)	310	319
Christ.Dalloz #	1735	1730
Cipe France Ly #	410	409
CNIM CA#	193	199
Codetour	313,90	310
Comp.Euro.Tele-CET	330	325
Conflandey S.A.	295	295
C.A. de la Brie	347,70	342
C.A.Gironde (B)	443,50	444,50
C.A.Haute Normand ■	337,50	337,50
C.A.Ile & Vilaine	344	344
C.A. Paris IDF	860	874
C.A.de l'Isere Ly#	385	389
C.A.Loire Atl.Ns #	295	300
C.A.Loire/H.Loire#	222	222
C.A.Morbihan (Ns)	335	334,80
C.A.du Nord (Li)	488	489,70
C.A. Oise CCI	253,10	253,10
C.A.Pas de Calais	426	428
C.A. Somme CCI	238	238
C.A.Toulouse (B)	403,80	406
Creeks ◆	61	61
Devanlay	499	499
Devernois (Ly) ◆	490	490
Ducros Serv.Rapide	80	80
Ecco Trav.Tempo Ly	444	441
Emin-Leydier# (Ly)	513	508
Europ.Extinc.(Ly)	270	266,90
Europ Propulsion	595	594
Expand s.a	260	260
Factorem	675	675
Falveley #	301	300
Finacor	125	126,50
Fininfo	500	514
Fructivie	660	668
Gautier France #	300	295
Gel 2000	79	80
GFI Industries #	695	685
Girodet # (Ly)	46,55	46,55
GLM S.A	359	358,90
Grandoptic.Photo #	592	597
Gpe Guillin # Ly	205	208
Kindy #	190	189
Guerbet	350	365
Hermes internat.1#	1368	1310
Hurel Dubois	538	530
ICBT Groupe #	238	238,50
I.C.C.	172,10	172,20
Idianova	67,50	68,05
Int. Computer #	91	92
IPBM	71,90	70,20
M6-Metropole TV	466	465
Manitou #	649	651
Manutan	940	940
Marie Brizard	1280	1238
Maxi-Livres/Profr.	278,90	278
Mecadyne ◆	159,20	159,20
Mecelec (Ly)	87,50	89,90
MGI Coutier	270	270
Michel Thierry#	750	749
Monneret Jouet Ly#	72,05	72,05
Naf-Naf #	64	62,90
Norbert Dentres.#	760	740
N.S.C Schlum. Ny	720	720
OGF Omn Gest.Fin	900	900
Onet #	910	900
Paul Predault #	188	198,10
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	125	125,70
Pochet	1040	1010
Poujoulat Ets (Ns)	235	235
Radiall #	675	668
Rallye(Cathiard)Ly	216,50	215
Reydel Indust.Li ◆	966	966
Robertet #	1349	1349
Rouleau-Guichard	495	485
Securidev #	79,80	80
Smoby (Ly)#	670	660
Sofco (Ly)	120,90	120,90
Sofibus ◆	411	411
Sogepag #	135	135
Sogeparc (Fin)	700	680
Sopra	359	355
Steph.Kelian #	105	100
Sylea	479	470
Teisseire-France	218	216
TF1-1	508	514
Thermador Hold(Ly)	415	415
Trouvay Cauvin #	95,50	96,50
Unilog	523	525
Union Fin.France	507	512
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	137	137
Vilmorin et Cie #	464	465,10
Virbac	680	675

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30

MARDI 9 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Infonie	601	601

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

MARDI 9 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,03	0,04
Sté lecteurs du Monde ◆	150	150
Nobel ◆	182	182
Mumm ◆	1250	1250
Générale Occidentale ◆	45,75	45,75

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 4 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AXA GIE		
Agipi Ambition (Axa) ◆	118,26	112,63
BANQUE POPULAIRE		
Valorg	2388,58	2352,38
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9384,10	9384,10
Arbitr. Première	8902,71	8814,56
Arbitr. Sécurité ◇	17184,87	17099,37
BNP		
Antigone Trésorerie	849304	849304
Natio Court Terme	13646	13646
Natio Court Terme2	370677	370677
Natio Epargne	22671,15	22446,68
Natio Ep. Capital C/D	15270,03	15318,26
Natio Ep. Croissance	2283,64	2236,86
Natio Ep. Obligations	208,86	204,76
Natio Epargne Retraite	138,51	135,79
Natio Epargne Trésor	10476,48	10455,57
Natio Epargne Valeur	542,96	532,31
Natio France Index	1101,01	1079,42
Natio Immobilier	1216,84	1192,98
Natio Inter	1830,37	1796,48
Natio Monétaire C/D	5312,15	5312,15
Natio Opportunités	162,86	159,67
Natio Patrimoine	1498,93	1469,54
Natio Perspectives	1231,28	1207,14
Natio Placements C/D	76042,19	76042,19
Natio Revenus	1081,56	1060,85
Natio Sécurité	11515,21	11515,21
Natio Valeurs	1015,85	995,93
BRED INTERÉPARGNE		
Moneden ◆	88782,74	88782,74
Oblig. ttes caté.	230,33	226,93
CDC GESTION		
Nord Sud Dévelop. ◆	2122,13	2117,89
Livret Portefeuil. ◇	874,89	859,61
Patrimoine Retraite	295,85	290,05
Sicav Associations	2350,08	2350,08
Valreal ◇	34311,30	34206,15
CDC TRÉSOR GROUPE CDC		
Comptavalor ◇	2269,76	2265,36
Fonsicav ◇	18915,47	18877,73
France Obligations ◇	491,58	486,33
HLM Monétaire ◇	18135	18135
Oblisécurité Sicav ◇	5605,60	5605,60
Mutualité dépôts ◇	18097,26	18063,14
Première Oblig. C ◇	12899,90	12899,90
Première Oblig. D ◇	11222,22	11216,60
Sensivalor ◇	35060,14	35060,14
Trésor Plus ◇	1756,07	1738,88
Trésor Trimestriel ◇	1028,37	1018,15
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions futur ◇	213,52	209,38
Ecur. Distrimonétaire ◇	10771,46	10771,46
Ecur. Expansion ◇	79478,21	79161,56
Ecur. Géovaleurs ◇	2897,08	2812,20
Ecur. Investissement ◇	175,74	170,62
Eparcourt-Sicav ◇	202,51	202
Livret Bourse Inv. ◇	643,68	624,93
CNCA (Crédit Agricole)		
Amplia	115170,31	115170,31
Atout Amérique	137,12	133,78
Atout Asie	102,23	99,74
Atout Futur C	593,50	579,03
Atout Futur D	566,14	552,33
Coexis	1789,31	1755,95
Dieze	1825,39	1791,35
Elicash	913313,08	913313,08
Epargne-Unie	166,13	162,08
Eurodyn	1713,97	1672,17
Indicia ◆	1234	1203,68
Moné.JC	11516,58	11516,58
Moné.JD	11516,58	11516,58
Oblifutur	3881,82	3809,44
Oraction	1758,26	1715,38
Proficius	1004,59	985,86
Revenu-Vert	1197,55	1175,22
Sévéa ◆	106,10	103,51
Synthésis	15661,77	15354,68
Uni Foncier	1294,78	1263,20
Uni France	649,45	633,61
Uni Garantie C	1673,78	1642,57
Uni Garantie D	1360,89	1335,57
Uni-Régions	1600,25	1561,22
Univar C	298,54	298,54
Univar D	298,54	298,54
Univers Actions	183,79	179,31
Univers-Obligations	2161,85	2121,54
CIC BANQUES		
Francic	551,65	549,50
Francic Pierre ◆	118,47	115,02
Francic Régions	1646,97	1622,63
CIC PARIS		
Cicamonde	1290,58	1271,51
Ecocic	1345,73	1306,53
Oblicic Mondial	3313,64	3264,67
Oblicic Régions	1159,32	1150,69
Rentacic ◆	165,10	163,87
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1285,81	1273,08
Lion 20000	16622,19	16622,19
Lion Association	11038,32	11038,32
Lion Plus	1375,45	1348,48
Lion Trésor	2415,48	2391,56
Oblilion	1781,74	1764,10
Sicav 5000	564,09	553,03
Slivafrance	919,72	901,69
Slivam	477,40	468,04
Slivarente	234	229,41
Slivinter	584,08	572,63
Trilion	5203,64	5136,86
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizes	2009,05	1969,66
Crédit Mutuel Capital	1690,97	1657,81
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	855,89	855,89
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	101	98,30
Créd.Mut.Ep.J	22241,03	22241,03
Créd.Mut.Ep.long.T.	226,15	220,18
Créd.Mut.Ep.Monde	1200,07	1167,95
Créd.Mut.Ep.Quatre	1097,65	1076,13
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	731,27	699,28
Saint-Honoré Capital ◆	17564,17	17052,59
St-Honoré March. Emer. ◆	608,01	581,83
St-Honoré Pacifique ◆	777,28	743,81
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1779,15	1779,15
Stratégie Actions	948,74	912,25
Stratégie Rendement ◇	1763,28	1707,78
LA POSTE		
Amplitude Monde D ◇	783,91	764,79
Elanciel D ◇	130,78	127,59
Emergence Poste D ◇	107,85	105,22
Géobilys C ◇	611,99	602,95
Géobilys D ◇	596,75	587,93
Intensys D ◇	112,57	112,40
Latitude C/D ◇	143,77	143,63
Oblitys D ◇	580,54	571,96
Plénitude D ◇	158,29	154,43
Poste Gestion C ◇	42910,22	42910,22
Solstice D ◇	2333,45	2327,63
Thésora C ◇	904,32	895,37
Thésora D ◇	859,55	851,04
Revenus Trimestr. ◇	5320,05	5267,38
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1077,47	1066,80
Cadence 2	1062,41	1051,89
Cadence 3	1053	1042,57
Capioblig	8376,04	8293,11
Interoblig	6264,96	6202,93
Intersélection Fce	576,16	564,86
S.G. France opport. C	1673,61	1640,79
S.G. France opport. D	1613,93	1582,28
S.G. Monde opport. C	1201,33	1177,77
S.G. Monde opport. D	1201,33	1177,77
Sogenfrance C	1461,66	1433
Sogenfrance D	1348,94	1322,49
Sogepargne	310,21	307,14
Sogevar	1259,54	1234,84
Soginter	1766,06	1731,43

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

MARINE Baptisée le *« vaisseau fantôme »*, la frégate *La Fayette* entre en service opérationnel, à Toulon, avant la fin du printemps au sein de la force d'action navale (FAN). ● CE BÂTIMENT, le premier d'une série de six, a été conçu pour être le moins détectable possible – on dit *« furtif »* – et il a déjà été vendu à l'étranger, notamment à Taïwan pour six autres unités, dont la première est en voie de lui être livrée, et à l'Arabie saoudite. ● IL S'AGIT D'UNE PREMIÈRE en ce qui concerne tant la fabrication du navire, à l'arsenal de Lorient, que son dessin : ses matériaux ont été choisis pour ne pas refléter les ondes radar. ● L'OBJECTIF de la marine nationale est de pouvoir déployer outre-mer ces frégates du XXIe siècle pour des périodes de quatre à six mois, notamment en océan Indien et autour de l'Afrique, où la France a des points d'appui.

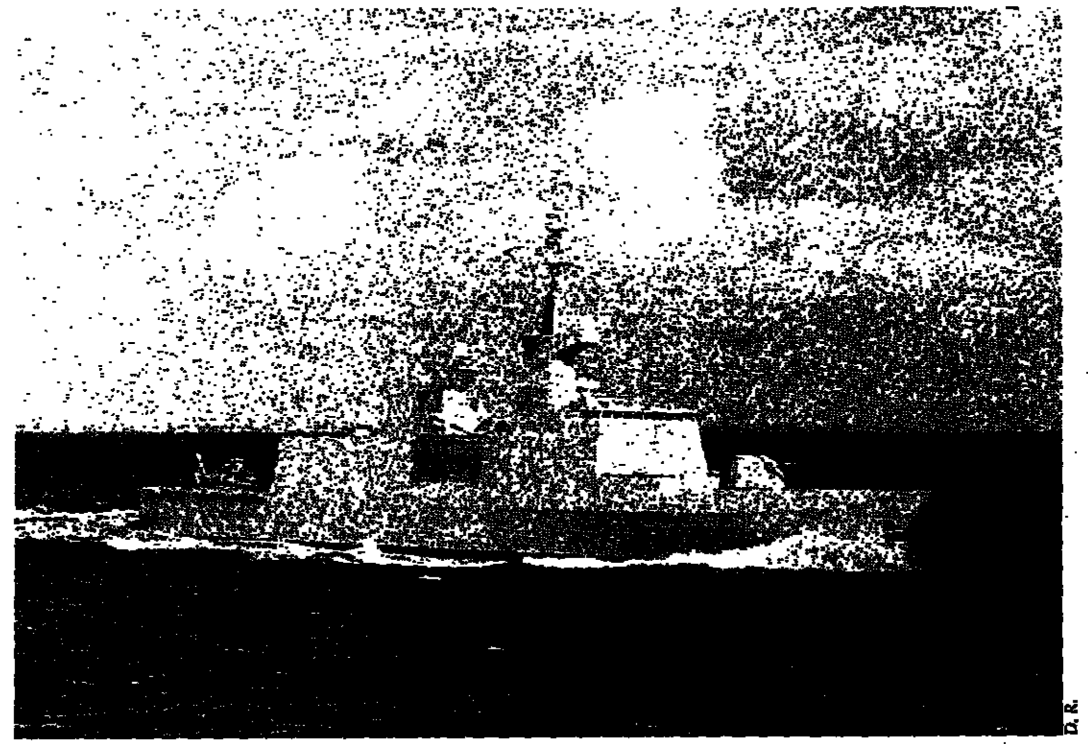
La première frégate « furtive » française entre en service

Construit à l'arsenal de Lorient et basé à Toulon, le « La Fayette » a été conçu pour être le moins détectable possible aux ondes radar. Plusieurs modèles de ce type, avec un armement légèrement différent, ont déjà été placés à l'exportation

LE *LA FAYETTE* a été, pour la direction des constructions navales (DCN) à Lorient, l'occasion de réaliser plusieurs premières pour un bateau qui déplace 3 600 tonnes en charge et mesure 125 mètres de long. D'abord, sa conception dite modulaire, dès le départ. Les différents anneaux de la coque et les blocs de superstructures sont fabriqués en modules individuels en atelier ; ils ont été préarmés, puis ils ont été assemblés dans la forme même de l'arsenal de Lorient. Cette méthode de construction en « kit » prééquipé, outre qu'elle revient moins cher, a l'avantage de raccourcir singulièrement les délais de fabrication : elle réduit de moitié le temps de travail à bord, une fois le navire assemblé.

Ensuite, une construction évolutive. Le bateau se présente comme une plate-forme dont le système de combat est à géométrie variable au gré du client. Des volumes et des espaces sont réservés pour y placer différents composants du système de combat (artillerie, missiles surface-surface, missiles antiaériens ou antimissiles, lance-leurres, un hélicoptère, avec intégration de ces systèmes au central des opérations) à l'avant et sur l'arrière. La légèreté des superstructures – en matériaux composites verre-résine – permet d'augmenter le poids de la charge opérationnelle.

De même, une capacité accrue de résister aux agressions (brèches ou déchirures, tirs de projectiles, chocs, incendie, guerre chimique ou nucléaire). Certaines zones, jugées vitales, sont en acier blindé. Des coursives latérales, en complément et indépendamment de la coursive centrale, laissée libre pour l'équipage, abritent les équipements, câbles et tuyaux. Les compartiments des machines sont séparés par des cloisons épaisses et une tranche intermédiaire, pour ne pas priver de propulsion le bateau s'il venait à être la cible de coups au but ou d'impacts.



Pour rendre la frégate La Fayette le moins détectable possible sa coque se présente comme de grandes surfaces planes et lisses. Le dessin de la frégate de surveillance Floréal, *en service depuis la fin de 1991, montre que sur les navires classiques la coque et les structures présentent plus d'aspérités.*

Enfin, et surtout, une furtivité, une discrétion basée sur des innovations techniques. A première vue, la silhouette du *La Fayette* a de quoi étonner. La coque présente de grandes surfaces planes et lisses, sans la moindre aspérité ; elle est inclinée à 10 degrés, tout comme le sont les superstructures, très dépouillées par ailleurs. Les plages avant et arrière sont couvertes. Les matériaux et les couleurs utilisés ont été choisis parce qu'ils absorbent les rayonnements. En règle générale, tout ce qui peut servir de miroir aux ondes radar de la détection adverse a été éliminé.

Mais d'autres gadgets ont été recherchés. Ainsi, comme à bord des sous-marins, aucun moteur, aucun auxiliaire de propulsion ou d'énergie n'a été monté de façon rigide sur la coque : ils sont suspendus sur des ressorts qui amortissent le bruit rayonné. De même, deux niches pour les embarcations de secours du *La Fayette* sont munies de rideaux étanches aux ondes radar. Enfin, des ceintures de bulles, engendrées par le bateau autour de sa coque, et des hélices ventilées tentent de limiter au mieux les indiscrétions acoustiques de ses mouvements sur l'eau.

Cet aspect-là de la furtivité est à coup sûr un sujet sur lequel ni le constructeur ni la marine nationale n'entendent beaucoup s'expliquer. Secret défense oblige. Le but de toutes ces innovations est de parvenir à offrir une surface équivalente radar (SER) du navire aussi réduite que possible, dans l'espoir de compliquer sa détection par un adversaire potentiel. Ne dit-on pas cependant que, en dépit de ses dimensions, le *La Fayette* offrirait à la curiosité d'un radar adverse en mer l'image d'un bien modeste et paisible chalutier ? Après le *La Fayette*, cinq autres frégates du même modèle suivront. En 1997, le *Surcouf*, puis le *Courbet* seront admis au service actif. Les trois autres, le *Jauréguiberry*, le *Guépratte* et le *Ronarch*, devraient l'être entre 1998 et 2002. Toutes ces frégates seront basées à Toulon.

Officiellement, ces frégates, dont le coût à l'exemplaire est de 1,3 milliard de francs environ, ont été conçues pour préserver les intérêts de l'Etat outre-mer et participer au règlement de crises hors d'Europe. Elles peuvent aussi être amenées à protéger le trafic commercial, à soutenir une force d'intervention, à appuyer des actions humanitaires, voire à conduire des opérations spéciales plus ou moins clandestines. Avec un équipage de quelque cent quarante hommes, non compris ceux qui mettent en œuvre l'hélicoptère embarqué (du type Panther, armé pour la lutte antinavires) et les commandos éventuels à leur bord, l'autonomie de ces frégates est d'une cinquantaine de jours ou l'équivalent de 12 000 kilomètres à 15 nœuds (soit une vitesse moyenne de 27 kilomètres/heure).

Ces bâtiments, dans la version retenue par la marine française, sont pour l'instant insuffisamment armés. Pour des raisons budgétaires. Ils emportent des missiles surface-surface MM 40 Exocet, une batterie de missiles surface-air Crotale et un seul canon de 100 millimètres. Ils auraient supporté une artillerie d'un calibre plus puissant, qui n'existe pas encore mais sur lequel travaillent, par exemple, les Etats-Unis. Un emplacement a d'autre part été réservé à l'embarquement d'un système SAAM antimissiles, comme le projet Aster-15 du groupe Aérospatiale.

Officiellement, ces bâtiments, dont le coût à l'exemplaire est de 1,3 milliard de francs environ, ont été conçus pour préserver les intérêts de l'Etat outre-mer et participer au règlement de crises hors d'Europe

DCN International, qui est chargé de commercialiser les productions de DCN, a réussi, à ce jour, à placer à l'exportation des frégates dérivées du *La Fayette*. Ces bâtiments sont toutefois légèrement différents, en particulier pour ce qui touche à leur armement. Ainsi, Taïwan a commandé six navires – dont le premier fait actuellement route à destination de Taïpeh – fabriqués à Lorient et armés à l'arsenal de Kaohsiung, dans le sud de l'île. Il s'agit de coques que les Taïwanais équiperont avec des matériels majoritairement d'origine américaine. Ce contrat est évalué à 14 milliards de francs.

De même, l'Arabie saoudite a acheté en 1994 deux frégates, qui devraient lui être livrées en 1999-2000. Ce contrat, estimé à environ 19 milliards de francs, inclut l'acquisition des armements. Leur équipement s'inspire de celui du *La Fayette*, à ceci près pourtant qu'il a été prévu d'y embarquer ultérieurement des systèmes antimissiles plus perfectionnés, comme le missile français Aster-30.

Jacques Isnard

La subtile combinaison des formes et des matériaux

VOIR SANS ÊTRE VU. Echapper aux radars de l'ennemi pour mieux l'observer. Arriver sur l'objectif sans avoir été détecté. Pénétrer avec une discrétion inégalée au cœur des défenses les plus profondes. Ces rêves, les militaires les ont faits réalité grâce aux progrès accomplis dans le contrôle des formes et de la structure des matériaux. Là où un vieux bombardier B-52 de la guerre du Vietnam présente sur les écrans des radars une surface équivalente radar (SER) d'environ 100 mètres carrés, le nouveau bombardier furtif B-2 américain en a une mille fois plus petite.

Quant à celle du fameux chasseur F-117 A, aux formes si tourmentées, si anguleuses, qu'on le croirait tout droit sorti des chantiers de Walt Disney, créateurs du *Nautilus* du capitaine Nemo, elle serait de 0,025 mètre carré. Ce sont ces propriétés étonnantes qui, au moment de la guerre du Golfe, ont permis à ce type d'appareil de percer aisément les défenses irakiennes. Au point, affirmait le général Charles Horner, commandant des forces aériennes armées (*Air et cosmos* du 18 mars 1991), de toucher sans dommages pour lui 43 % de l'ensemble des cibles irakiennes atteintes alors qu'il n'a effectué que 3 % des missions.

D'un point de vue technique, cette discrétion radar est le résultat d'une subtile combinaison entre les matériaux utilisés et les formes données au véhicule, qui peut être avion, missile, frégate, comme le *La Fayette*, ou catamaran lanceur d'engins, comme le *Sea Shadow* américain, qui a des allures de fort Boyard flottant.

C'est d'ailleurs une caractéristique commune à tous ces mobiles furtifs que d'avoir souvent des silhouettes peu en relation avec celles qu'on attend d'une aérodynamique très pure faite pour la chasse ou la vitesse. Le but, c'est d'échapper aux impulsions que délivrent les radars en direction de leurs cibles qui, dès lors qu'elles sont atteintes par ses ondes, les renvoient comme un miroir et trahissent ainsi leur présence. Seule solution pour être discret, diminuer ces réflexions. Deux solutions s'offrent aux concepteurs d'avions, de missiles ou de navires.

LA COURSE DU CHASSEUR ET DU CHASSÉ

La première consiste à doter ces véhicules de surfaces qui « cassent » naturellement ces ondes et les renvoient dans toutes les directions et non plus dans une seule. C'est ce qui explique les formes tourmentées et surprenantes du F-117 A, avec ses bords vifs, ses dièdres et ses échancrures variées. Les progrès de la furtivité aidant, les formes des appareils sont devenues plus pures, et le bombardier B-2 présente aujourd'hui des lignes plus en règle avec l'aérodynamisme.

La seconde, qui vient s'ajouter à cette science des formes, tient à l'utilisation de matériaux et de peintures capables d'absorber les ondes radar et de dissiper l'énergie dont elles sont porteuses. A titre d'exemple, certains polymères conducteurs, associés à des structures en nid d'abeilles sur lesquelles travaille la direction des applications militaires du CEA, sont capables de le faire. Elles permettent ainsi aux têtes nucléaires des missiles balistiques d'être le plus discrètes possible.

Jusqu'à ce que, dans la perpétuelle bataille que se livrent le chasseur et le chassé, les ingénieurs fassent de nouveaux progrès. Les études qu'ils mènent actuellement sur des radars basse fréquence semblent suggérer que certains des avantages offerts par la furtivité seront bientôt réduits à néant.

Jean-François Augereau

Les entomologistes de France unissent leurs forces

Une quarantaine de sociétés spécialistes des insectes, ainsi que des amateurs, ont constitué une association pour mieux défendre leur activité

PRÈS DE DEUX MILLE spécialistes des insectes appartenant à un organisme de recherche, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers d'entomologistes amateurs, cela fait du monde. Bien assez pour que la profession, en ces temps où l'étude de la biodiversité reste trop souvent un voeu pieux, tente de se fédérer et de mieux exploiter ses connaissances.

Tel est l'objectif de la nouvelle Union de l'entomologie française (UEF), association loi 1901 récemment créée pour *« représenter les activités et les intérêts* [de cette discipline] *auprès des autorités et organismes locaux, régionaux, nationaux et internationaux »*. L'initiative semble la bienvenue : cent cinquante individuels et quarante-trois sociétés d'entomologie – parmi lesquelles la très sérieuse Société entomologique de France, doyenne mondiale en ce domaine – y ont déjà adhéré – soit, au total, plus de deux mille cinq cents personnes.

REGROUPER LES RECHERCHES

Leurs priorités ? *« Assurer la cohésion et la circulation de l'information entre tous les acteurs de l'entomologie, promouvoir une politique efficace de protection des espaces naturels et de l'entomofaune, faire connaître les réalités et le dynamisme de l'entomologie contemporaine »*, énumère Philippe Darge, fondateur et président de l'UEF. Auteur d'une centaine de notes et d'ouvrages sur les insectes, ce *« spécialiste amateur »* des lépidoptères d'Afrique est parvenu à convaincre les plus reconnus de ses confrères de l'utilité de ce projet, puisque l'UEF est placée sous le triple parrainage de Henry de Lumley, directeur du Muséum national d'histoire naturelle, Patrick Blandin, administrateur de la Grande Galerie du Muséum, et Claude Caussanel, directeur du Laboratoire d'entomologie générale et appliquée. *« Mon souhait le plus cher est que cette association parvienne à donner plus de cohérence et de force à notre communauté d'amateurs, dont les recherches représentent souvent un véritable bol d'oxygène pour les spécialistes »*, souligne Claude Caussanel. Farouchement indépendants, animés d'une véritable passion pour la nature, ces entomologistes du dimanche travaillent le plus souvent en toute liberté et explorent parfois des chemins de traverse que la science officielle n'emprunte plus guère. Aussi fragmentaire soit-elle, leur contribution aux connaissances entomologiques – domaine pour lequel, rappelle M. Caussanel, *« il n'existe plus d'enseignement de troisième cycle universitaire »* – est donc essentielle. A condition que leurs recherches puissent être mises en commun, ou du moins accessibles par tous, et non dispersées d'une région à l'autre comme elles le sont aujourd'hui.

Parmi les problèmes *« urgents »* que l'UEF espère ainsi contribuer à résoudre : la sauvegarde des espèces et de leurs milieux. Certes, il existe actuellement une liste, établie par le ministère de l'environnement, qui interdit la capture de cent quinze espèces d'insectes menacées (sur environ quarante mille espèces présentes en France). Mais, comme le souligne Philippe Darge, *« toute action dans ce domaine commence nécessairement par une connaissance objective et approfondie des causes de disparition des espèces et des populations »*. Et c'est là, selon lui, que le bât blesse.

« ESPÈCES BIO-INDICATRICES »

« Jusqu'à présent, les mesures de protection qui ont été prises en faveur des insectes ont été calquées sur celles mises au point pour des mammifères, des oiseaux ou des plantes, sans que soient prises en compte les spécificités de la faune entomologique », précise-t-il. Spécificités de reproduction, par exemple : la fécondation ayant lieu, chez la plupart des insectes, *« dans les cinq minutes qui suivent l'éclosion »*, il ne servira à rien de se soucier d'une population adulte si l'on ne préserve pas, simultanément, le biotope dans lequel ses œufs ont été pondus... *« Précisément parce qu'ils sont extrêmement sensibles à la dégradation de leur environnement, les insectes constituent de très bons bio-indicateurs »*, ajoute Philippe Darge. D'où l'idée de l'UEF, qui fait également son chemin dans d'autres pays d'Europe : remplacer la liste des espèces d'insectes protégées, peu appropriée à la réalité de la nature, par une *« liste d'espèces bio-indicatrices »*. Une manière de faire d'une mesure deux bénéfices, que les membres de l'UEF espèrent voir adoptée dans un avenir proche par le ministère de l'environnement.

Catherine Vincent

هكذا من الأصل

A cent jours du début des Jeux olympiques, Atlanta compte les coups durs

Les organisateurs doivent faire face à des critiques et à des incidents

La cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'Atlanta aura lieu le 19 juillet. A cent jours de cette date, les organisateurs américains sont confrontés à une série de difficultés. Procès, défauts de construction, attaques et indiscrétions ont ébranlé la sérénité des autorités de la ville et obligé le comité d'organisation à répéter que tout serait prêt *« bien avant »* le début des compétitions.

ATLANTA
correspondance

A cent jours de la cérémonie d'ouverture, l'immeuble du comité d'organisation des Jeux de 1996 (ACOG) n'a sans doute jamais autant ressemblé à une place forte. Protégés des curieux par plusieurs épaisseurs de béton et assez de couloirs pour disputer un marathon olympique, ses dirigeants observent la fuite du temps avec des regards où l'angoisse ne s'efface que devant l'épuisement. Billy Payne, le patron des lieux, peut bien répéter dans toutes les langues sa certitude que *« le budget, les sites et l'organisation seront prêts bien à l'avance »*, son discours résiste mal aux attaques qui frappent, depuis plusieurs semaines, les organisateurs américains. Une série ininterrompue de coups bas que les esprits les plus paisibles, chaque jour moins nombreux, mettent sur le compte de l'excitation née de l'ultime ligne droite.

MESSES DÉSERTÉES

La première offense est venue de Washington. Michael Bowers, le procureur général de Géorgie, un républicain lancé depuis peu dans la course au siège de gouverneur, y a profité d'une réunion d'hommes de loi pour avancer ses craintes quant à la sécurité des visiteurs pendant les prochains Jeux du centenaire. *« Les rues de Sarajevo sont certainement plus sûres que celles d'Atlanta »*, a-t-il assuré le plus naturellement du monde. Avant de sortir de sa poche une série de chiffres et d'en faire la lecture à un auditoire rapidement gagné par la terreur et l'effroi. A en croire le politicien, le nombre de meurtres constatés à Atlanta aurait augmenté de 185 % entre 1960 et 1994. Et celui des viols aurait été multiplié par huit pendant la même période.

Visiblement assommée par la violence du coup et par son effet de surprise, la ville a tardé à répondre. Les dirigeants de l'ACOG ont guetté la réaction des pouvoirs locaux, lesquels ont espéré un démenti des forces de polices. Finalement, le silence a été rompu par Bill Campbell, le maire noir d'Atlanta. *« Je doute fort que Michael Bowers ait souvent eu l'occasion de se promener dans Sarajevo,* a posément expliqué Bill Campbell. *Et je suis bien placé pour savoir qu'il ne fréquente que rarement les rues de notre ville. Quant aux chiffres dont il se sert pour étayer son propos, je ne peux leur accorder aucun crédit. Et pour cause, puisque le taux actuel de criminalité est le plus faible mesuré depuis dix ans. »*

Le débat aurait pu s'éterniser. Mais il a rapidement été étouffé par le bruit assourdissant de l'écroulement d'un pilier soutenant le toit de la piscine olympique. Un *« incident de parcours »*, pour reprendre les mots utilisés par les responsables de la construction au sein de l'ACOG, dont l'écho a été couvert à son tour par les violents éclats de voix entendus depuis le stade olympique. Motif de la dispute : un différend financier opposant l'ACOG au consortium d'entreprises impliquées dans la construction de cette ambitieuse réalisation.

Pour résumer sommairement cet interminable bras de fer, l'ACOG reproche à ses prestataires un lourd dépassement de budget, un surcoût dans les travaux que les accusés imputent aux *« incessants changements d'avis »* dont les organisateurs des Jeux se seraient fait une spécialité. Bilan : une flopée de communiqués contradictoires, un retard dans la construction du stade olympique et la convocation prochaine des deux parties devant les tribunaux. Le coup suivant passerait volontiers pour un simple accroc sans gravité. Ses effets pourraient pourtant bien se compter un jour en millions de dollars. A peine remis de « l'épisode Sarajevo », Billy Payne a découvert un matin, sur son bureau, un courrier au contenu peu réjouissant, signé par une centaine de prêcheurs noirs. Regroupés derrière la silhouette imposante du révérend Isaiah Waddy, un pasteur méthodiste, ces hommes d'Eglise réclament à l'ACOG la somme de 10 millions de francs, en dédommagement des pertes que la quinzaine olympique provoquera à coup sûr dans leurs caisses. *« Nos messes seront désertées et les mariages annulés,* assure le révérend Waddy. *Effrayés à la perspective de passer leur dimanche dans les embouteillages, les gens choisiront de rester chez eux. »* Faute de paroissiens, les églises perdront leurs sources de revenus. A l'ACOG, donc, de régler la facture.

Le coup de grâce ? Une courte phrase prononcée par Evander Holyfield, l'ancien champion du monde des poids lourds, une figure locale dont l'extravagante propriété dresse ses murs dans un faubourg d'Atlanta. *« On m'a demandé d'être l'un des trois derniers relayeurs de la flamme olympique »*, a doucement expliqué le boxeur. Une révélation bien embarrassante, qui lève un coin du voile dont est encore enveloppé le contenu de la cérémonie d'ouverture. L'ACOG s'était juré d'en conserver le secret jusqu'au bout. Mais, aujourd'hui, elle ne veut plus jurer de rien.

Alain Mercier

Les vaines promesses de Nagano

En 1991, lors de la course pour l'attribution de l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1998, Nagano s'était engagée à financer le déplacement des athlètes vers le Japon avant d'emporter la décision du Comité international olympique (CIO). La promesse ne sera pas tenue. Avec l'inflation, le coût des travaux est passé de 76 milliards de yens (près de 3,7 milliards de francs) à près de 100 milliards de yens, et les partenaires financiers se font rares. Aux termes d'un accord conclu avec le CIO, chaque athlète recevra 1 000 dollars, et les accompagnateurs des délégations rentreront dans leurs frais.

Par ailleurs, le comité d'organisation refuse le principe d'une descente en deux manches. L'idée avait été émise par le président de la Fédération internationale de ski, Marc Hodler, qui trouvait le tracé trop court (*Le Monde* du 5 avril).

Le championnat d'Europe des clubs de basket va être remplacé par une Euroligue

La nouvelle formule favorisera l'élite

LA FÉDÉRATION internationale de basket (FIBA) était pressée. Elle n'a pas attendu pour transformer en Euroligue le championnat d'Europe des clubs. Ce championnat n'existe pourtant sous ce nom que depuis 1992. Il va consacrer, jeudi 11 avril, au Palais omnisports de Paris-Bercy, le meilleur club européen. Les équipes du Real Madrid, championne en titre, du FC Barcelone, du CSKA Moscou et du Panathinaïkos Athènes ne participent cependant pas à la dernière finale à quatre du genre.

La dernière phase de l'Euroligue, en avril 1997, réservera toutefois moins de surprises que cette année. Les quatre équipes encore en course à Bologne (Italie), n'auront joué que quelques matches décisifs pour arriver à cette finale à quatre. Surtout, elles auront été dispensées de ces tours préliminaires qui, depuis cinq ans, pouvaient les faire trébucher. L'Euroligue est calculée pour leur éviter la mauvaise surprise et la menace de déficit d'une élimination prématurée.

UNE FORMULE COMPLIQUÉE

La FIBA n'avait peut-être pas le choix. Elle risquait de perdre le contrôle de la plus grande compétition mondiale après les championnats américains universitaires et de la NBA. Plusieurs grands clubs européens menaçaient plus ou moins explicitement de faire sécession. Devant les risques d'élimination précoce dans le championnat d'Europe, certains dirigeants envisageaient de créer une compétition sur invitation.

David Stern, le grand ordonnateur des fastes de la NBA aux Etats-Unis et sur les réseaux mondiaux de télévision, se tenait prêt à prendre en main cette Ligue des grands clubs. Mais, pour respecter une cadence de rencontres digne de la NBA, les équipes invitées auraient dû faire l'impasse sur leurs propres compétitions nationales. La peur de laisser la proie pour l'ombre a conduit ces responsables à abandonner ce pari. Le même que vient de tenter d'échafauder l'élite fortunée du football européen, sans plus de succès pour l'instant.

Les clubs ont obtenu satisfaction en imposant d'inconfortables contorsions aux dirigeants de la FIBA. Trois ans n'auront pas été de trop pour mettre en place la nouvelle formule de l'Euroligue. Borislav Stankovic, secrétaire général de la FIBA, reconnait d'ailleurs avec humour qu'*« elle présente peut-être une faiblesse sur le plan de la simplicité »*. Mais le résultat est atteint. Le premier tour-couperet du défunt championnat d'Europe sera remplacé la saison prochaine par une véritable machine à faire rentrer des recettes.

En deux tours préliminaires, l'Euroligue garantit en effet seize matches aux vingt-quatre équipes retenues dans l'élite européenne. Les dix premières rencontres manqueront du coup d'intérêt. Chaque club devra rencontrer les cinq autres équipes de sa poule, avec pour seul enjeu le classement pour le tour suivant, en matches aller et retour, où les têtes commenceront alors seulement à tomber. Les huit équipes les plus mal classées y seront éliminées.

« Si le système est compliqué, il est d'abord juste. Nous allons cependant tester cette formule jusqu'en l'an 2000 et nous sommes prêts à la faire évoluer en fonction des critiques éventuelles », explique M. Stankovic. Contrairement à la formule actuelle, ouverte à tous, l'Euroligue laissera bon nombre de pays européens à l'écart. Les places dans l'élite seront en effet réservées aux douze nations les mieux classées, en fonction des résultats de leurs clubs sur les trois dernières saisons. Les fédérations classées entre la 8e et la 12e place auront droit à un représentant. Les quatre précédentes inscriront deux équipes, et les premières mettront trois clubs en lice.

Grâce à sa 4e place au classement européen, la France sera présente l'an prochain avec l'équipe championne de France et les deux autres clubs les mieux placés de la saison. Pour Pau-Orthez, actuellement en tête du championnat, et qui a manqué de peu, face au CSKA Moscou, la qualification pour Bercy, la formule de l'Euroligue était attendue avec impatience. *« Nous avons enfin pu préparer notre prochain budget en intégrant un nombre de matches européens garantis,* explique Pierre Seillant, le président de l'Elan béarnais. *L'an dernier nous avions dû engager Gheorge Mureşan, le Roumain de la NBA, pour une « pige de luxe » en début de saison. Nous voulions ainsi être sûrs de passer sans encombre les premiers tours du championnat d'Europe. Nous n'aurons pas les mêmes inquiétudes en Euroligue qui nous évitera tout risque d'élimination prématurée ».*

Christophe de Chenay

RÉSULTATS

CYCLISME

TOUR DU PAYS BASQUE
Première étape (126 km)
1. L. Jalabert (Fra.), 3 h 2 min 59 (moyenne : 41,3 km/h) ; 2. S. Zanini (Ita.) ; 3. A. Olano (Es.) ; 4. A. Gontchenkov (Géo.) ; 5. E. Zaina (Ita.), tous dans le même temps.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
34e journée (match avancé)

Lens-Monaco	2-1

Classement : 1. Auxerre, 61 pts ; 2. Paris-SG, 60 ; 3. Lens et Metz, 58 ; 5. Monaco, 55 ; 6. Montpellier, 54.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
35e journée

Manchester United-Coventry	1-0
Blackburn-Newcastle	2-1
Aston Villa-Southampton	3-0
Bolton-Chelsea	2-1
Leeds-Nottingham Forest	1-3
Liverpool-West Ham	2-0
QPR-Everton	3-1
Sheffield Wednesday-Arsenal	1-0
Tottenham-Middlesbrough	1-1
Wimbledon-Manchester City	3-0

Classement : 1. Manchester United, 73 pts ; 2. Newcastle, 67 ; 3. Liverpool, 65 ; 4. Aston Villa, 62 ; 5. Arsenal, 57 ; 6. Tottenham, 55 ; 7. Everton, 54 ; 8. Nottingham Forest, 53 ; 9. Blackburn, 51 ; 10. West Ham, 46 ; 11. Chelsea, 45 ; 12. Middlesbrough, 43 ; 13. Leeds, 42 ; 14. Sheffield Wednesday, 38 ; 15. Wimbledon, 37 ; 16. Southampton et Manchester City, 31 ; 18. QPR et Coventry, 30 ; 20. Bolton, 29.

SPORTS ÉQUESTRES

COUPE DU MONDE DE DRESSAGE
Finale
1. A. van Grunsven (PB/Caméléon Bonfire), 100 pts ; 2. M. Otto-Crépin (Fra. Lucky Lord 005), 93 ; 3. K. Balkenhol (All/Garçon 063), 92 ; 4. T. Bartels-De Vries (PB/Olympic Barbria), 83 ; 5. G. Capellmann-Lutkemeier (All.-Cyprus 002), 82.

RUGBY À TREIZE

SUPER LIGUE EUROPÉENNE
3e journée

Paris-SG - Oldham	24-24

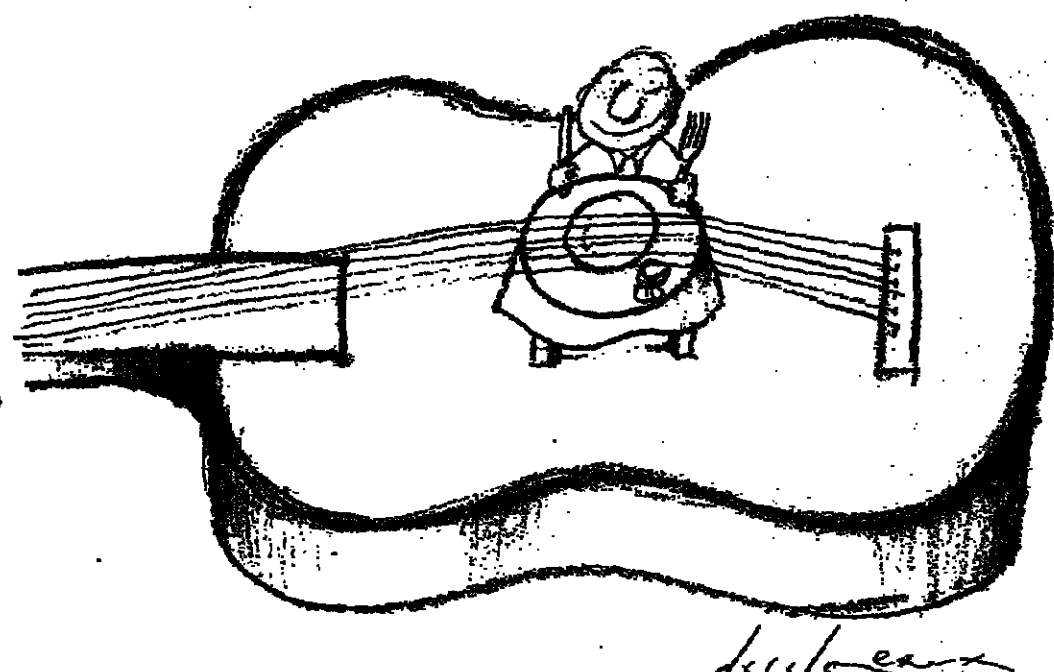
■ **FOOTBALL : un nouveau but d'Eric Cantona, le septième en huit matches,** a permis à Manchester United d'accroître son avance, lundi 8 avril, en tête du championnat anglais de première division. Le Français a été le seul à marquer dans la rencontre qui opposait son équipe à celle de Coventry (1-0). A quatre journées de la fin du championnat, Manchester United possède six points de marge sur Newcastle, l'équipe de David Ginola ayant été battue à Blackburn (2-1).

■ **RUGBY : l'Angleterre est soupçonnée de négociations secrètes** avec une chaîne de télévision de Rupert Murdoch. Ses quatre adversaires (France, Irlande, pays de Galles et Ecosse) ont protesté à la veille de la réunion de la commission de télévision du Tournoi des cinq nations qui devait se tenir, mardi 9 avril. Le contrat avec la BBC prenant fin après le Tournoi 1997, la fédération anglaise aurait négocié les droits de retransmission avec BSkyB pour un montant de 240 millions de dollars (plus de 1,2 milliard de francs). – *(AFP.)*

■ **HANDBALL : André Amiel a été nommé président intérimaire de la fédération française (FFHB),** lundi 8 avril, lors d'une assemblée générale ordinaire. Agé de soixante-deux ans, trésorier de la fédération depuis quatorze ans, il remplace, jusqu'à l'assemblée élective du 12 octobre, Jean-Pierre Lacoux, démissionnaire. L'assemblée générale a également officialisé la candidature de la France à l'organisation des championnats du monde de 1999.

Un soir en Espagne

La cuisine ibérique n'a jamais vraiment brillé dans la capitale. Pourtant, le « pata negra » se déguste à Neuilly



LE PAYS avait encore une dizaine d'années à vivre sous les fers du Grand Inadmissible. A Barcelone, la *Guardia civil* patrouillait toujours l'œil éclairé de certitudes, mais la ville continuait à se faire câline pour les déambulants des Ramblas, rôdeurs à la recherche de rien et de tout, divagants nostalgiques, couples endormis par des sommeils trop brefs et que la faim jetait à la rue pour leur redonner de l'appétit. Toute une population vagabonde offerte à des lunes prometteuses qui cherchait à tâtons dans la nuit les moyens de la faire s'éteindre le plus tard possible. Barcelone, port franc de toutes les insomnies.

Comme les quartiers de mauvaise vie qui aspirent à une disparition tranquille, le Barrio chino se préparait à faire la fermeture et laissait clignoter dans l'ombre le néon de ses enseignes d'urgence. On s'y rassasiait pour peu. La rue du Robador était la plus éclairée et la moins sûre. Fringale expresse, fièvre subite. Tout était à consommer sur place. Il fallait de la témérité, pour oser entrer dans ces coupe-gorge d'où sortaient des flamencos d'émigrés et les rengaines de l'été déjà usées jusqu'à la corde. D'abord franchir la barrière de reliefs de *tapas* que les consommateurs, selon la coutume, jetaient au pied du bar, jouer des coudes avec prudence et se lancer dans la commande sous le regard en forme de fusil à canon scié du serveur. L'Espagne savait encore accueillir avec discernement ceux qui allaient devenir, à grande échelle, leurs pourvoyeurs en devises fortes. Et l'on pouvait manger local.

Escargots cueillis dans des campagnes solaires, anchois marinés à des vinaigres étranges, poulpes naufragés dans leur encre, foies de volaille, poivrons frits, ragoûts de tripes, rissoles au thon : tout avait un goût canaille et fier. A Barcelonette, près d'une mer au gris soutenu, des aboyeurs aboyaient les spécialités de lourdes guinguettes en bois où l'on servait des *gambas* épicées d'ail et rôties à l'huile, des *zarzuelas de mariscos*, des *parrillas de pescados*, des coquillages, des crustacés dont les curieuses *cigalas*, cigales sans chanson. Un public aux yeux aussi gros que le ventre faisait tanguer les baraques comme dans des soirs de tempête.

Brutale et incertaine, l'Espagne avait donc une table ; franche et sonore, en réplique aux couleurs du drapeau. Débordante, ogresque. « *Mais que font-ils de tout cet or ?* se demandaient les Incas détroussés par les hommes de Pizarro. *Ils le mangent ?* » Bientôt, il y aurait moins de « *fabuleux métal* » dans l'escarcelle espagnole. L'appétit, lui, allait rester.

Début des années 60. Les Français sautaient les Pyrénées pour rejoindre des paysages rustiques et non encore compromis. Tout était baigné par une nonchalance émolliente. Il fallait apprendre à déjeuner à trois heures de l'après-midi et dîner loin derrière le coucher du soleil. Repas qui troublaient et enchantaient à la fois. Il y avait du lapin grillé sur la braise, des crevettes au goût inconnu, du porc aux haricots servi avec des tranches de pain frottées de tomate. Les cousins latins ne savaient rien des grands appareillages qui régentaient les cuisines d'en haut. A Saint-Jean-de-Luz, Louis XIV n'avait fait qu'épouser sans plaisir une princesse sans grâce, en évitant de confier à ses beaux-parents les secrets des buffets qui régalaient la cour. Les Médicis s'y étaient pris différemment.

Du coup, contrairement aux Italiens qui débarquèrent chez la fille aînée de l'Eglise avec chapelets, *bel canto* et *antipasti*, l'Espagne investit le pays avec reconnaissance et modestie, mettant ses terroirs gourmands en réserve, ne se mêlant pas d'apporter la bonne parole gastronomique. Il conviendrait d'aller la rencontrer sur place, pour peu qu'un jour le Nord se mette à dialoguer avec le Sud.

HISTOIRE DE CIVILISATION

Ainsi, Paris a toujours été une vitrine médiocre pour ces fourneaux qui ne se sont jamais départis d'une forme élégante de timidité. Celui-ci est reconnu par les inspecteurs du « *Rouge* » comme pouvant mériter l'étiquette d'« *espagnol* ». C'est déjà ça. Décor très ibérique fait de confusion ornementale qui montre le bon vouloir à ne pas laisser le client s'égarer dans une ambiance imprécise. Au cas où il n'aurait pas compris, sirupant des cintres, du Julio Iglesias vient le rappeler à ses devoirs ; *crooner* et voix célestes – curieux Iglesias, c'est une sorte de moine-chanteur à la cafétéria du carmel de Sainte-Thérèse-d'Avila, toujours dans le coup, jamais violent, souvent dangereux ; un professionnel en émotions pour novices.

Mais voilà l'alcade de l'endroit, serré dans un costume de torero en deuil. Au premier plat servi, il ne s'agissait plus de plaisanter. Venait d'arriver une portion de jambon qui laissait loin à la traîne le parme, le westphalie et le pourtant redoutable prague. « *Pata negra* », c'est sous cette appellation qu'on le vend à prix d'or en Espagne – où personne n'a le droit de s'en priver – et qu'on le sert ici avec parcimonie et délicatesse, se demandant comment vont réagir les mangeurs habitués au lourdaud bayonne et à celui sorti des saloirs d'une Auvergne en sabots. Une histoire de civilisation. Intransportable. Elle est pourtant là, à Neuilly, avenue Charles-de-Gaulle.

Ce qui suivait ne pouvait qu'être bon, exotique et transparent. Comme ce *pastis* catalan à l'huile d'olive, aubergines et poivrons ; ces seiches, insolemment tendres sous la dent ; ces alevins d'anguille, ces civelles, volées aux estuaires atlantiques et pour lesquelles la Péninsule se damne. Cuisine respectueuse, amodiée aux préventions françaises, libre avec tact, intelligente avec ironie. Comme l'Espagne de Cervantès, le manchot de Lépante, qui laisse dans la bataille sa main gauche, « *pour l'honneur de la droite* ».

Jean-Pierre Quélin

★ **San Valero, 209 ter, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly. Tél. : 46-24-07-87. Menus à 150 F et 190 F. A la carte, entre 250 F et 350 F. Fermé le samedi midi et le dimanche.**



Chères médailles

Une boîte de sardines, un biscuit sous sachet plastique, une bouteille de champagne, tous ces produits trouvés au détour d'un rayon de supermarché ont un point commun : tel un général soviétique à la retraite, ils arborent fièrement leurs médailles. Depuis 1851, date de la première Exposition universelle à Londres, les produits d'« *une perfection exceptionnelle* » se sont vus récompensés pour leurs mérites. Jusqu'en 1958, date de l'Expo de Bruxelles, qui fut la dernière à décerner ces médailles, les denrées alimentaires avaient pris l'habitude de venir là faire moisson de lauriers. Si la valeur publicitaire, et donc commerciale, de ces récompenses fut incontestable jusqu'au début du siècle, on peut s'étonner qu'aujourd'hui encore certains emballages soient frappés du profil de Napoléon III ou de celui d'un roi des Belges comme gage de qualité.

A la laiterie d'Echiré, le beurre a beau avoir obtenu quatre fois des grands prix – dont celui de l'Exposition universelle de 1900 à Paris –, les médailles sont exposées dans le hall d'entrée de l'entreprise, pas sur le produit. « *Il faut savoir être à la fois fiers et discrets*, précise Jean-Claude Chartier, le directeur de l'entreprise, *les gourmets savent déjà que le produit est exceptionnel. Pas besoin d'en rajouter.* »

Si Echiré, fournisseur officiel de la présidence de la République depuis René Coty, ne fait pas étalage de ses décorations, tout le monde n'agit pas comme lui. Le nombre de médailles sur l'étiquette de Martini est pléthorique. Certains prix sont inscrits en lettres d'or, sans doute pour mieux en faire mesurer le prestige. Plus discret – peut-être parce que moins médaillé –, le champagne Mercier signale sur sa contre-étiquette deux participations à des Expositions universelles.

Parmi les produits qui affichent encore leurs médailles, le vinaigre balsamique de la maison Giusti, sur ses flacons pourtant minuscules, fait étalage de quatorze prix différents, glanés « *alle esposizioni di Vienna, Parigi, Bruxelles...* ».

Moins connu, l'extrait de café Trablit, inventé par un pharmacien parisien en 1845, présente sur son emballage très rétro les deux médailles obtenues aux Expositions universelles de 1855 et 1867. Dans le petit atelier de Vanves où se fabriquent encore, chaque année, 100 000 fioles de ce produit idéal pour les pâtisseries ou les glaces, le procédé a peu changé depuis l'époque où il fut récompensé.

Peut-on en dire autant de tous les produits médaillés ? La madeleine royale de Commercy, qui se targue sur son emballage d'une médaille d'or en 1899, fut-elle honorée pour une formule qui inclut aujourd'hui « *beurre concentré, pyrophosphate et dextrose* » ? De même, les sardines portugaises Peninsular se vantent-elles, sur leurs ravissantes boîtes rouges, de l'hommage qu'on leur rendit à Turin et à Bruxelles. Mais elles étaient alors exclusivement faites à l'huile d'olive et non pas à l'huile de soja, comme c'est le cas aujourd'hui. Les recettes changent, les médailles demeurent.

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

KERYADO

■ La bouillabaisse n'est jamais aussi bonne qu'au pays : poissons de roche, un ciel lumineux et une calanque entre Carry-le-Rouet et Cassis. Parisiens, ce rêve nous est interdit. Cependant, la bouillabaisse « traditionnelle » (140 F) peut être dégustée au *Keryado*, un petit restaurant blanc, simple et clair, inséré entre la rue de Patay et le « chemin de fer de ceinture », Porte d'Ivry ; accueil charmant, quelques tables. C'est un plat merveilleux de vives, de rascasses, avec le congre et la baudroie. Les croûtons dorés, la rouille parfumée et un bouillon, revu et corrigé par « Taven », la sorcière des Baux. Vin blanc vif des côteaux d'Aix, le château du Seuil (80 F). Le reste de la carte est « tout poisson », fourni par un mareyeur à la page. Menu 59 F à midi. A la carte, compter 180 F.
★ **Paris, 32, rue Regnault 75013. Tél. : 45-83-87-58. Fermé dimanche et lundi soir.**

MAXOFF

■ Une petite bonbonnière, ce russe de la rue de Verneuil, presque invisible tant sa façade est étroite. Un salon, disons, plus qu'un restaurant, où la maîtresse de maison saura bien vite, entre les cinq ou six tables, organiser la fête du goût et des yeux, avec son unique employée en cuisine. Le *bortsch* (potage aux choux) et son pâté à la viande (*pirojok*), le *koulibiak* de saumon et la crêpe *watrouchka* (au fromage blanc) sont une manière d'aborder le goût russe. Le caviar (bon osciètre iranien à 340 F les 50 grammes) et les blinis, l'assiette de *zakouskis* et le bœuf Strogonoff avec le gâteau au pavot sont l'affaire des jours de fêtes ; c'est bientôt la Grande Pâque russe. L'usage de la vodka – même avec modération – est indispensable avec cette cuisine. Assiette dégustation de saumon (170 F). A la carte, compter – sans caviar – 200 F environ.
★ **Paris, 44, rue de Verneuil 75007. Tél. : 42-60-60-43. Fermé samedi midi et dimanche.**

Brasseries

ROYAL MADELEINE

■ Denis Eche tient de sa maman un bien bel établissement, coquet, intime, décoré de gravures, d'objets anciens, d'un authentique « zinc » et situé dans le maëlstrom de chantiers qui s'éternisent autour de la Madeleine. Est-ce une raison pour déserter un quartier historique et une brasserie de charme aux nappes impeccables et aux beaujolais généreux ? Denis Eche a resserré sa carte autour de deux « formules » (à 120 et 150 F), en attendant des jours meilleurs. Quelques entrées savoureuses – la terrine de pommes de terre aux petits rougets à l'anis ou la grecque de petits légumes, coriandre et sel de Guérande – témoignent d'un style léger et novateur. La saucisse de Morteau, la raie aux câpres ou bien l'aiguillette de bœuf français aux légumes sont les plats du jour de rigueur. Le principe – et le succès – d'une telle cuisine est que les produits sont préparés le matin même. Le cadre très soigné permet d'oublier dans une rue calme le tohu-bohu de la ville et l'obsessionnelle annonce « *bureaux à louer* », qui est la lèpre de ce quartier de mémoire.
★ **Paris, 11, rue Richepanse 75008. Tél. : 42-60-14-36. Fermé le dimanche.**

BRASSERIE MOLLARD

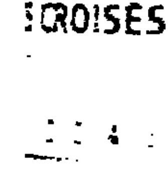
■ Courteline racontait l'histoire d'un habitué d'une brasserie, arrivé dès le matin, qui y déjeunait, passait son après-midi à prendre des bocks, y dînait et finissait par une choucroute, à la fermeture, en s'écriant : « *Cela ne vaut-il pas mieux que d'aller au café ?* » La *Brasserie Mollard*, créée en 1896, dont on fête le centenaire avec une recette d'Edouard Nignon, le rognon de veau Robert, est une des grandes créations de l'architecte Niermans, le constructeur d'une grande partie de l'Exposition universelle de 1889. Le traitement décoratif, les mosaïques, les panneaux historiés en faïence de Sarreguemines et les lambris de teck tranchent naturellement avec le décor de nombre d'établissement analogues. Un décor digne du personnage de Courteline ! Le chef, Joël Renty, formé dans la tradition, choisit chaque jour une recette du centenaire et propose les incontournables, les escargots, les queues d'écrevisses aux asperges, l'andouillette et la côte de bœuf. Menu à 192 F (boisson comprise). A la carte, compter 240 F.
★ **Paris, 115, rue Saint-Lazare 75008. Tél. : 43-87-50-22. Tous les jours.**

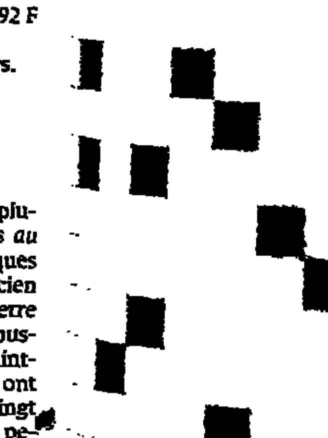
Gastronomie

MAXIM'S

■ *Maxim's*, le lieu de toutes les fêtes avant 1914, connaît depuis plusieurs années un inexorable déclin. « *Ce nom fait frémir les mères au fond des provinces* », notait un gourmand vers 1925. Depuis quelques temps, il faisait surtout frémir les gourmets. Michel Kerever – l'ancien chef du *Duc d'Enghien* – vient d'être appelé à la rescousse par Pierre Cardin pour sauver ce qui peut l'être. Au menu, les grosses langoustines poêlées et marinade de légumes à la coriandre, ou bien les saint-jacques au vinaigre de Xérès, salade d'herbes et pétales d'ail rôti ont toutes les vertus et la franchise de la cuisine de celui qui fut, il y a vingt ans, un chef d'avant-garde. Chez *Maxim's*, jusque-là, on préférait la petite vertu. Nous sommes assurés du succès du turbot rôti, clouté au laurier, tomates confites rouelles d'oignon et sauge frite, parce que les saveurs de ce plat délicatement juxtaposées sont merveille d'équilibre. Le ris de veau rôti à la crème de ciboulette mériterait pareil effort. Après quinze jours, le chef a son équipe en mains. Quelques clients sont heureux, surpris du changement ; d'autres demandent des pommes soufflées. Et toujours le Paris-Brest. Les additions restent très élevées. Compter au moins 800 F plus les vins.
★ **Paris, 3, rue Royale 75008. Tél. : 42-65-27-94. Fermé le dimanche.**

Jean-Claude Ribaut





Nuages et douceur

LES HAUTES PRESSIONS situées sur la Scandinavie se prolongent vers la France. Une perturbation peu active entrera mercredi matin dans le pays.

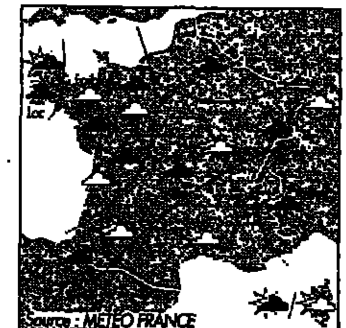
Le matin, il pleuvra déjà en Bretagne. Dans la Haute-Normandie et les Pays-de-Loire, les nuages seront très nombreux et apporteront de la pluie en matinée. De la Basse-Normandie à l'Aquitaine, le ciel sera voilé et les nuages s'épaissiront. Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'Ile-de-France et la région Champagne-Ardenne, des nuages bas persisteront localement mais le soleil se montrera.

Dans toutes les autres régions, le soleil dominera. Dans l'après-midi, la perturbation perdra de son activité et se décalera vers l'est. Elle touchera la Normandie, l'ouest du Centre, le Poitou-Charentes puis l'Aquitaine. Les éclaircies reviendront en Bretagne et dans les Pays-de-Loire mais il y aura un risque d'averse. Les nuages élevés envahiront le ciel du Nord-Pas-de-Calais, de l'Ile-de-France, de l'est du Centre, du Limousin et de la région Midi-Pyrénées. Dans toutes les régions plus à l'est, le soleil continuera de briller malgré quelques nuages.

Les températures seront douces. Les matinales seront comprises entre 4 et 6 degrés sur le Nord-Est et 6 à 12 degrés ailleurs du Nord au Sud. Dans l'après-midi, il fera 13 à 15 degrés sur le Nord-Pas-de-Calais et 16 à 21 degrés sur le reste du pays du Nord au Sud.

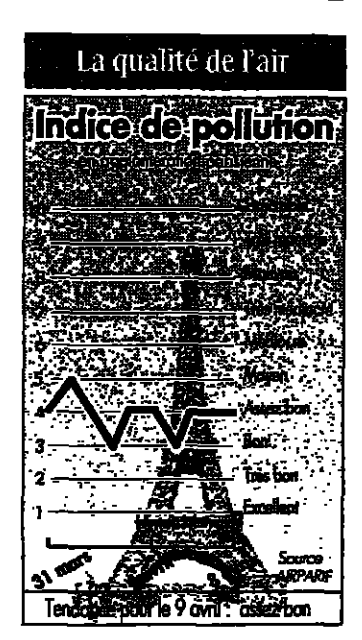
Jeudi, la perturbation très atténuée concernera l'est du pays. De nouvelles pluies sont attendues sur la Bretagne en fin de journée.

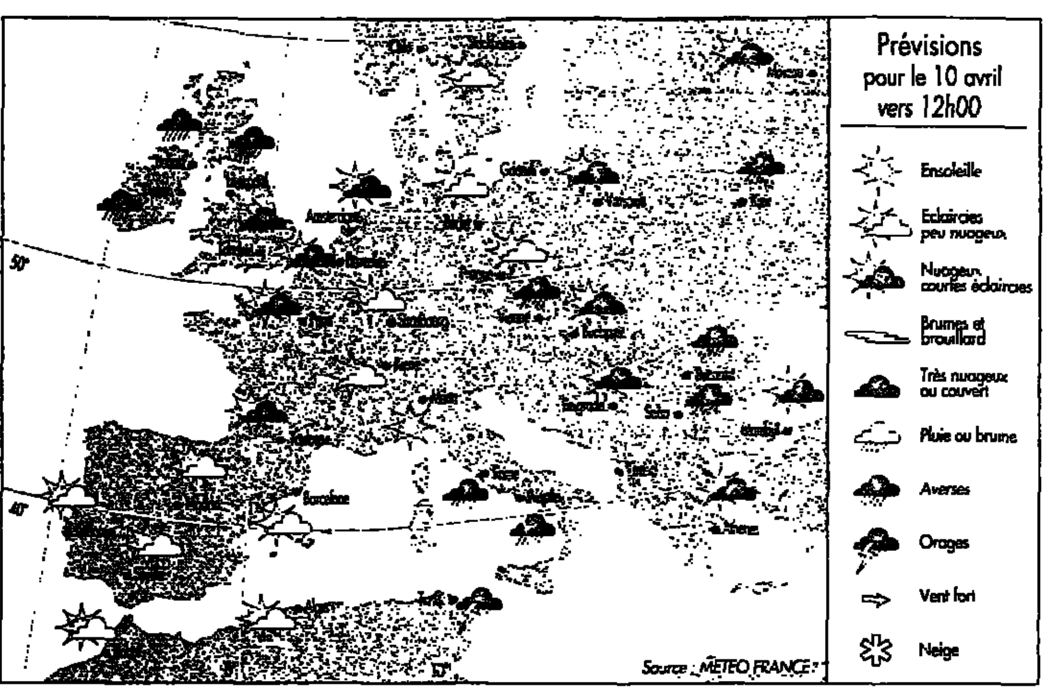
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 10 avril vers 12h00

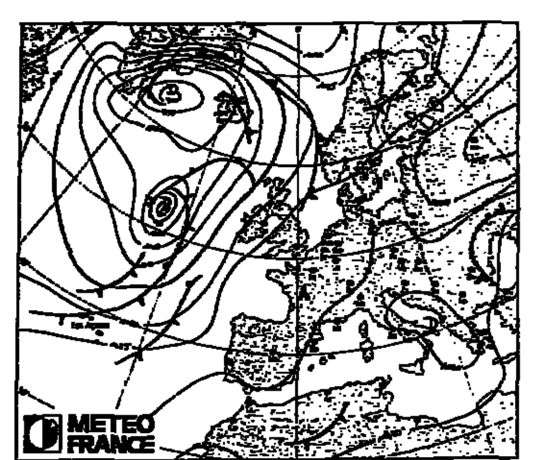
La qualité de l'air



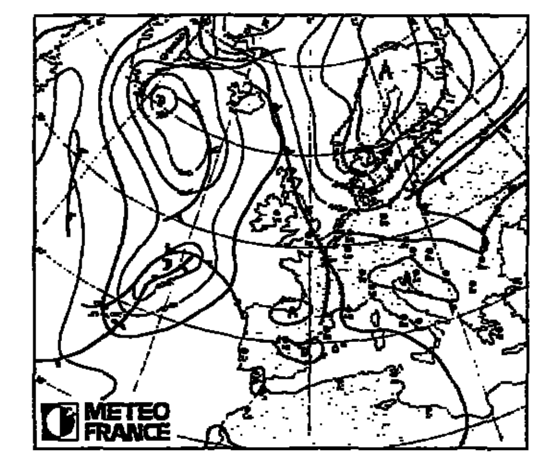


TEMPÉRATURES du 8 avril maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	16/8
BIARRITZ	14/4
BORDEAUX	19/4
BOURGES	13/2
BREST	14/5
CAEN	13/4
CHERBOURG	14/7
CLERMONT-F.	15/6
DIJON	13/7
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	21/8
LILLE	14/7
LIMOGES	17/5
LYON	17/7
MARSEILLE	22/8
NANCY	10/7
NANTES	14/5
NICE	17/12
PARIS	15/9
PAU	14/3
PERPIGNAN	20/12
POINTE-À-PIT.	31/23
RENNES	13/4
ST-DENIS-RÉUNION	28/21
ST-ÉTIENNE	16/6
STRASBOURG	17/7
TOULOUSE	16/4
TOURS	15/6
ÉTRANGER	
ALGER	19/10
AMSTERDAM	11/2
ATHÈNES	18/11
BANGKOK	35/28
BARCELONE	20/11
BELGRADE	18/3
BERLIN	18/7
BOMBAY	37/25
BRASILIA	32/24
BRUXELLES	13/4
BUCAREST	17/0
BUDAPEST	17/5
BUENOS AIRES	26/21
CARACAS	–/–
CHICAGO	4/–6
COPENHAGUE	13/–1
DAKAR	25/19
DUBAI	31/19
DUBLIN	17/6
FRANCFORT	17/4
GENÈVE	18/3
HANOÏ	25/22
HELSINKI	6/–1
HONGKONG	21/18
ISTANBUL	6/5
JAKARTA	34/23
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	11/1
KINSHASA	34/21
LE CAIRE	25/15
LIMA	22/17
LISBONNE	21/12
LONDRES	13/9
LOS ANGELES	19/12
LUXEMBOURG	9/5
MADRID	20/7
MARRAKECH	26/10
MEXICO	24/7
MILAN	21/4
MONTRÉAL	6/1
MOSCOU	10/–1
MUNICH	16/7
NAIROBI	24/17
NEW DELHI	33/19
NEW YORK	6/2
PALMA DE M.	20/8
PÉKIN	18/8
PRAGUE	17/3
PRETORIA	23/14
RABAT	21/10
RIO DE JAN.	29/25
ROME	20/8
SAN FRANC.	14/10
SANTIAGO	24/11
SÉVILLE	25/12
ST-PÉTERS.	15/0
STOCKHOLM	15/0
SYDNEY	24/13
TENERIFE	24/16
TOKYO	17/8
TUNIS	19/10
VARSOVIE	15/1
VENISE	19/10
VIENNE	16/7



Situation le 9 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 11 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
Le baromètre américain

C'EST une expérience déconcertante que d'avoir quitté les Etats-Unis en juin 1945 et de les retrouver en avril 1946. En quelques mois, et tout spécialement semble-t-il depuis une soixantaine de jours, l'atmosphère est devenue si complètement autre qu'on se demande si l'on a été naguère séduit par un mirage, ou *si l'on vient de tomber* par malchance sur une série de témoins qui s'entendent pour vous tromper. Le contraste est encore plus saisissant pour qui se souvient du printemps de 1940, quand parler d'une éventuelle entrée en guerre des Etats-Unis passait pour une atteinte à la sûreté de l'Etat.

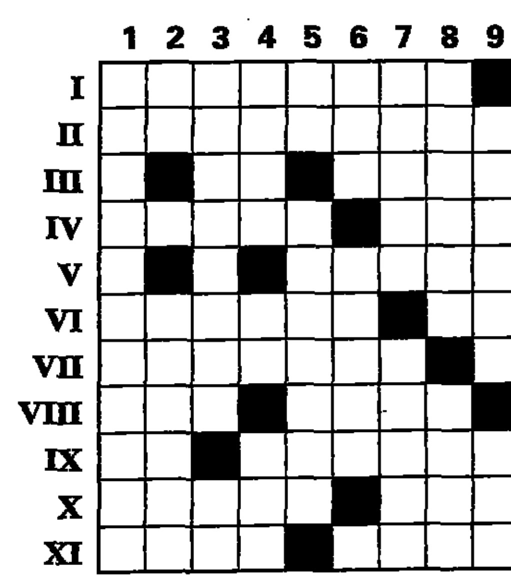
Il n'en est plus de même aujourd'hui. Ce n'est pas la *« grande question »* qui a changé depuis dix mois, car il s'agit toujours de savoir si l'on peut collaborer en paix avec la Russie : c'est la réponse qui n'est plus la même, car l'espoir régnait au lendemain de San Francisco, alors qu'aujourd'hui le difficile serait d'en trouver les restes. En juin 1945, même les méfiants se reconnaissaient le devoir d'aider *au succès de l'expérience en faisant* comme s'ils y croyaient ; en avril 1946, bien que tout le monde désire encore éviter la guerre, chacun se reconnaît le devoir de la préparer.

Deux signes, que nous connaissons trop bien pour nous méprendre sur leur portée, semblent particulièrement révélateurs. D'abord, la presse et les particuliers commencent à développer le thème classique : il y a pour un pays des maux pires que la guerre ; ensuite, il est désormais entendu que, si la guerre devient *inévitable, mieux vaut en prendre* l'initiative que se la laisser imposer.

Etienne Gilson
(10 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6796



HORIZONTALEMENT

I. On lui souhaite de gagner. – II. Qui ne peuvent plus supporter les coups. – III. Langue ancienne. Doit sa gravité à des complications. – IV. Battu comme plâtre. Où il n'y a rien à enlever. – V. De Salomon, n'est pas fleur bleue. – VI. Une reine pour les Espagnols. Demi-tour. – VII. Qui contiennent un sel. – VIII. Déchiffrée. Maintenant autrefois. – IX. Base d'accord. Bien fermé. – X. Pleins de feu. On y reste si on n'est pas bien. – XI. Pas entouré. Peut abriter un rieur.

VERTICALEMENT

1. Un vrai gâchis. – 2. Préposition. Un élément indispensable. – 3. Un animal beau comme un coeur. Pas décoré. – 4. Un lac. Article. Peut être gros à côté du bœuf. – 5. Un peu de lumière. Endorment avant d'opérer. – 6. Lentilles. Une puissante ville de la confédération étrusque. – 7. Ancienne capitale en Italie. Mit un siège sur le bidet. – 8. Tissu à carreaux. Plan incliné sur un chantier naval. – 9. Qui en a plus qu'assez. A souvent le coeur sec.

SOLUTION DU N° 6795

HORIZONTALEMENT

I. Moulantes. – II. Ergoteuse. – III. Niable. Bi. – IV. Séria. Mon. – V. Uni. Nao. – VI. Attitude. – VII. Lé. Dératé. – VIII. Irrésolus. – IX. Saï. Riva. – X. Eire. Etau. – XI. Stèle. Es.

VERTICALEMENT

1. Mensualisés. – 2. Orienterait. – 3. Ugarit. Rire. – 4. Lobi. Ide. El. – 5. Atlantes. – 6. Née. Aurore. – 7. Tu. Modalité. – 8. Esbo. Etuvas. – 9. Seins. Esaü.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TUNISIE.** Une nouvelle liaison aérienne directe entre Tabarka, au nord-ouest de la Tunisie, et Vérone (Italie) va être mise en place prochainement. Cette liaison, aura lieu le vendredi et portera à onze le nombre de villes desservies par l'aéroport de Tabarka. Paris, Milan, Rome, Hambourg, Berlin, Francfort, Düsseldorf, Vienne, Zurich et Bruxelles sont déjà reliées par des vols hebdomadaires directs à la station balnéaire tunisienne. – *(AFP.)*

■ ***SUISSE.*** *Swissair* va regrouper ses vols internationaux à l'aéroport de Zürich. Treize vols intercontinentaux au départ de Genève seront supprimés dès novembre et seules les liaisons Genève-New York et Genève-Washington seront maintenues. Pour compenser ses suppressions, la compagnie aérienne suisse effectuera dix vols quotidiens dans chaque sens entre Zurich et Genève. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS.** En raison d'un manque de pilotes, la compagnie américaine Northwest Airlines, basée à Minneapolis, va réduire *de 45 000 à 44 800 le nombre des* vols qu'elle effectue chaque mois. – *(Bloomberg.)*

■ **RENNES.** 237 918 passagers ont emprunté l'aéroport de Rennes-Saint-Jacques en 1995, ce qui représente une augmentation de 1,3 % par rapport à l'année précédente. L'aéroport breton qui table sur quelque 328 000 passagers en l'an 2000 dessert désormais en Europe *Amsterdam, Bruxelles, Ge*nève, Madrid, Milan et Turin. Nouvelles destinations qui s'ajoutent à celles de Barcelone, Cork, Dublin et Londres. En France, Clermont-Ferrand, Deauville, Dijon et Montpellier s'ajoutent cette année à celles d'Ajaccio, Bordeaux, Brest, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Avec 152 875 voitures et 5 169 autocars transportés, le trafic des navettes tourisme d'Eurotunnel a progressé de *31,6 % en mars par rapport à fé*vrier. Il a plus que doublé au premier trimestre 1996 par rapport aux trois premiers mois de l'année dernière. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 11 avril

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F *+ prix d'entrée) :* la Renaissance italienne, 11 h 30 ; *Portrait de Nicolas Kratzer,* de Holbein, 12 h 30 ; les cinq piliers de l'islam, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition Dürer, 13 h 30 (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Christine Merle) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** (50 F), 14 heures, parvis de l'église (Institut culturel de Paris).

■ **LE JARDIN DU LUXEMBOURG** *(40 F), 14 heures, devant* l'entrée côté rue Auguste-Comte (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (50 F), 14 h 30, 1, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** et l'Hôtel Massa (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, angle de l'avenue Denfert-Rochereau et de la rue Cassini (Mme Cazes).

■ **MARAIS :** hôtels et place des Vosges (50 F), 14 h 30, 1, place des Vosges (Elisabeth Romann).

■ **MUSÉE CERNUSCHI :** exposition Idoles du Népal et du Tibet, 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris) ; 15 h 30 (55 F + prix d'entrée), 7, avenue Vélasquez (Paris et son histoire).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (37 F), 14 h 30, devant le portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

■ **LE PARC DE BELLEVILLE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté *rue Piat (Ville de Paris).*

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER :** 2e parcours (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LA PLACE DES VICTOIRES** et ses alentours (40 F), 14 h 30, 1, place des Victoires (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul *(Résurrection du passé).*

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER MONTSOURIS** (60 F), 15 heures, boulevard Jourdan devant l'Hôpital universitaire (Vincent de Langlade).

■ **SIX COUVENTS QUI BORDAIENT LA RUE SAINT-HONORÉ** (55 F), 15 heures, angle de la rue Saint-Honoré et de la rue Cambon (Paris et son histoire).

■ **GRAND PALAIS :** exposition Dürer (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 58, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Van Gogh, 19 heures ; visite par thème, l'essor de la peinture de paysage, 19 h 30 (Musées nationaux).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

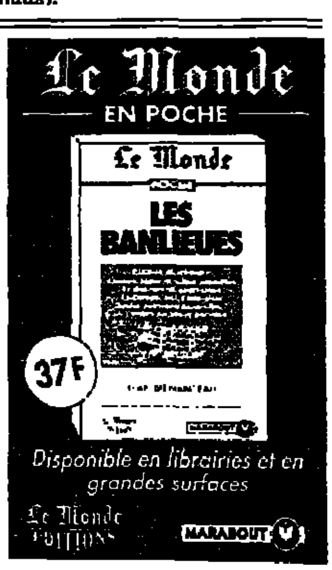
Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30





MUSIQUE Pour la première fois, l'Opéra de Paris présente « Billy Budd » de Benjamin Britten, d'après le dernier roman d'Herman Melville. Après une production décevante du « Tour d'écrou » à l'Opéra-Comique, signée Stephan Grögler, la mise en scène de Francesca Zambello, créée au Grand Théâtre de Genève en 1994, devrait célébrer plus dignement les vingt ans de la mort du grand compositeur britannique. ● LES ŒUVRES de Britten ne sont pas encore très jouées en France, même si ses opéras sont régulièrement montés en région. La figure attachante du musicien est d'autant moins connue qu'il n'existe toujours pas à ce jour de biographie en français. ● LE METTEUR EN SCÈNE, Francesca Zambello, est américaine. Elle travaille volontiers en Europe, où les conditions optimales de créativité lui semblent davantage réunies qu'aux Etats-Unis.

« Billy Budd » ou la fascination de Britten pour l'innocence corrompue

L'Opéra-Bastille inscrit l'ouvrage sulfureux du compositeur britannique à son répertoire. Donné en création mondiale à Londres, en 1951, cet opéra sans femmes, d'après Herman Melville, n'avait jamais été représenté à Paris

PENDANT l'été 1949, les écrivains Edward Morgan Forster et Eric Crozier séjournent à Crag House, dans la maison que possède le compositeur Benjamin Britten sur la côte anglaise. Pendant cet été apparemment insouciant, au bord de la plage, ils vont s'affairer à dialoguer *Billy Budd*, un drame marin en huis clos adapté du dernier roman de Herman Melville (1891). Si Eric Crozier doute, dans un premier temps, du succès d'un opéra strictement masculin, chacun trouve une raison d'être à cette histoire d'hommes, où la rivalité, le désir, la complexe alchimie des rapports militaires hiérarchisés est l'objet d'une fine peinture psychologique et musicale.

Forster est l'auteur d'une œuvre littéraire où l'expression de soi est filtrée au travers d'une morale discrètement anticonformiste. Dans *Maurice* (1914), il met en scène la rencontre « scandaleuse » du hautain Maurice avec le garde-chasse Alec Scudder, et célèbre leur amour partagé en dépit des lois et des usages. Alors que ce roman n'allait être publié qu'après sa mort (1971), Forster confiait secrètement en 1935 : « *Je veux aimer un jeune homme solide, de condition modeste, être aimé par lui et même qu'il me fasse du mal. C'est mon « truc », et pourtant j'ai voulu écrire des romans respectables.* » (Cité par Philipp Brett dans *The Britten Companion*, Faber & Faber, 1984.)

Pour Britten, l'objet central de *Billy Budd* est celui qui traversera ses œuvres principales pour la scène : pureté déchue, innocence perdue, déclinées par des figures masculines allant du pêcheur incompris (Peter Grimes) au vieil intellectuel incapable de « passer à l'acte » (Capitaine Vere dans *Billy Budd*, Aschenbach dans *La Mort à Venise*), au corrupteur malin (Quint dans *Le Tour d'écrou*).

Les forces réunies par Britten sont considérables : grand orchestre très chargé en vents, nombreuses percussions, grand chœur d'hommes divisé (avec un chœur d'enfants supplémentaire)

Le ténor Robert Tear, familier de Britten, se souvient : « *Benjamin Britten était un être extrêmement complexe. [...] Son amour pour les jeunes garçons fut toute sa vie un cruel tourment. Il savait qu'il pouvait corrompre. C'est pourquoi l'innocence corrompue est un des thèmes majeurs de l'œuvre de Britten.* » (« La Grange », Grand Théâtre de Genève, mars-avril 1994, no 24).

Dans un livre remarquablement documenté (*Benjamin Britten, a biography*, Faber & Faber, 1992, hélas ! non traduit en français), Humphrey Carpenter a apporté beaucoup d'éléments éclairants au dossier de la vie intime de Britten et rappelle une phrase du musicologue Donald Mitchell, ami du couple que formaient publiquement le compositeur et le ténor Peter Pears : « *Les sentiments très profonds qu'entretenait Ben envers les très jeunes hommes ne pouvaient trouver d'accomplissement. Et ceci, paradoxalement, pouvait d'une certaine manière aider à conserver la stabilité de l'autre relation, plus importante. Ce n'est pas comme s'il avait été attiré par d'autres hommes.* »

Dans chacun des opéras où ce thème de la jeunesse corrompue est abordé, il y a renoncement ou mort : mort de Grimes, poursuivi par le microcosme répressif d'un petit village côtier, mort du jeune Miles dans *Le Tour d'écrou*, ayant succombé aux forces maléfiques de Quint (ou aux forces de la moralité ambiante ?), *démission* et « mort lente » du Capitaine Vere (le regret lancinant exprimé par l'épilogue de l'opéra – dans le texte original de Melville, Vere est tué peu après la mort de Billy), mort d'Aschenbach, dans *La Mort à Venise*, épuisé et contaminé par son désir impossible envers l'absolue élégance éthérée de Tadzio, ange terrible venu tout droit des *Elégies* de Rilke.

Même si le drame se joue dans l'intimité d'un trio masculin, les forces réunies par Britten sont considérables : grand orchestre très chargé en vents, nombreuses percussions (prédominantes dans les scènes de caractère militaire), grand chœur d'hommes divisé (avec un chœur d'enfants supplémentaire). Cependant Britten, qui sait faire sonner comme personne de grands tutti en conservant sa clarté à la texture, réserve de nombreux moments à des effectifs réduits. Autour de la harpe, au rôle une fois encore prépondérant, des dispositions raffinées rappellent celles expérimentées dans *Le Viol de Lucrèce*, son premier opéra de chambre (1946), mêlant les sonorités subtiles (saxophone, « chœur » de flûtes, clarinette basse, cors bouchés, etc.).

On a reproché à Britten d'avoir écrit non seulement un opéra sans femmes, sans « airs » mais aussi un ouvrage long et dense. Pourtant, les deux heures quarante minutes de musique sont extrêmement bien équilibrées, réparties en deux actes symétriquement encadrés d'un prologue et d'un épilogue. Cette symétrie est cependant quelque peu compromise dans la version révisée de 1960, par la coupure de la scène de rencontre entre Billy et Vere, lors du rassemblement des marins ordonné par le capitaine, à la fin de ce qui constituait alors l'acte I. Philip Reed, auteur avec Mervyn Cooke d'un ouvrage sur *Billy Budd* (Cambridge University Press, 1993), précise : « *Si le mystère de Vere peut paraître renforcé par l'omission de la scène de rassemblement, je regrette pour ma part le retard qu'elle provoque quant à sa première apparition dans l'opéra. Dans la version révisée de* Budd, *on ne voit pas Vere avant la scène 2 de l'acte I, où il est montré sur le mode contemplatif. Vere est bien entendu un homme éduqué, un homme de livres, de culture et de pensée : mais il est aussi un chef, un homme d'action en temps troublés et dangereux.* » Britten avouait pourtant : « *Je n'ai jamais été satisfait (et je crois que c'est aujourd'hui l'avis de Morgan* [Forster]) *de la fin actuelle de l'acte I. Vere haranguant l'équipage ne sonne pas vrai – je pense qu'aucun d'entre nous ne tient à cœur ce passage...* »

Peter Pears ne se sentait pas à l'aise dans cette scène qui demande une grande force vocale, ainsi que l'avaient signalé certains critiques, après la première. Dès 1950, alors qu'il remettait en question sa technique vocale, Pears écrivait à Britten : « *J'espère vraiment que Vere sera supportable. Je l'ai beaucoup étudié. C'est un rôle merveilleux, et je me dois de pouvoir le faire superbement* » (Lettre citée par Christopher Headington dans *Peter Pears, a biography*, Faber & Faber, 1992). Il le fera magnifiquement, ainsi qu'en témoigne un enregistrement de la première à Covent Garden, le 1er décembre 1951 et même encore l'enregistrement officiel tardif pour Decca, en 1967.

R. Ma.



Benjamin Britten par Kenneth Green

IN « THE BRITTEN COMPANION » ED. FABER AND FABER

★ **Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 10, 12, 15, 17, 20, 22 et 25 ; 15 heures, le 28. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.**

Quelques disques

● **Billy Budd**, avec Peter Glossop, Peter Pears, Michael Langdon, l'Orchestre symphonique de Londres, Benjamin Britten (direction) : 3 CD Decca 417 428-2.
● **Billy Budd**, avec Theodor Upmann, Peter Pears, Geraint Evans, le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra royal de Covent Garden, Benjamin Britten, (direction), enregistrement *live* de la création, 1951 : 3 CD VAI Audio 1034-3 (distribués par Dante).
● **Le Viol de Lucrèce**, avec Janet Baker, Heather Harper, Peter Pears, l'English Chamber Orchestra, Benjamin Britten (direction) : 2 CD Decca 425 666-2.
● **Le Tour d'écrou**, avec Peter Pears, Jennifer Vyvyan, l'Orchestre de l'English Opera Group, Benjamin Britten (direction) : 2 CD Decca 425 672-2.
● **Les Illuminations, Serenade, Nocturne**, par Martyn Hill (ténor), City of London Sinfonia, Richard Hickox (direction) : 1 CD Virgin Classics VC 7 90790-2.

Francesca Zambello, metteur en scène

« Concentrer l'émotion pour la rendre plus forte »

« Vous avez créé ce spectacle au Grand Théâtre de Genève, en 1994, dans une salle nettement moins grande que l'Opéra-Bastille...

– Chaque reprise de spectacle doit s'intégrer au lieu nouveau. J'ai récemment visité le Théâtre de Bordeaux, en vue d'un projet de collaboration. Je ne pourrais pas débarquer là-bas comme au Met, sans avoir observé les caractéristiques de ce lieu, son âme, sa chaleur particulière. Adapter un spectacle à un lieu nouveau, ce n'est pas seulement ajuster la taille du décor... A Bastille, ce serait une erreur de vouloir simplement tout grossir. J'ai demandé aux chanteurs un travail intérieur plus qu'extérieur : concentrer l'émotion pour la rendre plus forte.

– La partition est souvent écrite en strates sonores (solistes, chœur divisé, voix en coulisses, etc.). Cela n'a-t-il pas réduit votre marge de manœuvre ? – Il faut toujours travailler en bonne intelligence avec les muciciens, pour que la musique sonne idéalement – et celle de *Billy Budd* est superbe. J'ai cherché à retrouver les couches sonores ainsi que la hiérarchie à bord, sans pour autant verser dans le détail historique. Ce bateau, où les hommes sont reclus, doit être seulement suggéré.

– La présence de Robert Tear, familier de Britten, vous a-t-elle intimidée ?

– Il raconte tout le temps des anecdotes sur Britten, mais sa présence n'est jamais écrasante. C'est un repère entre le passé et le présent, et nous le considérons vraiment comme un « porte-bonheur » pour cette production... Lui et moi aimerions retravailler ensemble... *La Mort à Venise*, peut-être, mais c'est si difficile à monter, si délicat...

– On sait que l'élaboration de l'ouvrage, pour E. M. Forster et pour le compositeur, avait une forte valeur symbolique sur le plan sexuel. Comment avez-vous conçu ce monde d'hommes ?

– Il y a d'une part la masse des marins, et, d'autre part, ce trio – infernal si l'on veut – formé par Billy Budd, Claggart et le capitaine Vere. Je n'ai pas eu envie d'en rajouter dans le sens de la relation « homo-érotique » des personnages principaux, sans pour autant la gommer. Il me semble que la relation de Claggart–Billy est surtout marquée par la jalousie – plus que par le désir – du premier envers la puissance érotique du second. Peut-être est-ce ma vision féminine...

– Comment a été reçue votre production de *Lucia di Lamermoor* de Donizetti au Met ?

– C'était un vrai scandale... Au Met, on ne hue jamais. Or, la moitié de la salle a protesté. La moitié de la presse était contre moi. New York, où je vis, est une ville très énergétique sur le plan intellectuel. Mais pour l'opéra, il faut aller à San Francisco, à Los Angeles, surtout à Santa Fe et à Houston, où il y a des opéras qui savent prendre des risques... Cela dit, je ne travaille plus qu'une fois par an aux Etats-Unis. C'est ici, dans la vieille Europe, qu'il se passe les choses les plus intéressantes. »

Propos recueillis par Renaud Machart

Des berceuses, des tambours et des tempêtes

QUELQUES PARTISANS d'une modernité radicale ont dénoncé le style composite de Britten. Pourtant, si le style du musicien britannique a parfois cette « insapidité » première qui ne le fait pas reconnaître immédiatement (quand ses contemporains Messiaen et Poulenc ont une signature immédiate), cette « esthétique de la fadeur » révèle paradoxalement des trésors de subtilité et d'invention. Dans *Le Désir d'être un volcan, journal hédoniste* (Grasset, 1996), le philosophe Michel Onfray, qui est un libre penseur et un libre jouisseur (à quelques pages de distance, il sait aussi bien parler de Britten que du jeune compositeur Eric Tanguy), dit ce qui fait la force fragile – et non tranquille – de cette musique : « *Il me semble qu'on peut affirmer de Britten qu'il pratique en musique une exquise politesse. Rien à voir, bien sûr, avec les pratiques de classes ou les frasques bourgeoises. La politesse dont je parle ici est l'art de la bonne distance, osons le néologisme, de l'eumétrie, de la position ni trop proche ni trop lointaine. Elle est la faculté d'élire le point d'équilibre entre trop de proximité et trop de distance. En quelque sorte, elle est la métrique du démiurge qui évite la pénurie et l'excès, le manque et la débauche. Sans elle, pas d'harmonie ni d'élégance.* »

Chez Britten, cependant, tous les éléments d'une « débauche composite » sont présents : récitatifs « à l'ancienne », fanfares, marches militaires, berceuses, cantiques, objets trouvés et récupérés, un peu à la manière de Mahler et Berg, avec lesquels Britten entretient des affinités directes : on trouvera dans l'interlude entre les scènes 1 et 2 de l'acte II de *Billy Budd*, une sorte de *remake* sonore de la scène de la noyade du Wozzeck de Berg : la marche militaire soutenant le récit de Vere acceptant le verdict (fin de la scène 2 de l'acte II) semble venue directement de Mahler, chez qui les trompettes et les tambours obsèdent les symphonies et les *Lieder*... Mais comment expliquer, sinon en les termes qu'emploie Michel Onfray, la « métrique affective » de l'art de Britten ? Comment les berceuses du *Viol de Lucrèce* ou de *Billy Budd* (le sommeil puis le monologue de Billy avant sa mort) ne sont-elles jamais larmoyantes, comment les marches militaires et les cantiques parviennent-ils à toucher tout en gardant la distance de la stylisation ? C'est l'art, composite, peut-être, mais infiniment poli, sûrement, de Britten. Un art qui aime rien de moins que le frôlement de l'impalpable : « *La nuit et le silence sont deux parmi les choses que je chéris le plus* », devait d'ailleurs avouer le compositeur à son ami et éditeur le musicologue Donald Mitchell...

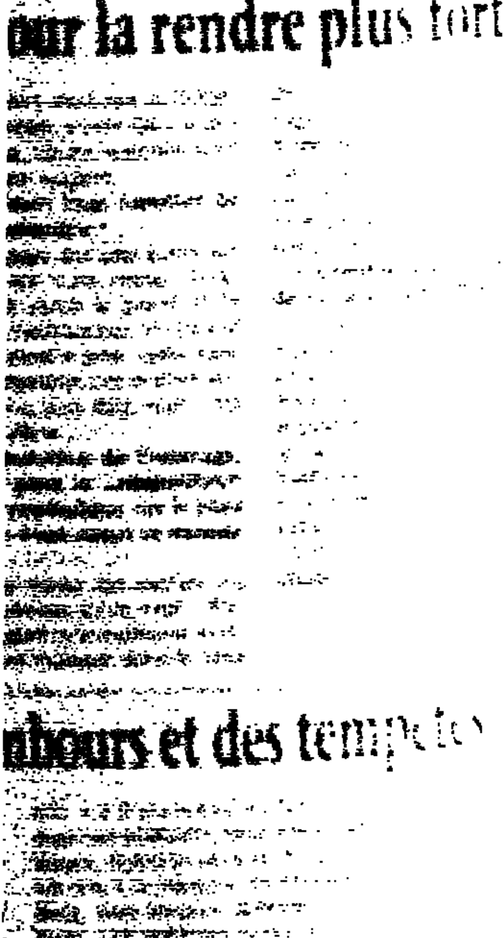
R. Ma.







innocence corromp



our la rendre plus forte

mbours et des temp

Marcello Mastroianni enthousiasme et fait pleurer toute l'Italie

L'acteur reprendra, début mai, sa tournée avec la pièce de Furio Bordon « Les Dernières Lunes »

Méditation sur la solitude, la vieillesse et la mort, *Ultime Lune* offre à Marcello Mastroianni l'occasion de retrouver le théâtre, qu'il considère comme la seule véritable « *épreuve de vérité* ». Partout où il s'est produit en Italie, un public debout, les larmes aux yeux, l'a acclamé. Rien de triste cependant dans cette histoire d'un vieil homme qui entre en maison de retraite : le triomphe d'un grand acteur, c'est le bonheur

NAPLES
de notre envoyée spéciale

Un soir de printemps à Naples, dans un théâtre au nom de femme, le Diana. Représentation à guichets fermés de *Ultime Lune* (« Les Dernières Lunes »), pièce de Furio Bordon, un auteur né et vivant à Trieste, et qui écrit aussi bien pour le théâtre que pour le cinéma, la télévision, la radio. Comme tous les soirs, on a rajouté des chaises au fond de la salle, mais malgré tout des spectateurs resteront debout. Au dehors, c'est la fièvre napolitaine. Les échos en parviennent dans la salle, cris, sirènes de police, transistors, mais cette rumeur n'est pas gênante, au contraire, comme la nostalgie d'existences exubérantes se cognant au murmure d'une méditation ultime.

Un vieux professeur de quatre-vingts ans fait sa valise, il va quitter la chambre qu'il occupe chez son fils. C'est l'heure du départ pour la maison de retraite, l'heure où les souvenirs surgissent et les bilans s'alourdissent, l'heure de la dépossession, « *car le bonheur n'est pas prévu sur la planète des vieux* ». Dans la première partie de la pièce, le dialogue, encore, est possible. Avec les vivants, ce fils décevant qui lui ressemble si peu et le chasse, avec le fantôme amical de son épouse disparue il y a trente ans, dans une belle scène sans pathos.

La seconde partie est un pur monologue. Le vieux professeur s'est réfugié dans la cave de l'hospice, un rayon de soleil rachitique filtre à travers les vitres sales, il s'est choisi ses derniers compagnons, Bach dont il écoute *La Messe en Si* dans son Walkman, et un plan de basilic en pot « *qui a l'odeur de la jeunesse* ». Le texte de Bordon est sans coquetterie, sans envolées gratuites, d'une vigoureuse quotidienneté pour dire l'amertume des abandons, « *le futur devenu invisible* », la mort qui vient.

JUSQU'À LA FIN DU MONDE...

Et Marcello est là, dans sa veste de laine avachie. D'une humanité troublante, d'une sobriété souveraine, il ne hausse jamais le ton, semble penser tout haut, règne en prince sur les silences qu'il impose, laisse éclater, inopinément, des petites bulles d'ironie poignante, de cruauté insolite. Sa voix fait ce qu'il veut, va où il va, se brise, où s'évade, enfantine, lorsque le passé revient vers la comptine des temps anciens.

Tous les soirs, partout, les gens l'ovationnent debout, ne partent pas, sèchent leurs larmes en pleine lumière, se rassurent de voir que Marcello, Marcellino comme l'appelait Fellini, s'est redressé, que chaque applaudissement l'éloigne de cet homme qu'il était il y a deux minutes à peine, et qui se mourait. Et lui, pour que s'arrête enfin cette affection qui déborde, qui ruisselle, entame une petite pantomime, se frottant l'estomac pour signifier qu'il a faim, qu'il voudrait bien aller souper...

Les Dernières Lunes ont été créées en novembre 1995. La presse aussitôt prend feu : « *Triomphe pour Mastroianni* », « *Mastroianni, l'humilité des grands* », « *Tous aux pieds de Mastroianni* »... Mais une mauvaise chute dans son appartement parisien, des complications pulmonaires vont interrompre durant deux mois la poursuite du voyage. De cet entracte malheureux, il est sorti amaigri, fragile et gai, plus proche, sans doute, de son personnage, plus proche encore, en tout cas, de son public.

Mastroianni vient de terminer un film de Raoul Ruiz, *Trois vies et une seule mort*. Il ne renie pas le cinéma, bien qu'il éprouve à son égard une vague rancune, récusant cette étiquette qu'il affirme « *usurpée et embarrassante* » de *latin lover*. « *Moi qui ai joué le plus souvent des personnages indécis, impuissants, voire homosexuels et même un homme "enceint" !* » Mastroianni, qui débutait il y a près de cinquante ans sur les planches dans la compagnie de Luchino Visconti (« *Vittorio Gassman était le jeune premier, moi j'étais le petit dernier* »), confirme : « *La vérité pour un acteur, c'est le théâtre, la vérité et le danger. Quand on entre en scène, qu'on voit le public devant soi, on a l'impression d'arriver dans une maison où il y a une fête sans être tout à fait sûr d'avoir été invité.* » Et Marcello conclut par une vigoureuse métaphore : « *Le théâtre, ça vous met un peu de poivre au cul !* »

La tournée des *Dernières Lunes*, qui vient de s'arrêter, reprend dès le début mai à Milan, Turin, d'autres villes. On ne sait pas toujours où, certains théâtres n'étant plus libres. Mastroianni ne s'en inquiète pas : « *Ils* (les organisateurs) *me disent que bientôt il fera chaud, mais ça m'est égal, moi je peux jouer n'importe où, dans les jardins, sous des tonnelles, dans des halls d'hôtel...* » Comme si jouer cet homme qui se meurt lui avait rendu la vie, il dit qu'il jouerait ainsi jusqu'à la fin du monde...

L'année prochaine, si tout va bien, la pièce sera reprise, en français, à Paris. La traduction est en cours. Tout ira bien, ce n'est pas un voeu, c'est un ordre.

Danièle Heymann

Quand Nancy retrouve « l'esprit Jack Lang »

« Passages », un nouveau festival, renoue avec la tradition théâtrale de cette ville et part à la découverte des œuvres des pays de l'Est

PASSAGES, une semaine de spectacles de l'Est de l'Europe, à Nancy et en Lorraine, organisée par La Manufacture, Centre dramatique national, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. Tél. : 83-37-18-02. Avec : CHAMBRE D'HÔTEL DANS LA VILLE DE NN, d'après Gogol, mise en scène de Valeri Fokin, les 10 et 11, et LES TROIS SŒURS, de Tchekhov, mise en scène de Vahé Shahverdian, les 9, 10 et 11. Jusqu'au 11 avril.

NANCY
de notre envoyée spéciale

En 1987, le metteur en scène Charles Tordjman, installé à Thionville, est allé à Berlin-Est rendre visite à l'écrivain Christoph Heim. A la fin du séjour, il a demandé à Christoph Heim s'il n'avait pas une pièce inédite. Le dramaturge lui a donné un manuscrit, *Passagen* (« passages »), qui relate les dernières années de Walter Benjamin à travers l'Europe. En 1995, Charles Tordjman, devenu directeur du Centre dramatique national de Nancy, La Manufacture, s'est souvenu de Christoph Heim quand il s'est agi de trouver un titre à la manifestion qu'il avait en projet de monter avec Jean-Paul Angot, codirecteur du centre : renouer avec la tradition qui fit de Nancy une capitale internationale du théâtre, du temps où Jack Lang dirigeait le festival.

Sachant cette époque révolue, où l'Europe découvrait le monde entier dans l'est de la France – avec Pina Bausch, Bob Wilson, les Bread and Puppet, Kantor ou les Campesinos –, Charles Tordjman et Jean-Paul Angot ont tourné leurs regards vers ce que l'Europe a produit de plus neuf dans les dernières années : le théâtre dans les pays de l'Est. Jean-Paul Angot est parti à la découverte, avec un seul critère : « *être un spectateur ébloui* ». Contrairement à Charles Tordjman, formé à l'école du festival de Jack Lang, il n'a pas connu les grandes années de Nancy. Mais il a l'Est au cœur. Ainsi, entre les deux hommes s'est noué un dialogue affectif qui a généré *Passages*.

Charles Tordjman et Jean-Paul Angot ne voulaient pas d'un festival, mais d'un événement. Ils ont réussi. En une semaine, ils ont permis aux nancéiens de découvrir le Sfumato, une compagnie bulgare qui n'est venue en France qu'une fois, en 1989. Dirigée par Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, le *Sfumato a présenté deux pièces de* Tchekhov, *Les Trois Sœurs* et *Oncle Vania* dans un espace qui abolit la distance entre les spectateurs et les acteurs. Avec eux, l'anecdote s'efface, pour laisser le champ ouvert *aux horizons de la conscience*, où l'émotion dénie la psychologie. Cette très belle rêverie se poursuivra au Festival d'Avignon, où Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev vont mettre en scène, en français cette fois, une suite à *La Mouette*.

Le Russe Valeri Fokin (cinquante ans), lui aussi, joue de la proximité. Dans *Chambre d'hôtel dans la ville de NN*, inspiré des *Ames mortes* de Gogol, il fait entrer les spectateurs dans le décor – la sombre chambre où Tchitchikov se livre à ses trafics mortuaires. Valeri Fokin agit en magicien. Du long voyage de Tchitchikov à travers la Russie, il ne retient que les trois derniers jours, magnifiés par le jeu d'un comédien exceptionnel, Avantgarde Leontiew. A lui seul, ce spectacle, présenté pour la première fois en France, justifie la création des Passages nancéiens.

Brigitte Salino

Philippe Douste-Blazy lance vingt-neuf « projets culturels de quartier »

QUARANTE MILLIONS de francs sont dégagés par l'Etat pour financer vingt-neuf « projets culturels de quartier » en 1996. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, devait l'annoncer lors d'une conférence de presse, mardi 9 avril, en présentant sa politique en faveur des « quartiers », terme officiel pour désigner les banlieues et les zones urbaines les plus pauvres. Considérée comme prioritaire dès son installation rue de Valois, la mobilisation contre la « *fracture sociale* » a connu les multiples retards subis par l'ensemble du plan de relance de la ville, finalement annoncé par Alain Juppé le 18 janvier.

Pour Philippe Douste-Blazy, les vingt-neuf opérations « *s'appuient sur l'idée qu'à travers la musique, la danse, le théâtre, la lecture, le cinéma, les arts plastiques, les bibliothèques, les archives, l'action culturelle et artistique offre l'occasion de participer à une activité sociale* ». Elle peut favoriser, selon lui, « *la restauration de la communication sociale dans la ville* ». Les vingt-neuf sites ont été retenus, parmi quarante villes candidates, en fonction de deux critères : l'engagement des mairies et l'intérêt artistique. Les collectivités locales ajoutant leur financement à ceux de l'Etat (elles apportent 40 % du total), chaque projet dispose d'une somme non négligeable, allant de 322 000 francs à Amiens jusqu'à 6 millions à Mantes-la-Jolie.

« COCOTTE-MUSIQUE »

Localement, ce sont des associations ou des institutions culturelles, habituées aux interventions artistiques dans les « quartiers », qui organisent les opérations – l'Avant-scène Théâtre à Cognac, l'Orchestre national de Lille, le metteur en scène Pascal Tédès à Mulhouse, des acteurs de la Comédie-Française à Argenteuil, la compagnie Lulu Berthon à Lille, le centre chorégraphique de François Raffinot au Havre, Fornarock à Bordeaux... Les sites sélectionnés se trouvent aussi bien dans les banlieues de grandes villes que dans les ZUP (zones à urbaniser en priorité) de villes moyennes ; leurs maires appartiennent aussi bien à la majorité qu'à l'opposition.

A Mantes-la-Jolie (Yvelines), le quartier du Val-Fourré, très mal équipé sur le plan culturel, reçoit la dotation financière la plus importante. Le projet « Cocotte-Musique » veut désenclaver la ZUP par rapport au centre-ville. Mantes bénéficie de l'implantation ancienne de trois entreprises d'instruments à vent (saxophones Selmer, clarinettes Buffet-Crampon, hautbois Lorée). La ville est riche d'une trentaine de groupes de musiciens non professionnels. Des artistes professionnels y résident, dont Ahmed Madani, qui a déjà formé des jeunes du Val-Fourré aux pratiques théâtrales. Un premier volet du projet porte sur la mémoire collective autour de l'histoire des facteurs d'instruments. Le second encourage la pratique musicale, à travers des ateliers, une *master class* et les résidences de plusieurs musiciens – Chuck Berry, George Benson, Maceo Paker. A défaut d'équipement culturel durable, une péniche devrait être amarrée sur les quais de la Seine.

Les autres projets d'Ile-de-France concernent la venue du dramaturge Armand Gatti à Sarcelles et de la Comédie-Française à Argenteuil, ainsi qu'un travail sur la voix avec le musicien Nicolas Frize et sur la danse avec Philippe Decouflé à Saint-Denis. Les banlieues lyonnaises, très vivantes sur le plan artistique, poursuivent leurs explorations des danses urbaines, en collaboration avec la Maison de la danse de Lyon. Christiane Véricel, metteur en scène, crée une pièce avec des enfants et des adolescents à Feyzin.

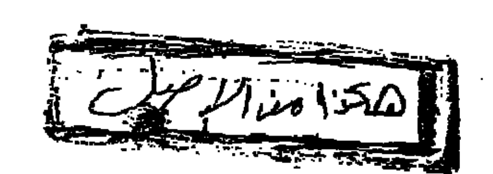
DANS LES RUES DE MONTBÉLIARD

A Mulhouse, Patrick Raynal, écrivain et directeur de la « Série noire », et le cinéaste Paul Vecchiali, en résidence dans le quartier des Coteaux, doivent écrire et réaliser un film avec plusieurs dizaines de jeunes. A Montbéliard, quatre quartiers travaillent avec le Théâtre de l'Unité pour préparer des spectacles de rue. Cinq cars de CRS ont été rachetés pour être reconvertis en ateliers. Ainsi, le « bus tchatche », avec coussins et thé à la menthe, se veut un lieu plus accueillant que les cages d'escalier ; le « bus modérateur » est animé par les associations de prévention sida et toxicomanie ; les bus « musique » et « command car » serviront aux activités artistiques.

A Lorient, l'écrivain Michel Le Bris anime un projet autour du livre. A Dreux, la Compagnie du hasard, de Nicolas Peskine, est implantée dans le quartier des Bates pour préparer un spectacle avec des jeunes et des résidents d'un foyer pour SDF...

Dans l'esprit de Philippe Douste-Blazy, ces initiatives préfigurent « *ce que pourrait être la politique culturelle de lutte contre l'exclusion sur l'ensemble du territoire* ». En réalité, cette politique d'expérimentation socio-artistique n'est pas tout à fait nouvelle. La plupart des vingt-neuf sites choisis ont déjà reçu, au cours des quinze dernières anées, des fonds du ministère de la culture ou de la ville pour monter des projets artistiques. La généralisation aux 450 quartiers « difficiles » répertoriés par la délégation interministérielle à la ville nécessitera un effort financier autrement plus important. Pour l'heure, Philippe Douste-Blazy a affirmé que l'enveloppe des 40 millions de francs allouée à l'opération n'était pas touchée par les gels budgétaires qui frappent une partie des crédits 1996 de son ministère.

Catherine Bédarida



Un ensemble exceptionnel de gravures de Dürer au Petit Palais

Le musée parisien exhume, pour la première fois, les deux cent vingt-quatre œuvres de l'artiste allemand que lui a léguées, à la fin du siècle dernier, un collectionneur rouennais, Eugène Duthuit

Le Musée du Petit Palais expose, jusqu'au 21 juillet, la quasi-totalité de l'œuvre gravé d'Albrecht Dürer conservé dans les caves du musée de l'avenue Winston-Churchill. Cette magnifique collection lui a été léguée par Eugène Duthuit (1807-1896) qui parvint, en une cinquantaine d'années, à acquérir cent deux des cent quatre burins sur cuivre connus de Dürer et cent vingt-deux gravures sur bois, sur les cent soixante-dix répertoriées. C'est la première fois que la totalité de cette collection est présentée au public – mais dix mille autres œuvres dorment encore. Né à Nuremberg en 1471, mort en 1528, fils d'orfèvre, Dürer mit longtemps à être considéré comme un artiste par les Allemands qui, au sortir du Moyen Âge ne le distinguèrent pas, dans un premier temps, des nombreux artisans qui officiaient dans la capitale de l'imprimerie.

ALBRECHT DÜRER, ŒUVRE GRAVÉ. Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. 42-65-12-73. Jusqu'au 21 juillet. Catalogue 320 p. 295 F.

Le dur désir de Dürer fut d'être considéré comme un peintre par les Vénitiens et comme un artiste par les Allemands. Ce n'était pas chose facile. Les premiers ne lui accordaient qu'un certain talent de dessinateur. Pour les seconds, ce fils d'orfèvre devenu graveur ne pouvait être qu'un artisan parmi les centaines qui firent, aux XVe et XVIe siècles, la gloire de Nuremberg. Dürer gagne le cœur de Venise en 1506, grâce à la *Fête du rosaire*, aujourd'hui conservée à la Galerie nationale de Prague : « *J'ai fait taire les peintres, ils disaient que j'étais bon pour la gravure, mais que je n'avais aucun usage des couleurs. Maintenant chacun dit qu'il n'a jamais vu des couleurs si belles.* »

Pour les Allemands, une peinture ne suffisait pas. Il fallait encore les convaincre de ce que son auteur n'était pas un simple manuel. Nuremberg, comme toute l'Europe du Nord, émerge du Moyen Âge. Un poète, un mathématicien même qui pratiquent des exercices intellectuels y sont mieux considérés qu'un peintre, rendu besogneux par la nature de son travail. Il faudra bien des efforts à Dürer pour accréditer l'idée, déjà commune en Italie, selon laquelle la peinture est une chose mentale, comme le déclarait alors Léonard de Vinci.

Dürer, aujourd'hui, serait bien triste. Sagement chronologique et clairement mise en espace, l'exposition des cent deux gravures sur cuivre et des cent vingt-deux gravures sur bois du legs Duthuit, soit la presque-totalité de l'œuvre, qu'organise le Musée du Petit-Palais à Paris, confirme l'opinion des Vénitiens : il était d'abord un formidable dessinateur. Et bien rares sont ceux qui se souviennent de ses écrits, la partie théorique de son œuvre, destinée à le faire passer pour un intellectuel, lui qui ne savait guère le latin. L'exposition de Paris, en tout cas, les évoque à peine, ces *Instructions pour la mesure, à la règle et au compas, des lignes, plans et corps solides...* réunies en 1525.

VOYAGE À VENISE

Combien seront-ils, les amoureux de typographie, à apprécier les inscriptions figurant sur *Le Grand Char triomphal de l'empereur Maximilien Ier* (1512-1523) ? La version présentée est la seconde édition, avec des caractères romains. La première fut imprimée en 1522 avec une belle gothique, le *Fraktur*, dont on a cru longtemps, et à tort, qu'il avait été créé par Dürer. Mais l'édition latine, qu'il était pour sa part bien en peine de déchiffrer, a son importance. Elle place Dürer parmi les lettrés de son temps, ceux qu'il a côtoyés toute sa vie, sans pouvoir tout à fait s'en faire reconnaître.

Albrecht Dürer est né le 21 mai 1471 à Nuremberg. Son père et son grand-père avant lui s'étaient établis comme orfèvres dans cette ville qui vivait principalement de la métallurgie et commerçait avec l'Europe entière. Mais, surtout, Nuremberg est une des capitales mondiales d'une pratique alors à peine cinquantenaire : l'imprimerie. Et ses artisans sont particulièrement appréciés pour leurs livres illustrés. Le plus important parmi eux était Anton Koberger. Dürer était son filleul. Selon ses biographes, Dürer n'a que quinze ans lorsqu'il décide d'abandonner la tradition familiale. L'orfèvrerie n'est pas pour lui : il veut être peintre et entre en apprentissage auprès de Michaël Wolgemuth, qui avait travaillé avec son parrain. Dürer fait ensuite son compagnonnage dans les principaux ateliers de la région, de Colmar jusqu'à Bâle, où il trouve à s'employer chez les plus célèbres imprimeurs du temps.

C'est en 1494, alors qu'il vient de se marier et pourrait songer à s'établir, que le saisit le démon du Midi. Dürer délaisse son épouse et part pour Venise se frotter à l'humanisme renaissant. De retour à Nuremberg, il pratique en maître toutes les techniques en usage. La gravure sur bois, déjà ancienne, qui atteint une apothéose dans les quinze planches de l'*Apocalypse* de 1498 ; la gravure sur cuivre au burin, héritée de l'orfèvrerie, et la pointe sèche ; l'eau-forte enfin, invention contemporaine de Dürer, qu'il utilise à six reprises.

De Venise il ramène un goût pour l'ésotérisme en vigueur dans les cénacles de la Lagune. Les érudits modernes s'interrogent toujours sur les significations des *Quatre femmes nues* ou du *Monstre marin*, pour ne pas évoquer les spéculations autour de la *Mélancolie*.

Le séjour dans la Sérénissime l'a également confirmé dans ses prétentions intellectuelles : là-bas, le peintre n'est pas un artisan, mais un artiste, race nouvelle qui fraie avec les plus grands et discute d'égal à égal avec les lettrés. Même à Nuremberg, ceux-ci l'accueilleront en leur sein. Dürer est l'ami des notables de la ville. Ce statut que les règles héritées du Moyen Âge lui refusent, sa curiosité et son art les lui offrent. Son ami intime Willibald Pirckheimer l'introduit dans les cercles les plus fermés de la ville. Il l'initie également à la géométrie des anciens, l'aide à rédiger ses écrits théoriques, et surtout lui obtient une protection impériale, autrement dit une rente.

Dürer travaille pour les princes, comme Frédéric le Sage, grand électeur de Saxe, ou Maximilien Ier. Mais il dessine aussi, à la volée, les portraits des serveurs d'auberge qu'il leur donne en guise de pourboire. Chaque florin lui coûte. Son journal de voyage aux Pays-Bas est une longue comptabilité. Le voyage doit lui permettre de recouvrer sa pension, supprimée par la ville de Nuremberg à la mort de Maximilien.

Après un an de tribulations, de Bamberg à Anvers, où il rencontre Erasme, puis à Bruxelles, où il rédige une supplique à Charles Quint, à Cologne enfin où sa rente est confirmée par l'empereur nouvellement couronné, Dürer a peu dépensé et gagné quelque argent, essentiellement en vendant des gravures. Lesquelles font office, peu ou prou, de planche à billets. Car l'affaire est rentable, et Dürer, à l'instar de son maître vénitien Bellini, entretient tout un atelier. Ses collaborateurs peignent, gravent, cisèlent d'après ses dessins. On cite parmi d'autres les noms de Hans von Kulmbach, Hans Baldung Grien, Hans Leonard Schäufelein ou Georg Pencz. Si l'exposition du Petit Palais ne cite que le seul nom de Dürer, c'est bien abusivement.

Dürer meurt le 6 avril 1528, âgé de cinquante-sept ans, des suites d'une malaria contractée dans les marais de Zélande, traversés lors de son périple hollandais. Il aura ainsi sacrifié sa vie à sa pension.

Harry Bellet

Dix mille estampes à la cave

La première surprise de cette exposition, c'est qu'elle sort de la cave. Celle du Petit Palais recèle, parmi d'autres trésors rarement exhumés, les dix mille estampes léguées par Eugène Duthuit (1807-1896) et son frère Auguste (1812-1902). Héritiers d'une grosse fortune constituée par leur père, un industriel rouennais, les Duthuit collectionnèrent avec passion. L'aîné se tourna vers les gravures, le cadet, qui se piquait de peinture, vers les tableaux.

En cinquante ans, Eugène Duthuit parvint à acquérir cent deux des cent quatre burins connus de Dürer, et cent vingt-deux gravures sur bois sur les cent soixante-dix répertoriées. C'est la première fois que la totalité de sa collection est présentée au public. Duthuit fut également l'auteur d'un *Manuel de l'amateur d'estampes*, en huit volumes, que sa mort laissa inachevé.

■ **THÉÂTRE : le metteur en scène allemand Peter Stein** a créé l'événement à Moscou avec la présentation d'*Oncle Vania*, de Tchekhov, le 3 avril. Jouée en italien, par des comédiens du *Teatro di Parma* (où Peter Stein occupe les fonctions de directeur artistique) et du Teatro di Roma, la pièce a été créée dans le cadre du deuxième Festival international du théâtre tchekhovien, qui se tient jusqu'au 4 juillet et réunit des troupes du monde entier. Peter Stein est célèbre en Russie depuis qu'il a présenté à Moscou, en 1989, *Les Trois Sœurs*, une autre pièce de Tchekhov, mise en scène dans la tradition de Stanislavski, et interprétée par des comédiennes de la Schaubühne de Berlin.

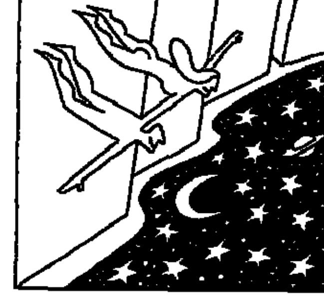
■ **Laurent Terzieff prolonge** les représentations de son spectacle *Milosz*. Après avoir donné trente représentations au Théâtre Molière, il s'installe avec sa compagnie à l'Atelier – un théâtre qui lui est familier –, où il jouera à partir du 10 avril, à 18 h 30.

■ **ART : *Matin d'automne*, du peintre britannique William Turner (1775-1851)**, a été vendue aux enchères 73,6 millions de livres (550 millions de francs environ), mardi 2 avril chez Christie's à Londres. L'aquarelle représente des vaches broutant devant une vue de Londres. L'acheteur a tenu à rester anonyme.

■ **CINÉMA : Jérôme Seydoux n'est pas intéressé par le rachat de la MGM**, selon l'entretien accordé par le patron de Pathé à l'hebdomadaire professionnel *Le Film français* du 5 avril. Alors qu'on prêtait au dirigeant de Chargeurs des visées sur le studio américain Metro Goldwyn Meyer, mis en vente par le Crédit lyonnais, M. Seydoux affirme que, ayant à choisir entre Hollywood et l'Europe, Pathé choisit l'Europe. « *Il y a plus de deux ans*, rappelle-t-il, *nous avions fait une offre, mais nous avons à nouveau étudié le dossier... et pris notre décision.* » M. Seydoux juge que la priorité pour le cinéma français est de reprendre en Europe « *une place qui ait une certaine consistance, une certaine dignité. (...) L'idéal serait que le cinéma français contrôle plus ou moins un réseau de distribution européen.* » Dans le même entretien, il dément également envisager une prise de participation dans TF 1.

Bill T. Jones danse sa vie à Créteil

L'intelligence et la beauté de sa chorégraphie exaltées par le jazz



BILL T. JONES est profondément préoccupé par l'histoire du peuple noir, son peuple. Bill T. Jones est un militant. Contre le sida, contre le racisme, contre la bêtise. Dans *The Telling*, Bill T. Jones danse sa vie. Ce trio a été créé à Romaeuropa, en 1995, avec l'écrivain *Toni Morrison*, puis au Metropolitan, à New York. Cette fois-ci, c'est Dr Bernice Johnson-Reagon qui fait le troisième larron, musicien, militant lui aussi, leader d'opinion de la *culture afro-américaine*. Max Roach ne se présente plus... Outre son spectacle, le chorégraphe a invité, dans le cadre du Festival « Exit », nombre des performers les plus intéressants. Jones sera aussi dans la Cour d'honneur, cet été, à Avignon, avec une création sur les chansons de Brel qui devrait défrayer la chronique de la Cité des papes.

★ **Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Mº Créteil-Préfecture (Hôtel-de-Ville). 21 heures, le 9 ; 20 h 30, le 10. Tél. : 45-13-19-19. 75 F et 100 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Baden Powell & Filhos
Guitariste virtuose, Baden Powell est aussi un expert en musiques brésiliennes. Il puise dans tous les genres en vigueur dans son pays, des serpentines mélodies nordestines au *chorinho* entraînant et subtil, en passant par la samba revue à la lumière du classicisme. Il joue avec ses enfants, chante et affirme une présence lumineuse dont il nous avait un temps privés pour cause de maladie.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 9. Tél. : 42-00-54-44. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Orchestre de Paris
Le nom de Donald Runnicles ne figure jamais à l'affiche des concerts parisiens : c'est tout à l'honneur de l'Orchestre de Paris d'avoir convié ce jeune chef, directeur de l'Opéra de San Francisco, dont la brillante technique devrait illuminer la soirée.
Chopin : *Concerto pour piano et orchestre nº 1*. Lutoslawski : *Symphonie nº 4*. Scriabine : *Poème de l'extase*. Eldar Nebolsin (piano), Donald Runnicles (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Polo
A la tête des Satellites, Polo mariait la verve insolente du rock alternatif à l'énergie cuivrée du rythm'n'blues. En solo, il préfère les mélodies douces-amères d'une chanson fine et observatrice.
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mº Voltaire. 18 heures, les 10 et 11. 30 F.

Jan Fabre
Tous ses spectacles sont enthousiasmants. Ce Flamand est d'un raffinement ultime, c'est-à-dire qu'il ne craint ni la grossièreté ni l'excès. Dans l'obscène, il reste dandy. *Trois Solo's* est la reprise des parties dansées de ses performances fleuves, bruyantes, furieuses, que sont *The Sound of One Hand Clapping, Da Un'altra faccia del tempo, Quando la terra si rimette in movimento.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Ahmed se fâche
d'Alain Badiou, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Didier Galas, Julen Muller, Gisèle Tortérolo, Camille Grandville, Jean-Michel Guérin et Patrice Thibaut.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. A partir du 16 avril. Le mercredi, à 19 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 30. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 28 avril.*

Allegria, opus 147
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Yves Jenny et Virginie Michaud.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. A partir du 11 avril. Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 20. 110 F et 160 F. Jusqu'au 19 mai.*

Cristol'Carnaval
avec des spectacles de théâtre, de danse, de musique et de pyrotechnie.
rues de la ville, 94 Créteil. Le samedi 13, à 20 h 30 ; le dimanche 14, à 14 heures. Entrée libre.

La Faim
de Knut Hamsun, mise en scène de Jacques Ozinski, avec Denis Lavant et Sophie Mihran.
Théâtre Victor-Hugo, 14, avenue Victor-Hugo, 92 Bagneux. Du mercredi 10 au vendredi 12, à 20 h 30 ; le dimanche 14, à 17 heures. Tél. : 46-63-10-54. Durée : 1 h 30. 65 F et 80 F.*

La Règle du jeu
d'après Jean Renoir, mise en scène de Marc Sarrasin, avec Sheila O'Connor, Hélène Merle, François Bercovici, Franck Scandolera, Patrick Alaguératéguy, Thierry Garnier, Thierry Devaye, Maurizio Guadagnino, Sabine Voegtlin et Eric Guého.
Lavoir Moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Les lundi 15, mardi 16, mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, à 21 heures. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 h 10. De 55 F à 70 F. Jusqu'au 19 avril.*

La Rue du Château
d'après Aragon, Artaud, Breton, Prévert, Queneau, mise en scène de Michel Didym, avec Sandrine Attard, Hélène Barbu, Véronique Bisciglia, Julie Brochen, Isabelle Cagnat, Anne Coessens, Léa Fory, Nathalie Goupil, Hélène Marteau, Isabelle Olive et Vincent Réjaud.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 16 avril. Les mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; les jeudi et mardi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 15 mai.*

Super-peer
d'Henrik Ibsen, avec Gura Mathiesen, Jorgen Knudsen, Bo Krister Wallström, Ingvild Holm, Trine Falch Johannessen, Erick Balke, Hans Petter Dahl, Oyvind Berg et Worm Winther.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Les vendredi 12 et samedi 13, a 20 h 30. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 1 heure. De 55 F à 100 F.*

Une saison au Moyen Age
de Michel Pascal, mise en scène de l'auteur, avec Jean-François Balmer et Blizzard le loup.
Bouffes du Nord, 37, bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. A partir du 12 avril. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 16 heures et 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 1er juin.

Zaradacht devenu chien (en libanais s.t.f.)
de Raymond Gebara, mise en scène de l'auteur, avec Antoine al-Achkar, Jihad al-Andari, Antoine Abi Akl, Gisèle Boueiz, Alecco Daoud et Gaby Yamine.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-dame-des-champs. Les jeudi 11, vendredi 12, lundi 15, mardi 16, à 20 h 30 ; le samedi 13, à 19 heures ; le dimanche 14, à 17 heures. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 1 h 20. 80 F et 100 F.*

SÉLECTION

Aux hommes de bonne volonté
de Jean-François Caron, mise en scene d'Anita Picchiarini, avec Christine Gagnieux, Anne Rotger, Damien Dodane, Eric Elmosnino, Alain Libolt et Daniel Tarrare.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cite Véron, Paris 18e. Mº Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 19 avril.

Les Chiens de conserve
de Roland Dubillard, mise en scene de Catherine Marnas, avec Serge Brincat, Francis Leplay, Maya Mercer, Olivier Pauls, Alexandre Pavloff, Catherine Piétri et Agnès Pontier.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. Du mercredi 10 au samedi 13, à 20 h 30 ; le dimanche 14, à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. Durée . 2 heures. 85 F et 120 F. Dernières.*

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangere Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie et Gilles Privat.
Comédie-Francaise Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 11, lundi 15, mercredi 17, vendredi 19, samedi 20, mardi 23, à 20 h 30 ; les dimanche 14 et dimanche 21, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 16 juillet.

Etre sans père (Platonov)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Fabien Orcier, Anne Sée, Dominique Guihard, Sylvia Cordonnier, Alain Enjary, Patrice Bornand, Nicolas Fleury, Anne Klippstiehl et Gérard Hardy.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 4 heures. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 20 avril.*

L'Homme difficile
de Hugo von Hofmannstahl, mise en scene de Jacques Lassalle, avec Andrzej Seweryn, Dominique Labourier, Mark Saporta, Océane Mozas, Roland Amstutz, Marianne Basler, Hugues Quester, Nicolas Bonnefoy, Véronique Alain, Nathalie Kousnetzoff, Lucien Marchal, Michel Peyrelon et Rosine Rochette.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 3 h 30. 110 F et 160 F. Jusqu'au 27 avril.*

Imprécation IV
de Michel Deutsch, mise en scène de l'auteur, avec Judith Henry, Andre Wilms, Marie Payen et le groupe Sentimental 3x8.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. Du mercredi 10 au samedi 13, à 21 heures ; le dimanche 14, a 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Dernières.*

La maison était tranquille
de Jean-Pierre Jourdain, mise en scène de Jean Deloche, avec Gabriel Le Doze, Cécile Pillet et Camille Grandville.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse a gauche), Paris 18e. Mº Anvers, Abbesses. Du mercredi au samedi, le lundi, à 20 h 30 ; le dimanche, a 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 h 30. De 50 F a 120 F. Jusqu'au 22 avril.*

Napoléon ou les Cent Jours
de Christian Dietrich Grabbe, mise en scène de Bernard Sobel, avec Estelle Aubriot, Michel Bompoil, Anne Caillère, Christophe Caustier, Sylvia Conti, Vincent Dissez, Cyril Dubreuil, Bernard Ferreira, Gilles Masson, Eric Pingault, Dominique Richard, Xavier Tchili, Gérard Watkins, Damien Witecka et la P'tite Fanfare.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 3 h 30. 95 F et 140 F. Jusqu'au 21 avril.*

Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ; Les Eaux et forêts
de Georges Perec et Marguerite Duras, mise en scène d'Isabelle Nanty et Tatiana Vialle, avec Jacques Spiesser (Pérec), Aurore Clément, Elisabeth Depardieu et Jacques Spiesser (Duras).
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 2 heures. De 75 F à 220 F. Jusqu'au 30 juin.*

Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret, Marc Betton, Philippe Demarle, Jean-Marc Boeglin, Gilles Arbona.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 4 heures. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 12 mai.

Savannah Bay
de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl, avec Martine Pascal et Gisele Casadesus.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadero. Du mercredi 10 au samedi 13, à 21 heures ; le dimanche 14, à 16 heures. Tel. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 10. 120 F et 160 F. Dernières.*

Sophonisbe
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Alfredo Canavate, Sandrine Bonjean, Jean-Pierre Baudson, Stéphane Fauville, François Frapier, Frédéric Laurent, Anne Claire, Candy Saulnier, Marie-Ange Dutheil, Marc Schreiber et Jean-Noël de Marcovitch.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 3 heures. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 28 avril.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi 10 au samedi 13, à 19 h 30 ; le dimanche 14, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Dernières.

Titre provisoire
de Jean-Marie Patte, mise en scène de l'auteur, avec Emmanuelle Grangé, Michèle Oppenot, Juliette Poissonnier, Hubertus Biermann, Arnaud Churin, Kimon Dimitriadis, Loïc Houdré, Pascal Omhovère, Vincent Ozanon, Christophe Vandevelde et Jean-Marie Patte.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mercredi 10 au samedi 13, à 21 heures ; le dimanche 14, à 16 heures. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 2 heures. 100 F et 140 F. Dernières.*

Tout est bien qui finit bien
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Olivier Besson, Marc Bodnar, Bertrand Bossard, Rémy Carpentier, Cécile Cholet, Olivier Dupuy, Hélène Fabre...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mercredi 10 au samedi 13, à 20 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 3 heures. De 80 F à 130 F. Dernieres.*

Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Vincent Massoc et en alternance Gregory Chaillou ou Quentin Deguitre.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 20 avril.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES CAPRICES D'UN FLEUVE
Film français de Bernard Giraudeau, avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey, Aissatou Sow (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
Film français de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (*36-68-69-23*) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; *36-68-69-27*) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (*39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10*) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; *36-65-71-44* ; *réservation* : 40-30-20-10).

COPYCAT (*)
Film américain de Jon Amiel, avec Sigourney Weaver, Holly Hunter, Dermot Mulroney, William McNamara, Will Patton, John Rothman (2 h 04).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33)* ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; *Le Gambetta*, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ÉDUCATRICE
Film français de Pascal Kané, avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan (1 h 33).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

EGGS
Film norvégien de Bent Hamer, avec Sverre Hansen, Kjell Stormoen, Leif Andrée (1 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

ENFANTS DE SALAUD
Film français de Tonie Marshall, avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LA MADRE MUERTA
Film espagnol de Juan Emmanuel Bajo Ulloa, avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio Silvia, Marso, Elena Irureta, Ramon Barera (1 h 42).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

OTHELLO
Film britannique d'Olivier Parker, avec Laurence Fishburne, Irène Jacob, Kenneth Branagh, Nathaniel Parker, Michael Maloney, Anna Patrick (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (*36-68-68-58*) ; *Gaumont Opéra Impérial*, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

TOUT EST FINI ENTRE NOUS
Film franco-italien de Furio Angiolella, avec Elena Sofia Ricci, Richard Berry, Lucio Allocca, Alessandra Casella, Ricardo Acerbi, Jessica Forde (1 h 25).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10)

EXCLUSIVITÉS

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT
d'Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc, Sandrine Kiberlain, Jacques Weber, Michel Piccoli, Claire Nebout.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, *6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12)* ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, *dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88* ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (; *réservation : 40-30-20-10*) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de *Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation* : 40-30-20-10).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA DERNIÈRE MARCHE
de Tim Robbins,
avec Susan Sarandon, Sean Penn, Robert Prosky, Raymond J. Barry, R. Lee Ermey, Celia Weston.
Américain (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA FEMME DU PORT (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.
Mexicain (1 h 50).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le* Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

GET SHORTY
de Barry Sonnenfeld,
avec John Travolta, Gene Hackman, Rene Russo, Danny DeVito.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

GUILTRIP
de Gerard Stembridge,
avec Andrew Connolly, Jasmine Russel, Peter Hanly, Michelle Houlden, Frankie McCafferty, Pauline McLynn.
Irlandais (1 h 30).
VO : Europa Pantheon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

MARCHAND DE RÊVES
de Giuseppe Tornatore,
avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa.
Franco-italien (1 h 54).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; reservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : *40-30-20-10*) ; *Gaumont Ambassade*, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

NOS ANNÉES SAUVAGES
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
Hongkong (1 h 33).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).

TOY STORY
de John Lasseter,
dessin animé américain (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (*36-68-75-55* ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; reservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : *40-30-20-10*) ; *UGC Gobelins*, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

SABOTEUR
d'Alfred Hitchcock,
avec Robert Cummings, Priscilla Lane, Otto Kruger.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 50).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Martin Bouygues déclare que TF 1 doit être « exemplaire »

*« **JE SUIS TRÈS HEUREUX** de cette décision* [le renouvellement par le CSA de l'autorisation d'émettre de TF 1], *conforme à l'esprit de la loi de privatisation et également conforme à l'esprit dans lequel TF 1 a travaillé depuis neuf ans »*, indique Martin Bouygues, PDG du groupe Bouygues, dans un entretien publié par *La Tribune Desfossés* du 9 avril. Reconnaissant que la télévision n'est pas une chose facile et que la chaîne a pu commettre des *« erreurs »*, il estime que, *« si l'on est rigoureux dans l'analyse, on ne peut pas dire qu'il y ait eu de manquements « graves »*. Selon lui l'objectif de la chaine est d'être *« irréprochable et* notre *ambition d'être exemplaires »*.

Démentant l'entrée de François Pinault dans le capital de TF 1, le PDG du groupe opérateur de la Une indique que la chaîne *« travaille beaucoup* [sur la télévision numérique] *avec France Télévision et d'autres partenaires potentiels, français et étrangers »* mais que *« l'important est que les chefs de file d'un bouquet numérique soient français, qu'ils gardent la maitrise de l'offre »*. Faisant remarquer que la diversification pèse 22 milliards de francs en 1996, M. Bouygues note que les trois nouveaux métiers du groupe de BTP (métiers de service, télévision et télécommunications) devrait peser chacun *« 15 à 20 milliards de francs dans une dizaine d'année »*.

■ **HEBDOMADAIRE :** François et Jean-Dominique Siegel, éditeur et directeur de la publicité de l'hebdomadaire *VSD*, quittent leurs fonctions, a annoncé Prisma Presse, filiale française du groupe allemand Bertelsmann. Les deux frères, fils de Maurice Siegel fondateur du journal, devraient se consacrer aux *« développement de projets éditoriaux multimédias et hors série thématiques pour le groupe* VSD-*Prisma Presse »*. Cette décision fait suite au rachat de *VSD* par le groupe Prisma Presse. Rémy Dessarts, cogérant de la société éditrice, devient rédacteur en chef.

■ **RÉSULTATS :** le groupe Filipacchi Médias a réalisé un chiffre d'affaires de 1,509 milliard de francs en 1995. Le résultat net consolidé, part du groupe, s'élève à 131,9 millions (+ 11 % par rapport à 1994), le résultat d'exploitation consolidé étant de 83 millions (60 millions de plus qu'en 1994). Le groupe attribue ces résultats au maintien de ses titres, en diffusion comme en publicité, ainsi qu'à la maîtrise des coûts et à une amélioration de sa division vidéo, Film Office, dans un contexte marqué par l'augmentation du prix du papier et par la faible reprise du marché publicitaire.

■ **NUMÉRIQUE :** le satellite de télévision numérique Astra-1F, fabriqué par la compagnie américaine Hughes pour la Société européenne de satellites (SES), a été lancé mardi 9 avril par une fusée russe Proton de la base spatiale de Baïkonour, au Kazakhstan. Ce satellite est entièrement dédié aux transmissions de télévision numérique.

Leo Kirch s'allie avec l'américain Viacom

L'accord avec le propriétaire de MTV et de Paramount renforce le poids de l'opérateur allemand en Europe dans la télévision numérique

AVANT les trois coups de la télévision numérique en Europe (fin avril pour les télévisions de Canal Plus, en juillet pour celles du groupe Kirch), les protagonistes comptent leurs forces et leurs alliés. En Allemagne, le groupe Kirch a annoncé, lundi 8 avril, la conclusion d'un accord d'une durée de cinq ans avec l'américain Viacom, propriétaire de la chaîne MTV et des studios Paramount. Grâce à cette alliance, le groupe allemand acquiert jusqu'en 2001 – avec une option pour cinq ans, renouvelable – les droits de retransmission, pour les pays de langue allemande, des productions audiovisuelles de Paramount. Selon Viacom, ce partenariat sera poursuivi par d'autres collaborations.

Le montant du contrat n'a pas été révélé, mais des observateurs estiment que la cession de ses droits audiovisuels devrait rapporter de 5 à 7,5 milliards de francs à Viacom. Le groupe américain devrait aussi intégrer ses deux chaînes musicales (MTV et VH1) ainsi que des programmes choisis dans sa chaîne pour enfants Nickelodeon au bouquet de télévisions numériques de Leo Kirch (DF1), lancé à titre expérimental sur l'Allemagne lundi 1er avril.

Cet accord manifeste la volonté de Viacom de participer au développement de la télévision numérique en Europe. *« Ces transactions illustrent clairement notre détermination à participer aux énormes opportunités qui nous sont offertes sur ce marché »*, a affirmé Sumner Redstone, PDG de Viacom. Selon le groupe d'outre-Atlantique, une ou plusieurs de ses six chaînes (MTV, VH1, Nickelodeon, Nick at Night, Show Time et Sci-Fi Channel) pourraient être *« invitées »* à participer aux différents bouquets numériques qui doivent être lancés en Europe (*Le Monde* du 13 juillet 1995).

Dans ce but, Viacom a commencé à *« régionaliser »* ses programmes diffusés par satellite sur l'Europe. Après avoir *été* cryptées en juillet 1995, MTV Europe et VH1 sont proposées avec des fenêtres en langue allemande. Grâce à la diffusion numérique, d'autres versions linguistique pourraient être mises en place en Italie, voire en France.

CAUSE COMMUNE EN ITALIE

Son alliance avec le géant américain permet au groupe Kirch, détenteur du plus important catalogue européen de droits de retransmission de films, d'offrir aux futurs abonnés de DF1 des longs-métrages récents en exclusivité. En dépit de son étendue, la palette des titres du groupe Kirch était jugée un peu ancienne. En outre, Viacom contrôle aussi Blockbuster, premier distributeur mondial de cassettes vidéos.

Enfin, cet accord devrait permettre à Leo Kirch de rivaliser avec le bouquet concurrent promu par Canal Plus-Bertelsmann et BSkyB (groupe Murdoch), rejoints la semaine dernière par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) (*Le Monde* du 4 avril).

En marge de ce rapprochement, Viacom a obtenu du groupe Kirch une option d'achat sur 12 % du capital du groupe espagnol Gestevision Telecinco, propriétaire de la chaîne Estudios Telecinco. *« Le sens des affaires de Leo Kirch et sa connaissance du marché européen, alliés à la position solide de Viacom, créeront sans aucun doute beaucoup d'opportunités supplémentaires pour les deux groupes »*, a précisé Sumner Redstone. Les groupes Kirch et Viacom pourraient ainsi faire cause commune en Italie. L'Américain négocierait son entrée dans le capital de Mediaset, holding regroupant les activités audiovisuelles de la Fininvest, propriété de Silvio Berlusconi. Il y rejoindrait Leo Kirch, qui possède une participation dans Mediaset, aux côtés du magnat italien et du groupe sud-africain Nethold.

Flanqué de Viacom et doté du D-Box, décodeur numérique concurrent du Médiabox (Canal Plus), le groupe Kirch accroît sa place en Allemagne, où des analystes estiment que deux bouquets numériques peuvent se faire concurrence. Epaulé sur le plan programmes par Viacom, le groupe Kirch pourrait être tenté de faire monter les enchères, s'il décide de céder les 25 % qu'il détient dans Premiere.

Cette chaîne payante allemande, pilotée par Canal Plus et Bertelsmann (37,5 % chacun), devrait constituer le pivot du futur bouquet numérique développé par la chaîne cryptée française et le groupe de communication allemand.

Guy Dutheil

Les ventes des « Echos » progressent

LE QUOTIDIEN économique *Les Echos*, propriété du groupe britannique Pearson (*Financial Times*), affiche une diffusion totale payée pour 1995 de 102 208 exemplaires contre 99 570 exemplaires en 1994. *Les Echos* continuent leur progression régulière, due principalement à la vente au numéro (achats en kiosques) : 36 202 exemplaires en 1995, contre 26 355 en 1991. Le mensuel *Enjeux-Les Echos* est également en hausse, à 103 493 exemplaires. Au début de l'année, le groupe a lancé un nouveau mensuel, *Argent magazine*, dont le premier numéro s'est vendu à 123 800 exemplaires. L'objectif est d'atteindre 200 000 exemplaires, fin 1997.

En 1995, le chiffre d'affaires du groupe était de 620 millions de francs (contre 574 millions l'année précédente), pour un résultat d'exploitation de 25 millions (17 millions en 1994). La branche économique réalise un chiffre d'affaires de 475 millions, en hausse de 4 %.

Le groupe a une activité importante dans le domaine de la presse médicale, où il a réalisé un chiffre d'affaires de 145 millions de francs, après l'acquisition, en septembre 1995, d'Oros Médical International (*Le Concours médical*). La politique de réduction des dépenses de santé a entraîné, dans l'ensemble du secteur, une chute des recettes publicitaires de 20 % en 1994 et de 12 % en 1995. Dans ce contexte difficile, le groupe a décidé de transformer son quotidien *Le Panorama du médecin*, en bi-hebdomadaire.

MARDI 9 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 **Journal, Météo.**
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Enigme. Feuilleton.
15.25 Hawaii police d'Etat. Le grand kahuna. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Ultime poursuite. Série.
18.00 Sydney Police. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Journal.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique.

20.50

BEETHOVEN
Film américain de Brian Levant avec Charles Grodin, Bonnie Hunt (1992, 87 min). 525731
Carrément bêtifiant et capable de vous dégoûter à jamais de la race canine et des fausses comédies américaines. Grand succès public, avec une suite...

22.25

▶ LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Destin : clandestin. (85 min). 7727151
23.50 Formule foot. 34e journée de D1. L'affiche : Auxerre-Bordeaux.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise. Ernest-Antoine Seillière (CGIP).
0.50 **Journal, Météo.**
1.05 Reportages (rediff.). 1.30 et 2.35, 3.40, 4.15 TF 1 nuit. 1.40 Enquêtes à l'italienne. Le secret de la tarte du chef. Série. 2.45 Histoire de la vie. 4.25 Mésaventures. 4.50 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.40 **Météo.**
12.59 **Journal.**
13.45 Derrick. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. En direct d'Evry.
15.50 et 5.20 La Chance aux chansons. Le printemps viennois.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Chantons.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invités : Dominique Lavanant, Claude Rich.
19.59 **Journal, Météo.**

20.55

LES KEUFS ■ ■
Film français de Josiane Balasko avec Josiane Balasko (1987, 97 min). 8617083
Une femme flic, qui cherche à coincer des proxénètes, fait la connaissance d'un inspecteur noir de l'IGS. Un excellent scénario, une mise en scène portée vers le burlesque.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. La cinquantaine : démon de midi ou fin des illusions ? (88 min). 714793
0.08 **Journal, Bourse, Météo.**
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine. Les amnésies de l'Histoire française au cinéma. Avec Patrick Leboutté ; Pierre Schoendoerffer ; Ignacio Ramonet ; Claude Chabrol, René Vautier ; Jean Douchet (75 min). 5309880
2.20 Taratata (rediff.). 4.10 24 heures d'info. 5.15 L'Aile et la bête. 5.50 Dessin animé.

France 3

11.45 **Flash d'information.**
12.35 **Journal.**
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele. Double identité. Série.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *En compagnie des femmes*, d'Eric Holder.
18.55 **Le 19-20 de l'information,** 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

FA SI LA CHANTER
Divertissement présenté par Pascal Brunner. Les auteurs et compositeurs. Avec Gilbert Bécaud, Hugues Aufray, les Machucambos, Pascal Sevran, Arthur, Laurent Ruquier (115 min). 994847
22.45 **Journal, Météo.**

23.20

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 6088118
Au programme de Cinéma étoiles, *diffusé ce soir dans la plupart des stations régionales, entretiens avec Lio pour* La Madre Muerta, *de Juan Bajo Ulloa ; Richard Dreyfuss pour* Professeur Holland.
0.50 Sagacités (rediff.). 1.15 Sidamag (rediff.). 1.35 Dynastie. Le verre brisé. 2.20 Musique Graffiti. *Concerto pour violon et orchestre*, de Dvorak, par Ivan Zenaty et l'Orchestre de Prague, dir. Jiri Belohlavek (20 min).

La Cinquième

13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. Gobules rouges : anomalie. 13.40 Déclics magazine. 14.10 Des choix pour demain. Afrique du Sud [3/4]. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Palais de l'Escurial en Espagne. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. Guy Le Querrec. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux. Amazonie.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. [2/13] Anna est en danger (30 min). 4083
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Etre homosexuel en Europe (30 min). 3354
20.00 Archimède. Magazine. Plaisir et douleur ; Jupiter, planète mystérieuse ; QE, l'autre dimension du cerveau ; bibliographie (30 min). 5557
20.30 8 1/2 **Journal.**

20.45

LA VIE EN FACE : BERLIN FRIEDRICHSTRASSE, LES PLAISIRS DU CAPITALISME
Documentaire de Wolfgang Ettlich (50 min). 6919354
Comment la population de l'ex-partie est de la ville vit-elle la perte des anciens repères ?

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA QUADRATURE DU SEXE
21.36 L'Homme que je suis. Téléfilm de Jack Gold (79 min). 105029915
L'autobiographie filmée de Quentin Crisp qui, dans l'Angleterre puritaine des années 30, n'hésita pas à afficher ouvertement son homosexualité.
22.55 Les Rituels de la séduction. Court métrage (1995, 15 min). 3682199
23.10 Oh Boy, it's a Girl ! Documentaire (40 min). 610373
23.50 I Don't Wanna be a Boy. Documentaire (30 min, v.o.). 3812118
0.20 Double Cross Click Click. Court métrage (1995, 30 min, v.o.). 29422
0.50 Mona Lisa ■ ■ Film britannique de Neil Jordan (1986, v. o., rediff. , 100 min). 24711083

M 6

13.25 Le Passé évanoui. Téléfilm de Larry Elikann (96 min). 3228712
Renversée par une voiture, une femme devient amnésique. Le choc ayant affecté aussi son comportement, son mari et ses enfants ne la reconnaissent plus.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Tranche de vie.
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Le pétrole.

20.50

DÉSIDÉRIA ET LE PRINCE REBELLE
[2/2] Téléfilm de Lamberto Bava (94 min). 239422
La fille du roi du Dragon aide un jeune prince rebelle dont elle est éprise à s'évader des geôles de son père.

22.40

BÉBÉ EN SURSIS
Téléfilm de John Korty, avec John Lithgow, Mary Beth Hurt (95 min). 9762151
Une jeune femme donne naissance à une petite fille prématurée et anormale dont les chances de survie sont très faibles. Le mari engage un dur combat contre l'acharnement thérapeutique dont font preuve les médecins pour que l'enfant vive.
0.25 Highlander. Etat de siège. Série.
1.30 Best of 100% français. Musique.
3.00 Frank Sinatra. Documentaire. 3.50 Hot Forme. Magazine. 4.15 L'Inde du cachemire. Documentaire.

Canal +

▶ **En clair jusqu'à 13.45**
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les trois Ninjas contre-attaquent. Film de C. T. Kanganis (1994, 90 min). 9962441
15.15 L'Œil du cyclone.
15.45 L'Année Juliette ■. Film de Philippe Le Guay (1995, 83 min). 2764286
17.10 L'Œil du jaguar. (40 min). 786915
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ **En clair jusqu'à 19.00**
18.24 Help ! Série.
18.40 Basket-ball. En direct. Demi-finale du Championnat d'Europe des clubs : finale à quatre : CSKA Moscou - Panathinaïkos.

20.45

RASTA ROCKETT ■
Film de Jon Turteltaub (1993, 94 min). 186170
Un Jamaïcain rate les qualifications du 100 mètres pour les J. O. Il participera, en bobsleigh, aux Jeux d'Hiver.
22.20 **Flash d'information.**
22.25 Jour de foot.

23.10

MURIEL ■
Film australien de P. J. Hogan (1994, v. o., 101 min). 1526151
Dans une petite ville d'Australie, une jeune femme de 23 ans s'ennuie auprès de sa famille. Elle va changer d'existence en s'installant à Sydney avec une amie. Une comédie de mœurs mise en scène avec des curieuses ruptures de ton.
0.50 Le Journal du hard.
0.55 Trésors vierges. Film suédois de Frank Thring. (1995, 96 min). 41632288
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Saisons d'opéra (2).
20.30 Archipel science. 200e numéro.
21.32 Grand angle (rediff.). Beauduc, Terre interdite.
22.40 Nuits magnétiques. Profession Touriste (1).
0.05 Du jour au lendemain. Véronique Blamont (Mariée). 0.50 Coda. Passages de l'océan (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). André du Bouchet ; 2.21, George Shearing : du jazz au piano bar ; 2.31, Michel Foucher (Fragments d'Europe) ; 3.00, La voix des lettres : la calligraphie ; 4.25, La pieuvre savante ; 4.35, Sur le dictionnaire du darwinisme et de l'évolution ; 6.00, La taxidermie.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 3 mars, salle Olivier Messiaen à Radio-France, à l'occasion du 80e anniversaire d'Henri Dutilleux, par l'Orchestre national de France, dir. Lawrence Foster : Œuvres de Dutilleux : Métaboles ; L'Arbre des songes, concerto pour violon et orchestre ; Symphonie no 2 Le Double.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Le Cri de Merlin, de Schafer ; Shota pour piano, de Stibilj.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Stadler, Berg.
0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 ▶ Les Soirées de Radio-Classique. L'abbé Vogler, pédagogue, théoricien et compositeur. Symphonie concertante, de Stamitz, par l'Orchestre de Chambre Suk, Suk, violon, Kodouzek, alto ; Pour l'anniversaire du Roi, extraits, de Kraus, par l'Orchestre de Drottningholm, Bonney, soprano ; Variations et Capriccio sur «Marlborough s'en va-t-en guerre», de Vogler, par l'Orchestre de chambre d'Orebro, dir. G. Nilson, Roos, piano ; Œuvres de Haydn, Mozart, de Spohr, von Weber, Meyerbeer.
22.35 Concert. Enregistré le 11 janvier à l'Ancien Conservatoire, par l'Ensemble TM+ : Œuvres de Brahms, Webern, de Naon, Berg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 4/4/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (France 2 du 3/4/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.20 Vietnam : Les enfants de l'Oncle Hô font du business.
0.10 ▶ Marcel Carné, ma vie à l'écran.

Planète

20.05 Himalaya. Au cœur des glaciers.
20.35 Histoire de l'aviation. [6/7] Le ciel en feu 1941 - 1945.
21.30 L'Ecole en morceaux.
22.25 Pêche au gros. [7/7] Marlins bleus aux Açores.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Yves Simon.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Désiré ■ ■ Film de Sacha Guitry (1937, N., 95 min) 36512996
0.00 Totalement cinéma.
0.30 ▶ Velvet Jungle Sessions (50 min).

France Supervision

20.40 Concert : CharlElie Couture. Enregistré à l'occasion du festival Les Séquentielles de Lyon (65 min). 95505118
21.45 Un fauteuil pour deux ■ Film de John Landis (1983, 130 min) 67471267
23.55 Jet Star.
0.50 Badminton (100 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Minute de vérité ■ ■ Film de Jean Delannoy (1952, N., 105 min) 4842593
22.15 Carré de valets ■ Film d'André Berthomieu (1946, N., 105 min) 1851606
0.00 Atout cœur ■ Film de Henry Roussel (1931, N., 95 min) 74542590

Ciné Cinémas

20.30 Jalousie Film de Kathleen Fonmarty (1990, 85 min) 80944422
21.55 Rosencrantz et Guildenstern sont morts ■ ■ Film de Tom Stoppard (1990, v.o., 120 min) 39764480
23.55 Mission ■ ■ Film de Roland Joffé (1986, 120 min) 42226373

Série Club

20.45 (et 23.45) Jake Cutter. Les aventures du sultan.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Vol sur Jersey.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Meurtres en play-back.
23.00 Mission impossible. Hypnose.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Ça va saigner !
21.25 The Band : The Authorized Documentary.
22.35 Chronique bakélite.
22.40 Earth Two. Le projet Eden.
23.40 Automobiles : Jaguar Type E.
0.30 Absolutely Fabulous. Le magazine (30 min).

Eurosport

20.00 Force athlétique.
21.00 Basket-ball. En direct du POPB. Championnat d'Europe des clubs : Finale à quatre : 2e demi-finale : Barcelone - Real Madrid (90 min). 114847
22.30 Basket-ball. En différé. Championnat d'Europe des clubs : Finale à quatre : 1re demi-finale : CSKA Moscou - Panathinaïkos (90 min). 740288

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 La Course au trésor. Film de Norman Tokar (1977, 100 min). Avec Helen Hayes. *Jeunesse.*
23.35 Chantage au meurtre. Film de Sidney J. Furie (1967, 105 min). Avec Frank Sinatra. *Suspense.*

TMC

20.35 My Bodyguard. Film de Tony Bill (1980, 95 min). Avec Adam Baldwin. *Comédie dramatique.*

TSR

20.35 Grease. Film de Randal Kleiser (1978, 115 min). Avec John Travolta, Olivia Newton-John, Stockard Channing. *Musique.*

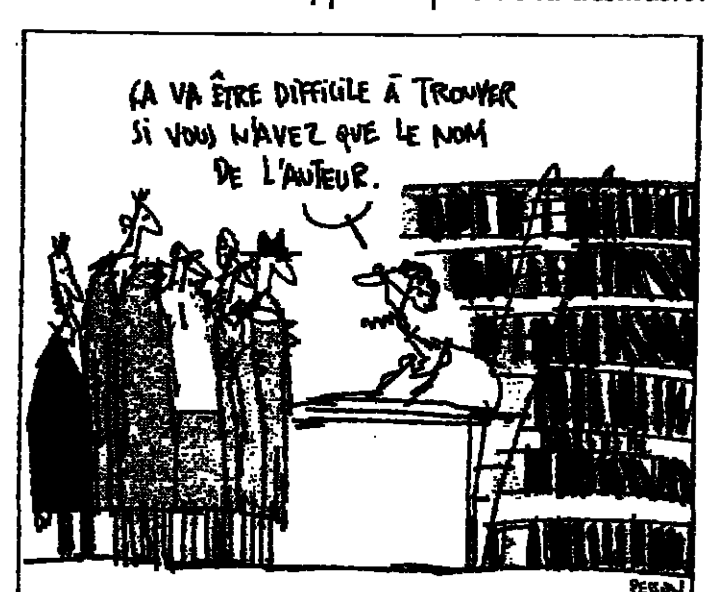
Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Pirandello, sondeur de l'inquiétante étrangeté

Pour « Un siècle d'écrivains », Michel Dumoulin retrace brillamment le parcours de ce précurseur du théâtre moderne, philosophe de la désillusion et de l'absurde

METTEUR EN SCÈNE et auteur inspiré, entre autres émissions, de nombreux documentaires autour de Jean Genet et de Nathalie Sarraute, Michel Dumoulin s'est penché sur le parcours du Sicilien Luigi Pirandello (1867-1936), dont il avait monté une adaptation de *La Vie que je t'ai donnée* avec Maria Casarès, au Théâtre Hébertot, en 1989. Un portrait très convaincant, tant sur la réflexion menée que sur l'articulation du film – images d'archives, lectures (notamment par Michael Lonsdale), évocation des lieux, extraits de films entrecoupés d'analyses par trois spécialistes de l'œuvre, Jean-Michel Gardair, Gérard Genot et Giorgio Strehler. Le film met au jour les correspondances de la vie peu aventureuse du Prix Nobel de littérature, très tôt marquée au sceau de l'interrogation philosophique, avec une écriture déployée dans tous les registres : poèmes, essais, romans, contes et nouvelles (près de deux cent cinquante), théâtre (quelque quarante-cinq pièces). Cette œuvre prolifique est traversée et « *tenue* » par le leitmotiv de l'inquiétude et du malentendu, et la conscience de l'absurde, de l'éparpillement de la vérité et de l'identité.

« *Dès l'enfance*, confie ce petit-fils d'un insurgé de la révolution de Palerme, *j'ai été obsédé par cette idée que l'unité de la personne n'est pas une peinture vraie de l'homme. (...) Le fou est le seul homme sincère. Il accueille toutes les images, toutes les passions qui se présentent. Les autres acceptent le masque que leur milieu leur a imposé.* » Sa fiancée, Maria Antonietta Portulano, qu'il épousera en 1894, sera la confidente de son désordre intérieur : « *Je souffre d'un mal inguérissable dont seul l'esprit pourrait me guérir*, lui écrit-il dans l'une de ses premières lettres. *J'aime à dire que je suis fait d'un grand moi et d'un petit moi. Ces messieurs sont presque toujours en guerre l'un contre l'autre. Le premier est taciturne et continuellement plongé dans ses pensées. Le second parle volontiers, plaisante, est toujours prêt à rire et à faire rire. Je suis perpétuellement partagé entre ces deux personnes.* » Maria, éduquée dans un couvent et fermée à toute intellectualisation, le conforte dans le sentiment d'une incommunicabilité, laissant sans réponse les missives angoissées de son futur compagnon. « *Tu es une urne close* », se désespère-t-il.



LA TENTATION DU SUICIDE

Ironie du destin, tandis que Pirandello sonde mentalement les limites de la raison, l'esprit de sa femme sombre petit à petit dans le chaos, après qu'en 1903 un éboulement de la soufrière familiale eut ruiné le couple. Paralysie, paranoïa, jalousie sadique et masochiste de l'une ; inquiétude et désespoir de l'autre, jusqu'à la tentation du suicide, le jour où sa femme l'accuse d'inceste avec leur fille aînée, Lietta, née en 1897.

Maria sera internée dans une maison de santé de Rome, Pirandello, lui, sortira de l'enfer en écrivant *Feu Mathias Pascal* (1904), une des plus poignantes réflexions sur la solitude, sur l'impossibilité de cerner en totalité soi et le monde. Dans toute l'œuvre de Pirandello, souligne Gérard Genot, « *on n'est jamais ce que les autres voient qu'on est ou veulent qu'on soit. On a toujours quelque chose de plus ou d'autre. Et l'on veut toujours faire appel à cela* ». Thème récurrent de la plupart de ses nouvelles et de son théâtre, dont Giorgio Strehler souligne l'extraordinaire modernité, notamment avec *Six Personnages en quête d'auteur* (1921) et *Les Géants de la montagne*, pièce inachevée de 1936, qui pose le problème de la survivance de l'art face à toutes les machines broyeuses à venir.

Le dernier mot écrit par Pirandello, en un temps adepte naïf du parti de Mussolini, était celui de « *peur* ». Terme visionnaire qui venait donner un point final à cette nostalgie des vérités simples de l'enfance exprimée par le personnage d'*Henri IV* (1922) : « *Je croyais à tout ce qu'on me disait, et j'étais heureux...* »

Valérie Cadet

★ « Un siècle d'écrivains » : « Luigi Pirandello (1867-1936) », France 3, mercredi 10 avril à 23 h 20.

Li Peng

par Agathe Logeart

ON DOIT APPELER cette distance-là la distance respectueuse. Les journalistes sont assis sur des chaises à dossier droit, de part et d'autre d'une table basse sur laquelle ont été disposées des boissons et un petit panier garni de fleurs rouges. En face, loin, bien loin, le premier ministre chinois attend leurs questions, près d'une table basse jumelle garnie du même petit panier et de boissons identiques. Sur la moquette rouge, comme un écho aux lambris de bois sculpté, des arbres ont fleuri dans des pots. On ne peut pas dire que le décor soit chaleureux, pourtant. Ces mètres qui séparent les journalistes de l'homme qu'ils vont interroger rappellent une fameuse interview télévisée du roi du Maroc qui s'était posé sur une estrade, presque un trône. Ici, en Chine, les interlocuteurs sont placés à la même hauteur, mais à bonne distance, comme séparés par la ligne de démarcation symbolique qui isole les puissants du commun des mortels.

Pas une note, pas l'ombre d'un dossier, d'un papier. Pas de traduction simultanée qui alourdirait ce qui est présenté comme un « dialogue ». L'entretien, réalisé la veille de sa diffusion, depuis Pékin, a été remonté, c'est très évident. Est-ce par seul souci de le rendre plus aisé à suivre, dépouillé des scories sonores qu'entraîne l'intervention des interprètes ? De temps en temps, l'image saute et la coupe est aussi apparente qu'une vilaine cicatrice. Malgré les fleurs, le décor pompeux, la fausse convivialité des rafraîchissements, l'entretien ressemble à une audience solennelle où l'homme seul qui répond aux questions impose sa loi. Il ne regarde pas ceux qui l'interrogent. Ses yeux ne se posent pas sur eux, mais sur le sol, ou à côté, vers des ombres que l'on devine, hors champ. Que pèsent, après tout, les journalistes d'un pays que l'on va visiter, et dont les dirigeants ne semblent intéressés que par le carnet de commandes que l'on apporte en guise de cadeau ?

Avec une prudence toute diplomatique, ils ont osé, pourtant, parler des droits de l'homme, cette donnée qui n'est ni commerciale ni monnayable. Sans évoquer de faits précis, de chiffres d'arrestations, d'exécutions, ce qui eût été inconvenant, sûrement. Mal à l'aise, les journalistes de France 2 ont fini par se lancer, sur la pointe des pieds, en tournant quinze fois la langue dans leur bouche. Ils n'étaient pas trop de deux pour cela. Répression du mouvement des étudiants en 1989, Tibet, aspiration – qui sait ? – d'un peuple à un peu plus de liberté : ils se sont jetés à l'eau. L'autre devait s'amuser de leurs formules ampoulées, de leurs précautions oratoires. Ou alors s'étonnait-il de ce qui ici pourrait passer pour de la mollesse, et en Chine pour une incroyable audace ? Evidemment, Li Peng n'a rien laissé voir de ses sentiments, s'il en avait. Il a poursuivi son petit bonhomme de chemin d'expert en langue de bois. Contempler ses vis-à-vis se tortillant sur leur chaise, comme s'ils étaient assis sur un cactus, ne devait pas être la moindre de ses satisfactions.

MERCREDI 10 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 L'Hôtel des passions. Deux escrocs en vacances. Série.
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
15.55 Club Dorothée vacances.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
18.00 Sydney Police. Le sens du devoir. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, La Minute hippique.

20.50

POLLY WEST EST DE RETOUR
Téléfilm de Jean Chapot, avec Line Renaud, Michel Galabru (105 min). 301107
Dans un village de Provence, une célèbre actrice américaine qui vient de s'installer perturbe la tranquillité des villageois...

22.35

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. Sept semaines en enfer, de P. Foretier, G. Gallufo et N. Moscara (pour le Brésil), J. Bertolino et B. Montpert (en Guyane) (60 min). 8750403
23.35 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Les archers du dragon ; Les secrets de la mer Morte ; Sol et sueur ; Toiles de maître (60 min). 2752881
0.35 Journal, Météo.
0.50 Concert Gulda Mostly. **1.45** et 2.50, 3.50, 4.30 TF 1 nuit. **1.55** Enquêtes à l'italienne. **3.00** Histoire de la vie. **5.00** Musique. **5.10** Histoires naturelles.

France 2

12.25 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Le sourire du docteur Bloch. Série.
14.40 Le Renard. Une mort tout à fait banale. Série.
15.35 Hartley, cœurs à vif.
16.25 Seconde B. Lettres et mal-être.
16.55 Quoi de neuf, docteur ? L'amac'cœur. Série.
17.25 C'est cool. Série. Du goudron et des plumes.
18.00 et 3.35 Les Bons Génies.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit, les petits. Les tirelires.
19.20 et 2.05 Studio Gabriel. Invitée : Lio.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LA NOUVELLE TRIBU
Téléfilm [2/2] de Roger Vadim (100 min). 6510126
Toute la tribu se retrouve pour passer des vacances malgré ses déboires avec les banques, les huissiers et les représentants des forces de l'ordre.

22.35

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. Nous, les pères. Reportages : la passerelle, de Guillaume Crouzet ; Un père méritant, de Guillaume Crouzet et François Pradeau : Contrebassiste de père en fils, d'Amélie Develay ; Congé parental, d'Amélie Develay (83 min). 3144584
23.58 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. Magazine. L'exclusion. Avec sœur Emmanuelle. Musique : le Bal des exclus (75 min). 6787381
1.35 Histoires courtes. Des journées peu ordinaires, de Bruno Bontzolakis. **2.35** Emissions religieuses (rediff.). **4.10** 24 heures d'info. **4.50** Huitième ciel. **5.05** Outremers (rediff.). **6.00** Dessin animé.

France 3

13.40 Les Aventures de Tintin. L'île noire. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele. Mémoire de star. Série.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Pygmée géant*, de Jean-Luc Fromental et Jano.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présentée par J.-M. Cavada.
Emission sur le désert réalisée en direct de Mauritanie, avec des cinéastes, des intellectuels africains et des spécialistes de la question. 769107
22.45 Journal, Météo.

23.20

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Luigi Pirandello, de Michel Dumoulin avec Michael Lonsdale (45 min). 158923
● Lire ci-dessus.
0.05 Les Quatre Dromadaires. La Jérusalem noire (rediff). *Sur les hauts plateaux d'Ethiopie, à plus de 2700 mètres d'altitude, se cache le lieu le plus saint de l'église orthodoxe éthiopienne. Une forteresse religieuse, datant du XIIe siècle et taillée à même la roche, qui comprend onze églises colossales, véritables monolithes allant jusqu'à trente mètres de côté.* **1.05** Dynastie. Un soupçon de doute. **1.50** Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Etude nº 5*, de Rachmaninov ; *Au bord d'une source*, de Liszt, par Nathalie Lanoë, piano (15 min).

La Cinquième

13.30 La Grammaire impertinente. **13.35** Attention santé. L'enfant asthmatique. **13.40** Demain le monde. L'automobile. **14.10** L'Esprit du sport. **15.00** Omnisciences. Espace IV. **15.30** Terra X. **16.00** Un temps pour la danse. Le rythme [4/10]. **16.30** Le Réseau des métiers. **16.35** Rintintin. **17.30** Les Enfants de John. **17.55** Planète blanche. Antarctique : Dumond d'Urville et Charcot. **18.30** Le Monde des animaux. Kenya.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série. [3/13] Surprise nocturne, de Christian Görlitz (30 min). 1671
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 3382
20.00 Les Iles volcaniques du Pacifique. Documentaire. [2/2] La faune des îles Salomon, de Wieland Lippoldmüller (30 min). 7855
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. [1/2] La Guerre d'Algérie, d'Yves Courrière et Philippe Monnier (70 min). 295756
En s'appuyant sur des images archives tournées dans les deux camps, ce film documentaire, dont la première partie s'étend du 31 octobre 1954 jusqu'en octobre 1958, restitue avec un grand souci d'objectivité ce que fut cette guerre.

21.55

LE SECRET D'OFFENBACH, UNE SOIRÉE AUX BOUFFES-PARISIENS
Téléfilm d'Istvan Szabo, avec Laurence Dale, Graham Clark (100 min, v.o.). 3111497
Pendant l'Exposition universelle de 1855 à Paris, une foule de personnalités se presse pour le lancement des Bouffes-Parisiens avec au programme deux petites parodies de Jacques Offenbach. Agitation mondaine dans la salle, petits contretemps...
23.35 Jamais le dimanche ■ Film gréco-américain de Jules Dassin avec Mélina Mercouri, Jules Dassin. (1960, N., v. o., 90 min). 8313749
1.05 Les Quatre Cents Coups ■ ■ Film français de François Truffaut avec Jean-Pierre Léaud, Claire Maurier (1959, N., 90 min, rediff.). 3425403

M 6

13.25 M 6 Kid. Les sports équestres. Kidimot : ketchup. 13.30, Captain Planète ; 14.00, Moi Renart ; 14.30, Les Rocks amis ; 15.00, Creepy Crawlers ; 15.30, Gadget Boy ; 16.00, Highlander.
16.20 Hit Machine (rediff.).
17.00 Dance Machine Club. Magazine présenté par Ophélie Winter.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. La malédiction du pharaon.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. La vieille maison. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. La nature grillagée.

20.45

JO ET MILOU
Téléfilm de Josée Dayan, avec Patricia Millardet, Florent Pagny (86 min). 247749
Récemment libérée de prison, une femme entreprend de se venger de l'homme qu'elle tient responsable du suicide de son père.

22.25

BLESSURES DE FEMMES
Téléfilm d'Ed Kaplan, avec Elizabeth Perkins (91 min). 9903126
La direction d'une usine de produits chimiques texane contraint, sous peine de licenciement, ses ouvrières à se faire stériliser. Mais quelques semaines plus tard, l'entreprise ferme... Adaptation d'une histoire véridique !
0.05 Fantasmes.
0.35 Rock express.
1.15 Best of pop-rock. Spécial Cranberries.
2.40 La Saga de la chanson française. Edith Piaf. **3.35** Turbo. **4.05** Aventures en océan Indien. (55 min).

Canal +

10.50 Le Jardin secret. Film d'A. Holland (1993, 97 min). 4134565
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. Documentaire (26 min). 573381
15.10 Un bon flic. Téléfilm de Peter Werner (84 min). 5272671
16.45 Basket américain. Match de la NBA : Orlando-Chicago.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Willy Rozenbaum
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

SANS AUCUNE DÉFENSE ■
Film américain de Martin Campbell avec Barbara Hershey, Sam Shepard (1993, 104 min). 8099590
Une histoire très noire avec affaire de mœurs et corruption politique.
22.45 Flash d'information.

22.50

BELLES DE L'OUEST ■
Film américain de Jonathan Kaplan avec Madeleine Stowe, Mary Stuart Masterson (1994, v. o., 96 min). 4432687
Un western de facture classique qui donne l'avantage à des femmes sur une société mysogine et puritaine.
0.25 Marie de Nazareth. Film français de Jean Delannoy (1995, 106 min). 6955854
2.10 Des îles enneigées dans le ciel d'Afrique. Documentaire de Patrick Morris (50 min). 3786768

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Saisons d'opéra (3).
20.30 Tire ta langue. Heurs et malheurs des premiers apprentissages scolaires. **21.32** Correspondances. **22.00** Communauté des radios publiques de langue française. Qui êtes-vous Jacques Brault ? (2). Une émission de Radio Canada.
22.40 Nuits magnétiques. Profession Touriste (2).
0.05 *Du jour au lendemain.* Roger Vrigny (Instants dérobés). **0.50** Coda. Passages de l'océan (3). **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Juan Goytisolo ; 3.17, Les poètes d'Espagne : Cervantes ; 3.23, Le Gai Savoir : Charles-Henri De Fouchécour ; 5.32, Ils ne pensent qu'à chat...

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Maurice Béjart, chorégraphe.
20.00 Concert. Salon romantique. Donné le 23 mars, salle Gaveau à Paris, par Jean-Marc Luisada, piano : Intégrale des Mazurkas, de Chopin.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Quatre Saisons : le Printemps (sur un poème de W. Goethe) ; Kryptogram I, de Malovec, par l'Ensemble Veni.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 1, de de Arriaga, par le Quatuor Rasoumovsky : Adagio canonique pour trois cors de basset K 484d, de Mozart ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 3 op. 1 nº 3, de Beethoven, par le Trio Fontenay.
0.00 Jazz vivant. Le Trio d'Antoine Hervé, piano, avec François Moutin, contrebasse, Louis Moutin, batterie, et le Quartette de Simon Spang Hanssen, saxophone, et Denis Badault, piano, avec Christophe Wallemme, contrebasse, Benjamin Henocq, batterie (Concert donné le 9 novembre 1995 et le 11 janvier au studio Charles-Trenet de Radio-France). **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Concert. Enregistré le 21 mars, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, par le Chœur de chambre des Pays-Bas et l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen : Passion selon Saint-Mathieu BWV 244, de Bach, Nico Van der Meel (l'Evangéliste), Kristinn Sigmundsson (le Christ), Emily van Evera et Cyndia Sieden, sopranos, Patricia Spence, Claudia Schubert, altos...
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Zazie (France 3 du 5/4/96)
21.00 Turbulences.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [10/10] Juillet.
23.35 Savoir plus santé.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Telenovelas. Le miroir cathodique.
21.35 Himalaya. Au cœur des glaciers.
22.05 Histoire de l'aviation. [6/7] Le ciel en feu 1941 - 1945.
23.00 L'Ecole en morceaux.
23.55 Pêche au gros. [7/7] Marlins bleus aux Açores (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Philippe Labro.
21.00 Paris modes.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Sting. Réalisation de Doug Nichol (1993).
23.20 Premières loges.
23.50 Paris dernière (55 min).

France Supervision

20.40 Billard.
22.10 L'Autre Rome, le palais des papes d'Avignon. De Jacques Malaterre.
22.25 Les Pierres apprivoisées. De Jean-François Comte.
22.55 Concert classique.
0.20 La colline qui marche. De Peter Anger.
1.15 Taekwondo (75 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les Troufions. Film de Giorgio Bianchi (1961, N., v.o., 105 min) 3191805
22.15 Le Bal des maudits ■ ■ Film d'Edward Dmytryk (1958, N., 165 min) 77267585
1.00 La Maison des sept faucons ■ Film de Richard Thorpe (1959, N., v.o., 90 min) 9706140

Ciné Cinémas

20.30 Vol d'enfer ■ Film de George Miller (1984, 95 min) 5991887
22.05 Le Dernier Métro ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1980, 130 min) 31015585

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Deux sièges pour le paradis.
20.45 (et 23.45) Buck Rogers. Planète des amazones.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Vieille connaissance.
22.30 Alfred Hitchcock présente. La loi du plus fort.
23.00 Mission impossible. L'arme absolue.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Route 66. Le terrible silence.
21.20 Max Headroom. Les voleurs de rêves.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le supporter.
22.40 Cop Rock.
23.30 Liquid Television.
0.00 T'as pas une idée ? Invité : Philippe Caubère.
1.00 New York Police Blues. Episode nº 43 (45 min).

Eurosport

16.30 Cyclisme. En direct. Gand - Wevelgem (90 min). 342126
19.00 Haltérophilie. En direct. Championnats d'Europe : Catégories des 54 kg et 59 kg, à Stavanger (Norvège, 120 min). 525923
21.00 Boxe.
22.00 Course de camions.
0.00 ATP Tour Magazine.
0.30 Equitation (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 La Nuit du défi. Film de Michael Ritchie (1992, 100 min). Avec James Woods, Louis Gossett Jr, Bruce Dern. *Drame.*

RTL 9

22.30 Comme un boomerang. Film de José Giovanni (1976, 105 min). Avec Alain Delon. *Drame.*
0.30 Opération Lady Marlene. Film de Robert Lamoureux (1974, 80 min). Avec Michel Serrault. *Comédie.*

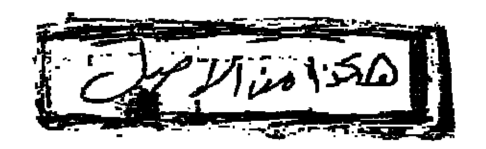
TMC

22.35 Le Carrosse d'or. Film de Jean Renoir (1953, 100 min). Avec Anna Magnani. *Comédie dramatique.*

TSR

21.45 Les Survivants. Film de Frank Marshall (1992, 125 min). Avec Ethan Hawke, Vincent Spano, Josh Hamilton. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

MERCREDI 10 AVRIL 1996

Voyages

par Pierre Georges

ET LA TÊTE DU PHARAON fut déposée aux pieds du président. Jacques Chirac avait, rapportèrent les témoins, *« l'œil émerveillé »*. Aussi sûrement que le pharaon garda un sang-froid de granit.

Le président applaudit longuement ce pharaon sauvé des eaux ainsi que le sphinx qui suivit. Puis il s'approcha de la tête, la caressa de la main et la regarda de près *« pour mieux voir ses orbites profondément creusées, son sourire encore perceptible et sa mèche de cheveux gravée sur le côté gauche »*. C'est du moins ainsi que cette scène d'anthologie et d'archéologie en direct fut rapportée par l'AFP. Cela se passait un lundi de Pâques, à Alexandrie. Et dans le cas de notre président, autant dire que le pharaon, ce jour-là, n'était pas son cousin.

Tout avait été prévu, organisé, minuté. Ces derniers jours, les plongeurs avaient transféré les deux pièces antiques du fond des mers à l'intérieur du port d'Alexandrie. La visite du président fut l'occasion d'un dernier effort. Suspendue par des élingues à une barge qui avançait en actionnant sa sirène, la tête, une tonne et demie et vingt-trois siècles d'âge, s'en vint rejoindre la terre ferme. L'y attendait, un peu plus loin, le torse repêché à l'automne, antique statue datant des premiers Ptolémées, qui tinrent septennat, eux, du côté du IIIe siècle avant notre ère.

Ce fut donc un grand moment. Le pharaon inconnu, et sans doute statufié lors de la construction du fameux phare d'Alexandrie, l'une des sept merveilles du monde antique, venait d'obtenir son billet de retour à l'histoire.

Ce qui n'est pas tout à fait le cas du cher et méconnu Siméon II. Les Bulgares avaient un roi et nous ne le savions pas. Un roi déchu certes, un roi qui fit retraite à Madrid dans les années 50, un roi sans plus de royaume, mais un roi tout de même. Quand on est roi, en effet, c'est pour longtemps. Et Siméon II l'est depuis très longtemps.

Avec la reine Margarita son épouse, le roi des Bulgares a décidé d'aller faire un petit tour du côté de Sofia. En simple touriste-roi, ainsi qu'il l'a confié au *Figaro*. Siméon II, un nom à la Hergé, n'entend pas s'avancer *« masqué, une couronne et un manteau d'hermine cachés dans* [son] *dos »*. Il va revoir sa Bulgarie, et cela pourrait se chanter. Il va revoir sa Bulgarie, où il reste très populaire – deuxième à l'indice de performance derrière le président Jejio Jelev –, juste pour voir. La preuve, il n'a pris qu'un *« aller simple »*. Ce qui n'est effectivement pas dans les habitudes de la Restauration.

Et puisque nous en sommes aux célébrités en déplacement, signalons cet autre aller simple, et définitivement sans retour, de Jerry Garcia. Le chanteur du mythique et psychédélique groupe californien Grateful Dead, la « Mort reconnaissante », est mort en août 1995. Mais il ne fut point enterré. Sa veuve, la quatrième – autant que Mao –, avait décidé de disperser ses cendres dans les eaux du Gange.

Ce qui fut fait, par une nuit d'éclipse de Lune, jeudi 4 avril. Captain Trip, le surnom du défunt pour sa propension à voyager assidûment dans l'univers des drogues, a entamé son ultime voyage. Une pop star dans le fleuve sacré. Un pharaon sortant des eaux. Siméon II dans l'Orient-omnibus. Allons, les affaires reprennent !

M. Fabius critique la « pompe » réservée à Li Peng

LAURENT FABIUS, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a vivement critiqué mardi 9 avril l'accueil *« en grande pompe »* réservé au premier ministre chinois Li Peng, par le gouvernement français, en estimant que *« mettre son drapeau dans sa poche n'est jamais efficace, y compris en termes économiques »*. *« Je trouve mauvais que soit accueilli dans ces conditions un homme qui, quel que soit le respect qu'on a pour la Chine, est quand même lié à la fusillade de Tienanmen »*, a expliqué M. Fabius sur RTL.

DÉPÊCHES

■ **OCDE : le Japon refusera d'augmenter sa contribution** au budget de fonctionnement de l'Organisation de coopération et de développement (OCDE), dont le siège est à Paris, même si les Etats-Unis diminuent la leur, a souligné, lundi 8 avril, le ministre des affaires étrangères japonais Yukihiko Ikeda. Le chef de la diplomatie japonaise a expliqué que le Japon n'avait pas l'ambition de remplacer les Etats-Unis comme le plus grand contributeur de l'OCDE. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : Djokhar Doudaev, le dirigeant indépendantiste** tchétchène, a demandé, le 8 avril, des pourparlers de paix directs avec le Kremlin, en affirmant que les *« médiateurs »* ne pourraient pas *« garantir l'application »* d'un éventuel accord. D'autre part, des combats intenses se sont poursuivis, lundi, dans les régions montagneuses du sud-est de la Tchétchénie entre combattants indépendantistes et forces russes, a indiqué le commandement militaire russe. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : la commission parlementaire**, qui enquête sur les accusations concernant un éventuel financement par les narco-dollars de la campagne électorale du président colombien Ernesto Samper, a provisoirement suspendu, le 8 avril, ses travaux en raison d'accusations selon lesquelles douze des membres de cette commission auraient participé à la campagne du président. – *(AFP.)*

■ **NATIONS UNIES : le ministre de la fonction publique**, Dominique Perben, s'exprimera, le 15 avril, devant l'assemblée des Nations unies à New York, sur le thème de l'administration et du développement. M. Perben devrait défendre l'idée qu'on ne peut pas avoir une bonne économie de marché sans une bonne administration et un État régulateur.

■ **ACCIDENT : une skieuse anglaise** a fait une chute mortelle de près de 200 mètres, lundi 8 avril, lors d'une descente sous le sommet de la Meije (Hautes-Alpes), à 3 000 mètres d'altitude, a-t-on appris mardi auprès du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Briançon.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 9 avril, à 10 h 52 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21471,20	+0,03	+9,44
Honk Kong index	—	—	+11,41

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/04	Var. en % 03/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2074,96	+0,53	+10,84
Londres FT 100	3757,50	+0,87	+1,84
Zurich	—	—	+13,76
Milan MIB 30	—	—	+6,55
Francfort Dax 30	2503,40	+0,36	+11,07
Bruxelles	1692,15	−0,12	+8,49
Suisse SBS	—	—	−3,44
Madrid Ibex 35	—	—	+7,78
Amsterdam CBS	—	—	+11,13

Tirage du *Monde* daté mardi 9 avril 1996 : 387 027 exemplaires - 3

Un mouvement de grève paralyse l'enseignement francophone en Belgique depuis plusieurs semaines

Un plan d'économies prévoit la suppression de 3 000 postes d'enseignants sur 42 000

BRUXELLES
de notre correspondant

Les vacances de Pâques ont commencé samedi 6 avril pour les élèves des lycées et collèges francophones de Belgique après un second trimestre scolaire pratiquement perdu en raison d'innombrables grèves des enseignants. D'autres arrêts de travail sont annoncés pour la rentrée. Sortant d'un long silence, la fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement catholique vient de publier un communiqué qui exprime son énervement grandissant : *« Les parents ne peuvent plus admettre quelque blocage que ce soit. Nous voulons que l'école reprenne son cours normal et que les élèves puissent bénéficier de leur droit élémentaire à l'instruction. »*

Cette réaction illustre les tensions provoquées par un mouvement qui touche tout l'enseignement francophone. En Belgique, l'enseignement catholique est sur un pied d'égalité avec l'enseignement public. Ses professeurs ont pratiquement le même statut que leurs collègues du réseau laïc. Il reçoit les mêmes fonds publics, en fonction du nombre d'élèves, légèrement supérieur chez lui. Autre caratéristique du royaume : l'enseignement n'est plus de la compétence de l'Etat fédéral. Il dépend des communautés linguistiques néerlandophone, francophone et germanophone. Un plan d'économies du gouvernement de la communauté francophone – la communauté française de Belgique (les Wallons et les 85 % de Bruxellois qui ont déclaré le français pour langue maternelle) – est à l'origine de la crise. Ce plan comporte notamment la suppression de trois mille emplois sur quarante-deux mille et un contrôle accru du travail effectué.

L'affaire prend l'allure d'un divorce entre catégories sociales, avec des rancœurs rarement exprimées en public mais bien réelles

Depuis plus de huit semaines, les syndicats d'enseignants chrétien et socialiste sont mobilisés contre ce projet, alternant journées de grèves et manifestations à Bruxelles et dans les grandes villes wallonnes, particulièrement à Liège, qui est à la pointe du combat. La colère des protestataires est d'autant plus vive que le gouvernement de la communauté française repose sur une coalition entre socialistes (PS) et sociaux-chétiens (PSC), les partis politiques proches de leurs organisations syndicales. Rien n'y a fait, le décret de mise en œuvre du plan a été adopté par le Parlement des francophones le 2 avril, journée où une énième manifestation à Bruxelles a fait une vingtaine de blessés, moitié chez les manifestants, moitié au sein des forces de l'ordre.

En principe, le gouvernement et des syndicalistes chrétiens devraient se revoir le 15 avril pour discuter d'une solution alternative permettant de sauver mille deux cents emplois en échange d'un accord de modération salariale. Les enseignants socialistes ont déjà exprimé leur opposition à un tel compromis. Même dans les rangs chrétiens, une ligne dure prône la poursuite de l'épreuve de force. L'affaire prend l'allure d'un divorce entre catégories sociales, avec des rancœurs rarement exprimées en public mais bien réelles. Le malaise est chronique. Les enseignants souffrent de la modestie de leurs salaires, certes assurés en cette période de chômage, mais bien maigres en comparaison de ceux des cadres ou employés supérieurs à niveau d'instruction équivalent. Ils évoquent aussi la démission des parents dans leur rôle d'éducateurs. Enfin, certains parlent de la difficulté accrue de leur travail dans des quartiers à forte densité d'immigration.

Beaucoup de parents ont l'impression que des gens *« bénéficiant de la sécurité de l'emploi ont pris les enfants en otages pour conserver des privilèges »*. Ils n'ont pas apprécié la participation d'élèves et d'étudiants à des manifestations d'enseignants à l'incitation de leurs maîtres. La pratique consistant à maintenir le flou sur la tenue ou non des cours, sans qu'un arrêt de travail soit officiellemment annoncé, en exaspère plus d'un. Les autorités ont d'ailleurs procédé à des retenues de salaire pour *« grève de fait »*, ce qui a encore augmenté la tension.

Tout n'est pas parfait non plus en Flandre. Le 26 février, des enseignants néerlandophones ont pris part à une précédente manifestation à Bruxelles, dans un cortège distinct. Mais la situation n'est pas d'une gravité comparable. La longue paralysie de l'enseignement francophone fournit un argument supplémentaire aux nationalistes néerlandophones, prompts à évoquer une *« Belgique à deux vitesses »*, faite d'une *« Flandre qui avance »* et d'une Wallonie incapable de se réformer.

Jean de la Guérivière

Le Chiapas : sa forêt, ses Indiens, son sous-commandant...

« NOUS SOMMES tous des zapatistes », proclame un tee-shirt à l'effigie du sous-commandant Marcos. Depuis que *« les hommes et les femmes de maïs »* ont choisi de braver *« les hommes de feu »*, le petit Etat mexicain du Chiapas est devenu, en France, le dernier lieu dont l'on rêve. En juillet, à l'invitation de l'Armée zapatiste de libération nationale, des rebelles français retrouveront au Chiapas les révolutionnaires du monde entier à la faveur d'une « Rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme ».

Question marketing, ces révolutionnaires-là, en lutte depuis le 1er janvier 1994, savent y faire. De nombreuses stars – dont les acteurs Jodie Foster et Kevin Kostner – ont été invitées. Le 25 mars, le cinéaste Oliver Stone a séché la nuit des Oscars pour rencontrer Marcos, *« quelque part dans la forêt lacandone »*. Et le cinéaste exprime son *« admiration pour la lutte en faveur du changement et de la paix »*. Il affirme qu'il ne fera pas de film sur le sous-commandant, mais *« vous seriez un bon acteur »*, a dit le cinéaste américain à Marcos, lequel a déjà planté son décor – les étoiles, les chevaux, les fusils, les Indiens – avec une maîtrise toute hollywoodienne.

En France, le Chiapas commence à susciter frissons et passions, petits contes chiapanèques à 10 francs (collection Tlalticpac, chez Syllepse) et collectifs politiques, soirées téquila et, dans les facs, enthousiasmes tiers-mondistes. Samedi 30 mars, à Lille, les manifestants du *« contre-G7 »* avaient sorti des banderoles *« Viva Zapata ! »*. *« C'est une cause importante »*, commente l'écrivain Régis Debray, dont le commandant Marcos est un *« ami »*.

Romantisme révolutionnaire pour insurgés en quête d'une nouvelle Mecque ? Exutoire à une révolte contre la mondialisation, dont le Mexique libéral serait devenu le symbole, laissant pour compte ses paysans ? Marcos sait jouer avec la poésie et la démagogie. Dans son appel, lancé le 20 janvier, il pourfend le néolibéralisme, ce *« nouveau crime »* qui assassine et oublie *« Indiens, jeunes, femmes, homosexuels, lesbiennes, gens de couleur, immigrés, ouvriers, paysans »*. Toutes ces *« majorités qui forment les sous-sols du monde »*.

En France, la gauche radicale retrouve, pour défendre la cause chiapatèque, les mêmes accents et les mêmes alliances que pour pourfendre l'Europe de la monnaie unique ou les lois Pasqua. Le Chiapas n'est pas loin, assurent ceux qui, cet été, prendront leur sac à dos et des vols charters. Pas plus loin de la France que *« le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE, Tokyo ou Wall Street »*, écrit *Charlie-Hebdo* dans un numéro spécial, « Viva Chiapas ! » (mars 1996). Même le sous-commandant Marcos s'étonne devant le caricaturiste Wolinski : *« Je croyais qu'en France vous aviez assez de problèmes avec Chirac pour ne pas vous inquiéter, en plus, du Chiapas. »*

Ariane Chemin et Bertrand de la Grange

M. de La Martinière présidera la commission de réflexion sur la réforme fiscale

LA RÉFORME fiscale est de retour. Elle avait été promise par Jacques Chirac pendant sa campagne présidentielle. La première année du septennat chiraquien ne lui a pas permis de voir le jour, le premier ministre ayant privilégié les mesures de redressement des comptes publics, ce qui a conduit, dans un premier temps, à alourdir de nombreux impôts.

Dans ses vœux aux Français pour la nouvelle année, le 31 décembre 1995, le président de la République avait confirmer l'engagement de M. Juppé *« de ne plus recourir à de nouvelles augmentations d'impôts et de cotisations sociales et de les diminuer, dès que cela sera possible »*. Trois mois plus tard, en mars, le chef du gouvernement a fixé les grandes lignes de la *« réforme fiscale à cinq ans »* qu'il souhaite lancer. Le premier ministre a défini un double objectif qui consiste à *« alléger et simplifier »* les prélèvements dont il attend une baisse à partir de 1998.

Le premier ministre devait donc installer, mardi 9 avril, un groupe de travail sur cette réforme de la fiscalité que présidera Dominique de La Martinière, inspecteur général des finances, ancien directeur général des impôts (1967-1973), ancien président de la Compagnie générale transatlantique et auteur, en 1990, d'un ouvrage intitulé *Le naufrauge de la fiscalité française*. Ce groupe devrait mettre en musique les impératifs définis par M. Juppé : suppression des augmentations exceptionnelles d'impôts décidées en 1995 pour combler les déficits, allègement et simplification de l'impôt sur le revenu, diminution progressive de certaines cotisations sociales, assises sur les salaires, pour y substituer un prélèvement à assiette plus large, comme la CSG.

Outre M. de la Martinière, le groupe de travail comprendra Robert Baconnier, ancien directeur général des impôts, Jacques Delmas-Marsalet, ancien chef du service de la législation fiscale, Bernard Ducamin, ancien président de la section des finances du Conseil d'Etat, et Jean Marmot, ancien directeur de la Sécurité sociale. La commission présidée par M. de la Martinière devrait remettre ses conclusions en mai afin qu'un texte d'orientation puisse être examiné avant la loi de finances 1997.

Olivier Biffaud

Raids et ripostes se multiplient à la frontière nord-israélienne

LE HEZBOLLAH pro-iranien a affirmé, mardi 9 avril, avoir attaqué une unité israélienne à proximité de la frontière libano-israélienne et *« avoir fait des victimes parmi les membres de l'unité ennemie »*. Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, le Hezbollah ajoute que ses combattants ont bombardé au mortier une unité israélienne qui se dirigeait vers la position d'Al Abed, près de Houla, à 2 kilomètres du Doigt de la Galilée, dans le nord d'Israël.

Tôt dans la matinée, plusieurs salves de roquettes Katioucha ont été tirées sur le nord d'Israël, le long de la frontière avec le Liban. De source militaire israélienne, ces tirs ont fait au moins treize blessés, dont une femme gravement atteinte. Ces tirs revendiqués par le Hezbollah ont entraîné la riposte de l'artillerie israélienne, qui a bombardé des positions du mouvement pro-iranien au-delà de la *« zone de sécurité »* occupée par Israël dans le sud du Liban. L'aviation israélienne a mené des raids contre quatre positions du Hezbollah au sud du Liban, selon la police libanaise. *« Ce n'est pas la première fois que le Hezbollah s'attaque à des civils israéliens. Notre armée va faire cesser cela. Nous opérons actuellement pour empêcher de nouveaux tirs »*, a déclaré un général israélien à des journalistes, à Kyriat Chmona, dans le nord du pays.

Le commandant de la région militaire nord d'Israël, le général Amiram Levine, avait ordonné, lundi soir 8 avril, à la population des localités du nord du pays, de passer la nuit dans les abris. L'ordre a été maintenu, ainsi que l'état d'alerte. Le Hezbollah avait menacé lundi soir de bombarder Israël à la suite de la mort d'un adolescent âgé de seize ans, tué dans le sud du Liban par une explosion. Trois personnes, dont deux enfants de cinq et huit ans, avaient été grièvement blessées par cette triple explosion. Il y a dix jours, vingt-huit roquettes Katioucha s'étaient abattues le long de la frontière nord d'Israël, faisant de nombreux dégâts matériels et un blessé léger, au lendemain de la mort de deux ouvriers libanais tués par un obus de char israélien dans un village du sud du Liban. – *(AFP.)*

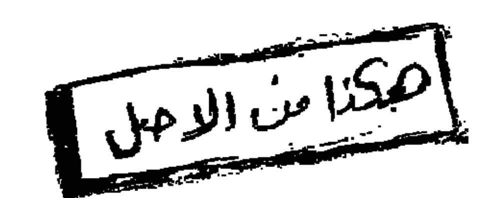
paralyse l'enseignement
depuis plusieurs semaine

… de 3 000 postes d'enseignants sur 42 000

…us-commandant…

Raids et ripostes se multiplient à la frontière nord-irakienne

la commission … fiscale



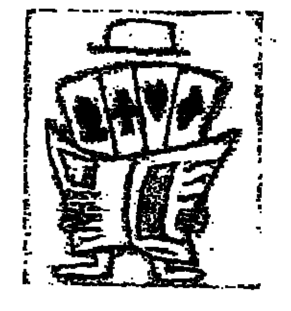
EXPÉRIENCES
Un restaurant qui tient son rang
page IV



TRIBUNE par Dominique Thierry page IV

Le Monde
INITIATIVES

MERCREDI 10 AVRIL 1996



ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XVI

DANS « INITIATIVES MÉTIERS » DU 16 AVRIL
Historien d'entreprise



ILLUSTRATIONS GRÉGORY PICHLER

dossier

Les entreprises d'insertion sur le qui-vive

Soumises à d'incessantes contradictions depuis dix ans, elles s'acharnent à jouer leur rôle. Mais elles ne sont pas vraiment aidées

RÉCEMMENT, plusieurs entreprises d'insertion ont fêté leurs dix ans, à l'exemple de la Table de Cana, ce traiteur qui s'est rendu célèbre en officiant à l'Elysée pour la garden party du *14 juillet en 1994*. Ou du restaurant Le Coq-Héron, sis dans le ventre de Paris, près des Halles, qui offre une table de qualité.

Dix ans ! Nées de la nécessité, quand les travailleurs sociaux et les hommes de terrain ont été contraints d'admettre qu'il fallait organiser une transition vers l'emploi pour les « publics » les plus en difficulté, les entreprises d'insertion sont toujours là. Puisque le mal qu'elles sont censées traiter continue de faire des ravages, elles sont quasiment devenues pérennes, presque sans qu'on y prenne garde. On en compte environ 780 qui emploient en moyenne 7 300 personnes, jeunes et chômeurs de longue durée, exclus et SDF, drogués et anciens détenus. Sur le fil du rasoir, elles poursuivent leur action.

Mais, avec le temps, si les questions que posent leur existence ont à peine changé, sur le fond, les réponses qui sont fournies se font plus évasives, floues, voire ignorantes des vrais problèmes. Comme si, l'habitude aidant, l'absence de précaution se justifiait à l'égard d'un dispositif surgi de manière presque spontanée des réalités locales et de la volonté de quelques caractères. Est-il normal, de ce point de vue, que pas un franc de subvention n'ait été versé, à ce jour, sur les 448 millions prévus au budget 1996, tant par le ministère du travail que par la direction de l'Action sociale (DAS) ? Entreprises comme les autres et tellement différentes à la fois, les entreprises d'insertion sont vouées à une forme persistante de suspicion par leurs pairs. Dès lors qu'elles interviennent dans le secteur concurrentiel, on leur reproche de bénéficier d'aides qui les avantageraient. Quand elles obtiennent des commandes des collectivités locales ou des organismes HLM, on les accuse de profiter d'un marché captif, qui plus est soumis au critère du mieux-disant social. Des collaborations ou des protocoles d'accord permettent cependant de tracer des lignes d'armistice et bien des préventions sont en train de tomber.

D'une certaine façon, ne peut-on pas reconnaître que les entreprises d'insertion ont servi de révélateur pour certains marchés (dont l'environnement et le nettoyage des berges) ou d'aiguillon pour la définition de nouveaux métiers ? Dans le même temps, plane la menace d'une spécialisation dans la fonction et dans des types précis d'activité qui font craindre une sorte d'enfermement, dès lors que le rôle de « sas » se trouve contrarié par l'évolution générale du marché du travail. Selon le schéma idéal, en effet, les entreprises traditionnelles, parmi les plus responsables, passeraient contrat avec elles, s'engageant à prendre le relais dès que la remise à niveau est attestée.

Ce qu'elles sont de plus en plus nombreuses à proposer dans ce qui correspond à un partage des tâches, peut-être facile mais intelligent. Face aux besoins en croissance, d'autres hypothèses deviennent malheureusement plausibles. N'ayant pas de débouchés dans l'emploi normal, les entreprises d'insertion et leurs salariés en sphère particulière, économiquement et socialement. Le débat fait rage à ce propos, qui oppose ceux qui se *résignent à la constitution* d'un tiers secteur, synonyme de l'acceptation d'une société duale, et ceux qui imaginent des variantes plus positives, dont les tenants de l'économie solidaire qui affirment maintenant que *« l'économie est devenue plurielle »*, c'est-à-dire complémentaire et imbriquée. Déjà redoutables pour l'avenir, ces choix décisifs se trouvent compliqués par l'état des dossiers sur les plans financiers et réglementaires qui témoignent, eux, soit d'une curieuse désinvolture, soit des *extrémités surréalistes* auxquelles parviennent désormais les politiques publiques. Comment, sinon, justifier que les entreprises normales soient exonérées à 100 % des charges patronales pour diminuer le coût du travail des bas salaires, quand les entreprises d'insertion ne le sont, elles, qu'à 50 % ? Comment comprendre que l'ensemble des aides et exonérations accordées pour le recours à un CIE (contrat initiative emploi), pour une entreprise normale, encore, soit presque comparable au total des subventions et exonérations qui soutiennent l'emploi d'insertion ?

Non seulement, il devient incongru de parler de concurrence déloyale entre ces deux catégories d'employeurs, mais on peut s'interroger sur la logique ainsi développée, involontairement sans doute. Ainsi, presque rien ne distingue l'entreprise qui recrute un chômeur de plus d'un an de l'entreprise d'insertion qui remet au travail des personnes qui en sont tellement éloignées qu'une formation est indispensable, que la productivité est faible et qu'il faut prévoir un taux d'encadrement plus élevé qu'ailleurs. Bien qu'ils ne soient vraiment pas *« aidés »*, cela n'empêche pas les dirigeants d'entreprise d'insertion de persister. Et d'obtenir des résultats, humainement importants.

Alain Lebaube

Lire pages II, III et IV



Les entreprises d'insertion deviennent des partenaires du secteur traditionnel

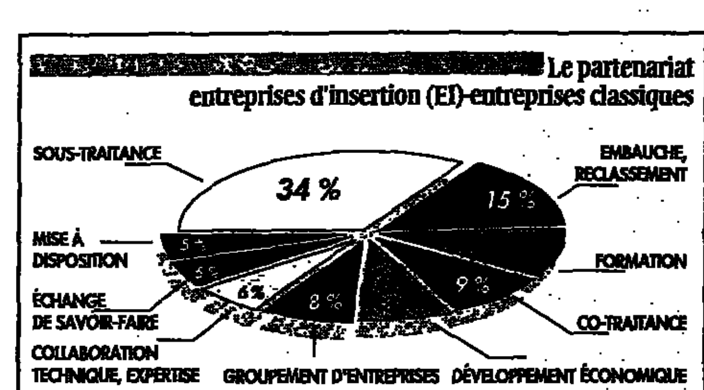
Le travail de préparation à l'emploi leur est dévolu. Les sociétés « classiques » prennent le relais en fin de parcours

CONSCIENTE du lien entre citoyenneté et emploi, certaines entreprises multiplient les actes en faveur de l'insertion professionnelle. Mais, dans la pratique, qui réapprend les gestes de la vie en société, explique les droits et devoirs du contrat de travail et redonne l'envie de travailler ? Rarement – pour ne pas dire jamais – l'entreprise classique mais presque toujours l'entreprise d'insertion. Les acteurs de l'insertion eux-mêmes admettent et justifient ce partage des tâches. « *Par définition, une entreprise classique ne fait pas d'insertion mais produit des richesses. A chacune son métier. C'est aussi à l'Etat de jouer un rôle régulateur, incitateur et innovateur en la matière. A partir de là, les entreprises classiques peuvent jouer un rôle de relais. Elles le feront d'autant mieux que l'Etat adoptera une ligne cohérente. Or, à l'heure actuelle, il existe un gouffre entre les déclarations politiques de lutte contre l'exclusion et les gestes concrets !* », déplore Alain Bernier, secrétaire général du Comité national des entreprises d'insertion. Pour Pierre Choux, qui dirige le groupe d'entreprises d'insertion ID'EES, représentant 460 emplois à temps plein en 1995, « *l'entreprise classique apporte sa contribution en embauchant quelqu'un en fin de parcours d'insertion. Mais s'il n'existe pas de lieu d'insertion en amont, alors les publics en difficulté resteront dans la galère* ».

Rares sont les expériences de partenariat comme celle de Valespace, entreprise d'insertion spécialisée dans le traitement des déchets et l'entreprise classique TIRU. La collaboration continue. « *En 1997, TIRU réservera des postes à du personnel en grande difficulté* », annonce Marc Robinier, fondateur de Trialp et PDG de Valespace.

Le cas de l'entreprise d'insertion DPS, créée en août 1992, illustre encore la variété des liens susceptibles d'être noués avec l'entreprise classique. Sa première activité consiste dans le nettoyage de trois centres de bus de la RATP, dans le nord des Hauts-de-Seine. « *Chaque partenaire y trouve son compte. Nous avons pu embaucher une cinquantaine de personnes en insertion. Notre but est de les former et de leur faire passer le concours d'entrée à la RATP* », explique Jean-Paul Sbeghen, PDG de DPS. Mais tout dépend du contexte de recrutement à la RATP. Jusqu'à huit personnes ont été embauchées grâce à ce dispositif. Les jeunes en attente d'un poste peuvent aussi faire un stage à la Régie qui leur donnera une spécialisation maison. DPS explore aussi le créneau informatique. « *Grâce à des partenaires publics et privés, nous avons recruté, en janvier 1996, huit jeunes de niveau première ou terminale en contrat de qualification pour les former à l'entretien de matériel bureautique* », poursuit Jean-Paul Sbeghen. A cet effet, l'IUT d'Orsay a conçu un diplôme bac+1 intitulé « conseil et assistance à l'utilisation de la bureautique ». Par ailleurs, DPS envisage un partenariat avec l'association Actif-France, créée en novembre 1995 à l'initiative d'anciens d'IBM.

L'idée d'Actif est de favoriser l'insertion par une activité nouvelle, la rénovation de micro-ordinateurs usagés et leur revente à prix réduit dans l'enseignement primaire et le monde associatif. Cette activité est accessible aux non qualifiés (tri des appareils) mais Actif vise aussi le développement des compétences de maintenance. IBM-France soutient le projet. La Fédération nationale du bâtiment (FNB) pour sa part s'intéresse à l'insertion depuis 1992.



Selon l'enquête menée par le Comité national des entreprises d'insertion (CNEI) en 1993 auprès de ses adhérents, 57 % des EI développent des actions avec le secteur économique traditionnel.

BÂTIMENT

« *Nous avons constitué des groupements d'employeurs pour l'insertion par la qualification* (GEIQ) *qui présentent aujourd'hui 1 200 entreprises sur les 52 000 adhérentes. Les GEIQ embauchent des personnes en insertion et les mettent à disposition des entreprises membres* », explique Pasquale Leroux, chargée d'insertion à la FNB.

L'entreprise de bâtiment Rabot-Dutilleul a choisi une autre formule : depuis septembre 1994, un ex-ingénieur travaux de Rabot-Dutilleul dirige l'entreprise d'insertion Réabat, sous-traitante. Les deux entreprises ont conclu la convention suivante : Réabat prépare à l'emploi dix jeunes durant douze à vingt-quatre mois au terme desquels cinq d'entre eux seront recrutés par Rabot-Dutilleul et les cinq restants dans d'autres entreprises.

Clarisse Fabre

Un véritable maillage

L'enquête menée en 1993 par le Comité national des entreprises d'insertion auprès de ses adhérents (environ quatre cents entreprises sur un total de sept cents) apporte quatre enseignements essentiels. Premièrement, les entreprises d'insertion disposent d'interlocuteurs variés pour recruter : missions locales, permanences d'accueil, d'information et d'orientation, centres d'hébergement, centres de prévention, etc., organismes qui suivent les personnes en difficulté et transmettent leurs candidatures aux entreprises d'insertion. Par ailleurs, 76 % des entreprises interrogées participent à un regroupement local de structures visant à l'insertion : associations intermédiaires, organismes de formation, etc. Les entreprises peuvent aussi être associées aux contrats locaux institutionnels : 25 % participent à un contrat de ville et 37 % à un plan local d'insertion par l'économique. Enfin, 57 % des entreprises d'insertion développent des partenariats divers avec le secteur économique traditionnel.

Des PME signent l'armistice

Après l'ère des soupçons de concurrence déloyale, une complémentarité apparaît dans le bâtiment

JUSQU'au début des années 90, les entreprises d'insertion ne retenaient guère l'attention des entreprises « classiques ». Aujourd'hui, dans le bâtiment notamment, les PME les accusent de concurrence déloyale. « *On les laisse répondre en direct aux appels d'offres. Or, par le jeu de l'aide dont elles bénéficient, elles ont les moyens d'être moins chères. 85 % des marchés étant attribués aux moins-disants, cela nous contraint à casser nos prix* », affirme Jacques Maupetit, de la Fédération des entrepreneurs et artisans du bâtiment et des travaux publics de l'Yonne. Il reconnaît que, lorsque l'entreprise d'insertion ID'EES 89 s'est implantée en 1990 sur le département, sa profession n'y a pas « *pris garde* ».

Dans ce même département s'élève aussi, depuis peu, la voix des horticulteurs. Coupable désignée : Emeraude, entreprise d'insertion qui s'est positionnée sur l'entretien et le nettoyage des rivières. Une activité jusqu'alors inexploitée par les entreprises locales. « *Cette structure est sur un marché complètement captif,* dénonce Gilles Prou, président de l'Association des horticulteurs et paysagistes de l'Yonne. *Elle a certes révélé ce marché, mais parce que les collectivités locales le lui ont ouvert. Or, autant le nettoyage des rivières peut lui être laissé, ce travail étant peu rentable dans des conditions normales de prix de revient, autant l'entretien et l'aménagement pourraient très bien nous être confiés.* »

Alain Bernier, secrétaire général du Comité national des entreprises d'insertion (CNEI), rappelle, quant à lui, que les entreprises d'insertion exercent leur activité avec les mêmes contraintes que toute autre entreprise. « *Pourquoi,* dit-il, *dès lors qu'elles respectent le droit commercial, la fiscalité, les conventions collectives, ne seraient-elles pas autorisées à opérer sur le secteur concurrentiel ? Si elles sont concurrentes des entreprises classiques, elles le sont loyalement. L'aide dont elles bénéficient est destinée à compenser le surcoût de leur encadrement et la moindre productivité de leurs salariés en insertion.* »

Dans les faits, les entreprises traditionnelles n'ont pas cru que les entreprises d'insertion pouvaient un jour devenir réellement professionnelles. Pour lever toute ambiguïté, certaines d'entre elles abandonnent d'ailleurs leur statut associatif pour évoluer vers un statut commercial. Lorsqu'il a créé, en 1990, EMTT (Entreprise montpelliéraine de techniques et travaux), Eric Thoumelou a choisi d'emblée d'être en phase avec cette dimension économique et opté pour le statut de SCOP (société coopérative ouvrière de production). Il a d'ailleurs tout de suite adhéré à la Capeb (caisse des artisans et petites entreprises du bâtiment) de l'Hérault. « *Statutairement, nous ne pouvons pas nous y opposer* », dit Paul Charles, secrétaire général de cet organisme, qui ne cache pas le vent de méfiance qui s'était élevé. Une réaction qui, avoue-t-il, reposait sur « *une méconnaissance et des préjugés* ».

TRAVAILLER DE CONCERT

Eric Thoumelou ne s'est pas laissé désappointer par l'hostilité de ses « pairs ». A force de patience et d'explications, il a fini par gagner leur reconnaissance. « *Je les ai invités à venir visiter notre entreprise. Ils ont pu ainsi vérifier que l'aide dont nous bénéficions était bien affectée au travail social et au développement des compétences de notre personnel.* » « *C'est en entrant chez elle que nous avons réellement vu que c'était une entreprise économique dotée d'une mission sociale* », confirme Paul Charles. Et d'ajouter : « *Nous-mêmes, nous insérons des jeunes en contrat d'apprentissage. Nous bénéficions bien d'une aide pour cela.* » Pascal Six, responsable de l'entreprise d'insertion nantaise ADC Propreté, a, lui aussi, réussi à se faire reconnaître comme acteur économique à part entière sur son bassin d'emploi. Avec le Syndicat des entreprises de nettoyage de l'Ouest, dont il est devenu membre, il a signé en 1995 une convention de partenariat. « *Cette convention,* souligne-t-il, *positionne bien notre rôle : nous n'avons pas pour objectif de fidéliser les personnes mais de leur permettre de réintégrer l'emploi. Et cela nécessite un accompagnement que les entreprises classiques reconnaissent ne pas pouvoir mettre en place.* » Et dans ce secteur, qui connaît des problèmes de recrutement et un fort turn-over, Pascal Six sait qu'il peut proposer « *des candidats opérationnels et motivés car l'entrée dans l'emploi normal représente pour eux une ascension sociale* ».

> « Permettre la réintégration de personnes nécessite un accompagnement que les entreprises classiques reconnaissent ne pas pouvoir mettre en place »

Ici et là, on prend petit à petit conscience de la complémentarité des deux types de structures et de la nécessité de travailler de concert. Dans l'Yonne, après plusieurs années de tensions, ID'EES 89 et la Fédération du bâtiment s'apprêtent à signer un « armistice ». La première va s'engager à ne plus répondre directement aux appels d'offres. La seconde à tout mettre en œuvre pour que cette entreprise d'insertion soit associée en cotraitance ou en sous-traitance aux marchés obtenus par ses membres et à ainsi lui assurer le même volume d'affaires. Au-delà d'une clarification sur la répartition des travaux, la fédération est bien consciente de l'intérêt qu'elle a à composer avec ID'EES 89, qui peut lui apporter un « *plus* » dans les affaires qui requièrent un mieux-disant social. « *Si les termes de la convention se concrétisent, nous allons pouvoir aller plus loin dans notre rôle de placement,* soulignent pour leur part les responsables d'ID'EES 89. *Les conflits antérieurs nuisaient à l'embauche de nos salariés.* »

Les entreprises d'insertion sont bien conscientes qu'elles ont elles-mêmes tout à gagner à un rapprochement avec les entreprises classiques. « *C'est nécessaire pour que nos marchés deviennent solvables et soient ainsi porteurs d'emplois* », affirme Marie-Line Martin, responsable d'Emeraude, qui a engagé une réflexion avec l'Association des horticulteurs et paysagistes de l'Yonne sur une répartition des tâches. Association qu'elle s'apprête d'ailleurs à faire entrer dans son conseil d'administration : « *Une entreprise d'insertion,* plaide-t-elle, *peut permettre aux entreprises classiques d'aborder de nouveaux marchés. Nous jouons un rôle d'incubateur car nous pouvons prendre du temps, tenter des expériences, ce qu'une entreprise ne peut pas faire pour des raisons de rentabilité.* »

Laetitia van Eeckhout

Le CIE télescope le dispositif

DIFFICILE de s'y retrouver dans le maquis des aides publiques, primes et autres exonérations accordées pour alléger le coût du travail. D'autant que, un dispositif chassant l'autre, les conditions, sous la pression du chômage, se font de plus en plus avantageuses pour les employeurs. Pas étonnant, dès lors, que la création du contrat initiative-emploi (CIE) le 1er juillet 1995 – apparu aux yeux des spécialistes comme le « *successeur* », en plus généreux, du contrat de retour à l'emploi (CRE) – ait ravivé les craintes de bon nombre de responsables d'entreprises d'insertion, inquiets de voir le nouveau dispositif réduire davantage encore le coût du travail sur les bas salaires dans les entreprises classiques. Pour mémoire, le CRE, institué en 1989, permettait aux chefs d'entreprise de percevoir une prime à l'embauche d'un montant qui ne pouvait excéder 10 000 francs, assortie d'une exonération des charges patronales pendant six mois.

Les conditions offertes dans le cadre du CIE sont nettement plus intéressantes pour les employeurs. Pour inciter ces derniers à recruter des chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE) ou d'autres exclus du travail (RMistes, demandeurs d'emploi de plus de cinquante ans, femmes isolées...), le CIE permet en effet de réduire le coût du travail de 40 % pour un salarié au SMIC.

DOUBLE AVANTAGE

Qu'il soit signé pour une durée indéterminée ou déterminée (au moins un an, au plus deux ans), ce type de contrat fait bénéficier l'employeur d'un double avantage : une prime de 2 000 francs par mois pendant deux ans au maximum – soit une aide publique de 24 000 francs par an –, assortie d'une exonération totale des cotisations patronales de Sécurité sociale (assurance-maladie, vieillesse, accidents du travail et allocations familiales) sur la partie du salaire ne dépassant pas le SMIC (6 250 francs brut) – soit un « cadeau » de 12 000 francs par an. A noter que, pour les chômeurs de plus de cinquante ans, l'exonération des charges est accordée jusqu'à la retraite. Au total, l'économie annuelle réalisée par l'entreprise sur un poste en CIE rémunéré au SMIC atteint donc la somme de 36 000 francs.

Par comparaison, l'aide forfaitaire annuelle accordée par le ministère du travail aux quelque sept cents entreprises d'insertion conventionnées (c'est-à-dire dotées d'une personnalité juridique autonome et travaillant selon une logique économique et sociale reconnue) s'élève à 38 000 francs par poste d'insertion à temps plein. Et ce quel que soit le nombre de salariés concernés : ainsi l'Etat contribue-t-il à financer 9 000 postes d'insertion par an, qui profitent *grosso modo* à 20 000 personnes.

En complément s'ajoute une subvention de la direction des affaires sociales qui atteint 7 000 francs par poste d'insertion. Sans oublier une réduction de 50 % des cotisations patronales de Sécurité sociale, soit une économie de 6 000 francs. Au total, l'aide annuelle apportée par l'Etat à un poste d'insertion représente donc une somme de 51 000 francs, contre 36 000 francs pour un CIE.

PHÉNOMÈNE DE MASSE

Une analyse par trop sommaire des chiffres conduirait à conclure que la différence joue en faveur des entreprises d'insertion. En réalité, les choses sont plus complexes. D'abord, le CIE est appelé à devenir un phénomène de masse puisque, en neuf mois, 218 475 contrats ont déjà été signés : l'enveloppe budgétaire allouée au CIE est donc beaucoup plus importante que celle destinée à financer les 10 000 postes d'insertion. Surtout, les faveurs accordées au titre du contrat initiative-emploi le sont sans aucune contrepartie de formation (contrairement au CRE). Les aides attribuées aux entreprises d'insertion sont en revanche justifiées par maintes contraintes qui constituent le prix à payer de la formation : sous-productivité, surencadrement pédagogique, taux élevé de rotation des salariés...

Secrétaire général du Comité national des entreprises d'insertion, Alain Bernier regrette aussi que « *les entreprises d'insertion ne bénéficient que d'une exonération de 50 % des charges patronales, alors que tout employeur classique a droit à une exonération de 100 % dès lors qu'il recrute un CIE* ». D'autant que les emplois d'insertion s'adressent généralement à des personnes en grandes difficultés, à qui il faut réapprendre à conjuguer travail et vie sociale. « *Au moins, le CIE peut-il être envisagé à la sortie d'une entreprise d'insertion* », note, un brin philosophe, Alain Bernier.

Philippe Baverel






Des PME signent l'armistice

Après l'ère des soupçons de concurrence dé[loyale], une complémentarité apparaît dans le bât[iment]

Permettre la réintégration de personnes nécessite un accompagnement que les entreprises classiques ne reconnaissent pas ...



GRÉGORY PICHLER

Certaines associations sont tentées de se replier sur elles-mêmes

D'autres, au contraire, essaient de constituer un passage de la marginalité à l'emploi

IMAGINÉE pour jouer un rôle de sas vers l'emploi, l'insertion se heurte – quelques rares exemples mis à part – à la raréfaction des débouchés dans les entreprises classiques. Du coup, les personnes issues des parcours d'insertion, mobilisées, formées, motivées, n'ont guère d'autre choix que de revenir à la case départ : aux portes des associations intermédiaires, des entreprises d'insertion et autres régies de quartier. *« Avec le temps, c'est de plus en plus une économie d'insertion qui se constitue, en secteur fermé sur lui-même »*, observent ainsi Guy Roustang, Jean-Louis Laville, Bernard Eme, Daniel Mothés, et Bernard Perret, dans leur ouvrage *Vers un nouveau contrat social* (Editions Desclée de Brouwer. 1996).

Face à cette impasse, comment réagissent les acteurs du *« laboratoire de la transformation sociale »*, comme on a souvent qualifié le monde de l'insertion ? Ne se sentent-ils pas tentés – ou contraints – de créer définitivement un « tiers secteur » d'utilité sociale, reconnu comme tel, et subventionné par les pouvoirs publics ?

Pour Guy Michel, directeur de l'Association pour le développement des services de proximité (ADSP), qui vise à créer des emplois durables, la question n'a pas de sens. *« Quelles sont aujourd'hui les activités marchandes qui peuvent se passer de subventions directes ou indirectes ? »*, demande-t-il, en donnant pour exemple le secteur automobile, soutenu par les primes Balladur et Juppé, ou encore le bâtiment, avec le prêt à 0 %. Pour lui, mieux vaudrait reconnaître que *« l'économie est devenue plurielle »*. Qu'elle comprend notamment l'« économie solidaire », que promeut l'ADSP dont les principaux animateurs sont Jean-Louis Laville et Bernard Eme, sociologues au Crida-LSCI (Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie).

Madeleine Hersent, directrice de l'Agence pour le développement de l'économie locale (ADEL), rejette aussi la notion de tiers secteur qui lui semble « *péjorative* ». Dans les quartiers sensibles, elle aide à la création de restaurants sous forme de coopératives où des femmes immigrées construisent leurs propres emplois. Ces restaurants reposent, eux aussi, sur une économie mixte car ils ne seront *« jamais viables »*, estime Madeleine Hersent. *« La vie, le lien social »*, qu'ils injectent dans ces quartiers désertés par les commerçants a en effet un coût, *« mais les pouvoirs publics ont du mal à intégrer cette notion »*.

Les structures d'insertion proprement dites ont-elles une autre vision de ce que pourrait être un tiers secteur ? En fait, il n'y a pas aujourd'hui de réponse. Seule certitude : ce milieu est désemparé. *« Je pense qu'il est résigné »*, ajoute même Bernard Eme. Les stratégies que ces acteurs adoptent face à la situation sont très diverses. Ainsi, l'association Coorace (Coordination des organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi), qui regroupe les associations intermédiaires (AI), mise sur la création d'emplois de proximité, qualifiés et sous statut de droit commun. Ses activités sont labellisées sous l'appellation de « Proxim'Services ». La Coorace incite également les AI à participer à la création de groupements d'employeurs, pour dégager des emplois en temps partagé. Enfin, le réseau milite en faveur de la réduction du temps de travail, comme l'indique Jean-Claude Le Maire, délégué général. Il s'oppose cependant à l'idée de tiers secteur, car cela reviendrait, dit-il, *« à accepter qu'il n'y a pas d'égalité du droit au travail pour tous les citoyens »*.

Dans ces structures, les personnes en contrat emploi-solidarité (CES) se succèdent. A l'opposé, des entreprises d'insertion (EI) cherchent à conserver en contrat à durée indéterminée celles qu'elles ont accompagnées en parcours d'insertion. Mais, de ce fait, les possibilités d'accueillir de nouvelles personnes en difficulté se restreignent. Autre tendance : des EI essaient de *« recréer le sas »*, observe Bernard Eme. Elles établissent ainsi des partenariats avec des entreprises classiques pour former des personnes en difficulté à des qualifications dont ces entreprises auront besoin d'ici trois ou quatre ans.

CASTES

Enfin, certaines associations s'aventurent sur les nouveaux gisements d'emplois (dans le domaine de l'environnement ou des services aux personnes). Elles recourent massivement aux CES sous la pression des collectivités locales. *« Un tiers secteur d'insertion se crée sur ces créneaux, où les gens réalisent des tâches aussi dignes que d'autres mais avec des sous-statuts, ou des statuts intermédiaires* , relève Bernard Eme. *« Depuis vingt ans, on construit un système de castes à l'indienne. Même avec des statuts de droit commun, un tiers secteur constituerait un sous-groupe qui ne communiquerait pas avec l'autre. »*

Quelles solutions reste-t-il ? *« Ceux qui travaillent dans le domaine de l'insertion ont le choix d'arrêter tout, en espérant que les publics en difficulté vont se révolter*, constate Jean-Marc Métin, ancien directeur de régie de quartier de Besançon, aujourd'hui chargé du suivi des parcours d'insertion dans le cadre du PLIE (plan local d'insertion par l'économique) de cette même ville. *C'est évidemment la politique du pire dont les premiers à pâtir seront les personnes en insertion*. » Pour Jean-Marc Métin, les dispositifs d'insertion ont au moins fait l'apprentissage d'une autre forme de travail qui ménage l'activité économique, les relations humaines, avec à la clé la promotion des personnes. *« Il ne reste plus qu'à laisser se développer ces dispositifs qui doivent donner à réfléchir aux secteurs économiques classiques. Et si les pouvoirs publics sont intelligents, ils les aideront à se développer. »*

Francine Aizicovici

Des plates-formes pour l'insertion

Plusieurs employeurs s'allient pour aider des jeunes en difficulté

PAS de doute : l'opération intitulée « plates-formes d'entreprises » concerne bien l'insertion de jeunes en difficulté. Des entreprises classiques s'y regroupent, pour accueillir en contrat de qualification après une période d'immersion préparatoire, de jeunes chômeurs qui n'avaient a priori aucune chance d'y trouver une place. Des garçons et filles au parcours chaotique qui savent lire, écrire, compter, mais qui n'ont ni qualification ni expérience des contraintes du travail. L'ANPE, les missions locales et les PAIO (permanences d'accueil, d'insertion et d'orientation) opèrent certes une sélection ; mais il s'agit principalement de repérer ceux et celles qui sauront saisir la chance qui leur est offerte.

Née de l'accord-cadre Renault-Etat de 1992 qui a amené la société nationale à s'impliquer dans la lutte contre l'exclusion, la démarche concerne désormais près d'une centaine d'entreprises de tous les secteurs. Avec le temps, grâce au savoir-faire acquis et transmis par Renault, elle a mûri et gagné en efficacité. Les participants ont su comprendre que ces jeunes, au bord de la marginalisation, avaient besoin d'un accompagnement en réseau par un correspondant de la PAIO, un tuteur dans l'entreprise ou un coordinateur de l'organisme de formation... Au jour le jour, chaque difficulté est prise en compte : logement, santé, moyen de transport, moments de découragement... Du coup, comme le souligne Véronique Thomas, coordinatrice emploi-formation à la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE) de Caen, *« l'entreprise n'a pas à assumer ces tâches auxquelles elle n'est pas préparée »*. Et l'on constate que les employeurs se disent quasiment tous très satisfaits de ces nouvelles recrues.

La seconde source de réussite tient au fait que l'accueil en entreprise fait l'objet d'une grande attention. Un tuteur est désigné mais le personnel dans son ensemble sait qu'il a à jouer un rôle. Le lien avec l'organisme de formation, le parcours d'acquisition des connaissances ont été soigneusement précisés. C'est d'autant plus important que la plupart de ces débutants préparent un CAP d'un nouveau genre qui fait une grande place aux attitudes comportementales : un CAP d'exploitation des installations industrielles (EII). Ce diplôme « révolutionnaire », créé en 1994, est l'un des supports les plus sûrs de l'opération. D'une part, il a été conçu pour rendre les jeunes aptes à travailler dans des branches très différentes, de l'agroalimentaire à la métallurgie, de la verrerie à la plasturgie. D'autre part, il prépare à un mode de travail débarrassé du taylorisme, axé sur l'initiative, la réactivité, le travail en équipe.

VIVIER

Les employeurs ont donc la satisfaction de se voir impliqués dans la construction du vivier de main-d'œuvre jeune et qualifiée dont l'économie locale a le plus grand besoin. Ils ont aussi le sentiment gratifiant de lutter contre le chômage. Le fait d'agir collectivement par le biais de la plate-forme leur permet enfin d'être épaulés pendant tout le processus de formation. Aucun ne s'est engagé à embaucher les jeunes après leur contrat de qualification, mais l'objectif est bien de tenter de les amener à l'emploi. Et de fait les jeunes sont de plus en plus nombreux à trouver du travail en fin de parcours.

Sans doute parce qu'elle s'appuie sur la dynamique du « local », la démarche semble désormais progresser d'elle-même : Véronique Thomas s'apprête à mettre en place dans la région de Bayeux une « plate-forme agricole inter-exploitants ». A Dieppe, Dany Thétiot, directrice de la formation à la chambre de commerce et d'industrie (CCI), Claude Rigoulot, le coordinateur emploi-formation, et Philippe Pondaven, le sous-préfet, voient affluer les demandes spontanées de participation. Bientôt il pourrait y avoir une plate-forme d'insertion des jeunes dans la vallée voisine de la Bresle, une autre dans le pays de Bray.

Marie-Claude Betbeder

dossier

Le Coq-Héron, un restaurant qui tient son rang

L'insertion réussie d'anciens exclus devenus cuisiniers et serveurs

UN décor de rêve pour un restaurant associatif. Le Coq-Héron s'est installé, voilà dix ans maintenant, dans de vieilles caves voûtées du quartier des Halles à Paris. Une exposition de tableaux égaie les murs. Le personnel, calme et souriant, évolue autour des tables, attentif aux désirs des clients. Rien dans l'attitude de ces jeunes gens ne laisse deviner qu'ils ont eu un parcours chaotique et douloureux. Enfants battus, ex-drogués, taulards ou RMistes, ils tentent ici de prendre un nouveau départ.

Entreprise d'insertion, Le Coq-Héron se veut un restaurant comme les autres : *« On ne cache pas notre statut, mais on n'en fait pas non plus un argument de vente. Les clients viennent avant tout parce qu'on fait un travail de bonne qualité »*, affirme avec force Monique Dugas, directrice du restaurant. Avec le chef cuisinier, Guy Lelaure, et le jeune responsable de salle, Olivier, elle encadre une équipe constituée de quatre salariés en contrat d'insertion et de trois jeunes en apprentissage, auxquels s'ajoutent des stagiaires de passage. Le fort turnover, dû au statut d'entreprise d'insertion, complique un peu la vie du restaurant. *« Les gens partent une fois qu'ils ont appris à travailler, et on les remplace par des nouveaux qu'il faut former. Mais ce sont des contraintes incontournables. »* Le Coq-Héron y fait face, comme toutes les entreprises du même genre, et s'en tire plutôt bien. En 1995, le restaurant a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 million de francs hors taxes et hors subventions, en légère régression par rapport à 1994, qui avait été une *« année exceptionnellement bonne »* (2,2 millions de francs). Mais qu'à cela ne tienne : *« 1996 devrait être une bonne année si elle continue sur sa lancée. »*

MOTIVATION

Pour démarrer ses activités, l'établissement a reçu un prêt de la Banque française du crédit coopératif (BFCC), remboursé en sept ans, ainsi qu'une subvention d'installation de 60 000 francs de la Fondation de France. Par ailleurs, une aide de la direction du travail et de l'emploi (DTE) et de la DASS de Paris est versée pour chacun des postes d'insertion. *« On aurait pu faire d'autres demandes de subventions auprès de la Mairie de Paris et du Fonds social européen. Mais nous préférons trouver des clients plutôt que des subventions. C'est beaucoup plus sain pour tout le monde »*, souligne Monique Dugas, qui a travaillé dix-huit ans dans le privé, pour la publicité, avant de se consacrer à l'insertion des jeunes, puis au Coq-Héron. Généralement, les jeunes et les moins jeunes arrivent au restaurant envoyés par les services sociaux. Parfois, ils se présentent seuls, comme Bettie, qui a trouvé l'adresse dans le guide d'insertion de la Ville de Paris. Le premier critère de recrutement est la motivation, même si pour les postes en cuisine on privilégie un peu ceux qui ont une expérience au « piano ». *« Mais, au fond, ce n'est pas capital. S'il y a une motivation réelle, un plaisir de faire, de fabriquer les choses, c'est suffisant »*, affirme Guy Delaure, qui joue avec le plus grand sérieux son rôle de maître d'apprentissage. En salle aussi, il y a un apprentissage à faire : comment se tenir, se déplacer, prendre une commande, échanger avec des adultes. Olivier, le jeune chef de salle, a été bien surpris le jour où il s'est rendu compte que certains ne savaient pas prendre une commande par écrit. Il lui a fallu consacrer quelques heures pour résoudre ce problème.

Pour l'équipe du Coq-Héron, l'insertion par l'économique n'est pas un vain mot. *« S'ils ont besoin d'aide, on peut leur donner des pistes, des adresses, discuter avec eux. Mais c'est avant tout la marche de l'entreprise qui les guide. Lorsqu'il y a un dysfonctionnement, si quelqu'un est trop souvent absent, c'est l'équipe qui réagit. Lorsqu'un apprenti ou une personne en contrat d'insertion se voit confier la responsabilité d'un stagiaire, cela le valorise et lui fait franchir une nouvelle étape »*.

Une fois l'intégration faite, quitter une entreprise à laquelle on a travaillé pendant dix-huit mois ou deux ans, dans laquelle on a établi ses marques, trouvé sa place, a quelque chose d'angoissant. *« Généralement, les derniers mois, la tension monte*, avoue Guy Delaure. *Cela ne les empêche pas de venir nous voir pour nous raconter les difficultés rencontrées, les solutions trouvées. »*

Catherine Leroy

tribune

L'entreprise joue sa légitimité face à l'emploi

par Dominique Thierry

CONTRAIREMENT à certaines idées acquises, on peut affirmer que s'est créé et développé en France, de 1975 à 1990, un pacte social dont les termes ont été assez fondamentalement différents de celui des fameuses « trente glorieuses » : reconnaissance progressive des contraintes économiques ; acceptation d'un rattrapage des retards de productivité accumulés au cours des décennies précédentes grâce à l'invention d'amortisseurs sociaux largement contractualisés, même si l'Etat y a joué un rôle prioritaire de chef d'orchestre et de financeur ; perception plus large des facteurs de compétitivité avec une remise en cause fondamentale, au moins intellectuelle, des organisations traditionnelles du travail et des pratiques de gestion du personnel basées prioritairement sur une trilogie « ancienneté-fidélité-sécurité ».

Ce pacte implicite, au sein d'une internationalisation de l'économie et de nouvelles stratégies des entreprises, impliquait qu'au bout du chemin la compétitivité assurée permettait de retrouver le plein-emploi. Sous réserve d'un prix à payer considérable pour certains secteurs, et d'un certain degré d'innovations au niveau local, les contraintes de la modernisation ont été acceptées, d'autant plus qu'elles se traduisaient par une discrimination générationnelle tolérable : des départs massifs de salariés dits « âgés » dans des conditions financières très favorables et des systèmes d'attente pour les jeunes. Le « bout du tunnel » maintes fois aperçu devait arriver ; il ne s'agissait donc que d'un mauvais moment à passer et que d'un problème de consensus collectif sur les allocations des ressources nécessaires pour gérer cette période de transition.

Au niveau externe, outre la prise en compte partielle de l'environnement local déjà évoquée, l'entreprise « système fermé » est devenue largement un système ouvert, en particulier sur sa relation aux systèmes éducatifs : partenariat écoles-entreprises, découverte (ou redécouverte) de l'apprentissage, innovations en matière de pédagogie d'adultes à l'occasion des grands plans de requalification interne, etc.

Au cours de cette période 1975-1990, les rôles respectifs des principaux acteurs se sont finalement assez facilement définis. Pour les entreprises, il s'est agi de faire de la « bonne compétitivité », entraînant, par voie de conséquence, l'amélioration des grands équilibres macroéconomiques et tout particulièrement celui de la balance commerciale. A l'Etat et aux syndicats a incombé de mettre au point les moyens de l'acceptabilité sociale de cette compétitivité. A l'Etat encore, avec un consensus fort des institutions patronales, d'améliorer le fonctionnement du système éducatif initial. Les collectivités territoriales, elles, dans le cadre de la décentralisation, ont été chargées d'apporter leur appui au développement de la formation professionnelle et d'éviter ainsi les « pénuries de compétence ». Enfin, aux salariés il a été demandé de changer leurs habitudes, d'être moins hexagonaux et de se former.

En forçant un peu le trait, on peut ainsi rappeler que dans cette période très consensuelle, aux explosions locales fortes et parfois très violentes près, les quelques dysfonctionnements constatés ne pouvaient venir que :

– soit du passé, par exemple « les bas niveaux de qualification » ;

– soit de comportements individuels peu civiques, par exemple « les faux chômeurs » ;

– soit de carences notoires des pouvoirs publics, par exemple « les nouveaux pauvres ».

L'une de mes conclusions est que ce pacte social a existé, mais a été brisé à partir de 1990, sous l'influence de deux phénomènes principaux.

D'une part, la tendance récessionniste de 1990 a provoqué un retour à des stratégies de management classiques : compétitivité par les seuls coûts ; croissance externe permettant une rentabilité rapide des capitaux investis ; plans sociaux qu'on ne pouvait plus qualifier, sauf exception, de rattrapage ; conditions de travail en dégradation ; préférence française pour la flexibilité externe au détriment de solutions alternatives de flexibilité interne, etc.

D'autre part, la déréglementation financière a progressivement fait confondre l'économie et la finance, au point de n'attribuer le terme « marchés » qu'aux seuls marchés financier et monétaire, au point de favoriser dans la distribution de la valeur ajoutée le capital au détriment du travail, au point de diminuer de façon constante la part consacrée aux investissements productifs dans la croissance nationale.

Du coup, les discours sont devenus plus flous, et les rôles plus confus. En effet, si la compétitivité est l'une des conditions nécessaires à la solution des problèmes de l'emploi, elle ne les traite pas de façon mécanique : on a commencé à parler vers 1992 d'une *« croissance plus riche en emplois »*, démontrant par l'expression même qu'elle ne l'était pas automatiquement. Dans ce cas, le rôle de l'Etat est-il seulement, comme dans la période précédente, d'aider à gérer les conséquences sociales des mutations économiques et technologiques ou devient-il aussi un rouage indispensable pour éviter une trop grande ou trop rapide substitution capital-travail, notamment par la diminution des coûts du travail ?

> « L'économie classique est-elle capable, compte tenu de ses contraintes, de créer autant d'emploi qu'il est nécessaire pour répondre aux besoins ? »

De surcroît, les restructurations – globalement légitimes dans la période précédente même si elles étaient difficiles à faire accepter – sont-elles toutes de même nature ? La polémique sur le « licenciement facile » et l'intervention des tribunaux de grande instance sur le fond – et non plus seulement sur la forme – des dossiers, introduisent bien cette distinction entre restructurations légitimes et restructurations illégitimes, en fonction, soit de critères généraux (par exemple, la surface financière du groupe d'appartenance), soit de critères locaux (par exemple, le poids économique d'une usine dans le tissu local).

Bien plus, une question plus fondamentale apparait depuis 1993 : est-ce que l'économie classique est capable, compte tenu des contraintes de la mondialisation et des réserves de productivité d'origine technologique, de créer autant d'emplois qu'il est nécessaire pour répondre aux besoins de la population active ?

Ma réflexion à cet égard, au milieu de la décennie 1990, n'est plus celle qui était dominante dans les milieux patronaux il y a dix ans sur le registre : *« L'entreprise est chargée de créer des richesse, l'emploi est une conséquence de la création de richesses. »* Cet adage, parfois apparenté à un sophisme, est une évidence ! Je souhaiterais en quelque sorte décaler la question de la façon suivante : *« L'entreprise peut-elle rester une institution légitime dans un contexte où la question de l'emploi n'est pas traitée ? »* Ma réponse est totalement négative, et il s'agit de ma seconde conclusion essentielle, celle-ci relative à la période 1990-1995 : même si l'entreprise n'est pas le bouc émissaire de tous les maux de la société, elle est redevenue largement illégitime parce que l'emploi ne se trouve pas au bout de la compétitivité restaurée !

L'incontournable implication de l'entreprise par rapport à l'emploi ne me semble donc plus être un débat sur un « rôle par nature » (au sens : est-ce que l'entreprise est responsable de l'emploi ?), mais un débat sur « son rôle par nécessité » (au sens : est-ce que l'entreprise peut être légitime sans cette implication ?).

Ce débat est déjà évoqué, sinon amorcé, à travers cette notion vague et soumise à tous les effets de médiatisation de « l'entreprise citoyenne ». Si sous cette notion on ne met qu'une série d'actions (voire de seules annonces sans actions !) marginales autour desquelles se bâtit une communication externe sans politique définie, il est clair que cette notion n'ira pas loin et sera à ranger dans la panoplie des gadgets managériaux inventés depuis vingt ans.

S'il s'agit d'un commencement d'inversion des rapports entre l'économique et l'emploi, où l'emploi, pour des raisons de nécessité sociétale, devient un objectif en soi et non une résultante, on peut espérer quelques perspectives significatives pour les années à venir !

Dominique Thierry *est délégué général de Développement & Emploi*

lectures

Critique d'un modèle

LES ILLUSIONS DU MANAGEMENT
de Jean-Pierre Le Goff
Éditions La Découverte, 138 p., 85 F.

LE sociologue Jean-Pierre Le Goff s'en prend bille en tête au *« management moderniste »* des ressources humaines *« aujourd'hui en crise ouverte »*. Au nom *« du fantasme d'une entreprise consensuelle et homogène »*, celui-ci aurait *« entraîné la déstabilisation des individus et des collectifs de travail, développé le mal-être et le désarroi »*. Et son vocabulaire *« faussement savant »* a maintenant ses entrées à l'université et à l'école où l'on évalue désormais les *« compétences transversales »*.

La critique est rude mais en bonne partie fondée. En particulier quand elle débusque les ambiguïtés d'une volonté d'implication qui *« tend à nier les rapports de pouvoir au sein de l'entreprise »* alors, qu'évidemment, ils existent bel et bien. *« Pourquoi faudrait-il à tout prix que des salariés adhèrent à des orientations et à des choix sur lesquels ils n'ont guère de prise ? Pourquoi faudrait-il faire comme si, dans l'entreprise, tout le monde était ou devrait être pareillement concerné et responsable ? »* Ces questions méritent d'être posées. Par conviction ou simplement par réalisme ; pour éviter des désillusions comme celles qui ont suivi la rédaction de projets d'entreprise magnifiques. On lit aussi avec intérêt la défense de l'identité professionnelle et de la culture de métier, structurantes pour les salariés. Les remplacer par la seule référence au service à rendre aux clients peut en effet constituer une *« fuite en avant »* porteuse de malaise.

L'auteur parvient à poser ses banderilles sans tomber dans la référence passéiste. Mais même si on partage son souci de *« retour au bon sens »*, son propos paraît moins original quand il s'efforce de tracer des *« pistes alternatives »* à destination de l'encadrement. Affirmer, par exemple, que celui-ci doit développer des capacités d'écoute, d'analyse, de synthèse ne renouvelle pas vraiment le sujet. Dommage.

Daniel Urbain

Panorama juridique

DROIT DE L'EMPLOI
Dalloz. 1 172 pages, 474 F.

Si le contrat de travail et le licenciement font l'objet d'une littérature abondante, les textes exhaustifs sur les mesures d'insertion, l'indemnisation du chômage ou encore les aides au reclassement sont nettement moins nombreux. Cet ouvrage entend combler cette lacune en prenant pour axe *« l'ensemble des données juridiques qui permettent d'aborder le problème de l'emploi et du non-emploi »*. Ce panorama complet décortique notamment les dispositifs d'incitation à l'embauche, les limites à la liberté de recrutement, les impératifs à la mise en place d'un plan social. Les institutions publiques chargées de l'emploi sont décrites et leur rôle précisé.

Intégrer les jeunes

LA FORMATION DES TUTEURS ET DES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE
de Guy Sabon,
ESF éditeur, 230 p., 135 F.

On estime à 425 000 le nombre de salariés assumant des compétences tutorales dans les entreprises françaises. Mais ils n'ont pas toujours été préparés à ce rôle. Guy Sabon fait le point sur cette fonction de « tuteur » et met l'accent sur les sélections et les formations. Il décrit aussi les outils dont ils peuvent se servir en matière de communication, de motivation, de pédagogie, d'autocontrôle de leurs interventions. Des exercices pratiques leur sont proposés en ces domaines de même que pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action.

en bref

RENCONTRES

■ INSERTION
Les 6es Rencontres nationales de l'orientation et de l'insertion professionnelle se dérouleront à Niort (Deux-Sèvres) du 28 au 31 mai et auront pour thème les sujets suivants : « Le travail se réduit-il à l'emploi ? Où est le vrai travail ? Quel est l'avenir du travail ? » Cinquante conférenciers de France et de l'étranger doivent s'adresser à un public composé de praticiens, chercheurs, universitaires, formateurs, psychologues et responsables des ressources humaines.
Contact : Association Orient'action. Tél : (16-1) 49-32-46-30.

■ CONFÉRENCE
Le club Stratégies du management, animé par le sociologue d'entreprise Henri Vaquin et Yvon Minvielle, organise le 16 avril, à la Maison de la chimie, une journée d'analyse « à froid » des événements sociaux de novembre-décembre 1995. La parution de leur livre *Le Sens de la colère. Opportunités et perspectives* (Stock), consacré au conflit, donnera lieu à des échanges de réflexion entre experts, syndicalistes, dirigeants d'entreprise et personnalités politiques.
Club Stratégies du management, 14, rue Falguière, 75015 Paris. Tél. : (1) 47-34-26-36 ; télécopie : 45-66-50-30.

INITIATIVES

■ COUP DE POUCE A L'EMPLOI
Le Crédit mutuel vient de lancer à l'intention des artisans qui créent des emplois un crédit moins cher baptisé « Crédemploi ». Ce crédit comporte une réduction de taux d'au moins 0,45 % par rapport aux prêts bancaires aux entreprises sur ressources Codevi. Cette réduction est accordée pour tout investissement réalisé par un artisan, dès lors que cette opération s'accompagne au moins d'une création d'emploi ou d'une formation qualifiante.

Critique d'un modèle

Panorama juridique

Intégrer les jeunes

RENCONTRES

INITIATIVES

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS



(GROUPE PINAULT - PRINTEMPS - REDOUTE), LEADER MONDIAL DE LA DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE BASSE TENSION, IMPLANTÉ DANS LE MONDE, RENFORCE LE POTENTIEL DE LA DIRECTION DES SYSTEMES INFORMATIQUES.

AFIN D'APPORTER À SES DIFFÉRENTS SITES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX, LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE ET DE MOYENS POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DU GROUPE, UN SCHÉMA DIRECTEUR A ÉTÉ LANCÉ DEPUIS 3 ANS (INSTALLATION DANS CHAQUE SITE D'UNE ARCHITECTURE CLIENT/SERVEUR). LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION SOUHAITE DONC RENFORCER SON ÉQUIPE EN INTÉGRANT DES :

Consultants formateurs «junior»

Vous interviendrez sur la conception, le développement et la mise en place des différents programmes de formation nécessaires aux utilisateurs des systèmes d'information des entités du Groupe.

Vous justifiez d'une première expérience de mise en place ou d'assistance d'un projet d'envergure, dans un contexte de décentralisation. Vous possédez une bonne connaissance du négoce ou du service, en Entreprise.

L'anglais est impératif et une troisième langue européenne sera appréciée.

Des opportunités dans les différentes entités européennes étant envisageables (Allemagne en premier lieu), ces postes sont ouverts aux candidats étrangers, maîtrisant parfaitement le français.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence LM/451 à notre Conseil - Lydia Troalen - ORYADE
16, avenue Hoche - 75008 PARIS.

oryade
Conseil en Ressources Humaines
Membre de Syntec

CHEF DE SERVICE

Systèmes d'Information

Un tempérament d'opérationnel Animateur et Réalisateur

Une entreprise du secteur agro-alimentaire (1200 personnes, CA 3 milliards, plusieurs sites) recherche son Chef du Service d'Information.

Il sera chargé d'élaborer le plan de développement informatique et de conduire sa mise en oeuvre tant en ce qui concerne l'informatique de gestion que l'informatique industrielle en suivant les projets depuis les études d'organisation en amont jusqu'à la formation des utilisateurs.

Il animera une équipe étoffée.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (Bac+5) ayant 5 ans d'expérience dans un environnement client/serveur, base de données relationnelles, programmation objet (la connaissance des réseaux micro et des AS 400 est vivement souhaitée).

Outre ses solides compétences techniques et ses capacités de management, il aura de réelles qualités de dialogue, d'anticipation, d'esprit d'équipe et il saura adhérer à une culture d'entreprise forte.

Poste ville Ouest de la France.



Ecrire sous réf.
15B 2857 6M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

FILIALE DU GROUPE LVMH,
LEADER SUR SON MARCHE,
6 MILLIARDS DE FRS DE CA,



UN PARC DE 600 MICROS CONNECTES,
30 SERVEURS, 10 RESEAUX INTERCONNECTES,

recherche son

ARCHITECTE RESEAUX

Au sein du Département Systèmes d'Information, vous aurez la responsabilité :

- de la supervision et de l'administration des réseaux existants,
- de l'étude et de la proposition des évolutions des équipements et des outils d'administration associés,
- de la coordination des interventions des fournisseurs extérieurs.

Ingénieur Grande Ecole, votre expérience de 2 à 4 ans vous confère de solides compétences techniques : réseaux locaux, serveurs réseaux, accès aux systèmes centraux. Vous possédez en outre des connaissances en télécommunications et téléphonie. Autonome, d'une grande disponibilité, vos aptitudes à la résolution de problèmes vous permettront de prendre la pleine mesure de votre fonction au sein d'un groupe à forte renommée internationale.

Les contacts internationaux liés à ce poste basé à Cognac nécessitent la pratique courante de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature, en mentionnant la référence DSI/01, à Hennessy - Département Ressources Humaines - Rue de la Richonne - 16101 COGNAC Cedex

Filiale de MATRA HACHETTE et d'ERICSSON, MET COMMUTATION propose aux opérateurs de télécommunications des solutions clés en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles et large bande.

Notre entreprise et ses équipes au service des opérateurs renforce ses compétences autour de nouvelles technologies et recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités large bande (ATM)

RESPONSABLE SERVICE LOGICIEL TEMPS REEL (Réf. RDL/01)

Au sein d'une équipe d'une vingtaine d'Ingénieurs spécialisés (Temps réel ou Exploitation) que vous animez, vous prenez la responsabilité directe des projets majeurs du service, tant au niveau des choix techniques que dans les moyens mis en œuvre (architecture, plateforme, environnement, méthodes de développement). Vous entretenez à ce titre des contacts fréquents avec vos interlocuteurs internes ou externes.

De formation Ingénieur, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans d'encadrement dans le domaine des télécommunications et dans le développement des logiciels temps réel. Vos capacités d'analyse et de synthèse et une bonne méthodologie sont indispensables.

SPECIALISTE OUTILS & METHODES LOGICIEL (Réf. OML/01)

Vous êtes responsable de la cohérence et de la convergence des développements logiciels. Dans ce cadre, vous proposez les plateformes, outils et méthodes adéquats et en assurez la mise en place.

Suivant vos compétences et motivations, vous pourrez prendre la responsabilité directe d'un projet.

Une expérience de 5 ans dans le domaine des logiciels temps réel en télécommunications est indispensable.

Nos développements logiciels temps réel et d'exploitation sont réalisés en langage C ou C++, sous UNIX ou CHORUS. La connaissance de L'ATM sera appréciée.

Une bonne maîtrise de l'anglais et un bon relationnel sont indispensables pour ces deux postes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Jean-Paul Durand

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy Cedex

MET
MATRA - ERICSSON

DES HOMMES AU SERVICE DE LA COMMUNICATION

SECTEURS DE POINTE



Première société spatiale européenne en très forte croissance à l'exportation, MATRA MARCONI SPACE est présente sur les grands marchés spatiaux civils et militaires : SPOT 5, TELECOM, ARIANE 5, HELIOS 2. Pour réaliser et développer nos grands projets, nous faisons appel aux technologies les plus avancées dans le domaine de l'électronique.

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

ESE - ENSI - INSA - CENTRALE

En rejoignant nos équipes du secteur Équipement Electronique comme Ingénieur de Conception, Ingénieur d'Essais, Ingénieur Qualité, Chef de projet équipement ou Technologue ; du secteur Composants comme Ingénieur Composants Projet, Responsable d'Affaires ou Expert, vous interviendrez dans les domaines les plus pointus : Asics numériques, électronique de puissance, traitement du signal, MCM, micro-électronique... Rigoureux et créatif, vous mettrez autant de passion à réaliser qu'à imaginer. Si vous souhaitez mesurer vos compétences à l'exigence d'un environnement professionnel reconnu pour son haut degré d'expertise et sa capacité d'innovation, vous trouverez chez MATRA MARCONI SPACE les moyens nécessaires pour exprimer, développer et élargir vos talents.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM/IE à Didier RIVRON MATRA MARCONI SPACE - Direction des Ressources Humaines - 37, avenue Louis Breguet 78146 VELIZY VILLACOUBLAY.

MATRA MARCONI SPACE

R É U N I R   L E S   H O M M E S   D E   T A L E N T



Ingénieur de haut niveau - secteur pétrolier

TEUCHOS
Société d'ingénierie (400 ingénieurs fin 95, + de 500 prévus fin 96) intervenant dans les domaines aéronautique, automobile, ferroviaire, naval, télécom, énergie et pétrole, recherche un nouveau collaborateur pour sa filiale CSN :

INGENIEUR SPECIALISTE EN ACQUISITION ET TRAITEMENT DE DIAGRAPHIES

- Après 10 années d'expérience minimum sur le terrain et/ou en centre de calcul, vous maîtrisez les formats du secteur pétrolier et de l'informatique.
- Votre disponibilité, votre goût du travail en équipe, votre sens de l'organisation, du relationnel et votre efficacité soutiennent votre volonté d'implication et de réussite au sein d'une PME à vocation de service.
- Votre mission consiste à encadrer et participer aux travaux d'équipes tournées vers le service (digitalisation, traitement et correction de bandes, interprétation, développement de logiciels métier ...) pour le compte de clients en France et à l'étranger.
- Poste basé à Paris ou à Pau.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, curriculum vitæ détaillé) sous référence LM-11 à *Teuchos Exploitation, 6 avenue du Général de Gaulle, 78000 Versailles.*

MEDIAPA

REIMS

JEUNE INGENIEUR ELECTRICITE

Avec près de 5500 personnes et plus de 2 milliards de C.A., le Groupe des Apave est leader du contrôle technique réglementaire en France. Il est largement présent dans les domaines de l'assistance technique, du conseil et de la formation professionnelle.
L'APAVE PARISIENNE, principale entité du Groupe, vous propose d'intégrer son agence de **Reims**.

De formation SUDRIA, ESIEE..., vous êtes débutant ou doté de 2 à 5 ans d'expérience acquise en bureau *d'études ou entreprises d'installations électriques.*
Rattaché au responsable d'agence, votre excellent relationnel vous permettra de vous intégrer à l'équipe "Electricité" (20 personnes).

Vous savez travailler en autonomie afin d'effectuer sur votre région des missions de contrôle et d'assistance technique dans le domaine des installations électriques.

Notre carte de visite réputée et votre sens du conseil sont propices à un développement de carrière.
Une voiture de société est prévue.

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec c.v. et *photo en précisant vos prétentions, sous référence* 9579/M à APAVE PARISIENNE, Direction des Ressources Humaines, 17 rue Saineuve 75854 Paris Cedex 17.
Fax (1) 40.54.57.99.



AXIAL

THOMSON VIDEOGLASS
(700 personnes), filiale de THOMSON multimedia, l'un des leaders mondiaux de l'électronique grand public, fabrique dans son usine certifiée ISO 9002 située près de Fontainebleau (100 km sud de Paris) des verres techniques de grande complexité.

Jeune ingénieur procédés fusion

Intégré dans une équipe process composée d'ingénieurs de haut niveau, vous avez la responsabilité d'étudier et d'améliorer différents aspects du process verrier à chaud. Vous participez à l'optimisation, à la fiabilisation et à la maîtrise de notre procédé de fusion.

De formation supérieure en chimie (ingénieur ESPCI, Chimie Paris ou équivalent), vous avez une spécialisation en matériaux ou thermique ou génie des procédés. Une expérience dans une industrie à feu continu serait un plus apprécié.

Cette opportunité qui comporte une dimension internationale nécessite une bonne connaissance de l'anglais. Elle vous permettra de vous former, de vous exprimer et d'évoluer dans un environnement stimulant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. CJ/MD à Euro RSCG Futurs, 2 rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

THOMSON MULTI MEDIA

Nous sommes leader sur le marché des composants d'emballage destinés à la cosmétique, à la parfumerie et à la pharmacie (CA : 1 milliard de francs). Dans le cadre de notre forte croissance, notre Direction Technique Cosmétique basée en Normandie (100 km de Paris) recherche un jeune :

CHEF DE PROJET INTERNATIONAL (H/F)

AM / MINES / INSA / ENSI ...

Missions et Responsabilités

Après une formation de 6 mois à nos produits (pompes, valves, pulvérisateurs), et à nos moyens de production (moulage, machines d'assemblage) vous prenez en charge la conception et le développement d'un nouveau système de conditionnement spécifiquement adapté à l'industrie cosmétique. Vous vous appuyez sur un outil CAO performant (CATIA) pour concevoir les nouveaux produits en suivant 4 étapes clés : études, prototype, préserie, industrialisation. Homme de dialogue et de technique, vous constituez votre groupe de projet (qualité, production, méthodes,...) et entretenez des relations suivies avec les clients.

Profil et Offre

A 25 ans environ, vous êtes ingénieur à dominante mécanique. Créatif, vous disposez idéalement d'une première approche de la conception d'objets produits en grande série. La connaissance du moulage des pièces plastiques serait fortement appréciée. Le cadre international de cette mission rend indispensable la pratique de l'anglais. Enthousiaste, vous disposez d'un bon esprit d'analyse, et aimez fédérer les compétences. Notre groupe offre de larges perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

PREMIERE Ligne

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 5003 à : **PREMIERE LIGNE** - 54, avenue du Général Leclerc 92513 Boulogne Cedex - Fax : 46 05 00 34



Union des Groupements d'Achats Publics, 925 personnes, 7 milliards de C.A. recherche pour son siège social à Champs sur Marne (77), proche R.E.R. un :

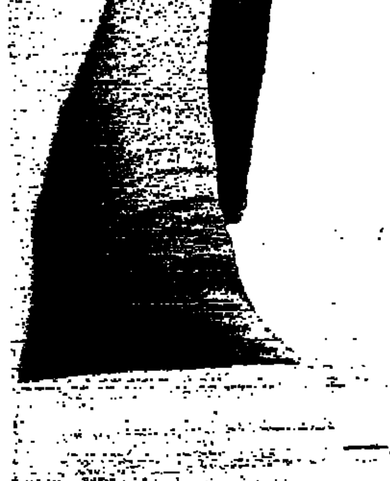
INGENIEUR QUALITE CONFIRME

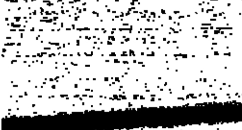
Rattaché au Directeur Qualité et en relation avec une quinzaine de Responsables Qualité au sein des différentes Directions, vous participerez activement à l'implantation d'un système d'Assurance Qualité, en vue d'une certification ISO 9000 dans 3 ans.

Dans ce cadre, vous serez chargé de la mise en place, de la maintenance et du développement du système documenté (manuel qualité, procédures, etc...) ainsi que du système d'audit qualité.

De formation supérieure, vous justifiez impérativement d'une expérience d'environ 5 ans dans une fonction similaire en milieu tertiaire, industriel ou public, avec une mise en oeuvre réussie des normes ISO 9000.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à l'**UGAP** - DRH-EC - 1, Boulevard Archimède - Champs sur Marne - 77444 MARNE LA VALLEE Cedex 2.

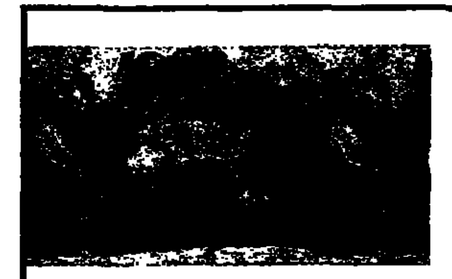




LES DIRIGEANTS

GESTION – FINANCE

GESTION-FINANCE



L'Ouverture Ernst & Young

Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur performances, le reengineering des processus et la conduite du changement, en les faisant bénéficier de toute la ressource d'innovation et d'expertise de son réseau mondial, c'est la vocation d'Ernst & Young, leader mondial de l'Audit et du Conseil.
Le très fort développement de nos activités de conseil dans la Banque nous conduit à rechercher des :

Managers / Senior Managers

Experts des domaines suivants :

- **Moyens et systèmes de paiement**
- **Systèmes de places nationaux ou internationaux**
- **Organisation et systèmes d'information bancaires**

■ A 32/38 ans environ, diplômé d'une Grande Ecole, vous avez démontré vos compétences en conduite de projets, analyse de process, réflexions stratégiques, au sein de Banque(s), de SSII bancaires et/ou de Cabinet(s) de Conseil.

■ Autonome et enthousiaste, vous avez exercé des responsabilités d'organisation et de management, et appliqué des approches de gestion de projet. Votre rigueur et votre excellente capacité de communication, écrite et orale, vous permettent d'imposer naturellement votre expertise auprès des comités de direction et des consultants.

■ Vous participerez au développement et à la réalisation de missions de conseil auprès de banques et d'établissements financiers, notamment dans les domaines suivants :
- Evolution des moyens de paiement,
- Réforme de Place,
- Nouveaux systèmes de paiement,
- *Relation globale client.*

■ Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution ainsi que la possibilité de découvrir des techniques nouvelles, des outils et des méthodologies développées par Ernst & Young au niveau international.

Bien sûr, vous maîtrisez parfaitement l'Anglais.

Pour ces postes basés à **PARIS**, très vite parlons de votre avenir au sein d'Ernst & Young. Merci d'adresser sans tarder votre candidature : lettre, CV, photo et rémunération actuelle, sous la réf. EYC965/M, à Monique HERBET - ERNST & YOUNG CONSEIL - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 Paris-La Défense 2.

ERNST & YOUNG CONSEIL

Austin Knight - Carré Turenne - Photo FOTOGRAM-STONE



DIRECTEUR D'AGENCE

ANGLAIS COURANT — ***PARIS***

Vous : *à environ 30 ans, de formation supérieure Grande Ecole de Gestion ou de Commerce (I.E.P., ESSEC, Sup de Co...) avec une spécialisation en Finance, vous nous apportez au moins 5 ans d'expérience - dont 1 à 2 ans d'animation d'équipe - en tant que responsable d'un centre de profit dans la vente de services : marché bancaire, gestion de patrimoine, crédit à la consommation... Vous avez une personnalité charismatique d'"entrepreneur" commercial et souhaitez évoluer dans un environnement réellement international qui vous confère plus d'autonomie et récompense la performance.*

Nous : *vous confierons la responsabilité de l'organisation, de l'animation et du développement commercial d'une de nos agences principales sur Paris, dans laquelle vous représenterez notre image et nos intérêts en participant à la vie sociale et économique de votre marché. Notre groupe privilégie le développement de ses collaborateurs par des formations de qualité et d'excellentes perspectives de carrière. Une rémunération attrayante, ainsi que de nombreux avantages sont proposés dans cette fonction.*

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 66.3788/LM, portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval



CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE

Le Conseil général de l'Eure
à 100 km de Paris
au cœur de la Normandie
recherche un

GESTIONNAIRE DE LA DETTE

Au sein de la direction des Finances, vous assurez le suivi des emprunts et de la trésorerie. Pour cela, vous préparez les négociations avec les organismes financiers : établissement du cahier des charges des consultations, examen des propositions, en liaison directe avec le directeur des finances.

Par ailleurs, vous avez à analyser la situation financière des demandeurs de garanties d'emprunts.

Votre formation, de niveau BAC +3, a été complétée par une première expérience dans une collectivité locale, ou dans le secteur bancaire.

Vous maîtrisez, si possible, l'outil informatique (tableur, logiciel de gestion des dettes : LOAN Expert).

Le poste est à pourvoir le 1er juin prochain de préférence par voie de mutation ou de détachement d'un fonctionnaire de catégorie A.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre de motivation, CV et photo sous la référence GC03 à Monsieur le Président du Conseil général - Direction des ressources humaines - Hôtel du Département - Boulevard Georges Chauvin - 27021 EVREUX Cedex - Tél : 32 31 50 13.

Austin Knight - Carré Turenne

Organisateur
Coordinateur du schéma directeur

Nous sommes un établissement financier de premier plan, et conduisons actuellement un schéma directeur des systèmes d'information afin de développer et de fidéliser notre clientèle, et de réussir le déploiement de nos activités à l'international.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous référence SD/NG à notre conseil EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

Au sein d'une équipe légère chargée de garantir la cohérence des systèmes d'information de notre Etablissement et *la coordination du schéma directeur*, vous prendrez en charge le domaine Titres/Marchés de capitaux (valeurs mobilières, TCN, produits dérivés...).

Vous validerez les choix d'architecture fonctionnelle, préparerez les arbitrages entre les métiers et réaliserez des études ponctuelles à la demande du directeur des systèmes d'information.

Vous avez 3/5 ans d'expérience en organisation dans le domaine bancaire et financier, avec une forte culture titres. Votre indépendance d'esprit, votre maturité professionnelle vous permettront de contribuer efficacement à ce projet stratégique.



EUROGROUP PARTICIPATIONS

MEDIA SYSTEM — Jonction

GRANDE BANQUE FRANÇAISE

Notre capacité à innover dans de nombreux produits et services bancaires s'appuie sur de fortes compétences humaines et l'utilisation des technologies les plus avancées.
Le professionnalisme et le dynamisme de nos équipes sont reconnus par l'ensemble de nos clients. Nous souhaitons intégrer un

RESPONSABLE DE DOMAINE
Moyens de Paiement

Mission :
Responsable d'une équipe de 15 personnes, vous êtes garant, de la cohérence technique et fonctionnelle des projets dont vous avez la charge au sein de notre système d'informations. Vous en assurez la planification, la gestion des ressources et des budgets et avez un rôle important de conseil auprès de nos utilisateurs.

Profil :
De formation bac + 5/ingénieur et agé d'environ 35 ans, vous possédez 10 ans d'expérience dont 5 en conduite de projets au sein d'une grande banque à réseau avec l'encadrement d'une équipe significative. Vous maîtrisez sur le plan fonctionnel les moyens de paiement domestiques (chèques, virements/prélèvements, LCR, SIT...) dans un environnement grands sytèmes IBM.

Votre autonomie, votre sens de l'engagement ainsi que d'excellentes capacités à communiquer vous permettront de réussir dans cette fonction et d'évoluer dans notre groupe.

Pour ce poste basé à Paris, nous vous remercions d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence RDMP495 à notre conseil EUROSERV, 121, bd Diderot 75012 Paris.



EuroServ

Très grande entreprise du secteur énergétique, nous vous proposons de rejoindre le Département « Audit du Groupe » de notre Direction Financière.

Auditeur de groupe industriel

Nous entendons vous confier la réalisation, seul ou en équipe, d'audits récurrents ou ponctuels dans les filiales françaises et étrangères du Groupe que nous construisons pour demeurer un acteur de premier plan dans notre secteur.

Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, à 30 ans environ, votre expérience dans ce domaine (cabinet et/ou entreprise) ainsi que votre adaptabilité, votre ténacité, votre sens des relations interpersonnelles et de l'analyse des problèmes, votre capacité de travail et d'initiative alliés à votre maîtrise de deux langues étrangères (dont l'anglais) vous permettront d'être rapidement *opérationnel.*

Pour ce poste basé à Paris, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. OSM 104, à Média System, 6, impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Au cœur de l'économie — *auprès de chaque client*

Paris Ile-de-France

CHARGÉS D'AFFAIRES PME ET GRANDES ENTREPRISES

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France confirme son implantation en région parisienne : 273 agences, 5 150 collaborateurs.



Au sein de la Direction des Entreprises, vous êtes l'interlocuteur privilégié des clients "Entreprises" dans tous les domaines : épargne, crédit, produits et services du Groupe.

A ce titre, vous prospectez et développez un portefeuille de clients. Vous réalisez le montage de dossiers de financements et les décidez dans le cadre de vos délégations.

Vous exercez ce métier depuis 3 à 5 ans dans un établissement bancaire et vous souhaitez à terme évoluer au sein d'un Groupe dynamique vers des fonctions d'encadrement d'équipes commerciales.

En *complément* de votre formation supérieure, un diplôme professionnel bancaire serait apprécié.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CA/LM au Service Recrutement, Crédit Agricole Ile-de-France, 26, quai de la Rapée, 75012 Paris. Discrétion assurée.

L'Imagination dans le bon sens

NO Communication

La filiale française d'un important groupe industriel anglosaxon recrute dans le cadre de la mise en place d'une comptabilité industrielle son

Chef de projet

Paris — **300/350 KF**

Rattaché au DAF et en relation avec les différentes directions opérationnelles, vous êtes le responsable de l'élaboration du projet jusqu'à sa mise en oeuvre.

Après une analyse fonctionnelle des besoins des différents utilisateurs, vous établissez le cahier des charges et étudiez les différentes solutions. Vous élaborez le budget prévisionnel et effectuez le suivi financier de cet investissement. Vous assurez la mise en place de la solution retenue (tests, paramétrage) et formez les utilisateurs.

Agé d'environ 35 ans, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou d'Ingénieurs vous justifiez d'une expérience réussie de la mise en oeuvre de systèmes comptables au sein d'un groupe industriel ou d'un cabinet de conseil.

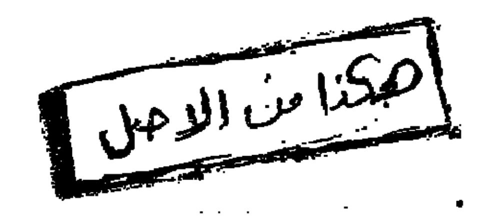
Vous parlez l'anglais couramment.

Votre dynamisme et vos qualités seront les garants de votre réussite dans la conduite de ce projet mais également de votre évolution au sein de ce groupe performant.

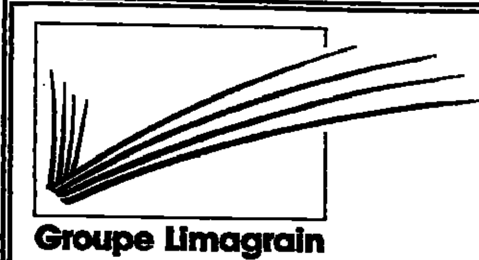
Adressez CV + photo + rémunération actuelle à **Amaury Destailleur, Michael Page Finance, Banque & Comptabilité**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois-Perret, ou **tapez votre CV sur le 36.17 MPage**, sous la référence : AD13569

MP

Michael Page Finance, Banque & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier



GESTION-FINANCE



Le Groupe Limagrain
(5800 personnes pour un chiffre d'affaires de 4,3 Milliards)
recrute pour sa branche d'activité
Semences de Grandes Cultures
(recherche, production et commercialisation)

Un DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Membre du Comité de Direction de cette branche (800 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,4 Milliard, dont 60% à l'International), vous assurerez la responsabilité administrative et financière de la holding de la branche, avec l'aide d'une équipe d'une quinzaine de personnes, et prendrez en charge la coordination et le suivi de la gestion des filiales.

A environ 35 ans, titulaire d'un diplôme de Grande Ecole (type HEC, ESSEC, ESCP, IEP, etc...) vous avez acquis une expérience solide dans les domaines du contrôle de gestion, du développement stratégique ou de la gestion financière. Vous avez participé à des opérations de fusion/acquisition et vous maîtrisez la comptabilité anglosaxonne. Enfin, vous êtes bilingue anglais.

Vous souhaitez donner une autre dimension à votre carrière en intégrant le troisième groupe semencier mondial ?

Venez nous rejoindre et adressez votre candidature (lettre + CV) à
Mme Landy - Service Recrutement - Groupe Limagrain - BP 1 - 63720 Chappes.

CORALMA INTERNATIONAL
recherche son
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT ADMINISTRATIF ET FINANCIER
pour MADAGASCAR

Notre filiale malgache produit 2 milliards de cigarettes par an et emploie environ 700 personnes. Afin de superviser fonctionnellement les équipes financières et comptables des filiales opérationnelles de la région nous créons le poste de Directeur Général Adjoint Administratif et Financier. Votre mission est d'assurer un meilleur contrôle des différentes sociétés selon les normes du groupe.

A ce titre, vos principales responsabilités sont : le contrôle du processus budgétaire, la centralisation du reporting et la présentation au siège, le suivi des clôtures semestrielles et annuelles, la gestion de la trésorerie et des relations avec les banques, la supervision des questions fiscales et juridiques ainsi que le renforcement du contrôle interne.

Agé d'au moins 35 ans, vous êtes diplômé d'une école de commerce et avez déjà assumé des responsabilités élargies de direction financière afin de pouvoir maîtriser rapidement tous les aspects techniques et humains de ce poste.

L'expérience de l'expatriation sera pour vous un atout.
Le poste est basé à Tananarive, Madagascar.

Rémunération attrayante.

Merci d'adresser votre CV et une lettre manuscrite sous réf: 3093 à notre conseil:

FAIRWAY Horizon Financier
40 rue La Pérouse 75116 Paris.

CORALMA INTERNATIONAL

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

DIRECTEUR des RESSOURCES HUMAINES

Nous sommes Filiale d'un Groupe Industriel international et recherchons pour notre site de production de 350 personnes, situé en Normandie

VOTRE PROFIL

De formation supérieure, gestion ou juridique, vous justifiez d'une expérience significative de la fonction sur le terrain, en particulier dans les relations avec les partenaires sociaux.

Vous avez su démontrer des qualités de créativité et d'innovation, d'ouverture, vos talents d'animateur, votre sens du contact et du dialogue, votre autonomie.

La pratique d'un anglais courant est indispensable.

LA MISSION

Elle s'inscrira dans la démarche stratégique de l'Entreprise dont la ressource humaine constitue un élément fondamental, pour optimiser la flexibilité et l'adaptation du personnel à un environnement éminemment réactif.

Sous la responsabilité du Directeur du Site, avec l'aide d'une petite équipe performante, vous couvrirez les responsabilités complètes de la fonction (relations humaines, partenaires sociaux, administration du personnel, formation, gestion des carrières et des rémunérations, sécurité, communication interne, etc...) et vous serez force de cohésion et de proposition.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, et rémunération actuelle), ***s/réf. RHU***, à notre Conseil :

ABAX SELECTION 8, rue Lafayette - 75009 PARIS

ABAX sélection

CANNES MANDELIEU

SOCIETE DE L'AUTOROUTE ESTEREL CÔTE D'AZUR (1 500 personnes)



L'ESCOTA, société d'économie mixte ayant pour objet la construction et l'exploitation des autoroutes, recherche son :

Directeur des ressources humaines

En prise directe avec le Directeur de l'Exploitation auquel vous serez rattaché, et participant au Comité de direction, vous prendrez en charge la totalité de la fonction Personnel. A ce titre et en vous appuyant sur une équipe d'une vingtaine de personnes, vous aurez à manager :
- l'administration du personnel en général,
- les actions de formation,
- les relations avec les partenaires sociaux,
- la communication interne,
- le développement des motivations du personnel.

Agé de 45 ans au minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 5, de formation **juridique** de préférence), vous devez **impérativement pouvoir vous prévaloir d'une très forte expérience opérationnelle de DRH, acquise en entreprise durant 15 à 20 ans.** La connaissance du fonctionnement d'une société d'économie mixte ou d'une collectivité d'ordre public serait un plus.

Votre engagement total et déjà largement prouvé dans cette fonction, associé à votre charisme personnel, vous permettent d'être à la fois un homme de réflexion et de réalisation. Par conséquent, proche du terrain, jouant un rôle de conseil et de contrôle en étroite association avec l'ensemble de la hiérarchie, vous êtes apte à conceptualiser les ressources humaines de l'entreprise en terme d'avenir. Créatif, professionnel rigoureux et habile diplomate, très à l'aise dans la maîtrise des affaires sociales en général vous élaborerez et piloterez des projets permettant à nos équipes de faire évoluer leurs compétences et leurs métiers. Votre totale réussite est liée à vos qualités de leader naturel et d'excellent communicateur qui feront la différence pour intégrer la culture de notre entreprise.

Le poste est situé à **Mandelieu.**



Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (CV, photo, lettre manuscrite) en indiquant le niveau actuel de votre rémunération annuelle et vos prétentions ainsi qu'un numéro de téléphone à notre conseil : Guy POSTEL, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Les entretiens auront lieu soit à Nice, soit à Paris.

Guy Postel

DROUOT-L'HERMINE CONSULTANTS — Conseil en Ressources Humaines, Recherche de Cadres et de Dirigeants

Franck Baudoin *rejoint cette société en qualité de Consultant chargé du département Collectivités Territoriales et Secteur Public.*

Agé de 28 ans, titulaire d'un DESS d'Animation, il fut responsable des Ressources Humaines en Collectivité.

JURISTE

Rendez-vous en rubrique Le Monde des Cadres

cabinet patricia perona
conseil en gestion des ressources humaines



Mercuri Urval

GRANDE BANQUE FRANÇAISE

RESPONSABLE DE DOM



Chef de projet

JURISTES-RESSOURCES HUMAINES

Un important groupe bancaire recherche pour sa Direction des Ressources Humaines un

Gestionnaire de Ressources Humaines

Au sein d'une équipe de 5 consultants, vous conduisez toutes les actions relatives à l'emploi (mobilité, bilans professionnels, recrutement), pour les unités dont vous avez la charge.
Votre connaissance des hommes et des structures vous permet d'être reconnu par la hiérarchie auprès de qui vous agissez comme conseil, avec le souci de la cohésion des pratiques de gestion.
Une large disponibilité et un réel talent de négociateur sont indispensables pour assumer pleinement les exigences du poste, de même qu'une grande rigueur dans l'organisation personnelle et une bonne capacité à opérer rapidement.
Vous êtes Diplômé d'Etudes Supérieures, vous possédez impérativement une expérience réussie dans cette fonction dans un établissement financier ou une banque durant quelques années, et vous employez l'anglais comme langue de travail.
Ce poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + prétentions sous la référence 217/M à notre Conseil FINANSEARCH - 48, rue La Fayette - 75009 PARIS.



FINANSEARCH

Institution financière spécialisée dans la garantie des financements des PME (160 personnes, 12 délégations régionales), nous étoffons notre service contentieux et cherchons pour notre siège à Paris 1er, un(e)

Chargé(e) d'études contentieux

Vous assistez les chargées d'affaires dans le contrôle de la régularité du dossier de garantie, le suivi et la mise à jour des dossiers en cours, l'étude des demandes d'indemnisation.

De formation juridique (Maîtrise en Droit des Affaires), avec de bonnes connaissances comptables et financières, vous avez une première expérience dans une banque ou dans un cabinet juridique.

Votre capacité d'investissement, votre rigueur alliées à votre esprit d'équipe et votre sens relationnel sont des gages de réussite.

Ecrire à notre Conseil,
Marie-Claude Tessier,
sous référence 103/LM



ALEXANDRE TIC SA
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Important Groupe International de Conseils en forte expansion recherche un

Fiscaliste

Paris
Au sein de l'équipe fiscale, vous interviendrez sur tout dossier de fiscalité française (IS, TVA, intégration fiscale, assistance à contrôle, acquisitions....) ou internationale (TVA intracommunautaire, conventions,...), et aurez également un rôle de management.

Agé de 30 ans environ, de formation fiscale supérieure (DEA, DESS, DJCE, ...), idéalement complétée par un *diplôme comptable*, vous justifiez d'une expérience d'environ cinq ans en fiscalité de l'entreprise acquise de préférence en cabinet.

Excellent technicien, votre expérience opérationnelle de la fiscalité ainsi que votre ***parfaite maîtrise de l'anglais*** vous permettront de réussir et d'évoluer au sein d'une structure très dynamique.

Contactez **Thierry Montécatine** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 36.17 MPage** sous réf. TM13633.

MP

Michael Page Finance, Banque & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier

Avocat Conseil
DROIT SOCIAL - LYON

Notre Cabinet d'Avocats, par son antériorité et sa taille – une trentaine de professionnels – s'est forgé une solide réputation. Nous cultivons de fortes valeurs : rigueur technique, créativité, esprit d'équipe et adaptabilité à la clientèle (grandes entreprises françaises et internationales, PME, PMI). Particulièrement reconnus dans le Droit des Affaires et des Sociétés, nous développons aussi le métier de Conseil en Droit Social.

Aux côtés du responsable de cette activité, vous contribuez par vos missions – Droit du travail individuel et collectif, Droit de la Sécurité Sociale – et par vos contacts professionnels, au développement des prestations du Cabinet et de sa clientèle.

De formation supérieure juridique spécialisée de 3e cycle (DEA, DJCE, DESS), vous avez environ trois ans d'expérience en Cabinet ou dans le service Juridique et Social d'une grande entreprise. A vos compétences, vous associez votre personnalité et votre projet professionnel, pour construire avec nous dans la durée. Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation + CV détaillé sous référence 628.01 à

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES

CERA

CERA Sud-Est S.A.,
1, av. G. Pompidou,
BP 3211,
69403 Lyon cedex 03.



—EDITIONS—
LEGISLATIVES

Nous sommes une des entreprises les plus actives sur le marché de l'Edition Juridique.
Notre développement se concrétise par le lancement de nouveaux titres.
Nous recherchons un(e)

JURISTE
POUR LE DICTIONNAIRE PERMANENT
DROIT DES ETRANGERS

pour seconder le Secrétaire Général de Rédaction de la publication. Juriste de droit public (maîtrise ou DESS), vous avez acquis une expérience professionnelle de quelques années dans le domaine concerné au sein d'un cabinet d'avocats, d'une association ou d'une administration.

Une sérieuse aptitude à la rédaction, une très grande rigueur et une forte motivation sont des atouts indispensables pour le poste à pourvoir.

Ce poste bénéficie du statut journaliste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre manuscrite et prétentions) s/réf. DRH/DP17 aux EDITIONS LEGISLATIVES DRH - 80/82, avenue de la Marne - 92546 MONTROUGE Cedex.



E D I T I O N S
DALLOZ SIREY

Rédacteur Juridique des Codes
(Baux, Construction et Habitation, Urbanisme)

Nous sommes la société d'édition spécialisée dans la publication d'ouvrages juridiques et économiques, appartenant au groupe CEP Communication.

Nous recherchons aujourd'hui un jeune juriste pour prendre en charge l'actualisation des codes afférents aux Baux, à la Construction et à l'Habitation, à l'Urbanisme.

Il s'agit de suivre l'actualité à l'aide de sources diversifiées (Journal Officiel, documentation administrative...) et de la jurisprudence publiée. Par ailleurs, vous assurerez les relations et le suivi avec les imprimeurs.

Titulaire d'un DESS de Droit Immobilier ou d'un diplôme similaire, vous avez une première expérience de 3 à 5 ans de Juriste dans le milieu de l'immobilier.

Vous êtes rigoureux, ouvert, capable de dégager l'essentiel. Vous savez aussi être analytique dans vos démarches. Enfin, vous travaillerez en toute autonomie, dans un contexte évolutif.

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite et CV sous la réf. RJC/M à MGA, 6 avenue Delcassé, 75008 PARIS.

MG&A

Michel Garnier & Associés

Grand Groupe français de Services recherche dans le cadre de son expansion un

Juriste Droit Social Confirmé

Province

Au sein du Service Juridique, vous serez amené à intervenir en droit social auprès d'une clientèle de sociétés industrielles et de services.

Vous traiterez des dossiers en droit social, en matière de relations individuelles (vie et rupture du contrat de travail, mesures d'accompagnement, ...) et de relations collectives (mise en place et suivi d'institutions représentatives, accord d'entreprise, protection sociale, ...).

Vous aborderez également le droit de la sécurité sociale (assistance aux contrôles URSSAF, gestion de contentieux, ...).

Agé(e) de 32/37 ans, de formation *juridique supérieure* (DEA, DESS, DJCE, etc.) avec une spécialisation en droit social, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans ce domaine, acquise au sein d'une entreprise ou dans un cabinet d'avocats.

Votre expérience opérationnelle, votre pratique courante d'une seconde langue et vos aptitudes personnelles vous permettront de réussir au sein de ce groupe dynamique.

Contactez **Thierry Montécatine** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **tapez votre CV sur 3617 code MPage** sous réf. : TM13576

MP

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

G R O U P E   C O U R T A U D



Want to join ?*

Depuis sa création en 1974, **le Groupe Courtaud** (180 MF, dixième cabinet français de conseil en management) s'adresse aux dirigeants et à leurs équipes. Il les aide à concevoir, accomplir et maîtriser le changement en se concentrant sur deux ressources stratégiques : les hommes et les clients.

PCM Europe (15 bureaux en France), division Outplacement du groupe Courtaud est leader sur son marché. Elle inscrit son action dans un réseau qui est numéro 1 en Europe et présent dans 13 pays.

En croissance, elle recherche des entrepreneurs fortement motivés par le développement de l'accompagnement social du changement et de l'outplacement.

Quelques traits de ces consultants et managers basés à Paris et dans les métropoles régionales :

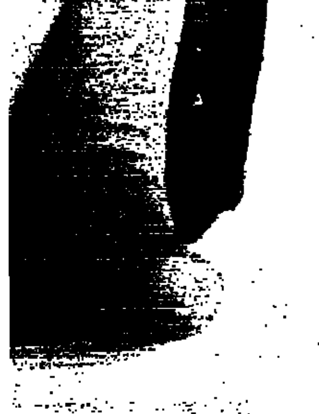
- un consultant sait étonner et satisfaire son client,
- la qualité et la pertinence de ses conseils le rendent crédible,
- vif d'esprit, il est doté d'un bon esprit de synthèse et ne perd pas de vue ses priorités,
- organisé, il a l'esprit d'entreprise, le sens des initiatives et du dialogue,
- s'il est junior, il a le potentiel pour devenir senior,
- s'il est senior ou manager, il a l'expérience d'un niveau de direction et d'animation d'équipes.

L'ouverture internationale va de pair avec la maîtrise de langue(s) étrangère(s).

Merci d'adresser votre candidature sous pli confidentiel à Pierre-Yves Mosse, PCM Europe, 26 rue de Berri, 75008 Paris.

*Venez nous rejoindre !

AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE



هكذا من الأصل

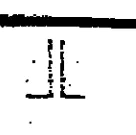
UMAINES

Important Groupe International de Conseil en forte expansion recherche un

Fiscaliste



Michael Page Finance, Banque & Comptabilité



DALLOZ SIREY

Rédacteur Juridique des Codes

MG&A

PCM Europe

ant to join ?

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Notre client est une multinationale américaine de premier plan, spécialisée dans la production et la vente d'une large gamme de produits médicaux et pharmaceutiques destinés aux hôpitaux, aux centres de transfusion et de dialyse et aux laboratoires cliniques. Grâce à sa culture visant à l'amélioration permanente des méthodes de recherche et de fabrication, du marketing et du circuit de distribution, cette société est en mesure de lancer régulièrement sur le marché des produits et des technologies nouvelles dans le domaine de la santé. Notre client recrute un (H/F)

Responsable Commercial

Moyen-Orient - Afrique du Nord
qui sera basé au Maroc

La fonction :

- définir et appliquer une stratégie de marketing et de vente en coordination avec le management international et les distributeurs locaux;
- vérifier le degré d'efficacité du système de distribution et prendre les mesures (formation, amélioration du système logistique ou administratif,...) visant à optimiser la satisfaction des clients;
- créer une relation de partenariat avec les clients majeurs et les autorités du monde médical;
- assurer que les règlements, les procédures et les règles éthiques de la société soient respectés dans cette région.

Le profil :

- de formation supérieure bac +4, parlant couramment le français et l'anglais;
- une expérience reconnue dans la vente de produits durables de grande consommation ou de haute technologie; une expérience dans la vente de matériel médical est un atout;
- une expérience dans la vente par l'intermédiaire de distributeurs et par adjudication dans cette région du monde est requise;
- maturité, loyauté, sens de l'initiative et honnêteté;
- parfaite connaissance de la culture locale.

Le grand potentiel du marché offre d'excellentes opportunités de développement d'affaires. Vous rapporterez au Responsable Régional, basé à Miami, et travaillerez à partir de votre domicile.

Intéressé(e) ? Envoyez une lettre et un curriculum vitae à

K/F ASSOCIATES, à l'attention d'**Isabelle Henkens**, avenue Louise 523, boîte 25, à B-1050 Bruxelles.

K/F ASSOCIATES
DIVISION OF KORN FERRY CARRE ORBAN INTERNATIONAL



Through the Ernst & Young International Network organization, we provide management consulting services on an international level to leading multinational companies. Ernst & Young is moving fast in the global and Pan-European markets to assist companies in transforming business processes to respond the new opportunities.

Manager / Senior Manager

GLOBAL SUPPLY CHAIN MANAGEMENT/INTERNATIONAL LOGISTICS

■ Aged around 35/38, you have a university degree as a minimum and a Master's degree from an international European or American business school as an advantage.
You have at least 10 years of supply chain management/ international logistics experience, including at least 3 years experience in management consulting. You have strong business development and relationship skills as well as a solid understanding of the role of logistics and related critical issues in profitable international companies. Strong project management skills together with excellent oral presentation and written communication are prerequisite.

■ We offer you an exciting position in a stimulating and challenging environment with plenty of scope for personal development : You will work on assisting clients spread over a broad range of industries on a Pan-European level in areas such as re-engineering supply chain business processes, modelling and analyzing logistics and distribution strategies, improving logistics processes like distribution, inventory planning, procurement and production planning, selecting and implementing the IT-systems that will support the new logistics operations. In addition, we expect you to have a significant role in further developing our international logistic practice, together with colleagues based in London, Milan, München and Amsterdam, through new business developement.

You will be based in **PARIS** and willing to travel extensively mainly in Europe. Fluent French and English is a must. A good knowledge of an other European language is an advantage.

If your profile fits the above description and if you are challenged by this unique opportunity, please send your application (resume, hand written letter, remuneration) under ref. EYC 966 M to Monique HERBET ERNST & YOUNG CONSEIL - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92 095 Paris - La Defense 2.

ERNST & YOUNG CONSEIL

Austin Knight - Carré Turenne - Photo FOTOGRAM-STONE

LE MONDE DES CADRES

Concepteur rédacteur

Choisir aujourd'hui le leader mondial de presse et d'édition, avec ses techniques sophistiquées de marketing direct et son environnement international, c'est la garantie pour vous d'être un expert reconnu dans votre domaine.

De formation bac + 4, vous parlez couramment l'anglais et vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans le marketing, la promotion ou la rédaction publicitaire, si possible en entreprise. Intelligent et créatif, vous maniez les mots avec aisance, habileté et persuasion toujours dans un souci d'efficacité commerciale. Doté d'un flair infaillible pour trouver la bonne formule, rejoignez notre équipe de promotion et vendez une gamme de produits de qualité à la pointe de la plume.

Votre fort potentiel, votre charisme et vos aptitudes à organiser le travail vous permettront de prendre la totale dimension de ce poste évolutif.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, photo à Nicoline Le Gourierec, Sélection du Reader's Digest, 1 à 7 avenue Louis-Pasteur, 92220 Bagneux.



MAGAZINE - LIVRES - MUSIQUE - VIDEO

Jonction

BRETAGNE



CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne, recherche son

RESPONSABLE COMMERCE ET TOURISME

Bénéficiant d'une double compétence (urbanisme commercial et tourisme) acquise en chambre consulaire et en entreprise, de formation supérieure (Economie, Droit, ESCAE, etc...) + CEFAC si possible.

A la tête d'une petite équipe, homme de réflexion et d'idées, il initiera et/ou participera à des projets de niveau régional ; homme de contacts et d'écoute, il animera et fédèrera les reflexion des élus et des cadres de la Région ; Homme de synthèse et de réalisation, il saura convaincre ses partenaires et suivre ses dossiers.

Ce poste statutaire, placé sous l'autorité du Directeur du Développement Economique, dans un climat de synergie et de dynamisme est à pourvoir à **Rennes**.

Ecrire à CPC Consultants - Centre Alphasis - Bâtiment H2 - 35769 Saint Grégoire cedex, sous réf. AB 2289 à mettre sur l'enveloppe.

RENNES
NANTES ANGERS



Membre de SYNTEC

Groupe Pasteur Mutualité

Notre fédération mutualiste, constituée en 1990, connaît un fort développement et a l'ambition de devenir le N°1 mutualiste du monde libéral. Dans le cadre de notre forte croissance et pour optimiser notre organisation, nous recherchons un

RESPONSABLE DE L'ACTION GENERALE

Poste basé à Paris 17ème

Votre mission : En étroite collaboration avec le Directeur Général • vous êtes le garant du parfait fonctionnement de nos structures • dans le respect scrupuleux des procédures et des délais légaux, vous organisez l'ensemble des réunions et assemblées • vous en assurez le Secrétariat Général • vous êtes l'artisan de l'efficacité de leur déroulement • vous êtes très disponible pour les adhérents • vous assurez des missions spécifiques pour la Direction Générale.

Votre profil : environ 35 ans • une formation supérieure type Sciences Po • d'excellentes qualités relationnelles et d'organisation • beaucoup de diplomatie, de l'habileté et de la persuasion • une grande disponibilité pour de fréquents déplacements.

Nous vous offrons : Un poste-clef au coeur de notre organisation • un haut niveau de responsabilité • un poste très ouvert aux facettes multiples • un projet d'entreprise extrêmement ambitieux et fortement mobilisateur, au sein d'un groupe jeune, créatif, qui saura vous faire évoluer.

Pour un entretien individuel avec la fédération le jeudi 2 mai

Adressez ou télécopiez lettre, CV, photo et prétentions à OPTEAMAN 114 bis rue Michel Ange - 75016 Paris. Fax (1) 40 71 28 41 en indiquant la référence 1138 sur la lettre et sur l'enveloppe.

OPTEAMAN

Publipanel

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Société internationale (400 MF, 400 personnes) en très forte croissance et intervenant dans le domaine des télécommunications recherche son

Chief Financial Officer

New York **500 KF**

Rattaché au chairman, vous prenez en charge la comptabilité générale, le contrôle de gestion, la fiscalité et la trésorerie internationales, les financements courts, moyens et longs termes, les relations avec les banques et les partenaires financiers. Pour cela, vous supervisez une équipe au siège ainsi que les responsables financiers des filiales.

Agé de 35/40 ans, vous êtes titulaire d'un MBA ou d'un diplôme comptable américain. Vous avez déjà exercé une fonction équivalente, pendant plusieurs années, aux Etats-Unis. Cette expérience vous permet de maîtriser tous les aspects de la fonction financière aux normes américaines. Vous avez idéalement gardé des contacts avec des établissements financiers internationaux. Dynamique, opérationnel et autonome, vous saurez faire preuve d'un tempérament commercial dans le cadre des recherches de financements tout en étant rigoureux et organisé au quotidien.

Vous êtes bilingue Anglais/Français. La connaissance du Russe est un atout.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rémunération actuelle à **Fabrice Lacombe, Michael Page Finance, Banque et Comptabilité**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** (connexion 3,48F/Min) sous la réf. FLA13565



Michael Page Finance, Banque & Comptabilité

Le spécialiste du recrutement Financier

---

elf congo

Pour participer au développement de ses activités, *ELF CONGO* recherche

Dans les domaines de l'exploration, forage, études des gisement et exploitation pétrolière.

Ingénieurs diplômés

LA FORMATION : ingénieurs généralistes ou spécialisés, diplômés en MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ OU INSTRUMENTATION, vous avez une spécialisation ENSPM ou équivalent. **L'EXPÉRIENCE** : une première expérience dans le domaine pétrolier (exploration, exploitation, sécurité, maintenance des équipements) serait un plus. La connaissance de l'anglais est nécessaire. Vous serez formés aux techniques spécifiques du métier. *réf. EC/5085/07*

Dans les domaines approvisionnement, suivi des coûts et des contrats.

Ingénieurs approvisionnement

LA FORMATION : vous êtes ingénieurs diplômés en ÉLECTRICITÉ, INSTRUMENTATION, MÉCANIQUE OU ÉLECTROMÉCANIQUE. **L'EXPÉRIENCE** : vous possédez une première expérience en milieu industriel dans le domaine des approvisionnements et/ou du suivi des contrats. La connaissance de *l'anglais est indispensable. Vous serez formés aux techniques* spécifiques de gestion des contrats. *réf. EC/5085/09*

Tous ces postes nécessitent esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation et rigueur. Dynamisme, sens du service, esprit d'équipe et bon contact humain sont les qualités souhaitées.

Vous serez affecté dans votre pays d'origine ; le travail s'effectue à Pointe-Noire au Congo.

Une rémunération de départ attrayante vous est proposée en fonction de votre expérience professionnelle. De réelles possibilités de carrière vous sont offertes au sein d'une entreprise solide et innovante, en fonction de votre potentiel et de vos résultats.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photocopie du diplôme, photo et rémunération actuelle en précisant la référence à : IPEDEX - J.L. Rick - BP 205 92502 Rueil-Malmaison cedex.



ipedex

Publipanel

Bloomberg

FINANCIAL MARKETS
COMMODITIES
NEWS

Bloomberg L.P. is a leading high-tech, multimedia information firm, providing sophisticated data and analysis to investment professionals and major companies around the world.

Exciting Opportunities in Television News

Global news organisation is seeking **broadcast professionals** for its new French-language program to be broadcast throughout Europe.

Television News Writer/Producer/Anchor

Individual will write and produce television newscasts in French and English. Based in London, the position offers excellent salary and benefits as well as on-camera opportunities.

- French as a first language is preferred
- Applicants must possess the ability to write excellent broadcast copy in a conversational style
- You will write both general and business news
- Background in business news is desired, but not required
- Must be comfortable with a highly computerised environment and continuous deadlines
- Applicants with radio backgrounds will also be considered

Television Graphic Artist

Based in London, responsibilities of this dynamic position include the daily production of graphics for television and building archive of graphic elements on Windows-based PC. Requirements include:

- Excellent design skills
- Knowledge of Adobe Photoshop 3.0
- Two years of related experience
- Early morning hours
- Must be able to start May 6

Television News Video Coordinator

Take-charge individual with a firm understanding of newsroom and technical operations needed for this challenging London-based position. Job specifics include:

- Coordination and recording of video news feeds from outside sources
- Solid news judgment to select soundbites and "b-roll" for use in newscasts
- Coordination with news producers
- Digital recording of video selections
- Use of video equipment and MPEG video recording computer software
- Previous experience with these technologies is desirable, but not a prerequisite. Training will be provided.
- Must be comfortable with a highly computerised environment and continuous deadlines

Send resume to (if applying for the Television News Writer/Producer/Anchor position, please include tape):
P. Fielder, Human Resources, Bloomberg L.P., 499 Park Avenue, New York, NY 10022

Qualified candidates will be contacted. Please call our toll-free numbers:

In France call 19-0011 —
After prompt dial: 212-318-2905
After 2nd prompt dial: 842-142-8027-3560
To fax dial: 212-940-1954

In the U.K. call 0500-89-0011 —
After prompt dial: 212-318-2906
After 2nd prompt dial: 842-142-8027-3560
To fax dial: 212-940-1954

Equal Opportunity Employer
EOE/M/F/V/D

Grupo británico, con cotización en la Bolsa de Londres e implantación internacional (Inglaterra, Holanda, Francia, Alemania, Australia, Hong-Kong), Michael Page se ha convertido en pocos años, en el número uno de la selección de ejecutivos en Europa.

En el marco de nuestro desarollo en España buscamos

Consultores

especialización financiera

Madrid/Barcelona **Remuneración atractiva**

Titulado superior, el candidato justificára de una experiencia financiera de 3 a 5 años adquirida en una empresa internacional (control de gestión, auditoria, contabilidad).

Tras un periodo de formación, se encargará de iniciar, desarollar y gestionar una cartera de clientes para los cuales llevará a cabo misiones de selección de forma completa y autónoma.

Una fuerte personalidad y una gran tenacidad serán necesarias para mantener contactos de alto nivel y evolucionar en una estructura dinámica y exigente.

El dominio del idioma inglés y/o francés es imprescindible.

Enviar CV detallado con salario actual y fotografia a **Alexis de Bretteville, Michael Page International**, Page House, 39-41 Parker Street, London WC2B 5LH, GRAN BRETAÑA, indicando la ref. ADB10002

Michael Page International

International Recruitment Consultants

London Paris Amsterdam Düsseldorf Frankfurt Hong Kong Sydney

Pour passer vos annonces :

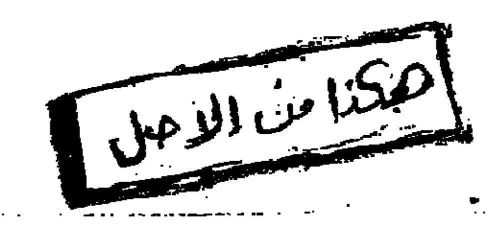
44.43.76.03

44.43.77.34

(Fax : 44.43.77.32)







IONALES

CONSEIL AUDIT

elf congo

diplômés

approvisionnement



ipedex

Consultant

Notre développement en France pourrait être un sérieux atout pour vous.

Groupe européen de Conseil en Ressources Humaines, nous sommes implantés sur trois continents. Aujourd'hui, nous souhaitons renforcer notre équipe parisienne de conseil en recrutement.

Après une formation à nos méthodes, vous prendrez, en toute autonomie, la responsabilité complète des missions : prospection et suivi de clientèle, définition de postes et de profils, procédures de sélection et suivi des candidats recrutés.

La trentaine, de formation supérieure, passionné par les questions de ressources humaines, vous possédez une véritable expérience de l'entreprise et du recrutement. Parfaitement à l'aise en anglais et doté d'un sens relationnel développé, vous avez un goût prononcé pour la qualité du service offert aux clients.

La dimension de notre groupe et sa réputation constituent un véritable atout pour votre évolution future.

Merci d'adresser en toute confidentialité votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à François Caron, Austin Knight - Sélection Conseil, 98, avenue de Villiers, 75017 Paris.

Austin Knight

FRANCE • GRANDE BRETAGNE • PAYS BAS • USA • CANADA • AUSTRALIE

GEB

"Les produits solution"

Nous sommes une PMI (CA 133 MF - 135 personnes) spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de consommables chimiques tels que : mastics, colles, produits d'étanchéité. Leader reconnu dans les secteurs sanitaire, chauffage et plomberie, nos produits sont distribués auprès des négoces professionnels, GSB et dans le milieu industriel. Nous recherchons :

Organisateur HF

Assurer l'interface entre les utilisateurs et le service informatique

Bobigny - 93

En étroite collaboration avec notre direction et au sein d'une équipe, vous assurez l'interface entre les besoins des utilisateurs (ventes, administration des ventes, finance, production...) et le service informatique, afin de faciliter l'activité de chaque collaborateur dans le cadre du développement de nouveaux outils. A l'écoute de vos «clients» internes, vous participez bien-entendu aux différentes phases des projets : définition du cahier des charges, installation, maintenance...

La trentaine, de formation ESC / ING / MIAGE, **vous possédez une expérience commerciale et gestion en entreprise**, ainsi qu'un savoir-faire relationnel bien développé.

C'est par votre sens du service et du dialogue lié à vos qualités d'écoute, d'analyse et de pédagogie, que vous serez apprécié(e) des utilisateurs et optimiserez l'efficacité de vos actions pour faire progresser l'entreprise.

UN des TROIS

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous référence TL 9632 G, à UN des TROIS Ressources Humaines - 101, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Conseil en dynamique Humaine

Inspecteur - Auditeur Sénior

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LA CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE OUEST (EN 1995 : 27 MILLIARDS DE F DE TOTAL DE BILAN, 900 MILLIONS DE FONDS PROPRES, 820 COLLABORATEURS) RECHERCHE POUR RENFORCER SES ÉQUIPES UN

Rattaché(e) au Directeur de l'Audit-Contrôle, nous vous proposons de rejoindre notre équipe chargée d'auditer tous les secteurs d'activité de la banque

Vous participerez à l'évaluation de la qualité du contrôle interne tant au siège qu'en agences et vous ferez des propositions visant à améliorer la maîtrise des risques aux plans réglementaires, financiers, comptables et à accroître la rentabilité de l'entreprise.

Vous aurez par ailleurs à :

- proposer à votre hiérarchie des axes d'intervention,
- contrôler le respect de la réglementation bancaire et des procédures internes,
- détecter et prévenir des zones de pertes, des dysfonctionnements,
- suivre l'application des recommandations.

Agé(e) de 35 ans environ, avec une formation Bac + 3/4 (maîtrise de sciences économiques, écoles de commerce), doublée dans l'idéal d'un DESCF ou d'un DECS, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans du milieu bancaire et de la fonction contrôle au sein d'une banque ou d'un cabinet d'audit, plus particulièrement dans les domaines comptable et financier. Naturellement, vous êtes un familier de la micro-informatique.

Clarté, capacités relationnelles et d'argumentation, d'analyse et de synthèse, sens de l'écoute sont les qualités que nous recherchons en vous. En outre, vous êtes une réelle force de proposition.

Si ce poste vous intéresse, merci de proposer votre candidature auprès de Frédéric SERRES à la Direction des Ressources Humaines, 14 av. du Centre, 78067 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex, en lui envoyant lettre manuscrite, CV, rémunération actuelle et photo, ou appelez-le au 30 12 40 36.

LBW



CAISSE D'EPARGNE
ILE-DE-FRANCE OUEST

St Germain - Chatou - Rueil - Versailles - Trappes - Sèvres - Palaiseau - Argenteuil - Rambouillet

Consultores

LE MONDE DES CADRES

LA VILLE
D'IVRY-SUR-SEINE



54 000 habitants - 1 300 agents

recherche son

Directeur de la communication (H/F)

Il aura pour **mission** de mettre en œuvre une stratégie globale de communication impliquant l'ensemble des services de la ville.

Il devra diriger les services placés sous sa responsabilité (publications municipales, imprimerie, relations publiques, associations, accueil...) mais également développer avec les élus, la direction générale, l'équipe des directeurs des services, une approche plus générale mettant en cohérence des éléments qui concourent à une politique globale de communication tels que l'accueil physique et téléphonique en mairie, le traitement du courrier, la signalétique, l'affichage, les événements locaux, l'image des équipements municipaux, les relations avec les médias, etc.

Il devra participer à la mise en œuvre d'un plan de communication interne conçu comme un support indispensable à la communication externe.

Profil

- Maîtrise des principaux langages de la communication (écrit, oral, audio-visuel, télématique...)
- Expérience de la direction d'une politique de communication.
- Connaissance et expérience en matière d'évaluation des politiques publiques, de contrôle de gestion, conduite du changement dans les organisations (délégation responsabilités, motivation, transversalité...)
- Capacités d'encadrement de personnel, de travail en équipe, de créativité, de développement d'un réseau relationnel et de communication avec les médias.

Les candidatures avec CV doivent être adressées à M. le Maire d'Ivry, esplanade Georges-Marrane, 94205 Ivry-sur-Seine cedex

PARC DES EXPOSITIONS DE PARIS

Notre objectif constant est de renforcer notre position de leader européen dans l'accueil de salons et congrès. Nous avons entamé un vaste projet de reconstruction et de réhabilitation qui implique la recherche d'un

Responsable Achats et Marchés

Rattaché à notre Secrétaire Général et à la tête d'une équipe de 5 personnes, vous optimiserez nos Achats de biens, de services et de travaux (budget global annuel 310 M) en vous concentrant pour une bonne part sur notre projet immobilier ; ceci en relation constante avec nos Directions Immobilière, Commerciale et d'Exploitation et dans le strict respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

Professionnel des Achats et de la Construction (Immobilier/BTP/Ingénierie...) et de formation supérieure vous possédez à 35/40 ans env., les qualités de négociateur, de gestionnaire et d'intégrité indispensables à ce métier.

Envoyer CV + lettre manuscrite + photo + prétentions sous réf. H/860, à notre conseil



COR'EX
CONSEIL EN RECRUTEMENT

11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris

ECONOMISTE DE LA SANTE

Titulaire d'un DESS ou DEA d'Economiste de la santé ou bénéficiant d'une première expérience similaire, vous réalisez des études approfondies portant sur les différents secteurs du système de soins : de la connaissance de l'environnement juridique ou économique à l'analyse des évolutions techniques. Nous vous confions également la préparation du cahier des charges de dossiers techniques relatifs au système de soins. Vos goûts vous portent vers la recherche documentaire et les études techniques. Une bonne plume ainsi qu'une excellente aisance relationnelle constituent les autres qualités que nous vous demanderons.

JURISTE

De niveau DESS ou DEA, de préférence spécialisé en Droit de la Sécurité Sociale, Droit de la Santé, de la Prévoyance, vous réalisez des études juridiques portant sur le système de soins et la Prévoyance. Vous assurez aussi le suivi des commissions de travail composées d'élus. Avec quelques années d'expérience dans un environnement similaire, vous avez acquis un réel savoir-faire et des connaissances complémentaires en droit administratif. Vous vous démarquez par votre capacité à intégrer les objectifs de l'entreprise et par votre goût pour le travail en équipe. Esprit de synthèse, rigueur et implication constitueront aussi d'importants critères.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant le poste choisi, à notre conseil : Cabinet Patricia Perona- 10, rue Neuve Sainte Catherine 13007 Marseille.

cabinet patricia perona
conseil en gestion des ressources humaines

Pour passer vos annonces

44.43.76.03

44.43.77.34

(Fax : 44.43.77.3

LE MONDE DES CADRES

Groupe de prestations de services à forte contrainte logistique
CA de plus de 3 MdF
recherche pour Paris un(e)

RESPONSABLE ACHATS DE TRANSPORTS H/F
BUDGET DE 700 MF

Pour améliorer la performance du Groupe et mieux maîtriser nos coûts, nous créons la fonction Achats de Transports. Rattaché à la Direction de l'entreprise, vous aurez pour mission d'analyser l'existant et de proposer des solutions nouvelles en concertation avec les opérationnels chargés de l'approvisionnement. Pour piloter cette mission stratégique, vous serez aidé d'une équipe de deux personnes et pourrez vous appuyer sur un audit récent. Agé de 35 ans environ, vous avez complété votre formation supérieure idéalement par un MAI ou un DESS Achats. Votre professionnalisme implique une bonne maîtrise des achats de transports. Vos qualités relationnelles seront appréciées compte tenu de l'enjeu de ce poste pour l'entreprise, sur les plans économique, juridique, administratif et organisationnel. Merci d'adresser votre dossier sous réf. 345 A/M à notre Conseil : PSYNERGIE - Christine Bariller 2, rue Saint Thomas d'Aquin - 75007 Paris.

★ EURO ISCG ♦ OPQCM Membre du Syntec

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

Paris - Lyon - Marseille - Nice - Montpellier - Toulouse

Cette institution nationale est un acteur important du secteur socio-éducatif. Dans le cadre de son développement, elle recherche plusieurs :

DIRECTEURS ANTENNE RÉGIONALE

Missions : mettre en œuvre, au plan régional, l'application des directives nationales ; favoriser le développement des activités de l'institution ; assurer la représentation de l'institution face aux pouvoirs publics et aux divers partenaires locaux ; superviser la gestion financière et administrative ; assurer une bonne cohésion de l'action des bénévoles, salariés et élus.

Profil : diplômé de l'enseignement supérieur sensibilisé au fait associatif ; expérience de l'encadrement d'équipes pluridisciplinaires et de la gestion d'entités autonomes.

Ecrire au Monde Publicité sous réf. 9000
133, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS
qui transmettra.



Ziff-Davis France

premier éditeur américain de magazines informatiques, qui publie en France PC Expert et PC Direct, recherche :

2 rédacteurs techniques

Pour ces 2 postes, vous êtes passionnés de micro-informatique PC et avez prouvé vos qualités rédactionnelles. Formation mini bac+2 et anglais *"fluent"*.

- un poste orienté services en ligne, en particulier Internet (ref. RDR).
- un poste généraliste matériel et logiciel (ref. RDG).

1 secrétaire de rédaction PAO

Vous assurez relecture, mise en forme et correction des articles. Connaissance Macintosh indispensable (ref. SR).

Merci de nous faire part de vos projets en adressant votre CV + lettre (sous ref) à :
Ziff-Davis France / D. Petit • 14, place Marie-Jeanne Bassot
92593 Levallois-Perret Cedex

RÉGION NORD PAS DE CALAIS

Le Conseil Régional recrute un cadre supérieur de la Fonction Publique sur l'une de ses compétences majeures

RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE - QUALIFICATION

Sous l'autorité du Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage et en liaison avec nos partenaires extérieurs, vous contribuerez à définir les orientations de la Région dans le domaine de la Formation Professionnelle qualifiante et assurerez la mise en oeuvre de l'ensemble des dispositifs subventionnés à ce titre par le Conseil Régional (Budget d'environ 260 MF). **Vous animerez une équipe de 21 personnes dont 10 cadres A.**

Vous disposez d'une expérience confirmée en gestion de programmes publics, plus particulièrement dans les domaines Formation/Education/Emploi.

Ce poste est destiné à un fonctionnaire (par détachement ou mutation) - Filière administrative - *Directeur Territorial ou Administrateur.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, en précisant la référence RQ/LM0496 et CV complet) à Madame la Présidente du Conseil Régional, à l'attention de Monsieur le Directeur Général des Services, BP 2035, 59014 Lille cedex.

RÉGION NORD PAS DE CALAIS safar

Société d'Ingénierie Paris 8° recherche pour son service commercial

RESPONSABLE COMMERCIAL POUR LA RUSSIE (Réf. RC)

A 40/45 ans environ, vous avez une expérience confirmée en négociation et vente de biens d'équipements et d'usines clé en main. Mobilité et Anglais nécessaires, notions de Russe appréciées.

RESPONSABLE RELATIONS PUBLIQUES (Réf. RP)

De niveau BAC+5 en Commerce et Relations Publiques, vous justifiez à environ 35 ans de 2 à 3 ans d'expérience dans un poste similaire. Disponible et mobile, vous serez chargé de l'accueil de nos clients, de la prise en charge de leurs séjours, des visites d'usines, de la préparation des stands dans les expositions... Anglais et Allemand courants nécessaires, une troisième langue serait un plus.

SECRETAIRE INTERPRETE ET TRADUCTRICE (Réf. S)

A 25/35 ans environ, vous parlez couramment le Russe et l'Allemand. Disponibilité et mobilité nécessaires. Bonne présentation exigée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel en précisant la référence choisie à **PARANNONCES**, 13 rue Charles Lecocq, 75737 PARIS Cedex 15.

Consultants Seniors

Notre cabinet, spécialisé dans la recherche de cadres et de dirigeants est la filiale Ressources Humaines du Groupe EQUATION, avec lequel nous travaillons chaque jour.

Ce partenariat nous a permis de mettre en œuvre une véritable dynamique sur le plan commercial et de trouver des synergies de collaboration.

Notre succès repose à la fois sur la stabilité de nos équipes de consultants et sur l'originalité de nos méthodes. Par ailleurs, notre goût pour l'innovation, sécurisé par une longue expérience, nous a permis de conquérir et de fidéliser une clientèle de grands comptes nationaux.

Particulièrement présent dans les univers de la distribution alimentaire et spécialisée ainsi que dans le secteur des services, nous souhaitons nous implanter plus fortement dans les activités liées à l'industrie et à l'informatique.

Aussi, nous cherchons à intégrer des consultants seniors, pouvant faire la preuve de leurs résultats dans l'un ou l'autre de ces univers. *Nous leur proposons de venir participer à notre développement en partageant les valeurs du groupe* dont le respect de la position de conseil, la créativité, le pragmatisme, la rentabilité et la recherche de résultats sont les mots clés.

Si cette opportunité est en mesure de rejoindre votre projet professionnel, transmettez-nous votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) sous réf. GEC à Philippe FILLIOL

COORDONNÉES
19, rue du Cdt Faurax
69006 Lyon

Coordonnées

MEDIAPA

GENERALE SUCRIERE

1900 personnes - 11 établissements
CA 6.2 *milliards de frs dont 50% à l'export.*

Dans le cadre de la promotion du titulaire actuel, nous recrutons pour la DIRECTION BETTERAVIERE à Eppeville
(1/4h de ST QUENTIN et 1/2h de COMPIEGNE)

INA-PG, ENSIA, ESSEC, ESCAE, ...

Vous avez une première expérience technico-commerciale acquise au contact de l'agriculture.

PERSPECTIVES CERTAINES D'ÉVOLUTION

Relevant du Chef des Services Agronomiques, vous animerez - après formation - une équipe de 3 Techniciens et aurez en charge plus particulièrement :

- les achats centralisés des phytosanitaires et graines, l'assistance marketing aux ventes en culture,
- la mise en place des essais agronomiques, le traitement et la diffusion des résultats,
- *le conseil et l'appui technique auprès des planteurs en relation* étroite avec les Inspecteurs culture.

Vous participerez activement à la refonte du système informatique des centres de réception des betteraves des 7 usines.

Merci d'écrire sous réf. GS/AGRO/85M
à notre conseil Richard Bénatouil - **GROUPE BBC**
1 bis place de Valois - 75001 Paris. **Discrétion** et réponse assurées.

GROUPE SAINT LOUIS

René Pattou et son équipe
ont le plaisir de vous faire part de leur nouvelle adresse :

86 bis rue Amelot 75011 Paris
Tél. 48.07.10.62 Fax. : 48 07 12 44

CREA CONSULTANTS
Creative Resources for European Access
Conseil en ressources humaines
Recrutement : Annonces - Chasse Directe
Outplacement - Bilan

CURRICULUM

MARKETING-COMMUNICATION
FONCTION COMMERCIALE

Dr. Richtmann+Eder
Das EDV-Unternehmen

Rejoignez le numéro 1 européen de la vente informatisée de tickets!

Notre entreprise spécialisée en informatique, à orientation commerciale, connaît un franc succès depuis plus de 20 ans. Nous recherchons pour notre produit RECOS 1, le système informatisé de vente de tickets pour les sociétés organisatrices de spectacles et d'événements, un

commercial confirmé et ambitieux

qui lancera et commercialisera ce programme en France. Vous disposez d'une expérience dans le domaine de l'organisation de spectacles en France. Nous proposons la solution la plus performante actuellement ainsi que des installations de référence à travers toute l'Europe. Des conditions de rémunération motivantes et d'excellentes perspectives d'évolution de carrière complètent notre offre. Vous exercerez votre activité à partir de Paris et serez activement assisté par nos collaborateurs francophones. Merci de nous adresser votre candidature par écrit ou de nous contacter par téléphone. Monsieur Mermi, votre interlocuteur, mènera également les premiers entretiens à Paris.

Dr. Richtmann + Eder GmbH
Olschewskibogen 18
D-80935 München
Tél.: 19 49-89-3 54 87-100
Fax: 19 49-89-3 54 87-2 93

Du marketing stratégique au lancement de nouveaux projets : une mission de haut niveau dans l'univers industriel.

RESPONSABLE MARKETING DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Filiale du Groupe SGS, LOGITEST (175 collaborateurs), prestataire de services, expert et conseil, intervient dans tous les secteurs de l'industrie en tant que spécialiste du contrôle non destructif et auprès des collectivités locales dans le domaine du traitement des déchets.

Rattaché(e) à la Direction Générale, vous assurerez, **dans un premier temps**, les phases de lancement et de stabilisation de notre département LOGITIM « Conseil et Expertise en Gestion de Déchets ». Vous animerez un réseau original d'experts indépendants, superviserez cette équipe commerciale et vous vous impliquerez personnellement dans la prospection des collectivités locales.
Dans un second temps, vous prendrez en charge tous les aspects du marketing stratégique de l'entreprise : l'élaboration des politiques de développement de nouveaux marchés de diversification, en France ou à l'export, la conception et la supervision des outils de marketing opérationnel, ainsi que le lancement de l'activité jusqu'à la négociation des premières affaires.

Agé(e) de 30 ans minimum, de formation supérieure commerciale, marketing ou gestion (Bac + 4/5), vous avez une expérience réussie de **5 années minimum** de la fonction, acquise obligatoirement dans l'univers industriel.
Vous avez prouvé, entre autres, vos qualités d'analyse, votre rigueur dans la conduite d'un projet, votre aisance relationnelle et commerciale et votre capacité à animer une petite équipe.
La maîtrise de l'anglais et la pratique de la micro-informatique sont nécessaires.
La connaissance de l'univers des collectivités locales, du secteur de l'environnement ou du traitement des déchets, serait un plus.

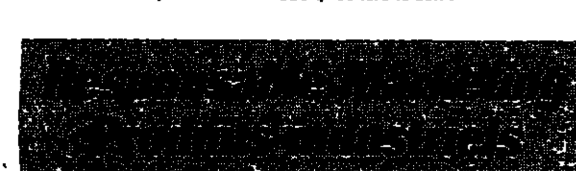
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. RDM, à LOGITEST, BP 345, 91958 Les Ulis Cedex A.

LOGITEST

Jonction

SNR ROULEMENTS — **NADELLA**

Le Groupe SNR ROULEMENTS, CA. 3 milliards de F, 4 500 personnes, certifié ISO 9001, Division NADELLA, recherche son :



Agé d'environ 30 à 35 ans, avec une solide expérience de MARKETING portant sur des produits industriels, le candidat aura une bonne pratique de l'Anglais et de l'Allemand. Au sein du Groupe NADELLA (3 unités industrielles, 7 unités commerciales), il sera chargé de la mise en oeuvre et de l'évolution de la politique Marketing pour les produits destinés à toutes applications industrielles. Poste basé à proximité de CAEN. Sa formation d'origine pourra être :

- soit une **GRANDE ECOLE d'INGENIEURS MECANIQUE**, complétée par une formation et/ou une expérience commerciale,
- soit une **GRANDE ECOLE DE COMMERCE**, complétée par une expérience en mécanique.

Possibilités d'évolution intéressantes dans le poste, et à l'intérieur du Groupe NADELLA/SNR ROULEMENTS.

Veuillez nous faire parvenir, sous réf. **9620**, votre demande manuscrite, avec photo et rémunération actuelle, à : **SNR ROULEMENTS**, Service Emploi, BP 2017 - 74010 ANNECY cedex.

ORC

Organisme Public du Sud de la France recrute :

RESPONSABLE DE COMMUNICATION

Sous l'autorité du Directeur de Cabinet, le (la) candidat(e), âgé(e) de plus de 30 ans, et titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (BAC + 4), devra impérativement faire valoir une expérience de 5 ans au moins dans les domaines :

- des relations de presse,
- de la communication institutionnelle,
- de l'organisation de manifestations à caractère promotionnel (foires et salons).

Une expérience en agence de communication, la maîtrise de la P.A.O. et des techniques de l'image seront appréciées.



ATTACHÉ(E) DE PRESSE

Satisfaisant aux mêmes conditions d'âge et de formation initiale, le (la) candidat(e) sera spécialisé(e) dans le domaine des relations et de la rédaction de presse auprès des collectivités locales et organismes publics et para-publics.
Une expérience de cinq ans, notamment dans le journalisme, sera appréciée.

Pour les deux postes, il sera exigé une grande disponibilité, une aisance rédactionnelle et le sens des relations professionnelles.

Envoyer CV, photo et prétention à :
N° 8976
Le Monde Publicité
133 avenue des Champs Elysées
75 409 Paris Cedex 08

Filiale d'un Groupe Multinational de premier plan, qui produit et commercialise des biens d'équipements du tertiaire à travers un réseau de distributeurs multimarques.

Dans le cadre d'un repositionnement stratégique, nous créons un poste de Directeur Marketing, à la fois produits et réseau, sous l'autorité directe du Directeur Général.

Vous serez responsable d'une redéfinition des produits (marché, catalogue) et de la mise en valeur de notre offre auprès des distributeurs (politique, support). Pour cette double mission, nous souhaitons intégrer un candidat à fort potentiel, susceptible d'évoluer au sein du groupe.

Agé de 30/35 ans, vous êtes diplômé d'une des principales écoles de commerce et témoignez de 5 années de responsabilités marketing dans un environnement compétitif et dynamique. Vous bénéficiez par ailleurs d'une envergure personnelle et d'un jugement supérieur.

La maîtrise de l'anglais est impérative.

Les conditions de collaboration et d'évolution pour ce poste basé à Paris représentent une réelle opportunité pour un élément de valeur et à fort potentiel.

Directeur marketing

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite, accompagnée d'un CV et d'une photo sous la référence PT/16177/LM à notre conseil qui vous garantit son entière discrétion. Staff Consultants, 38 rue François Ier, 75008 Paris.

Staff Consultants

Strasbourg Paris Lyon

L Y O N — **Importante Banque Privée recherche dans le cadre du développement de son**
DÉPARTEMENT ASSOCIATIONS/INSTITUTIONNELS

Responsable de clientèle

Rattaché(e) au directeur du département Associations de Paris, vous êtes en charge du développement de la clientèle sur la région Rhône-Alpes. Votre expérience bancaire et/ou associative est nécessaire pour réussir. La rémunération sera à la mesure de vos compétences.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 522 à mentionner sur l'enveloppe, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

---

*Organisme, à NIORT, recherche pour son département **Assurances collectives** un*

CHARGE de COMMUNICATION (H/F)

Il sera chargé de toute la communication écrite du département, en liaison avec les actuaires, les commerciaux, les gestionnaires.
Il établira les documents produits et les argumentaires de vente destinés au réseau commercial, ainsi que l'ensemble des dossiers remis aux entreprises de toutes tailles.
Ce poste demande un esprit créatif et des qualités rédactionnelles.
Une expérience de quelques années est indispensable, une connaissance des assurances de groupe serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence 116, à CEPIAD 44, rue Pasquier 75008 PARIS

BVA — **INSTITUT D'ETUDES DE MARCHES ET D'OPINION RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT BANQUE ET ASSURANCE**

UN CHARGE D'ETUDES h/f

Vous avez l'expérience (2 ans au moins) d'un poste équivalent dans un institut ou chez un annonceur Bac + 4 - maîtrise de l'anglais - bonne capacité d'analyse et de rédaction - autonome, vous aurez la charge de la gestion d'études qualitatives et quantitatives et la responsabilité d'un portefeuille de clients et de son développement

Merci d'adresser votre candidature à BVA - département Banque et Assurance - 191 ave du Général Leclerc - 78 220 Viroflay

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Rejoignez un groupe en pleine croissance

GE Information Services, leader mondial des services de Commerce Electronique, filiale de General Electric Company (USA), est présente dans 42 pays (2 500 personnes dans le monde, dont 700 en Europe) et se donne pour mission d'accroître la productivité de ses clients en développant leurs communications électroniques avec leurs partenaires commerciaux. Les solutions de productivité apportées par GE Information Services permettent à 40 000 entreprises de raccourcir leurs cycles de vente, de production et de livraison, de réduire leur stock et de mieux gérer leur trésorerie.

Chef de Projet EDI (réf. FL/DGI)

Vos premières responsabilités en tant qu'ingénieur chef de projet EDI, vous permettront d'intégrer une équipe leader sur le marché national et international et de travailler avec les plus grandes entreprises. Vous apporterez à nos clients, par votre expertise, votre compétence dans l'analyse des processus de productivité.

3 Ingénieurs d'Affaires (réf. IA/GE)

Intégré à une équipe très performante, vous avez pour mission la vente des services et produits de GE Information Services. Vous traiterez à un très haut niveau avec nos clients, vous les conseillerez et leur apporterez des solutions à haute valeur ajoutée afin d'améliorer leur productivité (approvisionnement, logistique, vente, etc.). De formation supérieure (grande école d'ingénieur ou de commerce), vous possédez une expérience réussie de 3 à 5 ans dans la vente et/ou le conseil de solutions à valeur ajoutée. Votre excellente connaissance de la grande distribution, de l'industrie, des services ou de la banque font de vous l'interlocuteur crédible de nos clients.

Ingénieur Informaticien Unix (réf. FL/DGI)

Ingénieur grande école (Centrale, Arts et Métiers,...) vous possédez une première expérience de développement sous UNIX qui vous a permis d'acquérir de bonnes connaissances des bases de données Informix/Oracle et de TCP/IP. Nous vous offrons la possibilité d'acquérir chez nous une expertise dans le domaine de l'échange de données informatisées (EDI).
En relation avec nos clients et en support des Ingénieurs d'affaires, vous participerez à la rédaction des propositions et à la mise en oeuvre de nos solutions de productivité.

Ingénieur Télécommunications (réf. FL/JMV)

Expérimenté dans la majorité des protocoles X25, SNA, TCPIP, BSC, X40D LAM, ISDN, Frame Relay et compréhension de OSI, vous aurez en charge le support technique de notre réseau télécommunications. Polyvalent «hard» et «soft», vous travaillerez dans un environnement international et de façon autonome. Votre sens du service et du travail en équipe assureront votre bonne intégration.

Ingénieur Commercial (réf. FL/JA)

De formation et d'expérience technico-commerciale, vous aurez en charge la vente de solutions logiciels EDI et le développement de la clientèle.
Des connaissances AS/400 et/ou UNIX seront appréciées. Une première expérience réussie dans l'environnement informatique est nécessaire.

Pour tous ces postes basés à Montrouge (92), la parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable. Les déplacements font partie de la fonction.



Si l'opportunité de rejoindre une des entreprises les plus performantes au monde vous anime, envoyer dès aujourd'hui votre candidature à nos consultants avec la plus grande discrétion (indiquer la référence sur l'enveloppe) THE OPTIMAL GROUP, 8 rue Jean Goujon, 75008 Paris, 64.53.



GE Information Services

Intégrité, sens de l'engagement, goût du changement, du défi, rapidité, esprit d'équipe, souci du développement des hommes sont les valeurs que nous aimerions partager avec vous.

LBW

Seii

Ingénieur Commercial
Informatique Industrielle

Cette société d'informatique industrielle, 23 personnes, filiale d'un puissant groupe de services, est le partenaire d'entreprises industrielles diversifiées à travers son rôle d'architecte-bâtisseur de prestations de haut niveau.

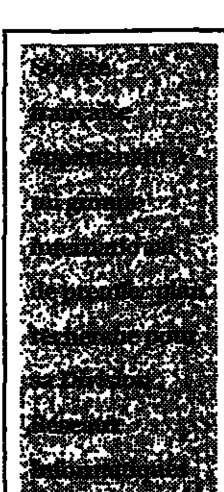
Auprès d'une clientèle industrielle France et Europe, vous piloterez toutes les actions et négociations permettant d'entretenir et de développer un courant d'affaires.

Ingénieur, 33 ans environ, maîtrisant bien l'anglais, vous apportez une expérience commerciale confirmée des prestations de systèmes d'information industriels (gestion d'ateliers, conduite de process, logistique..). Vous recherchez une équipe de professionnels, des projets novateurs, de l'implication partagée et... le soleil du sud-ouest (Bayonne).

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M/2294/E (sur lettre et enveloppe) à notre Conseil qui vous garantit toute confidentialité.

CHP **Cabinet Henri PHILIPPE - 2 bis, rue Michelet - 92441 ISSY-les-MOULINEAUX CEDEX**

Membre de Syntec-Conseil



UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

chargé de développer les ventes de produits informatiques auprès des distributeurs français et européens, ainsi que des OEM.

- *Véritable force de proposition auprès de la Direction de la Division,* le titulaire participe activement à la définition de la politique commerciale.
- De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie dans la distribution, l'animation de réseaux. Vous avez un fort potentiel dans le domaine de la vente et faites preuve d'organisation, de rigueur et de réelle autonomie.
- Vous maîtrisez l'anglais.
- Le poste est basé en région parisienne.

Adresser CV + lettre de motivation sous réf. 1672 à EURO RSCG FUTURS 81, boulevard Carnot - 31072 TOULOUSE CEDEX, qui transmettra.

Le GROUPE TAILLANDIER CONSEIL (recherche de cadres, bilans professionnels, management des ressources humaines) met son organisation et ses équipes au service des entreprises et des cadres de Rhône-Alpes. Pour tous renseignements, premiers contacts et étude de projet, contacter Isabelle Gougain, Directeur associé. TAILLANDIER RHONE-ALPES 21, rue Valentin Couturier 69004 LYON - Tél/Fax : 72 00 29 09




CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

PARIS - LYON - BORDEAUX - TOULOUSE - CARAÏBES



SCIENCES ET SANTÉ



Filiale d'une SSII de taille moyenne spécialisée en ingénierie scientifique (calcul scientifique, traitement d'images et informatique avancée) et en forte croissance (+ 35 %) recherche un(e) :

INGÉNIEUR COMMERCIAL(E)

Vous aurez à :
- prospecter et développer un portefeuille de clients en proposant des prestations de conseil, d'études et d'intégration dans les métiers précédemment cités,
- participer à la réponse aux appels d'offres et négocier.

Vous disposez d'un champ commercial constitué de grands groupes industriels (pétrolier, mécanique, aéronautique, transport...), d'une structure de qualité, d'un environnement porteur.

De formation supérieure, école de commerce ou ingénieur, vous disposez d'une première expérience de 2 ans minimum dans la vente de prestations de services à forte valeur ajoutée. Vous souhaitez intégrer une société ambitieuse où donner libre cours à vos talents. Rejoignez-nous !

Merci d'adresser votre dossier de candidature à GIST. Monsieur Le Bossé. 119-121, Grande-Rue, 92318 Sèvres Cedex.

Jonction

Monde de la Santé

▶ DIRECTEUR MEDECIN ◀

Mi-temps

Organisme de forte notoriété intervenant dans le domaine de la formation continue pour les professions de la santé, nous recherchons notre **Directeur.**

Dans le cadre des orientations définies par le Conseil d'Administration, il pilotera avec rigueur la gestion administrative et financière en optimisant notamment l'organisation et les moyens informatiques et il mettra tout en oeuvre pour favoriser le rayonnement de l'organisme.

Docteur en médecine, 30 ans au moins, il aura développé dans son expérience des compétences en gestion et en animation d'équipe. Son savoir-faire et son ouverture dans les contacts, son poids personnel lui donneront les atouts nécessaires pour gérer un réseau relationnel riche et varié.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. 15A 3012 6M Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil 75016 Paris



Groupe International d'ingénierie spécialisée, effectif : 9500 pers., 21 unités de fabrication de matériels, réalise des lignes complètes pour les industries agro-alimentaires, chimiques et pharmaceutiques. APV est implanté dans 42 pays (Amériques Nord et Sud, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Asie, Pacifique). APV France, implantée à EVREUX, recherche pour sa Division Pharmacie/Cosmétiques

3 INGENIEURS H F

CHIMIE
PHARMACIE
I.A.A.
ENSIA
ENSAIA ou équivalent

Ils peuvent faire état d'une connaissance certaine des procédés en industrie pharmaceutique et/ou alimentaire (+ assurance qualité, validation des procédés, réglementations pharmaceutiques) et d'une expérience technique et commerciale (supérieure à 3/5 ans) concernant des contrats importants.

Ils viendront renforcer l'équipe française d'ingénieurs de la Division Pharmacie/Cosmétique, pôle de compétence [illegible]